33me ANNEE

MONTREAL, SAMEDI, 29 AVRIL 1905

23

Les Maîtres de Poste sont priés d'une manière toute particulière d'ouvrir tous les colis contenant plus d'un exemplaire du "CULTIVATEUR."

Postmasters are particularly requested to open all parcels containing more than one copy of the "CULTIVATEUR."

LE CULTIVATEUR

Seize Pages.
12 Colonnes.

LA CIE DE PUBLICATION DE "LA PATRIE," Limitée

EDITION HEBDOMADAIRE DE "LA PATRIE"

ADMINISTRATION: Rue [illegible]acques 77-79

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 19 avril.

Vous avez reproduit hier du "Manitoba" les lignes suivantes:

"Le bill, tel qu'altéré, ne donne à peu près rien aux catholiques. L'amendement Borden, malgré ses défauts, qui le rendent inacceptable, laissait au moins à la bonne volonté éventuelle des législatures la liberté de s'exercer.

"Le projet Laurier cristallise en une loi fédérale intangible les Ordonnances de 1901, monument d'arbitraire et d'iniquité contre tout ce qui vit au Nord-Ouest de français et de catholiques".

Il est désolant que de pareilles hérésies puissent s'écrire, et être prises au sérieux, sans aucun doute, par un certain nombre d'hommes de bonne foi.

L'amendement Borden, imposé au chef de l'opposition, par la phalange solide de l'orangisme, appuyé par tout ce qu'il y a de plus anti-catholique et de plus anti-français dans la presse du Canada, est préféré par le 'Manitoba' aux dispositions de l'"Acte d'Autonomie" qui ASSURENT pour l'avenir aux catholiques:

Le privilège de ne pas payer l'impôt pour des écoles auxquelles ils n'enverront point leurs enfants;

Le droit d'établir des écoles séparées et distinctes :

La garantie d'une part proportionnelle des sommes votées pour les fins de l'éducation.

L'Acte Amendé d'Autonomie ASSURE pour l'avenir, par législation fédérale, ces avantages, leur donne force de loi, les met à l'abri des entreprises les législatures des nouvelles provinces.

L'amendement Borden demande que ces législatures et ces provinces aient carte blanche, liberté entière d'agir comme elles le voudront en matière d'instruction publique.

Et le "Manitoba" a des préférences, ou est tenté d'en avoir, pour l'amendement Borden!

Certes, la position des catholiques dans l'Ouest sera loin d'être ce qu'elle est dans Québec.

Certes, l'"Acte d'Autonomie" n'est pas, sous le rapport de la liberté de l'enseignement, une législation idéale, pour ceux qui voudraient être comme nous sommes dans Québec.

Mais quand je vois des journaux comme le "Manitoba" se ranger du côté des mangeurs de catholiques et de français dont j'entends et lis les outrages depuis deux mois, je puis à peine croire que je ne suis pas la victime d'un mauvais rêve.

L'"Acte d'Autonomie" ne nous donne point tout ce que nous aimerions avoir.

Le parlement fédéral, fût-il uni en un solide faisceau, ne pourrait nous donner tout ce que nous aimerions avoir. Par exemple, un conseil de l'instruction publique, subdivisé en deux sections, le choix des livres d'enseignement, etc. Ce sont choses d'administration, qui sont du domaine des provinces.

Seulement, le droit que nous garantit l'"Acte d'Autonomie" d'établir des écoles distinctes et d'obtenir l'argent nécessaire à leur maintien, comporte celui d'engager des instituteurs et institutrices professant notre culte, parlant notre langue, pourvu qu'ils aient des certificats de compétence.

Les ordonnances de 1892 et celles qui les ont consolidées ont imposé des limitations gênantes.

Elles eussent dû être désavouées.

Mais, en 1892, les Territoires ne faisaient qu'imiter Manitoba, où notre système d'écoles et la langue française avaient été impunément abolis en 1890, grâce à la faiblesse et aux défaillances du gouvernement fédéral dont le devoir impérieux était d'exercer le droit de désaveu, comme il l'avait maintes fois exercé en matières de moindre importance.

—:o:—

L'"Acte d'Autonomie" nous assure certains droits, et des droits certains.

Entre L'ASSURANCE des droits en question par un acte fédéral, et L'ABANDON de toute assurance que comporte l'amendement Borden, quel est l'homme éclairé et de bonne foi qui hésiterait un instant à faire son choix?

Muni, pourvu de ces droits, les catholiques, qui sont au nombre de 125,000 déjà dans les Territoires, lutteront dans les législatures, pour améliorer leur situation.

N'est-il pas renversant de lire dans un journal comme le "Manitoba," que l'"Acte d'Autonomie" ne laisse à la bonne volonté des législatures aucune liberté de s'exercer?" A quoi donc pensent et visent ceux qui prennent la responsabilité de pareilles affirmations? Elles n'ont pas une ombre de fondement.

Les législatures seront libres, pleinement libres, de donner plus de libertés scolaires à la minorité, de lui rendre plus ample justice.

Mais elles ne seront pas libres de priver les catholiques des droits que leur garantit l'"Acte d'Autonomie."

La situation est pourtant bien claire. Pourquoi chercher à l'obscurcir?

—:o:—

M. Bourassa a annoncé, au Monument National, qu'il votera contre l'Acte d'Autonomie tel qu'amendé. Il trouve le premier ministre et le gouvernement coupables de capitulation devant les exigences de M. Sifton, et devant la faiblesse d'un nombre de leurs partisans. Selon lui, la clause 16 de l'"Acte d'Autonomie" était satisfaisante — parce que, croit-il, elle protégeait et garantissait tous les droits que nous donnaient l'"Acte des Territoires" de 1875 et les ordonnances qui l'ont suivi.

Comme le "Cultivateur" l'a expliqué déjà, l'acte de 1875 ne garantissait que le droit à des écoles séparées et à l'exemption de taxes aux écoles publiques pour les tenants des écoles séparées. Il ne pourvoyait pas aux moyens financiers de faire fonctionner ces dernières.

L'Acte d'Autonomie y pourvoit d'une manière efficace, certaine et permanente.

De 1884 à 1892, le conseil de l'instruction publique a été subdivisé en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante.

Une ordonnance, sanctionnée par le lieutenant gouverneur, et non désavouée par le gouverneur-général en conseil, changea en 1892 cet ordre de choses, et constitua un bureau unique d'éducation.

La clause 16, n'aurait pas eu pour résultat de rétablir le conseil de l'instruction publique en deux sections. Le parlement du Canada ne peut légiférer en pareille matière.

L'acte fédéral de 1875 ne pourvoyait pas à l'enseignement du français.

L'acte "amendé d'autonomie", en garantissant à la minorité les avantages dont elle jouit en vertu des ordonnances consolidées de 1901, assure-t-il, ou pourrait-il assurer aux Canadiens-français, les droits limités que les ordonnances leur confèrent quant à l'enseignement de leur langue ?

Le parlement fédéral a-t-il aujourd'hui le droit de commander aux législatures des nouvelles provinces de pourvoir à l'enseignement du français dans les écoles ?

Il n'y a pas pourvu en 1869, il n'y a pas pourvu en 1875.

J'ai hâte d'entendre le débat dans lequel la différence pratique entre la clause 16 et les amendements qui y ont été substitués, sera soumise à un examen critique et sérieux.

M. Haultain vient de publier dans le "News" de Toronto une entrevue dans laquelle il accuse M. Sifton de s'être fait "rouler" de la plus belle façon. Le premier-ministre des Territoires est d'avis que l'"acte d'autonomie" donne aux catholiques des droits beaucoup plus étendus que ceux qu'ils possèdent à cette heure.

M. Haultain a raison. L'"acte d'autonomie" nous donne le nerf de la guerre : notre part de l'argent voté pour les fins d'éducation et provenant de toutes sources—argent qui pourrait être refusé et supprimé demain par les législatures, si la constitution ne leur faisait un devoir impérieux de rendre justice égale aux minorités.

—o—

Ottawa, 21 avril

J'ai fait, pour l'enseignement des lecteurs du 'Cultivateur' qui veulent étudier de bonne foi, la situation politique actuelle, le résumé historique vrai des phases par lesquelles passa la question des écoles du Manitoba, de 1871 à 1896.

La question des écoles du Nord-Ouest est intimement liée à celle des écoles du Manitoba.

Ce fut en 1890 que la législature du Manitoba abolit le système d'écoles séparées qui y avait été établi en 1871 et qui avait été vingt années durant en existence. Ce fut la même année aussi que l'usage officiel de la langue française fut supprimé.

Ces lois injustes eussent pu et dû être désavouées. Elles ne le furent pas.

Encouragés par l'inaction et la faiblesse du gouvernement fédéral, les adversaires des écoles séparées exercèrent leur action dans les Territoires, et en 1892, la législature passa une ordonnance qui changeait complètement la nature du système de l'Instruction publique.

Au Bureau de l'éducation, jusque là divisé en deux sections, l'une catholique, l'autre protestante, fut substitué un conseil unique et n'ayant que voix consultative; le choix des livres fut confié au ministre de l'instruction publique, après consultation avec le conseil, etc.

Cette ordonnance fut sanctionnée par le lieutenant-gouverneur, et Sir John Thompson, alors ministre de la justice dans le cabinet de la Puissance, fit rapport que le désaveu ne pouvait être exercé, que la législature des Territoires n'avait pas outre-passé ses pouvoirs.

De 1892 à 1905, il n'y a eu, en principe, aucun changement dans le système d'éducation des Territoires. Les ordonnances de 1901 ne sont à proprement parler qu'une consolidation de celles de 1892.

Mgr Taché et les représentants les plus autorisés de la minorité catholique firent les efforts les plus énergiques pour obtenir le désaveu de ces dernières. Les lettres adressées à Sir John Thompson, Premier-Ministre de la Puissance, le 2 et le 4 janvier 1904 par le vieil Archevêque de St-Boniface, méritent spécialement d'être lues, dans les circonstances présentes. Elles contiennent des appels si chaleureux et si touchants à l'esprit de justice de l'homme politique dans lequel le prélat reposait une confiance implicite !

Celle du 2 janvier se termine en ces termes :

> "Les dangers de l'ordonnance dont nous nous plaignons sont tellement manifestes que tout d'abord nous n'avons pas pensé qu'il fût nécessaire de faire des pétitions pour en demander le désaveu, certains que le gouvernement l'empêcherait de venir en force. Il semblait impossible que les dangers de l'ordonnance pussent n'être pas remarqués. Maintenant que nous avons pétitionné, espérons que nous ne l'avons pas fait en vain. Les catholiques sont faibles en nombre dans le Nord-Ouest, mais cela même impose au gouvernement l'obligation de les protéger....

Voici la conclusion de la lettre du 4 janvier :

> "J'insiste donc fortement pour le désaveu de l'ordonnance des écoles séparées passée en 1892, sous le No 22, et aussi pour le désaveu des amendements faits à cette ordonnance en 1893, sous le No 23.
>
> "Il doit m'être permis d'ajouter que ces difficultés du Nord-Ouest sont le résultat de ce qui est arrivé à Manitoba. Les retards ne font qu'accroître les difficultés et ajoutent à l'injustice dont les catholiques, d'origine française surtout, sont les victimes, eux qui ont été les pionniers dans ce pays. Quelle disgrâce, pour le Canada, si l'on permettait à une pareille injustice de continuer son cours sans l'entraver.

Le 5 février, le gouvernement de la Puissance déclarait, par un arrêté en Conseil, qu'il ne pouvait faire droit aux pétitions demandant le désaveu des ordonnances de 1892 et 1893. Elles devenaient, dès ce moment, en pleine vigueur.

Le parlement de la Puissance peut-il en 1905 annuler les ordonnances de 1892 et rendre à la minorité catholique les droits et avantages dont elle jouissait avant cette époque, c'est-à-dire depuis 1884?

Parmi ceux qui ont déjà répondu oui, oui sans hésitation aucune, j'aimerais savoir combien il en est qui ont dans leurs bibliothèques seulement, la constitution du Canada et l'arrêté en Conseil du 5 février 1894 qui permit aux ordonnances de 1892 d'avoir force de loi?

La prétention légale et politique de tout un grand parti est que le gouvernement se rend coupable d'une violation flagrante de la constitution en introduisant dans l'"Acte d'Autonomie" les dispositions scolaires qu'il contient, et qui assurent aux catholiques les avantages dont ils jouissent par les ordonnances de 1901 — avec en plus le droit de partager proportionnellement dans les sommes votées par les législatures et distribuées par les gouvernements pour des fins d'éducation à l'avenir.

—o—

Il n'y a aucun doute que le premier ministre et ceux de ses collègues qui étaient de son avis, avaient, en rédigeant la clause 16, l'intention et la volonté de donner à la minorité une protection plus complète.

Lorsque la Chambre discutera en comité le projet, clause par clause, le 'Cultivateur' tiendra ses lecteurs au courant des explications qui seront données au sujet de la différence qui, au point de vue pratique, est créée par l'amendement.

Nous en sommes à la seconde lecture de l'"Acte d'Autonomie."

Cet Acte reconnaît le principe des écoles séparées, et leur droit aux octrois publics.

M. Borden et la majorité de son parti demandent, par une résolution, que le parlement de la Puissance efface et retranche de l'"Acte d'Autonomie" la reconnaissance de ce principe et de ce droit.

Le 'Cultivateur' est contre la proposition Borden—comme le sont au reste des conservateurs éminents comme M. Monk, M. Pringle, M. Bergeron, M. Ames — tous les députés catholiques de la Province de Québec et plusieurs de leurs collègues d'autres croyances.

—o—

Ottawa, 23 avril.

La solennité de Pâques a été célébrée avec beaucoup d'éclat et de religion dans la capitale. Ottawa est une ville bonne, paisible et morale. Sa population est bienveillante et polie, tolérante. Les différends de race et de croyance y sont choses du passé.

Il faisait ce matin un temps radieux. Les églises, les temples de tous les cultes se sont remplis de chrétiens, de croyants en la résurrection du Sauveur, pour prier, pour adorer CELUI qui a donné sa vie pour le salut des humains.

En voyant ces foules, recueillies et joyeuses en même temps, se diriger vers les autels, dans un même sentiment de piété et de foi, je me demandais comment il se peut faire qu'à certains moments nous oublions que nous sommes des frères dans le Christ qui est né et qui est mort pour nous, et que nous nous niions les uns aux autres la liberté de le servir en la manière que nous jugeons la meilleure et la plus vraie!

Depuis des semaines, le parlement du Canada, où ne siègent que des chrétiens, dépense ses heures de la nuit et du jour, à discuter la question de savoir s'il devrait être permis, toléré que des partisans du Christ qui professent la religion la plus ancienne qui soit pratiquée par les peuples civilisés, enseignent à leurs enfants, dans des écoles maintenues par le produit de leurs impôts, leur foi, leurs doctrines et leurs dogmes ! !

Aujourd'hui, nous avons chanté ensemble, sous les voûtes des édifices sacrés, les cantiques de la Résurrection—la base commune et lumineuse de nos croyances.

Demain, nous entendrons des voix qui nous diront: Il ne faut pas parler de ces choses aux jeunes générations—à l'école.

Les peuples qui n'apprennent pas, à l'école, à aller à l'église, ne cessent-ils pas bientôt d'y aller ?

—o—

L'arrêté en conseil du 5 février 1894, adopté sur un rapport de Sir John Thompson, alors premier ministre et ministre de la justice, n'est plus présent à la mémoire de beaucoup de gens, j'en suis convaincu. Il est un refus motivé de l'exercice du pouvoir de désaveu au sujet des ordonnances de 1892 et 1893 qui modifièrent si profondément le système d'instruction publique établi en 1884, dans les Territoires.

Ce document, d'une importance capitale dans les circonstances actuelles, déclare que les faits portés à la connaissance du Gouverneur-Général en conseil ne pouvaient justifier l'exercice du désaveu.

Elles abolissaient le conseil de l'instruction publique en deux sections, elles centralisaient le contrôle du système d'enseignement entre les mains d'un membre du cabinet, lui confiaient le choix des livres, la nomination des inspecteurs, etc.

Le gouvernement de l'époque jugea et décida que la législature des Territoires avait le droit de faire cette transformation, d'édicter ces ordonnances.

Les membres du cabinet présents à la séance du conseil, à laquelle l'arrêté du 5 février fut adopté, étaient:

Sir John Thompson, Sir McKenzie Bowell, Sir Adolphe Caron, Sir Charles Hibbert Tupper, les hons. MM. Costigan, Haggart, Ouimet, J. C. Patterson, Daly et Angers.

Je crois ne pas me tromper en écrivant que les premières divergences graves qui éclatèrent entre l'hon. M. Angers et Sir John Thompson, datent de l'adoption de l'arrêté en conseil du 5 février 1894.

—:o:—

Les débats seront d'un puissant intérêt durant la semaine parlementaire qui s'ouvre. Les députés nous reviendront dispos, fortifiés par des consultations avec leurs électeurs.

Impossible de prédire la date à laquelle le vote sera pris.

La session pourrait, sans peine, se prolonger jusqu'à la fin de juin.

RESURRECTION

22 avril.

Voici le grand jour de Pâques! Réjouissons-nous parce que le Seigneur est ressuscité. Alleluia! Alleluia!

C'est aujourd'hui le cri de la nature entière, et nous devons à notre foi d'y joindre nos accents. A titre de fils d'une race très chrétienne, nous devons prendre notre large part de la réjouissance universelle.

Pâques, en effet, est la fête par excellence du christianisme, la plus solennelle et la plus auguste de toutes.

Plus que Noël même, elle parle au cœur du chrétien, car ce qu'elle commémore, c'est le plus grand fait de l'histoire passée, présente et future, c'est le miracle des miracles, c'est la résurrection du Christ d'entre les morts par sa propre vertu. Sans la résurrection, le christianisme est incomplet ; c'est elle qui lui imprime véritablement le cachet de la divinité et qui fait irrésistiblement la conquête finale de la foi. Et c'est pourquoi Pâques est pardessus tout la fête de la joie.

La joie de Pâques est une joie éclatante, d'autant plus qu'elle efface d'un coup la plus immense douleur. Le Christ était mort, après avoir subi les plus cruelles avanies. Les fidèles atterrés avaient suivi pendant toute une semaine son long et humiliant martyre ils l'avaient vu mourir sur l'arbre ignominieux de la croix puis descendre au tombeau. Toutes leurs espérances semblaient enterrées avec lui, et devant cet anéantissement leur foi commençait à faiblir. Mais voici que la pierre du sépulcre vole en éclats et que le Christ sort vainqueur et rayonnant. C'est alors une révolution soudaine; les cœurs que l'inquiétude comprimait sont tout d'un coup soulagés, et il en sort une acclamation joyeuse, un cri d'allégresse.

L'admirable liturgie catholique traduit de la plus poétique façon cet état d'âme du chrétien.

Il faut entendre ce chant de l'Exultet avec lequel on ne saurait même comparer les plus belles compositions des plus grands maîtres. C'est une brusque transition de la tristesse la plus sombre à la joie la plus exubérante. Un instant auparavant le deuil planait encore sur temple et voici soudain que des notes claires et joyeuses éclatent comme une fusée. On dirait une fanfare qui émerge des catacombes.

La chrétienté vient d'apprendre la résurrection du Sauveur. Après avoir marché tristement trois jours dans le noir tunnel de la mort, elle se trouve brusquement face à face avec le soleil de la résurrection et elle fait sa sortie sublime dans l'éblouissement.

Tout est à la joie. Les coeurs se reprennent à aimer, les cierges se remettent à brûler, les cloches recommencent à carillonner. Et toute la nature est à l'unisson. C'est un temps de renouveau. Les fleuves vont briser le sépulcre de glace où leurs flots sont endormis, la terre va s'ouvrir au soc du laboureur, les fleurs vont se mettre à parfumer le printemps. Partout c'est la résurrection.

Même dans le cours ordinaire de la vie, Pâques est la date des recommencements, chez les indifférents comme chez les chrétiens, tant l'idée de résurrection est fortement ancrée dans le coeur de l'homme depuis dix-neuf siècles. Pâques est le pivot de l'année, comme la résurrection du Christ est le pivot de la doctrine catholique.

Pour nous Canadiens-français auxquels nos pères ont heureusement laissé une foi profonde et sincère, cette grande fête a surtout une signification chrétienne.

La résurrection est à la fois la confirmation de notre foi et le gage de notre espérance.

Mais, puisque de tout temps, par la volonté de la Providence, notre foi en l'Eglise et notre foi en la Patrie se sont trouvées confondues, ne nous serait-il pas permis en ce jour d'unir nos espérances nationales et nos espérances religieuses ? Nous traversons un temps troublé, nos compatriotes voient leurs droits méconnus et nous assistons à l'humiliation de notre race. C'est une période de douleurs que nous vivons comme une Semaine sainte ; mais nous ressusciterons aussi, nous serons les vainqueurs de la mort, si nous avons la foi qui sauve.

C'était dans la cathédrale de Metz, en 1871. Après la reddition, le Père Monsabré venait d'y prêcher le Carême. Le jour de Pâques, le temple était envahi ; au pied de la chaire se pressait tout un peuple en deuil. Le Père Monsabré sentit [illegible] monter de cet auditoire affligé comme une marée de larmes et soudain, ému dans le coeur de son coeur, il prit texte de la fête du jour, la Résurrection pascale, pour parler d'espérance.

"Les peuples aussi ressuscitent, s'écria-t-il dans un admirable élan, on change leur nom mais non pas leur sang.... Vous n'êtes pas morts pour moi...... mes frères, mes amis.... mes compatriotes. Partout où j'irai, je parlerai de vos patriotiques douleurs.... jusqu'au jour du sermon de la délivrance que je chanterai sous vos voûtes. . . ."

Et il continua l'image magnifique, montrant "les provinces mises au tombeau et qu'on croyait mortes, les provinces gardées par des soldats ;..mais un jour également la pierre volerait en éclats et la Patrie se lèverait d'entre les morts !"

Ne perdons donc pas espérance dans les difficultés présentes ; conservons notre foi, et laissons faire le temps ; les écoles catholiques ressusciteront un jour et les Canadiens-français du Nord-Ouest se lèveront d'entre les morts !

AVANT LA BATAILLE

La guerre russo-japonaise, que l'on avait cru finie avec la bataille de Moukden, va recommencer plus terrible que jamais. Les deux flottes ennemies se cherchent actuellement et l'univers étonné va assister dans quelques jours à la plus grande bataille navale de l'histoire. A la veille de ce grave événement attendu avec tant d'anxiété, l'occasion est opportune d'étudier sommairement la situation.

On se demande d'abord si cette guerre malheureuse ne finira pas bientôt par provoquer une mêlée générale et par soulever une moitié du monde contre l'autre. D'après les dernières rumeurs, le Japon, toujours avec l'appui de son allié naturel, l'Angleterre, serait prêt à déclarer la guerre à la France, coupable, à son avis, d'avoir violé les lois de la neutralité.

C'est une complication d'une extrême gravité et que l'on ne saurait trop redouter.

Cependant, jusqu'à plus ample informé, nous ne pouvons ajouter foi à ces rumeurs. Nous ne croyons pas qu'il y ait la moindre probabilité de complications internationales.

L'Angleterre pas plus que la France n'ont intérêt à se fourrer dans le guêpier russo-japonais; pas plus qu'ils ne tiennent dans le moment à entrer en lutte l'une contre l'autre. Le rapprochement anglo-français s'est d'ailleurs encore affirmé récemment.

L'Angleterre prête volontiers son appui moral et financier au Japon, comme la France prête le sien à la Russie, mais il faudra des motifs d'une extraordinaire gravité pour les amener à prendre une part active au conflit.

De plus, la protestation du Japon, semble avoir plutôt pour objet de prévenir la violation de la neutralité. Il ne paraît pas que la France ait encore manqué à la stricte observation du droit, ni qu'elle soit disposée à le faire.

On doit donc réduire tout l'incident à quelques clameurs des journaux japonais dont les soupçons sont toujours en éveil, comme il est naturel en temps de guerre.

La guerre continuera heureusement à se restreindre entre les deux premières puissances belligérantes, la Russie et le Japon. Comme nous le disions tout à l'heure, c'est presque une guerre nouvelle qui recommence. Après le désastre de Moukden, on croyait les Russes acculés à la paix mais après l'effort suprême qu'ils viennent de faire, les esprits sont redevenus aussi indécis qu'au commencement sur l'issue de la lutte.

De la terre ferme la bataille est transportée sur l'océan. Par une victoire navale, la Russie peut regagner tout le terrain perdu, mais en même temps, elle joue son dernier atout.

Il faut reconnaître que les Russes sont dans des conditions beaucoup plus favorables. Leur moral, affaibli par tant de désastres, s'est relevé soudain par le succès de Rotjesvensky. De plus le gouvernement russe est maintenant pratiquement dégagé des troubles intérieurs dont il a le contrôle.

L'amiral Rotjesvensky a fait preuve d'une rare habileté, et l'exploit stratégique par lequel il a pénétré dans les eaux japonaises au nez de l'ennemi, lui fait grand honneur. Il commande de plus une flotte considérable qui peut lutter sans désavantage contre celle de Togo. Les Russes attendent donc la prochaine bataille navale, avec confiance.

Ce sera le nœud véritable de la guerre présente. Si Togo est vaincu, il n'a pas de flotte de réserve pour se reformer. Si Rotjesversky est battu au contraire, c'est la fin du prestige russe. Nous saurons dans quelques jours ce qui en résultera mais d'après tous les experts, le grand choc est imminent.

— Conseil pratique.

Sam. — Ce qui m'ennuie, c'est que ma femme va sentir que j'ai bu.

John. — Va te faire arracher une dent, et dis-lui que tu as dû boire de la cocaine et du whisky.

L'HECATOMBE DE SAINTE-GENEVIEVE

Pas d'appareil de sauvetage — Dortoir au dernier étage.

Le terrible malheur qui s'est abattu sur Sainte-Geneviève, dans la nuit de jeudi à vendredi, et dont le 'Cultivateur' publie aujourd'hui les navrants détails, causera dans notre population une émotion profonde. Le couvent de cette paroisse n'est plus qu'un amas de ruines fumantes au milieu desquelles gisent les cadavres calcinés de quinze personnes — dix élèves, une religieuse et quatre femmes.

Nos sympathies se portent instinctivement vers les religieuses de Sainte-Anne qui voient en quelques heures l'une de leurs oeuvres les plus chères détruite, anéantie.

Nous compatissons également à la douleur inénarrable des familles qui comptent quelques-uns de leurs membres les plus chers au nombre des victimes.

Pour les parents si cruellement affligés, quels angoissants souvenirs évoquera toujours la lugubre nuit du Vendredi-Saint de 1905!

Mais de cette nouvelle hécatombe nous avons de salutaires leçons à tirer. Le 'Cultivateur' croit que l'heure est venue de parler haut, de signaler les dangers auxquels notre indifférence, notre négligence nous exposent tous les jours et d'exiger les mesures de protection contre le feu que prescrivent le progrès moderne et la plus élémentaire prudence.

Que faisons-nous pour protéger la vie de nos enfants, de nos vieillards, de nos malades confiés aux établissements d'éducation, aux refuges, aux maisons de santé?

La vie des centaines, des milliers d'ouvriers et d'ouvrières qui gagnent leur vie dans les manufactures, les fabriques, etc., n'est-elle pas tous les jours exposée au plus grand péril?

De nouveau, que faisons-nous?

Les malheurs du passé ont dû pourtant nous ouvrir les yeux. Des vies précieuses ont été englouties dans nombre de conflagrations. On se souvient encore de l'incendie du couvent de Sainte-Elizabeth, de l'asile de Saint-Jean de Dieu, de la Métairie Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, de la manufacture de tabac de la rue Ontario, etc., etc.

Avons-nous fait de sérieux efforts pour diminuer les dangers auxquels sont exposés tant de travailleurs et d'enfants?

Fort heureusement, les incendies qui ont ravagé, en plein jour, certaines maisons d'éducation et certains établissements d'affaires n'ont pas fait de victimes. Mais si ces conflagrations se fussent produites la nuit, que de deuils n'eussent-elles pas semés? Parce que ces édifices n'étaient munis d'aucun appareil de sauvetage, d'aucun coupe-feu. Si le bloc Robillard, par exemple, eût été détruit au milieu de la nuit, comment les jeunes filles du téléphone se fussent-elles sauvées?

Les inspecteurs de bâtiments font-ils leurs devoirs ? Leurs instructions sont-elles toujours observées ?

Nous publions ailleurs une entrevue avec M. Guyon, inspecteur en chef des édifices de la province. Nous engageons le public, les propriétaires d'établissements industriels et d'éducation, les communautés religieuses à bien peser ses paroles.

Plusieurs, que disons-nous, des centaines d'établissements de toute sorte manquent encore d'appareils de sauvetage, d'escaliers, de coupe-feu, etc. Si un incendie éclatait dans l'une ou l'autre de ces maisons, dans l'un ou l'autre de ces édifices, ne verrions-nous pas défiler devant nos regards attristés de lugubres cortèges ?

Les hécatombes qui se produisent, hélas ! trop souvent, imposent aux autorités publiques le devoir d'ordonner de nouvelles mesures préventives contre le feu. Les atermoiements, les hésitations seraient aussi dangereux que criminels.

Il faut que les règlements adoptés pour la protection du public soient mis en vigueur. Si le bureau actuel des inspecteurs n'est pas suffisant, qu'on le reconstitue. Augmentons le nombre des inspecteurs et donnons-leur des pouvoirs plus étendus.

Nous prions respectueusement les autorités religieuses de seconder de leur haute autorité les efforts qui seront tentés pour assurer plus de sécurité aux habitants de nos maisons d'éducation, de nos pensionnats, etc.

Le couvent de Sainte-Geneviève n'était muni d'aucun appareil de sauvetage. L'inspecteur Guyon affirme avoir mis les bonnes religieuses de Ste-Anne en garde contre les périls auxquels leurs élèves sont exposés dans la plupart des établissements sous leur contrôle.

Si l'édifice incendié eût été pourvu d'appareils modernes de sauvetage, aurions-nous à enregistrer aujourd'hui les deuils que nous pleurons ?

En outre, ne croit-on pas qu'il serait prudent de cesser de placer les dortoirs des élèves au dernier étage des collèges, couvents, etc.?

Nous demandons, les citoyens, les parents demandent avec nous, une plus grande somme de protection contre les dangers du feu dont sont sans cesse menacés tous les établissements, industriels et autres.

NOUVELLES DE MONTREAL

GUERISON MIRACULEUSE

Comment le juif Shapiro, mortellement blessé, ne trouve plus trace de son mal.

EN COUR

20 avril.

M. DUCASSE LEBLANC comparaissait ce matin en cour du recorder devant Son Honneur le juge Weir sous l'accusation d'avoir porté à un marchand juif du nom de Shapiro, un coup de poing quasi mortel et qui, déclarait la plainte, avait laissé le plaignant sans connaissance.

De fait le plaignant s'avançait vers la boîte aux témoins la tête entourée d'un bandage monumental.

Et tout en examinant le prévenu Ducasse Leblanc, le reporter se dit en lui-même:

—Mon vieux, il me semble que ton compte est bon, sans discussion aucune.

Le juif Shapiro déclare au cours de sa déposition qu'étant sur le pas de sa porte rue Sainte-Catherine, près de la rue Champlain, l'accusé en passant lui décocha absolument à propos de rien un coup de poing à tuer un boeuf.

—Pourquoi portez-vous ce bandage demande le greffier?

—Pour protéger mon oeil du coup de poing qu'il a reçu.

—Défaites votre bandage ordonne le greffier.

Et le juif en rechignant défait son bandage et apparait, ô stupéfaction, l'oeil de Shapiro absolument indemne de toute ecchymose. L'arcade sourcilière est rose et à peine recouverte d'une légère couche de graisse.

Un éclat de rire fuse dans le public et le tribunal lui-même malgré sa gravité ne peut s'empêcher de sourire.

C'est maintenant le tour du prévenu M. Ducasse Leblanc, un respectable ouvrier de la manufacture de caoutchouc.

Je passais rue Ste-Catherine, près de la rue Champlain, lorsque je fus violemment tiré par la manche de mon paletot. C'était le plaignant qui me demandait en un anglais hébraïque si je voulais acheter je ne sais quoi. Je répondis que je n'avais absolument besoin de rien.

Mais le juif ne cessait de me répéter :

—Do you want to bagues ?

J'avais pris un coup de trop, je le reconnais. Je crus, en raison de la prononciation défectueuse du plaignant qu'il en voulait à mes deux bagues et à ma montre. Comme il ne me lâchait pas je lui "collai une beigne". Ah mon Dieu, c'est comme si je l'avais tué. Il se mit à déchirer l'air de ses cris. Il est évidemment très sensible, puisque déjà je me suis fait donner des coups de bâtons sur la tête sans avoir crié comme ça.

Pendant que le prévenu dépose, le plaignant Shapiro, son bandeau à la main est allé se réfugier dans un coin de la salle d'audience, pour que personne ne le voie.

Cependant Ducasse Leblanc ayant reconnu le fait d'avoir frappé le juif et avant de plus agi sous l'influence relative de l'alcool, est condamné à $5.00 d'amende. Quant au juif, il devra se passer des dommages-intérêts qu'il réclamait.

PRISON TROP ETROITE

A CAUSE DE L'ENCOMBREMENT, 50 PRISONNIERS DE MONTREAL SONT TRANSFERES A QUEBEC.

24 avril.

Par suite de l'encombrement de la prison de Montréal, cinquante prisonniers qui y étaient détenus ont dû être envoyés à Québec, samedi dernier.

Un wagon spécial contenant les prisonniers enchainés deux à deux et sous la surveillance d'une douzaine de gardes, conduit par le sergent Bénard, du palais de justice, a été attaché au train de Québec. Il n'y a eu aucun signe de résistance ou de révolte pendant le trajet. On avait pris le soin de fermer à clef les portes du wagon, qui n'ont été ouvertes qu'à l'arrivée à Québec. De la prison de Montréal à la gare Viger, on avait transporté les détenus dans quatre de ces grandes voitures qui servent aux pique niques. Le char qui devait les recevoir avait été placé sur une voie de garage et il avait déjà reçu sa cargaison quand les passagers réguliers sont arrivés pour prendre le train. Le gouverneur de la prison, M. Vallée était à la gare, et rendu à Québec, le sergent Bénard lui a adressé une dépêche pour lui apprendre que tout s'était bien passé.

Ce n'est pas la première fois que des prisonniers sont envoyés de Montréal à Québec, à cause du manque d'espace dans la prison. L'édifice est, nous dit-on, reconnu insuffisant depuis de longues années.

Il peut loger 225 détenus, et plus de 300 s'y trouvent aujourd'hui entassés, sans compter les 50 qui sont partis. Ces derniers sont des prisonniers à long terme. C'est toujours un problème à résoudre chaque matin que de trouver l'espace nécessaire pour loger les prisonniers qui attendent leur procès.

Il y a une quinzaine d'années, le gouvernement provincial avait décidé de construire une nouvelle prison plus en rapport avec la population de Montréal.

Ce projet n'a pas eu d'autre suite que l'achat d'un terrain qui est demeuré la propriété du gouvernement, mais sur lequel aucun édifice n'a encore été érigé.

Il est à présumer que le gouvernement sera bientôt forcé de prendre les mesures nécessaires pour loger tous les criminels que la justice de Montréal lui met sur les bras.

ACCIDENT FATAL

24 avril.

Un employé du Pacifique, M. Roderick Burnett, domicilié au No 126, rue Gilford est décédé samedi soir à la suite d'un accident dont il a été victime en voulant descendre d'un tramway en mouvement.

M. Burnett avait pris passage dans un char de la rue St-Denis, et rendu à la rue Marie-Anne il sauta en bas du tramway qui filait encore à une certaine vitesse. Il tomba à la renverse et sa tête heurta violemment l'asphalte.

D'urgence il fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, où il mourut une heure après son arrivée. La mort est attribuée à une fracture du crâne et à l'hémorragie cérébrale. M. Burnett est mort sans avoir repris connaissance.

LA MORT FRAPPE

Le chevalier Larocque décédé après une courte maladie

22 avril.

MONTREAL vient de perdre un de ses citoyens les mieux connus. M. le Chevalier Larocque est décédé hier matin à trois heures à sa résidence, 395 rue Dorchester.

Il était tombé malade mardi soir de cette semaine.

M. François Antoine Marie Alfred Larocque est né à Montréal le 8 novembre 1845. Il fit son cours d'étude au collège des Jésuites à Montréal et à Stoneyhurst, Angleterre.

Il s'est enrôlé comme Zouave Pontifical le 11 février 1867.

Il était à la bataille de Mentana où il fut blessé et a assisté au combat sous les murs de Rome et à Monte Rotondo.

FEU LE CHEVALIER LAROCQUE

En 1885, il fit la campagne du Nord-Ouest lors de l'insurrection Riel.

Ces campagnes lui valurent la Croix de Mentana, la médaille des blessés à Mentana, la Croix de Chevalier et plus tar l'Etoile de Commandeur de l'Ordre de Pie IX, la médaille du Nord-Ouest et enfin la médaille Bene Merenti, de Sa Sainteté Léon XIII.

A son retour de Rome, il s'occupa de journalisme dans le "Franc Parleur" et l'"Opinion Publique" et prit une part active à la grande célébration de la St-Jean Baptiste de 1874.

Il s'était marié en novembre 1870 à feu Katherine Henrietta Kinton, fille de Lady Lafontaine.

Il était le petit-fils de feu Antoine Berthelet et fils de feu François Antoine Chartier Larocque, frère de feu Armand Larocque et de feu Madame juge J. Aldéric Ouimet.

Trois enfants lui survivent, le capitaine Larocque, ingénieur civil, Mademoiselle LaRocque (Minnie) et Mademoiselle Thérèse Larocque.

Les funérailles auront lieu mardi prochain, à neuf heures du matin, à l'Eglise du Gésu. Le cortège funèbre laissera le numéro 395 rue Dorchester à huit heures et demie.

Le 65e régiment dont le Chevalier LaRocque a fait partie comme major durant de longues années et avec qui il a fait la campagne du Nord-Ouest, en 1885, lui fera des funérailles militaires.

DOMMAGES-INTERETS

Accordés à un homme qui s'était fracturé le crane contre une boite d'alarme.

UN CURIEUX LITIGE

LE JUGE CHAMPAGNE a rendu, hier, en Cour de Circuit, première division, un jugement dans une affaire intentée contre la ville, et qui a pas présenté peu intérêt par l'étrangeté de l'accident qui en fait le fonds.

Le 28 septembre 1904, M. Edmond Gaouette, demandeur en cette affaire, remontait paisiblement la rue Saint-Christophe, côté est, se dirigeant du côté sud de la rue Ontario.

En mettant le pied de la chaussée sur le trottoir de la rue Ontario, il se frappa le crâne sur le coin aigu d'une boite d'alarme.

Du fait du choc violent, subit et inattendu, il se produisit au sommet de sa tête une blessure grave et douloureusement cuisante. Cette blessure nécessita les soins d'un médecin.

Par suite de cette blessure, le demandeur fut forcé de suspendre ses travaux ordinaires pendant une période de seize jours consécutifs. De plus, le demandeur ressent depuis, des maux de tête et un malaise indéfinissable. M. Gaouette estime les dommages à $32.00, dans lesquels sont estimés à leur juste valeur ses pertes de temps et de sang.

Au moment où le choc se produisit, le chapeau fut violemment ponctionné par le coin aigu de la boite, les dommages imputables de ce chef au couvre-chef dont le demandeur est le légitime propriétaire s'élèvent à la somme de $2.50. D'autres parts, les frais de médecin se montent à $10.00.

La douleur vive qui a immédiatement suivi le choc de la boîte de la ville et du crâne du demandeur, les douleurs lancinantes qui ont suivi ainsi que la sensation de cuisson continuelle de son crâne est estimée à $15.00, ce qui totalisé et dument additionné, produit la somme de $59.00 qu'il demande au tribunal de lui faire verser par la défenderesse sans préjudice des frais de justice et dépens inhérents au procès.

De son côté la défenderesse allègue :

Que la boite sur laquelle le demandeur est venu appuyer son chapeau et poser ensuite le sommet de son crâne, est fixée à une hauteur convenable pour permettre au public de s'en servir, commodément le cas échéant.

Que le défendeur ne faisait nulle attention à ses pas, attendu que l'incident s'est produit en plein jour.

Le demandeur réplique qu'au contraire il portait une attention suivie à ses pas, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait porté ses yeux vers le ciel, auquel cas il aurait peut-être vu la boite.

Le juge Champagne dans son jugement motivé, conclut :

Que la boîte d'alarme sur laquelle le demandeur s'est blessé est placée trop basse, à savoir à quatre pieds du trottoir.

Que les passants ne doivent pas être exposés à s'assommer.

Jugement est accordé au demandeur au montant de $45.00, dépens à charge de la défenderesse.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES PELLICULES.

GAYNOR GENEREUX

LE CAPITAINE FAIT LIBERER UN PRISONNIER DETENU POUR DETTE

24 avril.

La prison de Montréal deviendrait-elle la planche de salut des débiteurs insolvables : Il nous est parvenu aujourd'hui une nouvelle qui semble le prouver, au moins pour le temps que Gaynor y séjournera.

Depuis plusieurs mois, un citoyen insolvable y séjournait, ne pouvant trouver la somme de $75 exigée pour sa libération. En vain s'était-il adressé à ses amis, ceux-ci, à court d'argent ou de bon cœur, ne pouvaient ou ne voulaient pas payer.

Cette situation plutôt ennuyeuse se serait prolongé encore longtemps, si le prisonnier n'avait eu la bonne chance de se lier intimement avec le célèbre capitaine Gaynor qui venait d'entrer lui aussi à la prison.

Ce fut bientôt entre les deux hommes une vive amitié, et la semaine dernière, Gaynor se creusa la tête pour trouver quel œuf de Pâques serait le plus agréable à son ami.

Soudain, il se frappa le front, tel Archimèdes, et s'écria : J'ai trouvé.

L'œuf de Pâques, c'était les $75 expédiés au créancier, avec, sans doute, le souhait : Au plaisir de ne plus vous revoir, c'était la liberté à son nouvel ami, c'était la joie de toute une famille. Et quand, la petite fille du débiteur libéré vint chercher son père, Gaynor lui glissa dans les mains Archimède, et s'écria : J'ai trouvé.

Ce soir-là Gaynor a dû s'endormir le cœur content.

BRUTALE AGRESSION

UN BOUCHER ATTAQUE A COUPS DE BOUTEILLE AU MOMENT OU IL FERMAIT SA BOUTIQUE.

24 avril.

Vers 1 heure, hier matin, M. Edgar Richard, boucher de la rue St-André, a été victime d'une lâche et brutale agression.

En raison de la grande activité du commerce pendant toute la soirée, M. Richard ne put fermer son étal que vers 1 heure et alors il se dirigea vers sa demeure qui ne se trouve qu'à quelques pas de là. Comme il allait ouvrir la porte il reçut un coup violent sur la tête. Etourdi, le visage couvert de sang, il eut cependant assez de force pour saisir son assaillant et tous deux roulèrent sur le pavé. Là il reçut deux autres coups qui le blessèrent de nouveau.

Madame Richard qui attendait le retour de son mari entendit un cri dans la rue, elle courut à la porte où elle vit son mari baignant dans son sang. Redoutant un malheur elle traîna l'infortuné boucher dans la maison puis elle fit demander l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame où le blessé fut transporté.

L'agresseur de M. Richard est encore inconnu et c'est avec une bouteille qu'il a frappé sa victime.

Les motifs de cette brutale agression sont aussi inconnus, car M. Richard portait en ce moment près de $300 dans ses goussets et il semble qu'on ait fait aucune tentative pour le piller.

Le chef Carpenter, aussitôt qu'il fut averti de l'attentat, expédia les agents O'Keefe, Riopel et Trudel sur les lieux et bien que jusqu'ici on n'ait fait aucune arrestation, les détectives croient cependant avoir recueilli assez d'informations pour mettre la main sur le coupable.

On nous dit à l'hôpital que M. Richard guérira rapidement à moins qu'il ne se présente des complications imprévues.

Le missionnaiee qui exerce son ministère dans les immenses contrées du Nord-Ouest, mène la vie la plus pénible, l'existence la plus épuisante que l'on puisse concevoir. Il lui faut une santé de fer pour résister aux épreuves sans nombre du climat et des intempéries auxquelles succombent les hommes les plus vigoureux.

S'il n'était pas soutenu par ce magnifique esprit d'abnégation et de sacrifice qui fait les martyrs, il ne pourrait pas affronter les accablantes fatigues qui l'assaillent.

En hiver, ce sont les grands parcours sur les plaines glacées, pour visiter les bandes éparses auxquelles le missionnaire prodigue les bons conseils et les consolations spirituelles non moins que les soins physiques.

L'été, ce sont les longues chevauchées dans les prairies sans fin, sous un soleil implacable, sans ombre, sans abri.

Ajouter à cela la pauvreté de la nourriture, l'isolement, l'éloignement des centres intellectuels et vous vous ferez une idée de ce que peut endurer un pauvre missionnaire pour le service de la foi, pour le salut des jeunes âmes qui lui sont confiées.

Il n'est pas étonnant que, dans de semblables conditions, la santé débilitée par les privations et par les efforts ne soit promptement épuisée et que le missionnaire affaibli ne tombe bientôt en proie à toutes les affections corporelles qui minent sa constitution.

Et que faire dans cet immense désert, loin de toutes communications, loin des villes et des médecins, loin de toute civilisation ? C'est alors que le corps se voit soumis aux plus rudes tortures qu'il faut endurer d'un visage serein, car le missionnaire est un soldat à son poste ; il ne lui est pas plus permis de s'éloigner de la petite chapelle et de la petite école confiées à sa vigilance, qu'il n'est permis à la sentinelle d'abandonner la garde qui lui a été fixée.

Longues doivent être les heures de souffrances subies en silence, dans l'immense solitude qui déprime l'esprit et émousse les courages les mieux trempés.

Des douleurs physiques qui peuvent ainsi assaillir les serviteurs de Dieu placés à l'avant-garde de la civilisation et de la foi, il n'en est certainement pas de plus effroyables que l'épouvantable mal de reins qui terrasse les plus robustes. Si vous avez vu, dans votre entourage, de pauvres victimes de cette affection se tordre sur leur lit de douleurs, invoquer quelquefois la mort trop lente à venir pour eux, qui sont entourés des soins les plus attentifs qui ont toutes les ressources de l'art médical à leur disposition, vous pouvez vous faire une idée de ce que peuvent être les angoisses d'un pauvre missionnaire, seul dans sa chétive cabane, au milieu des solitudes glacées, et incapable de recevoir aucun soulagement.

C'est dans des circonstances de ce genre que la connaissance d'un remède salutaire et efficace, que les bons conseils de spécialistes habiles et au courant de ces maladies, ont une valeur inestimable.

Il n'est pas, pour le mal de reins, de remède plus parfait, plus complet que les Pilules Moro. Ce remède est justement composé spécialement pour ces sortes de maladies et la guérison en est assurée. Réduites sous un volume presque insignifiant, ces Pilules peuvent atteindre, par la poste, les confins du monde habité et y apporter le salut.

Le cas que nous voulons citer, la guérison à laquelle nous voulons faire allusion, est une des plus mémorables que nous ayons enrégistrées dans nos annales, une de celles dont nous sommes fiers à juste titre.

Les Pilules Moro ont sauvé la vie à un digne prêtre, à un de ces courageux Pères Oblats qui vont presque sous le cercle polaire porter la croix et la foi, apprendre l'Evangile aux rudes populations sauvages et convertir au catholicisme les peuplades nomades des régions arctiques.

N'avons-nous pas le droit de proclamer que la Compagnie Médicale Moro s'est montrée, dans ce cas, une bienfaitrice de l'humanité et a bien mérité de la civilisation.

Voici la lettre que nous recevions un jour à notre bureau :

Green Lake Post-Office, viâ Mistawakis,
Saskatchewan, T. N. O.

Chers Docteurs,

"Je viens de lire dans "Le Journal" que vos Pilules Moro sont excellentes. Ici, nous n'avons pas de docteur, et depuis un gros mois, je sens dans les reins une douleur qui m'empêche de faire l'école à vingt-cinq enfants, tous les jours. Aussi vous me feriez un bien grand plaisir de m'en envoyer une boite. Etant bien pauvre dans ma mission et ayant sur les bras une grande construction à faire faire, peut-être pourriez-vous me les envoyer par charité.

Je vous remercie d'avance,
Et croyez-moi,
Votre tout dévoué,
JULES E. TESTON,
Missionnaire.

Est-elle assez touchante cette missive de l'humble missionnaire? Voyez-vous d'ici ce tableau, ce pauvre Père Oblat, épuisé par la terrible maladie, oubliant ses douleurs, pour ne penser qu'à ses vingt-cinq petits élèves sauvages auxquels il se désole de ne pouvoir donner le pain quotidien de l'instruction.

C'est à eux qu'il songe et pas à ses douleurs ; c'est pour eux qu'il demande humblement une modeste boite de Pilules Moro, dans l'espoir de revenir à la santé et de pouvoir reprendre son travail, terminer cette construction à laquelle il travaille de ses mains sacerdotales et qui devra réunir les jeunes âmes confiées à ses soins.

La Divine Providence, qui n'oublie jamais ceux qui la prient et qui la vénèrent, a voulu qu'une de ces annonces apportée par un journal, qui a traversé des centaines et des milliers de territoires pour atteindre ces lieux extrêmes, tombât entre ses mains et qu'il eût l'heureuse idée de nous écrire.

Cette demande l'a sauvé.

La Compagnie Médicale Moro s'est empressée de lui envoyer gratuitement six boites de Pilules Moro et un questionnaire lui demandant les détails de son cas et de sa maladie.

Grâce à cette merveilleuse organisation des consultations gratuites par correspondance, qui permet à nos médecins de diagnostiquer un cas quelle que soit la distance qui sépare le patient des médecins, nous avons été à même de lui prescrire un traitement efficace qui, avec l'aide des Pilules Moro, a promptement réussi à rétablir ce bon missionnaire et à le rendre à l'exercice de ses saintes fonctions.

Voici maintenant la lettre que nous recevions six mois plus tard et que nous voudrions publier dans tous les coins du globe, car nous ne croyons pas avoir conquis jamais de titre plus glorieux à la reconnaissance de l'humanité.

Mission du Lac Vert.

Chers Messieurs,

"Je ne saurais vous dire combien vos Pilules Moro m'ont fait de bien. J'ai attendu quelque temps pour vous l'écrire, voulant vous donner le résultat. Comme vous le pensez bien, ma vie de missionnaire est parfois bien dure. Ici les distances sont très considérables ; il nous faut beaucoup marcher, camper au froid et par-dessus le marché avoir de bien pauvre nourriture. Ainsi on vieillit avant l'âge. Mais je ne saurais vous exprimer toute ma gratitude envers votre compagnie médicale que j'ai consultée.

Les pilules que vous m'avez envoyées, m'ont guéri entièrement de cette grande pauvreté de sang et de ce mal de reins atroce qui faisait que je pouvais à peine marcher, elles ont remis mon estomac en parfait état, m'ont ramené à la santé et me permettent maintenant de continuer mon œuvre chez les Indiens que j'évangelise.

"Une chose me fait de la peine, c'est d'être trop pauvre pour vous payer le prix de vos boites de médecine.

"En retour, veuillez accepter mes meilleurs remerciements et croyez-moi,
Votre très humble serviteur,
JULES E. TESTON,
Ptre, O. M. I.

Un pareil certificat, un témoignage aussi éclatant des services que peuvent rendre les Pilules Moro à ceux qui souffrent, est la plus belle récompense que nous puissions recueillir d'un envoi que nous étions trop heureux de faire.

Le caractère même de la personne qui a écrit ces deux lettres nous interdit de faire aucun commentaire sur leur contenu.

Cependant, nous nous permettrons de demander à tous ceux qui souffrent, qui voyagent ou qui demeurent loin des centres, aux membres du clergé qui peuvent être appelés en mission, aux instituteurs qui résident dans des régions lointaines, aux explorateurs, aux défricheurs, de bien méditer les renseignements contenus dans cet exemple.

A chaque instant, ils sont exposés à tomber comme le Père Teston, victimes de ce mal implacable qui paralyse les forces, anéantit les mouvements et dont l'issue est fatale si un traitement convenable n'est pas appliqué à temps.

N'est-il pas sage que de leur conseiller de se prémunir contre les atteintes de ce mal ?

N'est-il pas sage de leur part d'avoir toujours sous la main le remède souverain, ces Pilules Moro, si faciles à emporter, et qui arrêtent la douleur ?

Est-ce trop exiger que de leur recommander, aux premières attaques du mal, de s'adresser à nous, de consulter les médecins de la Compagnie Médicale Moro ?

Les consultations sont gratuites ; chaque lettre reçoit sa réponse immédiate avec des conseils pratiques et complets pouvant être suivis immédiatement et en tous lieux.

L'homme qui néglige ces précautions, qui met en jeu sa vie, faute d'un soin aussi élémentaire est presque un criminel, criminel à l'égard de la société, criminel à l'égard des siens.

Hommes qui souffrez, n'attendez pas que le mal soit incurable. Prenez les Pilules Moro.

Les Pilules Moro se vendent partout 50 cents la boite ou 6 boites pour $2.50, et sont envoyées au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix. Adressez vos lettres :

COMPAGNIE MEDICALE MORO,
1724 Ste-Catherine, Montréal.

Estomac
Cœur
Reins

Les Esclaves des Nerfs Interieurs

Nos vies dépendent, d'un moment à l'autre, d'une série de nerfs minces, délicats, qui sont si petits que quinze cents d'entre eux pourraient être posés les uns à côté des autres dans l'espace d'un pouce. Dix fois plus tendres et sensitifs que la prunelle de l'œil.

Cependant, jour et nuit, sans guide et invisibles, ces petits nerfs doivent maintenir l'estomac, le cœur, les reins, dans une action saine. Car ces organes n'ont aucune puissance — aucun contrôle propre. Le pouvoir est dans les nerfs. Les nerfs sont les maîtres. Les organes sont leurs esclaves.

Comprenez bien en premier lieu que nous avons deux systèmes nerveux tout à fait distincts. Quand nous marchons ou parlons, ou agissons, nous mettons en jeu une certaine série de nerfs — les nerfs qui obéissent à nos impulsions mentales. C'est là pourquoi on peut lever le bras, ou bien ouvrir la bouche ou fermer l'œil au moindre désir. C'est pourquoi vos doigts peuvent ramasser délicatement une épingle en un instant et saisir un lourd marteau l'instant suivant.

Mais ce ne sont pas là les nerfs que nous considèrerons ici.

Ce sont les nerfs intérieurs qui conduisent et gouvernent et mettent en action le cœur et l'estomac, les reins et le foie et toutes les fonctions vitales. Vous ne pouvez contrôler ces nerfs. Par aucun effort suprême de l'esprit vous ne sauriez faire arrêter ou partir les battements de votre cœur — ni pouvez vous-même le faire varier d'un seul battement par minute. Et ainsi en est-il de l'estomac et du foie et des reins et des intestins — ils sont automatiques — ils font leur travail à une certaine allure fixe, que vous soyez éveillé ou endormi — que vous le vouliez ou non. C'est de ces nerfs intérieurs que dépendent la vie et la santé. Tant que ces nerfs remplissent leurs fonctions propres, nous sommes bien et forts. Quand ils manquent, nous le savons par les symptômes inévitables — maux de l'estomac — du cœur — du foie — des reins.

Ainsi nous voyons que la plupart des formes de la maladie ne sont, après tout, que des symptômes du dérangement réel — dérangement des nerfs intérieurs.

Par exemple, l'indigestion, l'estomac aigre, la cardialgie, la dyspepsie et tous les maux de l'estomac, le diabète, la maladie de Bright et les autres désordres des reins, maux du cœur, maux du foie, maux des intestins, nervosité, mauvaise humeur, insomnie, irritabilité — chacune de ces indispositions est due à cette cause, unique. Douloureux, désagréables, qu'on doit traiter comme tels, ce sont simplement des signes extérieurs de mal intérieur.

Il y a différents centres et branches de ce système nerveux intérieur (fréquemment appelé le Système Nerveux Sympathique), mais chaque branche est reliée de si près aux autres qu'une faiblesse n'importe où veut généralement dire une faiblesse partout. Ceci explique pourquoi le mal d'estomac se transforme en mal de cœur — pourquoi l'indigestion produit la nervosité — pourquoi les maladies deviennent compliquées. Cela explique aussi pourquoi les traitements médicaux ordinaires sont faux — pourquoi la médecine faillit si fréquemment.

Car, malgré les découvertes de la science, les remèdes communs de nos jours sont destinés à traiter l'organe, non le nerf, — le symptôme au lieu de la cause.

Ne voyez-vous pas, bien que vous ne connaissiez rien en fait de médecine, que ceci est faux ? Que c'est un simple raccommodage ? Que tandis que l'organe affecté jouit de son soulagement temporaire le nerf qui est réellement malade va de mal en pis ? Cela ne vous explique-t-il pas pourquoi une rechute suit si fréquemment une prétendue guérison ? Cela n'explique-t-il pas les incertitudes de la médecine ?

Mon Offre Gratuite d'un Dollar

Toute personne malade qui n'a pas essayé mon remède le Restaurant du Dr Shoop, peut avoir Gratis la pleine valeur d'un Dollar. Je ne demande pas de dépot, pas de référence, pas de sureté. Il n'y a rien à payer, ni maintenant ni plus tard. Je vous enverrai une commande pour votre Pharmacien que ce dernier acceptera avec autant de plaisir comme paiement complet pour une bouteille régulière d'un Dollar, pleine grandeur, et il m'enverra le compte à moi.

C. I. Shoop, M.D.

Il y a plus de trente années passées, cette pensée me vint :

"Si la vie et la santé dépendent de l'action parfaite du cœur, de la digestion convenable de l'estomac, de ce que les reins soient bien filtrés, pourquoi la vie elle-même ne dépendrait-elle pas de ces nerfs à pouvoir gouvernant la vie — ces nerfs intérieurs ?" Je réalisai aussi que toutes les indispositions qui résultent d'une cause unique peuvent, naturellement être guéries par un remède unique.

Je résolus de ne pas soigner les organes, mais de traiter l'unique système qui les fait fonctionner tous.

Car ceux qui traitent seulement les symptômes ont besoin d'un remède différent pour chacun d'eux. De tels traitements ne sont que palliatifs ; les résultats n'en sont pas durables. On ne saurait jamais opérer une guérison dans les maladies de l'estomac, du cœur, du foie, ou des reins, tant que le pouvoir du nerf intérieur n'est pas rétabli. Quand cela est fait, la Nature fait disparaitre les symptômes. Il n'y a aucune nécessité de les soigner.

Mon remède — maintenant connu par les Pharmaciens partout, comme le Restaurant du Dr Shoop — est le résultat d'un quart de siècle d'efforts sur cette ligne même. Il ne dose pas l'organe ni n'amortit la douleur, mais il va tout droit au nerf, au nerf intérieur — le nerf de pouvoir et il le reconstruit, le renforcit et le rétablit.

Il n'y a pas de mystère — pas de miracle. Je puis vous expliquer mon traitement aussi facilement que je puis vous dire pourquoi le froid congèle l'eau et pourquoi la chaleur fond la glace. Et je ne réclame pas avoir fait une découverte. Car chaque détail de mon traitement est basé sur des vérités si fondamentales que personne ne saurait les disputer. Et chaque ingrédient de mon remède est aussi vieux que les collines sur lesquelles il croit. J'ai simplement appliqué les vérités et combiné les ingrédients dans un remède qui est, en fait, certain.

Dans plus d'un million de foyers on connait maintenant mon remède et l'on a confiance en lui. Cependant il est possible que vous n'en ayiez pas entendu parler. Aussi je vous fais cette offre, à vous un étranger; afin que toute excuse possible de doute soit enlevée. N'envoyez pas d'argent — ne faites pas de promesse — ne courez aucun risque. Ecrivez simplement pour le demander. Si vous n'avez jamais essayé mon remède, je vous enverrai une commande pour votre pharmacien pour une bouteille d'un dollar — non pas un échantillon, mais la bouteille régulière qu'il tient constamment sur ses tablettes. Le pharmacien ne demandera pas de conditions. Il acceptera ma commande avec autant de plaisir que si votre dollar était placé devant lui. Il m'enverra le compte à moi. Voulez-vous accepter cette opportunité d'apprendre absolument à mes frais comment vous débarrasser à jamais de toutes sortes d'indispositions de l'estomac, du cœur, des reins — vous débarrasser non seulement du mal, mais de la cause même qui l'a produite? Ecrivez aujourd'hui.

Pour une commande gratuite pour une pleine bouteille d'un dollar vous devez adresser à Dr Shoop, Boîte 64, Racine Wis. Dites quel livre vous désirez.

Livre No 1 Sur la Dyspepsie.
Livre No 2 Sur le Cœur.
Livre No 3 Sur les Reins.
Livre No 4 Pour les Femmes.
Livre No 5 Pour les Hommes.
Livre No 6 Pour le Rhumatisme.

Les cas bénins sont souvent guéris par une seule bouteille. En vente dans quarante mille pharmacies.

Le Restaurant du Dr Shoop

Nouvelles du Canada

L'EXPLOSION DU 'SCOUT'

Une enquête du département de la Marine

OTTAWA, 20 — M. Adams, du département de la marine, a été chargé de faire l'enquête sur l'explosion du "Scout." Il sera assisté de M. Dowd's, de Toronto, l'un des meilleurs experts en Canada, dans la construction des chaudières pour bateaux.

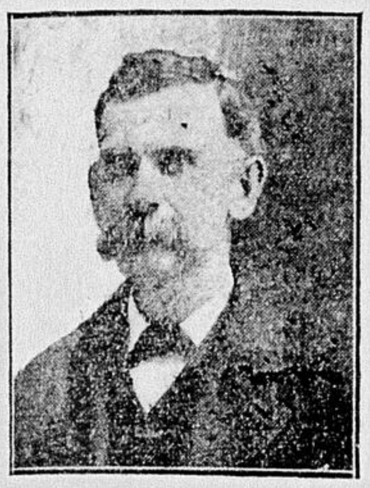

LE CAPITAINE ALLISON, qui a succombé aux blessures reçues lors de l'explosion.

GEORGES LESSARD, mécanicien

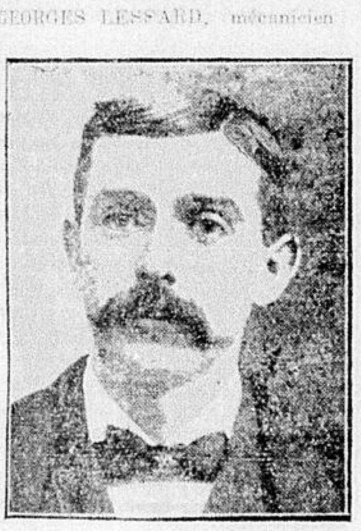

SAM. DELANEY, de Prescott, matelot, brûlé aux jambes.

KINGSTON, 22— Il a été à peu près prouvé à l'enquête commencée avant-hier que l'accident du " Scout " a eu pour cause une soudure imparfaite.

M. Frazer, commissaire, et M. Henry Youlden ont donné des explications techniques sur la construction des bouées et un fragment de bouée trouvé sur le steamer incendié montrait ce défaut. L'enquête a été ajournée à lundi et l'on y entendra les membres de l'équipage. On ne peut encore chercher les cadavres de Gillard et de Couillard, parce qu'il y a trop de glace dans le port.

L'enquête du gouvernement a commencé ce matin sous la présidence de M. Adams, inspecteur des bateaux à vapeur, assisté de M. Th. Dobbs, de Toronto; les principaux témoins ont été MM. J. F. Fraser, commissaire des phares; Wm. Stewart, du Pacifique - Canadien, et George Merwin, agent de la compagnie qui a fourni les bouées.

JEUNES FILLES A MARIER

ELLES SONT EN TROP PETIT NOMBRE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

M. Benjamin Piper, de Wapella, territoire du Nord-Ouest était à Montréal hier dans le but de résoudre la question des servantes dans les territoires. Il s'agit aussi d'empêcher le nombre des célibataires d'aller en augmentant. M. Piper est en route pour l'Angleterre où il va chercher 50 ou 60 jeunes filles qui désirent aller dans l'Ouest pour s'engager comme servantes et occasionnellement pour se marier.

La question de la rareté des représentantes du beau sexe fait depuis longtemps le sujet des conversations des personnes intéressées. Plusieurs fois on a exprimé l'opinion que le seul moyen de remédier à la situation était de faire venir d'Angleterre un ou deux navires chargés de robustes jeunes filles. Cette mesure assez originale n'est cependant pas neuve. Dans les premiers temps de la colonisation du Canada, les pionniers n'en étaient que des hommes.

M. Piper estime que le meilleur moyen de solutionner cette affaire est de faire venir des jeunes filles du comté de York où elles sont jolies et très nombreuses. Les jeunes filles seraient placées comme servantes dans les maisons où on en aurait besoin.

En fait, déclare M. Piper, j'en ramènerai soixante et peut être plus.

Toutes sont d'avance placées. J'en pourrais placer 100 fois autant dans une seule année.

C'est un fait à remarquer que parmi les émigrants qui passent tous les jours par la gare Windsor le nombre de femme est relativement restreint.

UN HOMME DE LA RIVIERE A LA PLUIE SOUFFRIT

JUSQU'A CE QUE LES PILULES DE DODD POUR LES REINS EUSSENT GUERI SES REINS.

Puis son rhumatisme et ses autres douleurs disparurent une fois pour toutes — Un cas entre plusieurs

BARWICK, Ont., 21.—(Spécial). — Dans cette contrée de la Rivière à la Pluie, un grand nombre de colons savent par expérience que les Pilules de Dodd, pour les reins guérissent le rhumatisme ou toute autre maladie résultant des reins en désordre.

Le cas de William John Dixon, de cette place, est un bel exemple, de l'œuvre qu'accomplit le grand remède canadien pour les reins.

"J'avais un rhumatisme si mauvais qu'il me fallait marcher en m'appuyant sur une canne. J'avais des douleurs au dos et à la hanche droite, et le sommeil ne m'apportait aucun confort.

"Durant deux mois je fus incapable de m'habiller ou me déshabiller, et durant près de trois semaines je ne pus lacer ma chaussure droite.

"Mon frère me conseilla de faire l'essai des Pilules de Dodd pour les reins et je le fis. Après en avoir pris trois boîtes je fus en état de marcher, de lacer mes chaussures et de travailler. Six boîtes me guérirent complètement."

Les Pilules de Dodd pour les reins sont le seul remède certain pour les reins malades. Les reins malades sont la cause des neuf-dixièmes des maux dont souffre l'humanité. 49-1-h

Aboiements et honoraires

Quelqu'un se plaignait devant M. Canovas d'un chien dont les aboiements perpétuels ne laissaient pas un moment de repos aux gens du voisinage. C'était le chien d'un avocat qui faisait payer fort cher ses consultations.

—Ce toutou a bien raison d'aboyer du matin au soir, dit le premier ministre, car il est dans une maison où l'on n'ouvre pas la bouche sans que cela rapporte quelque chose.

LE MEURTRE DE LONDON

n soupçonne un homme du voisinage d'être l'auteur de l'horrible attentat

LONDON, Ont., 20 — Le meurtre de Mlle Eliza Lowery, près du village de Rodney, à 30 milles à l'ouest de cette ville, perpétré de très bonne heure, hier matin, est peut-être le plus atroce de tous ceux que nos annales criminelles ont encore enrégistrés.

Si un double meurtre n'a pas été commis, cela n'est dû qu'à la ruse habile employée par Mme Benjamin Covell, lorsqu'elle a été attaquée par le bandit qui venait d'assassiner Mlle Lowery. L'horreur du crime commis devant ses yeux s'était aggravée de l'attentat commis sur la personne de sa victime. C'est alors que Mme Covell eut à subir les assauts de la brute avinée. Il est probable qu'elle eût aussi été assassinée, si elle n'eût crié que son mari arrivait.

La maison de Mme Covell est un cottage très simple situé à un mille de Rodney. M. Covell est employé comme cantonnier sur le chemin de fer M. C. R. Il était absent au moment où le drame a eu lieu, et Mlle Lowery passait la plus grande partie de son temps chez Mme Covell qui est malade.

Mme Covell est âgée de 75 ans; Mlle Lowery n'est guère plus jeune. Il était une heure de la nuit, quand les deux femmes furent éveillées en entendant un inconnu qui demandait l'hospitalité. Comme on refusait de lui ouvrir, l'inconnu

ENFONCA LA PORTE

et se trouva en présence des occupants.

"Je veux votre argent ou votre vie", dit-il, et plus que cela.

Mme Covell l'assura qu'il pouvait prendre tout l'argent qu'il y avait à la maison, mais le supplia d'épargner leurs vies. — Alors elle prit dans une poche d'une robe de nuit une bourse contenant $1.50 et la lui donna.

En blasphémant il lui qu'elle avait plus d'argent que cela, et force lui fut de lui remettre une autre bourse contenant $1.00 en menu monnaie.

"Vous avez encore beaucoup plus d'argent", cria-t-il de nouveau avec emportement.

"Vous en avez plus—il me le faut, dépêchez-vous.

LUTTE DESESPEREE

Puis il saisit la vieille femme, Madame Covell, et l'entraîna dans la cour. A la clarté de la lune, Elizabeth Lowery le vit battre et brutaliser son amie et bienfaitrice, et bien qu'elle fût pour ainsi dire paralysée par la peur depuis quelques minutes, ce spectacle lui donna un nouveau courage, elle s'empara d'une chaise dans la cuisine, sortit et s'élança sur la brute qu'elle frappa plusieurs fois sur la tête.

Le misérable chancela, car malgré ses 70 ans, Eliza Lowery a conservé une force peu commune.

Je vais

EN FINIR

avec vous, dit l'homme, et il laissa Mme Cowell pour attaquer Miss Lowery. Il commença à frapper la vieille femme avec le lourd bâton qu'il portait à la main. Elle para les coups le mieux qu'elle pouvait et tout le temps suppliait l'homme de la laisser tranquille.

Le combat tout inégal qu'il était se continua sur l'escalier de la maison, Miss Lowery se défendant tout le temps bravement contre son lâche agresseur.

Pendant ce temps, Mme Covell était rentrée dans la maison et juste à ce moment Miss Lowery reçut sur la tête

LE COUP

fatal qui la jeta à terre.

"C'est fini", c'est tout ce que la pauvre femme put dire.

Vingt minutes après l'assassin vint encore à la maison pour chercher Mme Covell qui avait poussé dans le fond de la chambre le lit derrière lequel elle s'était cachée.

La chambre était dans une

PROFONDE OBSCURITE

et de sa cachette la pauvre femme poivait l'entendre frotter des allumettes pour trouver son chemin dans la chambre.

Il parvint à trouver le lit dont il arracha les couvertures, puis il passa la main sur le lit pour trouver sa victime.

était " Sors, ordonna-t-il, sors, j'ai besoin de toi."

ELLE VOIT L'ASSASSIN

Cinq minutes plus tard il entra encore dans la chambre, se coucha sur le plancher et avec une allumette il regarda sous le lit. C'est alors que Madame Covell put bien l'examiner, car, malgré qu'on ait dit qu'il portait un masque, il n'en avait pas et de sa cachette, la femme put examiner ses traits, à moins de trois pieds de distance. A la lumière de son allumette il vit la vieille femme apeurée et faible, et la tira de sa cachette pour essayer de la violer. Elle résista avec désespoir et réussit pendant quelque temps à se garer.

"Je suis venu ici avec mon idée, ma m......, dit-il, et je la suivrai. JE NE LAISSERAI PERSONNE POUR RACONTER DES HISTOIRES."

LE CHAT SAUVEUR

Les forces de Mme Covell finirent par la trahir, mais à ce moment le chat sauta du buffet sur la berceuse, ce qui fit un bruit que tous les deux entendirent.

"C'est M. Covell, cria la vieille femme, c'est mon mari, grâces à Dieu !"

A ces mots le bandit s'enfuit sans revenir.

Mme Covell n'eût pas les forces d'aller avertir les voisins avant 8 heures.

La preuve faite à l'enquête est à l'effet que Melle Lowery avait subi les derniers outrages de son assassin.

Deux hommes qui demeurent à Rodney sont soupçonnés. Un vagabond est aussi

SOUS ARRETS

à St-Thomas. Il répond au signalement du meurtrier donné par Mme Covell. Il dit se nommer Arnold et demeurer à Windsor.

RODNEY, Ont., 21 — Le mystère le plus impénétrable continue d'entourer les circonstances du meurtre de Mlle Lowery. Cependant les recherches de la police semblent donner toutes les probabilités à la théorie que le meurtre a été commis par une personne du voisinage immédiat des deux victimes et qui de plus devait connaître leurs habitudes.

Les policiers n'ont encore fait aucune déclaration, mais l'arrestation d'un jeune fermier de Elgin semble devoir se produire d'un moment à l'autre.

Ce jeune homme connaissait les deux victimes. Il était au fait de leurs habitudes et connaissait les aires de la maison. Il a de plus une contusion à la face qui pourrait fort bien avoir été produite par le bâton dont la victime s'est servie pour se défendre des attaques de son meurtrier.

John Arnold, un chemineau a été arrêté ce matin dans les environs pour avoir séjourné sur la voie du M. C. R. Il avait également une contusion à la face, en sorte que les autorités, sur la demande des policiers, ont décidé de le maintenir en état d'arrestation.

On ne croit pas cependant que ce soit ce chemineau qui se soit rendu coupable de cet épouvantable attentat.

PERILS D'UNE MISSION

Dans les régions boréales—La conversion d'un chef esquimau

LE R. P. TURQUETIL

Vers le premier janvier dernier, de la mission St-Pierre, située à l'extrémité nord du lac Reindeer, district d'Arthabaska, partait le Rév. Arsène Turquetil, Père Oblat, accompagné d'un chef esquimau, du nom de Nyrimayok. Il espérait atteindre le lac Garry, entre les rivières Mackenzie et Keewatin, par 66 degrés de latitude nord, vers le commencement de mars. A cet endroit devait avoir lieu une conférence où devait se décider de la conversion au christianisme d'une tribu d'Esquimaux, la plus considérable au monde, tribu qui vit de chasse et de pêche dans le pays glacé entre la baie d'Hudson et la mer de Beaufort.

Sur des peuplades étranges, le chef Nyrimayok règne avec toute l'autorité d'un roi, et de sa conversion au christianisme dépend la conversion de tous ses sujets.

Mgr Pascal, sous la juridiction duquel se trouve le Père Turquetil, attache beaucoup d'importance à cette mission qu'il lui a confiée. La conversion du chef Nyrimayok, croit-on, est assurée.

L'été dernier le Père Turquetil était à Prince Albert, étant venu de la mission St-Pierre pour faire son rapport annuel, à Mgr Pascal, renouveler ses approvisionnements, et recevoir de nouvelles instructions pour une mission de douze mois. Il a alors raconté à Mgr Pascal l'histoire intéressante suivante de Nyrimayok :

LE CHEF DES ESQUIMAUX

Un jour, le printemps dernier, avant la migration des caribous vers le nord, le chef esquimau vint à la mission St-Pierre et, avec ostentation, demanda au Père Turquetil de visiter son camp, à 1,000 milles au nord et d'y établir sa résidence, offrant de lui construire une hutte et de pourvoir à sa subsistance.

Ce n'était pas la première fois que le chef montrait d'excellentes dispositions pour la religion catholique. Depuis plusieurs années il prêtait une oreille attentive aux instructions qui lui étaient données par les prêtres, mais toujours avec cette réserve et cette défiance, caractéristiques de sa race. Il s'était refusé jusqu'ici, cependant, à suivre leurs suggestions.

Le Père Turquetil, enthousiasmé de l'invitation de Nyrimayok et de l'opportunité qui lui était donnée de pouvoir aller évangéliser, accepta et lui promit d'aller le rencontrer au mois de mars à une place désignée, près du lac Garry.

Le Rev. Père Gaste, maintenant vicaire-général du vicariat de Prince Albert, qui a déjà fait le même voyage que le père Turquetil, en donne la description suivante :

"Neuf cent milles sont une petite distance dans les pays civilisés, mais 900 milles de Prince-Albert, à la mission du lac Reideer, c'est bien différent.

Les premiers 200 milles sont faciles, quatre jours de canot en descendant le Saskatchewan, rivière large et rapide. Avec le lac Cumberland, on commence à remonter le courant, puis jusqu'à Reideer c'est une succession de rivières qui se précipitent en torrents impétueux vers le Saskatchewan, la baie d'Hudson et le lac Winnipeg, rivières qu'il faut remonter en canot. Une fois sorti du lac Cumberland, les difficultés du voyage commencent.

"Le prêtre et ses guides indiens remontent pendant plusieurs milles une rivière au courant rapide, avec précaution, car, même pour un expert indien, remonter le courant en canot est chose périlleuse.

Le canot est bientôt porté vers le rivage et tous débarquent, souvent dans des marais où on enfonce dans la boue jusqu'aux jarrets. Chaque voyageur prend sa part des provisions, des effets d'équipement, le canot est enveloppé, et alors commence une série de portages, variant de deux à soixante milles de long.

"Lorsque les rivières Athabasca et Reindeer sont atteintes, il faut marcher, marcher tout le temps jusqu'au lac, une distance de 500 milles, car le long sur cette distance, les rivières sont en cascades continuelles et les eaux se précipitent avec furie entre des rochers géants et dénudés. Cette partie du voyage prend de six à huit semaines.

" Le voyage au nord du lac Reindeer ne peut se faire que sur des skis et des traineaux. Il faut une volonté indomptable et une endurance physique extraordinaire pour parcourir cette partie du pays.

" Aucun blanc dont la vie et l'âme ne sont pas consacrées entièrement à la conquête de peuplades sauvages au christianisme ne peut faire un semblable trajet. Chaque jour il faut marcher à travers une neige aveuglante, ou bien lorsque le temps est calme, affronter un froid de 50 degrés au-dessous de zéro, à travers des masses de rochers, souvent des montagnes, où le pied du voyageur, se heurtant aux aspérités d'un sol accidenté, le fait tomber ; où les traineaux sont à tout moment renversés. La route traverse aussi des forêts où les troncs des arbres renversés, enchevêtrés depuis les siècles rendent le voyage encore plus difficile.

Chaque soir le prêtre et ses guides doivent se creuser des trous dans la neige pour se mettre à l'abri, s'envelopper de fourrures pour y passer la nuit.

Si les chiens sont apprivoisés, très peu le sont—on les admet dans ces refuges improvisés qu'ils réchauffent de leurs corps. Et le lendemain il faut se remettre en marche pour rencontrer de nouveau des difficultés que l'on avait vaincues avec peine la veille. Et c'est ainsi de jour en jour jusqu'au terme du voyage."

Un article important que le père Turquetil a emporté est un petit autel portatif pour célébrer le saint sacrifice de la messe dans les régions boréales.

Le Père Gaste ajoute qu'il a déjà dit ld messe en plein air, alors qu'il faisait si froid que le vin, réchauffé au feu jusqu'au moment où il fallait s'en servir, gelait avant qu'il ait pu en prendre une gorgée, et que le calice lui collait aux livres et lui enlevait les chaires lorsqu'il fallait le remettre sur l'autel.

Mme X... se désole des écarts de conduite de son fils, qui n'a déjà plus l'excuse de la vingtième année.

—Mon Dieu, dit-elle, que les hommes ont donc peu de raison à vingt-cinq ans!

Son mari, étourdiment :

—C'est l'âge où je vous ai épousée, chère amie !

AVEZ-VOUS REFLECHI

que quand vous négligez le plus petit rhume vous risquez une angine ou une bronchite ? L'asthme et même la pthisie ou consomption. Ce petit rhume que vous ne soignez pas vous mène peut-être a des maladies mortelles.

SIROP MATHIEU
DE GOUDRON
ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE

fera disparaître le plus petit rhume comme le plus fort, le principe actif de l'Huile de Foie de Morue renouvelle en même temps le sang et fortifie tout le corps.

Gros flacon, 35c.
Partout.

La CIE J. L. MATHIEU, Prop.
Sherbrooke, Que.

Si votre rhume est fiévreux, les POUDRES NERVINES DE MATHIEU, prises en même temps que le Sirop de Mathieu, feront disparaitre la fièvre.

L. Chaput, Fils & Cie, Montreal
DEPOSITAIRES DU GROS.

Gin Melchers

Croix Rouge

Distillé au Canada

Boivin, Wilson & Cie, Montreal
Seuls Concessionnaires,

PAR LE MONDE ENTIER

DES MILLIERS DE MÈRES EMPLOIENT LE

SIROP DU
DR CODERRE
POUR LES ENFANTS

Dans toutes les MALADIES ENFANTINES, il faut bien admettre le fait que c'est une préparation émérite et qu'on n'en a pas exagéré l'utilité. C'est un calmant sûr et agréable pour la dentition des enfants et un remède prompt pour les troubles de de l'estomac et des intestins.

Les médecins et les nourrices professionnelles le recommandent.

Voyez à ce que la signature et le portrait du Dr Coderre soient sur l'enveloppe de chaque bouteille que vous achetez. Méfiez-vous des SIROPS préparés de manière à ressembler à celui du Dr Coderre.

Prix, 25c la bouteille, ou par la malle sur réception du prix.

Seuls Propriétaires, THE WINGATE CHEMICAL Co. Limited, Montréal, Canada

STANTON'S PAIN RELIEF,
Remède de famille pour usage interne et externe.

BELLE MONTRE GRATIS

Toute personne peut obtenir cette Belle Montre par quelques heures d'un léger travail. Elle a un beau boîtier ornementé, un célèbre mouvement Américain à ressort, ajusté à toute position, et pleinement **garantie**, avec aiguilles marquant les heures, les minutes et les secondes; elle est éprouvée par des ouvriers experts et pour bien tenir le temps sera égale à n'importe quelle **Montre de $30.**

Nous désirons faire connaître les Pilules Végétales du Dr. Armour, renommées pour la guérison de la constipation, de l'indigestion, du rhumatisme et des maladies du foie, de l'estomac et des rognons.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse et convenez de vendre **8 boites, seulement,** de ces fameuses Pilules à 25c. la boite. Nous vous les envoyons, franco, par la poste. Vous pouvez les vendre rapidement car chaque [illegible] a droit à un beau présent de notre part. Lorsque vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent **$2.00** et nous enverrons la Belle Montre immédiatement. **Ne retardez pas.** Si vous êtes prompt à nous envoyer votre commande, à vendre les Pilules et à nous retourner l'argent, nous vous enverrons une Belle Chaîne de Montre et Breloque, fini Or, **comme présents extra.** Adressez.—

THE DR. ARMOUR MEDICINE CO.,
WATCH DEPT. 234, TORONTO, ONT.

NOS dents sont les plus belles et les meilleures, elles sont naturelles, inusables, incassables, GARANTIES. Grande satisfaction à tous.

Institut Dentaire Franco-Américain
162 rue St-Denis, MONTREAL.
21—12 ms

PERE KOENIG'S TONIQUE NERVEUX

GRATIS Un livre très sérieux sur les maladies des nerfs et une bouteille échantillon de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout.

KOENIG MED. CO.,
100 Rue Lake, CHICAGO.

En vente chez les pharmaciens ; $1.00 la bouteille, 6 pour $5.00.

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idee ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingenieurs-Conseils,
Bureaux : { Edifice New York Life, Montréal
{ et 907 G Street, Washington, D. C.

Gratis BEAUX PRESENTS Gratis

Bagues elegantes, fini Or, de 14 k., richement gravées et serties de magnifiques **pierres précieuses étincelantes,** telles que Marquettes, Perles, Turquoises, Rubis, Emeraudes, Sapphires, Opales Brillants et de Beaux Diamants Topazes. Belles Montres de valeur fini Or, de 14k. avec mouvement Américain, **garanties,** ayant l'apparence de Montres valant $50, magnifiquement gravées et finies. Nous donnons de Belles Bagues et Montres Gratuitement, pour faire connaître les Fameuses Pilules Végétales du Dr. Armour, pour la guérison de la Constipation, des maladies du Foie et des Rognons, du Rhumatisme, de l'impureté du Sang, des faiblesses particulières à la femme, des Désordres Nerveux.

Si vous désirez obtenir ces présents, envoyez votre nom et votre adresse, **immediatement,** et convenez d'en vendre, **4 boites, seulement,** à 25c. la boîte. **Nous nous fions à vous,** et vous envoyons ces Pilules, franco, par la poste. Elles sont faciles à vendre, car chaque client a droit à un beau présent de notre part. Lorsque vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent **$1.00,** et nous vous enverrons une Magnifique Bague, fini Or, de 14k. de grande beauté et valeur, et si vous répondez et nous faites remise promptement pour les Pilules, nous vous fournirons une occasion d'obtenir une Belle Montre, fini Or, de 14k. **comme present extra,** en outre de la Bague, sans avoir à vendre d'autres marchandises. Adressez immédiatement

THE DR. ARMOUR MEDICINE CO.,
RING DEPT. 567, TORONTO, ONT.

Gratis Gratis
ELEGANTES MONTRE ET BAGUE EN OR

Nous donnons des **Montres et des Bagues en Or,** de grande valeur, **gratuitement,** pour faire connaître les fameux Remèdes du Dr. Armour. Nos Belles Montres, fini Or, **de 14k.** sont pourvues de célèbres mouvements Américains, bien ajustés et ont un balancier à expansion un beau cadran, avec aiguilles indiquant les heures, les minutes et les secondes, parfaitement éprouvées et **garanties**, elles sont magnifiquement gravées et finies. Si vous désirez obtenir une Belle Montre de valeur, envoyez votre nom et votre adresse, immédiatement et convenez de vendre **10 boites, seulement,** à 25c. chacune, des Pilules Végétales du Dr. Armour, fameuses pour la guérison de la constipation, de l'indigestion, du rhumatisme, des Maladies du foie, de l'estomac et des rognons, de l'impureté du sang, des désordres nerveux, des faiblesses particulières aux femmes. Nous nous fions à vous et nous vous envoyons les 10 boîtes, [illegible]. Vous pouvez les vendre rapidement, car chaque client a droit à un présent de valeur de notre part. Lorsque vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent $2.50 et nous vous enverrons, gratuitement, cette **Belle Montre, fini Or, garantie,** avec mouvement Américain, ayant l'apparence d'une Montre de $50.00. Si vous êtes prompt à répondre à cette annonce et nous retourner l'argent, nous vous enverrons **une belle chaîne en Or roulé** et une magnifique Bague, fini Or, de 14k. comme présents extra. Voici une grande occasion pour vous procurer une **Montre et une chaîne d'or de haute valeur,** et une élégante Bague, fini Or, 14k. Écrivez immédiatement. Adressez.—

THE DR. ARMOUR MEDICINE CO.,
[illegible] TORONTO, [illegible]

MAGNIFIQUES PRESENTS Gratis

Nous allons donner **10.5** magnifiques **Accordeons, Montres** [illegible] **Bagues** Gratuitement.

Ces beaux [illegible] possèdent un son doux et puissant, la caisse en est en **Acajou poli** avec belles moulures ornementées, [illegible] munis d'un double jeu de chalumeaux, [illegible] supérieure, 10 clefs, 2 arrêts, **doubles** [illegible], valves nickelées, agraffes ornementées, [illegible] accordéons de qualité supérieure, pas à comparer avec accordéons à bon marché, généralement donnés [illegible].

Pour faire connaître rapidement les Pilules Végétales du Dr. Armour, [illegible] remède contre la constipation, l'indigestion, [illegible], le rhumatisme, les maladies des rognons, pour stimuler l'appétit et régler les intestins.

Envoyez votre nom et votre adresse et convenez de vendre **8 boites,** seulement, des Fameuses Pilules Végétales du Dr. Armour, à 25c. la boîte. Nous nous fions à vous et nous vous enverrons les Pilules franco par la poste. Lorsque vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent [illegible] et nous vous enverrons [illegible], ce grand **Accordeon** [illegible] et une belle Bague, fini Or, solide, de 14k. unie, gravée ou sertie de pierres précieuses selon votre choix. Si vous êtes prompt à répondre, à vendre la marchandise et si vous nous faites remise de l'argent dans le plus court délai possible, nous vous fournirons l'occasion d'obtenir une magnifique **Montre, fini Or,** ayant l'apparence d'une montre de **$50.00,** comme présent extra, en outre de **l'Accordeon et de la Bague.** Envoyez votre commande aujourd'hui. Adressez.

THE DR. ARMOUR MEDICINE CO.,
ACCORDEON DEPT. 602 TORONTO, ONT.

Nous Offrons $1,000.00

Pour un germe morbide de Liquozone ne peut pas tuer.

Nous publions sur chaque bouteille de Liquozone une offre de $1,000 pour un germe morbide qu'il ne peut pas tuer. Nous faisons ceci, afin de vous assurer que Liquozone tue les germes.

C'est le seul moyen connu pour tuer les germes dans le corps, sans détruire en même temps les tissus. Toute drogue qui tue les germes est poison, et ne peut être prise intérieurement. La médecine est presque impuissante dans une maladie microbienne. Voilà pourquoi Liquozone est d'une si grande valeur à l'humanité. Sa valeur est telle, qu'après avoir mis le produit à l'épreuve pendant deux années, par des médecins et des hôpitaux, nous avons payé $100,000 pour les droits américains. Et nous avons dépensé plus d'un million de dollars pendant une année, afin d'acheter la première bouteille et de la donner gratuitement à chaque malade qui en a fait la demande.

Agit comme l'oxygène

Liquozone n'est pas un composé de drogues, et il ne contient pas d'alcool. Ses vertus sont dérivés exclusivement du gaz—principalement du gaz oxygène, par un procédé exigeant d'immenses appareils et quatorze jours de temps. Ce procédé a été durant plus de vingt années le sujet constant de recherches chimiques et scientifiques.

Le résultat est un liquide qui fait ce que fait l'oxygène. C'est un aliment pour les nerfs et pour le sang, pour nous la chose la plus salutaire au monde. Ses effets sont exhilarants, purifiants, vitalisants. C'est un germicide absolument certain. La raison est que les germes sont végétaux, et Liquozone comme un excès d'oxygène, est mortel à toute matière végétale. Liquozone entre dans l'estomac, les boyaux et le sang, pour circuler avec celui-ci. Aucun germe ne peut lui échapper, aucun ne peut lui résister. Les résultats sont inévitables, car une maladie microbienne doit céder lorsque les germes sont tués. Ensuite Liquozone, ce tonique merveilleux, vous ramènera bientôt à une santé parfaite. Des maladies qui ont résisté à la médecine pendant des années, cèdent de suite à Liquozone, il guérit donc des maladies que la médecine ne peut jamais guérir. N'importe où vous vous trouvez, la moitié des personnes que vous rencontrez pourront vous parler de guérisons par Liquozone.

Maladies Microbiennes

Les maladies indiquées dans cette liste, sont les maladies microbiennes connues. Tout ce que la médecine peut accomplir, dans ces maladies, est d'aider la nature à vaincre les germes, mais ces résultats sont indirects et incertains. Liquozone attaquera les germes, n'importe où ils se trouveront. Lorsque les germes qui causent une maladie, sont détruits, la maladie doit céder. Ceci est inévitable.

Asthme—Abcès
Affections de la gorge
Affections des intestins
Anémie—Blennorrhée
Bronchite
Consomption
Colique—Croup
Constipation—Catarrhe
Cancer—Calcul Biliaire
Dysenterie—Diarrhée
Dartre Farineuse
Dyspepsie
Empoisonnement du Sang
Eczéma—Erésypèle
Hémorroïdes
Hydropisie
Influenza — Grippe
Leucorrhée
Maladie de Bright
Fièvre de Foin
Maladies des Rognons
Maladies du foie
Maladies de la peau
Maladies de l'estomac
Maladies des Femmes
Malaria — Névralgie
Pneumonie — Pleurésie
Rhumatismes — Rhumes
Syphilis—Scrofule
Esquinancie—Fièvres
Maladies du coeur
Goître—Goutte
Gonorrhée
Toux — Tuberculose
Tumeurs — Ulcères
Varicocèle

Toutes les maladies qui commencent par la fièvre, toute sorte d'inflammation, tout catarrhe, toute maladie contagieuse, et tous les résultats de l'impureté ou de l'empoisonnement du sang.

Dans la débilité nerveuse, Liquozone agit comme vitalisateur, accomplissant ce qu'aucune autre drogue ne pourrait faire.

Bouteille de 50c Gratuite

Si vous avez besoin de Liquozone, et n'en avez jamais fait l'essai, envoyez-nous ce coupon. Nous vous enverrons alors un bon sur un pharmacien de votre localité pour une grande bouteille, et nous la payerons nous-mêmes, au pharmacien. Ceci est notre cadeau, fait pour vous convaincre; pour vous montrer ce que c'est que Liquozone, et ce qu'il peut accomplir. Par justice envers vous-mêmes, acceptez-le aujourd'hui même, car ceci ne vous vous impose aucune obligation :

Liquozone coûte 50c et $1.00.

DECOUPEZ CE COUPON

car cette offre pourrait bien ne pas reparaître. Remplissez les blancs et envoyez-le à The Liquozone Company, 458-464 Wabash Avenue, Chicago, Illinois, U.S.A.

Ma Maladie est :

Je n'ai jamais essayé Liquozone, mais si vous m'en fournissez une bouteille de 50c gratuitement, je la prendrai.

....
....
....

Donnez votre adresse entière.
Ecrivez lisiblement. 526

Nous fournirons Liquozone gratuitement à tout médecin et à tout hôpital, pour en faire l'essai.

$100.00

SERONT DONNES GRATUITEMENT
Pour la Solution Juste de Cette Devinette

Chacune des quatres lignes de chiffres, au milieu de cette annonce, épelle le nom d'une grande Ville du Canada. C'est une Devinette tout-à-fait nouvelle et elle peut être résolue avec un peu d'étude, comme suit : l'Alphabet comprend vingt-six lettres et nous nous sommes servis de chiffres au lieu de lettres, dans l'épellation. **La lettre A est No. 1, B No. 2, C No. 3** et ainsi de suite pour tout l'Alphabet. Pouvez-vous trouver les noms de trois de ces villes ? Dans ce cas le montant vaut bien la peine d'un effort, car **trois reponses justes gagnent.**

VOICI LA GRANDE DEVINETTE

CHACUNE DE CES QUATRE LIGNES DE CHIFFRES EPELLE LE NOM D'UNE GRANDE VILLE DU CANADA. POUVEZ-VOUS EN NOMMER TROIS?

13	15	14	20	18	5	1	12
17	21	5	2	5	3		
20	15	18	15	14	20	15	
15	20	20	1	23	1		

NOUS DEPENSONS DES MILLIERS DE DOLLARS POUR ANNONCER, DONC, SI VOUS TROUVEZ LA SOLUTION DE CETTE DEVINETTE NE MANQUEZ PAS DE NOUS ECRIRE IMMEDIATEMENT.

Pouvez-vous la Resoudre Pour de l'Or?

Cela ne vous coûtera pas un sou d'essayer à trouver la solution de cette Devinette et si votre réponse est juste, vous pouvez gagner une haute somme d'argent. Nous ne vous demandons pas d'argent.

Nous nous attendons de recevoir beaucoup de réclame de cette manière. Cela ne nous fait aucune différence où vous demeurez et peu nous importe qui gagne l'argent.

Si vous pouvez trouver les noms de trois de ces Villes, écrivez-les distinctement et envoyez, les nous par la poste, avec votre nom et votre adresse **écrits lisiblement,** et si votre réponse est correcte nous vous en avertirons sans délai.

Nous donnons $100.00 pour les réponses justes et quelques minutes de votre temps. **Ne retardez pas,** envoyez votre réponse immédiatement. Adressez,

THE GERMAN PINK PILL CO., DEPT. 429 . TORONTO, ONT.

Souffrit Quatre Ans du Catarrhe Pelvien — Pe-ru-na l'a Guérie.

Mlle ROSE DE LA SEN
Une jolie fille canadienne

Mlle Rose, de la Sen, secrétaire des Clubs de Femmes françaises d'Ontario, Canada, dans une lettre de l'Ave Windsor, Windsor, Ont., dit :

"J'ai souffert durant plus de quatre ans de troubles internes qui me causaient parfois des douleurs atroces et la vie me paraissait très sombre. Le médecin de notre famille, et d'autres hommes de l'art me soignèrent, mais il me fait plaisir de déclarer qu'après des années de souffrance j'ai été entièrement guérie par votre Peruna." — Mlle Rose De la Sen.

CATARRHE PELVIEN

Le catarrhe est une cause, très fréquente de cette classe de maladies généralement connues sous le nom de faiblesse féminine. Le catarrhe des organes pelviens produit une telle variété de symptômes désagréables et irritants qu'un grand nombre de personnes — de fait la majorité — n'ont pas d'idée qu'ils sont causés par le catarrhe.

LE SYSTEME NERVEUX

La faiblesse du système nerveux, ne produit pas seulement le catarrhe de la membrane muqueuse, mais il cause aussi la prostration nerveuse dans quelques cas, et différents degrés de débilité nerveuse, de dérangements d'estomac, d'insomnie et de sensations de fatigue. La dépression du système nerveux est une source très féconde en impuretés du sang. Peruna renforce le système et produit un sommeil régulier. Il refait le système épuisé par le surmenage.

FAIBLESSE CATARRHALE

Un grand nombre de femmes souffrent de faiblesse catarrhale qui a reçu autant de noms que de médecins elles ont consultés. Ces femmes ont été soignées et ont pris des remèdes sans soulagement, tout simplement parce que ces remèdes ne sont pas appropriés au catarrhe. C'est par ignorance de la nature réelle des maladies que ces remèdes leur onté té recommandés.

Peruna est en vente dans toutes les pharmacies de première classe à $1.00 la bouteille.

N'acceptez pas de substitution pour Peruna. Il n'y a rien d'aussi bon. Insistez pour avoir Peruna.

Si vous n'obtenez pas de résutats prompts et satisfaisants de l'usage de Peruna, écrivez immédiatement au Dr Hartman, en lui donnant des détails complets sur votre cas, et il sera heureux de vous envoyer ses précieux conseils.

Adresse : Dr Hartman, Président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio. 51-1 h

PROVINCE DE QUEBEC

LA MORT DE CHARETTE

Le jury du Coroner décide qu'elle est due au salicylate de oude.

DOSES TROP FORTES

RIGAUD, 19.—L'affaire Charette semble avoir jeté la population de Rigaud dans une profonde émotion.

A la reprise de l'enquête, ce matin, la salle publique était bondée de curieux.

Le "Cultivateur" a déjà relaté les principaux faits qui se rapportent à la mort de Théodule Charrette.

Ce dernier, souffrant de névralgie, s'était mis sous les soins du docteur Henri Lafleur.

Il éprouva quelque soulagement, et il put dans la suite reprendre l'ouvrage.

Plus tard, se voyant encore malade, il commença à faire usage d'un

CERTAIN LIQUIDE

qu'une dame Dicaire lui avait donné.

Mme Dicaire exerce le métier de

"GUERISSEUSE"

depuis nombre d'années, et elle jouit d'une certaine réputation dans le comté de Prescott.

Malheureusement, cette fois, ses remèdes produisirent un effet contraire à celui qu'on en attendait, et le malheureux mourait

TROIS JOURS APRES

Le premier témoin entendu, ce matin, a été Mme Oliva Lavigne, épouse de M. D. Cousineau, de la Pointe-Fortune.

"Mme Dicaire, a-t-elle dit, a guéri deux de mes enfants avec son remède.

"Elle lui avait prescrit de mettre un demi-once de la drogue dans un verre d'eau au trois quart.

Le remède devait être administré toutes les heures,

"Après avoir pris ce médicament, le jeune Oscar, fils du témoin, éprouva

DE FORTES NAUSEES."

Mme Dicaire n'avait exigé aucun paiement pour son remède.

Oscar Cousineau, garçon de neuf ans, déclare qu'il a souffert du rhumatisme, et qu'il a été guéri par Mme Dicaire.

Cette dernière est ensuite appelée, et le coroner la met sur ses gardes, si elle juge à propos de faire des déclarations.

Elle n'a jamais reçu

AUCUN DIPLOME

de médecin, mais elle guérit le rhumatisme au moyen d'une prescription qu'elle tient de sa mère, qui elle-même l'avait obtenue, il y a dix-sept ans, d'un ..

"PRETRE MEDECIN"

Le coroner — Quel est le nom de ce prêtre ?

Mme Décarie — Je l'ignore, car j'étais bien jeune dans le temps.

Pour Charette, Mme Dicaire a juré qu'elle avait suivi parfaitement la prescription qu'elle avait en mains. Dans le passé, elle a guéri vingt personnes avec le

SALICYLATE DE SOUDE

et elle ne comprend pas comment Charette serait mort pour avoir absorbé des doses de ce médicament.

Le Dr Henri Lafleur a présenté au coroner le rapport des médecins qui ont pratiqué l'autopsie du cadavre de Charette.

Le coeur et les reins étaient en bon état. Il y a un commencement de congestion cérébrale avec épanchements sanguins.

Le rapport conclut que

LA MORT A ETE CAUSEE

par l'absorption de salicylate de soude à doses trop fortes et trop souvent répétées.

Après avoir délibéré pendant 20 minutes, le jury a rendu le verdict suivant :

"Théodule Charette est mort à Rigaud, le 16 avril 1905 d'une syncope du cœur, à la suite de l'absorption de doses trop fortes et trop souvent répétées d'un médicament qui lui a été prescrit de bonne foi par Mme Jolin Dicaire, que nous excusons. Nous sommes cependant d'opinion qu'à l'avenir Mme Dicaire ne devrait donner son traitement contre le rhumatisme que sous la direction d'un médecin."

Ce verdict a satisfait le public ici, car on attribue au traitement de Mme Dicaire un grand nombre de guérisons opérées par son traitement.

LE MUR DU BASSIN LOUISE

UN INGENIEUR DIT QUE CE QUI RESTE S'ECROULERA AUSSI

QUEBEC, 24. —L'éboulis qui a détruit jeudi après-midi le mur transversal du bassin Louise, sur une étendue d'environ 300 pieds, représente pour le trésor public des dommages qui se chifferont à plusieurs milliers de dollars. Aucun char n'a circulé dans le bassin. Ceux qui se trouvaient là avaient été envoyés plus loin peu de temps avant l'accident.

Mais des goélettes, entre autres la "Daisy", capitaine Blais, qui étaient acostées à cet endroit ont été endommagées, ainsi que l'un des bateaux de la compagnie de la traverse le "North".

Deux grosses piles de madriers ont failli crouler dans le bassin ; l'éboulis les a fait pencher et elles sont restées ainsi suspendues au-dessus de l'eau jusqu'à ce que des journaliers eurent rétabli leur équilibre.

D'autres parties du mur menacent ruine et si des réparations ne sont pas faites sans délai, il est bien certain que la désagrégation va se continuer.

Au mois de février dernier, une délégation de la commission du port a attiré l'attention du gouvernement sur les travaux à faire à ce mur pour éviter un accident.

D'après un ingénieur, tout le mur est exposé à s'écrouler parce que la fondation sur laquelle il repose n'a qu'une dizaine de pieds de largeur et que la pression qui s'exerce au sommet par le passage des trains, et le trafic général est trop considérable.

—Nous avons été gratifiés vendredi après-midi d'une véritable tempête de neige du mois de janvier, il a neigé abondamment depuis 3 heures de l'après-midi jusque dans la soirée. Le sol a été couvert de plusieurs pouces de neige.

Ste Scholastique

STE-SCHOLASTIQUE, 22 — La récolte de sucre est au-dessous de la moyenne.

Les cultivateurs se préparent aux semailles.

—Mme Veuve Wilfrid Lafond a vendu sa ferme à son beau-frère, Edouard Lafond.

Dimanche dernier, après vêpres,une conférence a été donnée aux dames.

Le Sel Windsor est du pur sel — cristaux purs, propres, et rien que du sel.

BRULURES MORTELLES

UN ENFANT TOMBE DANS UNE BOUILLOIRE A FARNHAM

FARNHAM, 24 — Un bien pénible accident a plongé dans la douleur vendredi après-midi, la famille de M. Geo. Ouellette, boucher. Son jeune fils, George, âgé de 5 ans, était en promenade chez son grand-père, M. Ephrem Gingras, lequel possède une magnifique érablière. Arrivé chez ses grands parents, rien de plus pressé pour le bambin que de se rendre à la "sucrerie", pour manger du sucre. C'est là que l'attendaoent d'horribles douleurs et probablement la mort. Après avoir visité la "cabane" dans tous les coins, le petit voulut voir bouilfir le sirop. Pour cela, il monta sur le lit situé tout près de la bouilloire et se penchant au-dessus pour mieux voir, il perdit l'équilibre et tomba dans le sirop en ébullition. On le retira aussitôt mais les chairs cuites du petit malheureux se détachaient de son pauvre petit corps.

MORT DE M. DE ST-OURS

ST-OURS, 20 — Nous apprenons avec regret la mort prématurée de M. E.A.D. de Saint-Ours, arrivée ce matin, après huit ou neuf jours de maladie. Cette nouvelle a été une surprise pour tout le monde, car M. de Saint-Ours, qui n'était âgé que de 33 ans, était comme on dit, bâti à sable et à chaux. Le défunt était fils de feu M. J. A. Dorion, notaire, ancien conseiller législatif, et de Mme, née Amélie de Saint-Ours. Il était célibataire et par conséquent le dernier du nom. Il laisse une grande fortune. Les funérailles auront lieu lundi.

Feu M. E. A. D. de ST-OURS.

Le 14 janvier dernier, lors des élections municipales générales M. de St-Ours était élu maire de Saint-Ours. L'élection du maire et de tous les conseillers fut contestée et cassée par un jugement du 7 avril dernier. Il fallut tenir une nouvelle élection et le vote qui dure depuis deux jours était commencé hier matin. M. de Saint-Ours était de nouveau candidat.

ETES-VOUS PROTEGE CONTRE LA FIEVRE DE PRINTEMPS

Des milliers sont malades — Si vous êtes fatigué, languissant, nerveux ou épuisé, protégez-vous avant qu'il ne soit trop tard.

C'est la "saison du danger".

L'air est chargé de germes de maladie, l'eau que nous buvons est impure, l'humidité et les vents froids tendent à rendre les gens malades et misérables.

Le sang est débilité,les nerfs sont faibles, l'humeur est disparue, le corps est faible et épuisé. Cette sensation de fatigue ou fièvre de printemps se guérit le mieux par Ferrozone qui rétablit promptement le sang, les nerfs et les forces vitales.

Ferrozone est préparé de telle manière qu'il reconstitue toutes les parties du corps. Les organes faibles reprennent une nouvelle énergie. Les muscles deviennent plus forts, la couleur de la santé revient, ce qui prouve que Ferrozone est un tonique renforçant et nourrissant.

Employé depuis des années par plusieurs nations, il a réussi dans tous les cas de faiblesse et de débilité; Ferrozone est positivement le plus grand et le meilleur des toniques. Si vous le prenez maintenant, votre système, sera fortifié au point qu'aucune maladie ne pourra se développer.

LE TRAVAIL LUI ETAIT A CHARGE

M. Jno. Carter, de 494 rue King, Est, Toronto, fut délivré de la maladie par Ferrozone. Il écrit ce qui suit:

"Après une grave attaque de grippe ma santé devint presque anéantie. Je souffrais constamment de nervosité et de dyspepsie. La nuit je m'éveillais avec une terrible palpitation et des douleurs cardiaques. Le travail me devint à charge. A dix heures le matin j'étais si fatigué et si faible que je ne pouvais plus travailler une minute plus longtemps.

Puis vint une mauvaise attaque de rhumatisme qui me confina au lit. Je pouvais à peine lever un livre, et il m'était impossible de me pencher. Mon pharmacien me recommanda Ferrozone et il savait ce dont il parlait car ce remède rétablit mes forces, me donna l'appétit, un sang meilleur, et une nouvelle énergie nerveuse. Le rhumatisme avait disparu. Mon poids a augmenté, je suis rafraîchi et vigoureux, je puis travailler dix heures par jour, grâce à Ferrozone".

RAPPELEZ-VOUS CECI

Ferrozone n'est pas un stimulant, c'est un tonique nutritif et salutaire qui est garanti devoir renforcer les hommes, les femmes et les enfants. Prix 50c la boîte de cinquante tablettes de Ferrozone. Six boîtes pour $2.50, chez tous les marchands ou de N. C. Polson et Co., Kingston, Ont., et Hartford, Conn., E.U.A.

Terrebonne

TERREBONNE, 25 — Mardi, le 2 mai prochain, un grand concours de chevaux reproducteurs se tiendra en la ville de Terrebonne, pour les trois comtés de Terrebonne, L'Assomption et Montcalm.

Les chevaux légers et pesants de quelques races qu'ils soient, seront appelés à concourir. De magnifiques prix seront accordés aux vainqueurs.

Les entrées sont faites à l'hôtel Leclerc.

INCENDIE A VALLEYFIELD

LE BLOC BOYER EST DETRUIT — PERTES AU-DELA DE $20,000

VALLEYFIELD, 20. — A deux heures, cette nuit, un appel appelait nos pompiers pour un incendie qui venait d'éclater dans le bloc Boyer, sur la place du marché. C'est une bâtisse en brique à trois étages, occupée par McDonald et Robb marchands de farine, le bureau central du téléphone Bell, la librairie de M. N. Wallot,qui est aussi propriétaire du journal le "Salaberry". Dans le magasin que M. Gravely occupait, il y a l'office de le Great North Western Telegraph et Co. Le feu était sous contrôle à 5 1-2 heures. Pertes complète,des magasins de McDonald et Robb et N. Wallot.

Mme Wallot,réveillée par la fumée,cria au feu. Heureusement que quelqu'un du dehors l'a entendue. Elle a été sauvée,avec son petit garçon de 7 ans, par une échelle que l'on a placée à son chassis au 2me étage. Les pertes sont d'une vingtaine de mille dollars. L'aide des pompiers de la M. C. Co. a beaucoup contribué au contrôle du feu.

M. PIERRE SIMARD

Elu président de la Chambre de Commerce de SaintéJérôme.

ST-JEROME, 20 — La Chambre de Commerce de la ville de St-Jérôme a fait l'élection de ses officiers hier soir avec le résultat suivant :

Président.—M. Pierre Simard.

Vice-président. — Rodrigue Castonguay.

M. PIERRE SIMARD

Trésorier.—Eusèbe Gibault.

Secrétaire.—C. E. Marchand.

Le bureau de direction qui se compose de 8 membres sera choisi à la prochaine assemblée.

Les membres semblent pleins d'ardeurs et jurent leurs grands dieux de sortir les affaires du malaise dans lequel elles croupissent.

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Corr. spéciale)

VALLEYFIELD, 20. — Hier matin, ont eu lieu les funérailles de M. F. D. Smith, sec.-trés. de la Montreal C. et Co. Le convoi funèbre laissa la demeure du défunt à 11 heures a.m. Une voiture remplie de magnifiques tribus floraux offerts par les amis de la famille, précédait le corbillard.

Les porteurs étaient M. J. A. Robb, John Low, jr., Fred. Lacey, R. S. Joron, J. McDonald, W. Walsh. Conduisaient le deuil, les deux jeunes fils du défunt et les parents de la famille. Suivait, un très nombreux cortège, parmi lequel nos hommes des professions libérales et du commerce canadien français, étaient largement représentés.

—Les propriétaires des quartiers Centre et Ouest de la ville se sont assemblés à l'école Salaberry. Sur l'invitation de MM. les commissaires, M. le Dr C. O. E. Ostigny président de la commission scolaire, ouvrit l'assemblée et fit connaître le but de cette réunion. Depuis longtemps, la commission étudie les moyens à prendre pour diminuer les dépenses, et améliorer notre système d'instruction élémentaire. M. J. G. Laurendeau, C.R., qui est commissaire, explique assez longuement, les bénéfices que nous retirerions de l'instruction primaire de nos enfants en faisant les changements suivants :

"Que les petits garçons qui fréquentent les écoles des quartiers Ouest et Centre soient réunis dans une même école, celle du centre, et que l'école du quartier ouest serve aux petites filles. Par ce changement, les classes de chaque institutrices deviendraient plus nombreuses pour le même degré d'instruction, et par conséquent une maîtresse n'enseignerait qu'à une même division, et elle y donnerait tout son temps, ce qui serait infiniment mieux qu'aujourd'hui, où la maîtresse est obligée de partager son temps de la journée en autant de partie qu'il y a de division dans sa classe, soit deux et même trois divisions. Les élèves seraient suivis de plus près et les progrès qui s'en suivraient seraient tout à leur avantages et très appréciables.

M. E. H. Solis parla de la question financière, et dit que ce changement permettrait à la commission scolaire de faire des économies raisonnables, ce qui n'est pas à dédaigner pour les propriétaires dont les taxes sont assez lourdes.

Plusieurs des personnes présentes, qui n'avaient pas entendu parler du projet avant d'entrer dans la salle, ont dit ne pas partager l'opinion des commissaires, mais on a reconnu que l'instruction serait améliorée par ce changement. Mais ce qui a paru le plus rencontrer d'opposition, c'est le changement de distance, qu'auront les enfants d'aller à l'école d'un quartier voisin et vice-versa.

—M. l'ex-chef de police C. Despault, a été l'objet d'une magnifique manifestation d'adieu à l'occasion de son départ de cette ville hier au soir, à l'hôtel Windsor par ses nombreux amis.

Les hommes mariés lui présentèrent une jolie adresse accompagnée d'une magnifique corbeille en argent.

Les célibataires lui présentèrent aussi une adresse accompagnée d'une canne à pommeau d'or.

M. C. Despault, vivement ému, répondit très spirituellement à ces deux adresses.

Il y eut chant et musique jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.M. Despault, laisse à Valleyfield, d'heureux souvenirs de son trop court passage parmi nous.

—Il a eu une assemblée du conseil, hier soir, sous la présidence de M. Robb.

M. le chef de police Lemieux, a fait son rapport, que les hôtels qui ont demandé leur licence, sont tenus conformement aux règlements des licences.

Il demande au conseil que le constable Martin, soit nommé pour remplacer le capitaine Cuerrier, de Bellerive, nommé sous-chef, M. J. A. U. Bourassa propose secondé par M. Leboeuf que M. Martin soit nommé capitaine du Port de Bellerive. — Adopté.

M. J. E. Sévigny & Cie., informe par lettre le conseil, qu'il a demandé à la Compagnie Electrique de Valleyfield de lui fournir l'éclairage pour son Magasin, et que la Cie. Electrique refuse de l'éclairer, et il s'en plaint au conseil, alléguant que par son privilège de la ville, la compagnie doit fournir l'éclairage à tout citoyen qui en fait la demande et qui paie le tarif de la Cie. Quelques échevins croient que le conseil n'a rien à faire avec cette question.

M. Wilfrid Boyer fait application pour une place de constable dans la police.

M. Cassette, propose, secondé par M. J. E. Saint-Onge, que le règlement No 195 amendant le reglement No 67 soit lu. Les principales clauses de ce règlement, sont que les taxes d'eau des locataires soient chargées aux propriétaires. La taxe sur les "water closets" est annulée. L'eau sera chargée suivant le prix du loyer. 10 p. c., d'escompte sera accordé à celui qui paiera son eau dans le cours du moi de mai, pour toute l'année.

M. Leboeuf a présenté un règlement pour amender le règlement du marché. Par le nouveau règlement, ont impose une taxe de 25 cents pour chaque quartier de boeuf contenu dans la même voiture, et 25 cents aussi sur chaque cochon ou moutons que l'on offre en vente dans les voitures sur le marché.

VALLEYFIELD, 24. — A 10 heures a. m., hier, grande messe pontificale par Sa Grandeur Mgr. Emard, assisté des Révds. M. Aubain, comme archdiacre, MM. Vincent et Janette, diacres d'honneur; Mrs. Roy et Miron, diacre d'office. Une messe en partie a été très bien rendue par le chœur de l'orgue.

A 3 heures P. M., Vêpres pontificales Sermon par Sa Grandeur Mgr Emard.

—Nous avons eu vendredi un gros marché. Les chemins étaient passables. Le beurre s'est vendu de 19 à 21 cts; les œufs 13 et 14 cts.

Ce qui est un peu moins cher que la semaine précédente.

Les patates se vendent à 50 centins le sac; le sirop d'érable, de 75c à $1.00 le sucre de 9 à 10 cts.

—Le vapeur Shaffy, a commencé ses voyages réguliers entre Valleyfield et Lancaster.

Tous les jours, il sera à son quai dans le canal, de 9 1-2 heures a. m., à 2 heures p. m.

BANQUET A M. GOUIN

Discours par le premier ministre, l'hon. M. Brodeur, le sénateur Choquette, M. Langlois, M.P.P., etc.

L'INSTRUCTION ET LES "BETTER TERMS"

(correspondance spéciale.)

QUEBEC, 25. — Le banquet offert hier soir à l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province, par les citoyens de Québec, a eu un grand succès. La salle du Frontenac était remplie. L'hon. M. Jules Tessier, sénateur présidait.

Au dessert, le secrétaire, M. Philias Corriveau, donna lecture des lettres et télégrammes d'excuses, puis le président porta la santé du nouveau premier ministre.

DISCOURS DE L'HON. M. GOUIN

Le premier ministre commence par évoquer le souvenir de la première ambition qui lui ait mordu au cœur : voir Québec. Mais voir la vieille capitale autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée c'était aller au-devant d'une autre tentation : celle d'y vivre.

L'orateur est fier de constater que la vieille garde de Québec est toujours digne de ses traditions et fidèle à son passé.

Il y a quelques jours devant ses électeurs de Saint-Jacques il a exposé le programme du nouveau gouvernement. Ce programme répond à l'attente de tous, il va au-devant des vœux et des besoins populaires. Il ne nous reste donc qu'à le mettre à exécution ; c'est l'œuvre que nous commencerons demain, dans notre législature, qui est le laboratoire suprême de la pensée canadienne dans cette province.

Nos pères, les pionniers de la civilisation sur cette terre d'Amérique, ont vu grand, ils ont vu loin. Comme eux nous parfumerons d'un peu d'idéalisme chacun de nos actes publics. C'est vers l'avenir que se tourneront surtout nos regards. Nous nous promettons que ce que nous pouvons tenir.

Le premier ministre déclare que la première promesse que le gouvernement actuel ait inscrite sur sa feuille de route est celle de l'amélioration de l'enseignement populaire.

Nous estimons, dit-il, que l'intelligence de nos fils est le plus

RICHE CAPITAL

que nous ayons à faire fructifier, et c'est pourquoi nous entendons considérer comme une dette privilégiée ce que réclame l'instruction publique.

S'il est, en effet, une préoccupation qui s'impose aux administrateurs de cette province, c'est bien le souci de l'école. "La première partie de la politique, disait Michelet, c'est l'éducation ; la seconde, c'est l'éducation ; la troisième, c'est encore l'éducation.

Le grand problème social est plus que jamais le problème de l'instruction populaire.

L'école est bien l'atelier suprême où se fait l'apprentissage de la vie virile.

Les Pilules de Milburn

POUR LE COEUR ET LES NERFS

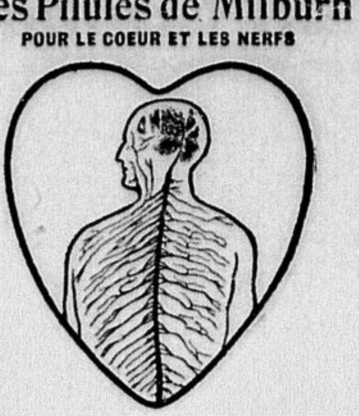

Sont un spécifique contre toutes les maladies du cœur et des nerfs. Voici quelques-uns des symptomes. N'importe lequel devrait être pour vous un avis d'avoir à y prendre garde immédiatement. Ne tardez pas. Un sérieux épuisement du système peut s'ensuivre, si vous retardez : nervosité, insomnie, vertiges, palpitation du cœur, courte haleine, affluence du sang à la tête, étouffements et serrements de cœur, accès d'évanouissement et de faiblesse, spasmes ou douleur au cœur, mains et pieds froids et moites de sueur, Il peut y avoir plusieurs autres symptômes de maladie de cœur et des nerfs, mais ceux-ci sont les principaux.

Les Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs chassent tous ces symptômes du système. Prix 50 cents la boîte ou 3 boîtes pour $1.25.

ACCES DE FAIBLESSE GUERIS

Mme L. Darcy, Hemford, N. E., écrit ce qui suit : "Je souffrais de vertige, d'accès de faiblesse et de palpitation de cœur. Je me procurai une boîte de Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs et elles me firent tant de bien que je m'en procurai deux autres boites ; après les avoir épuisées, j'étais complètement guérie. Je dois dire que je ne puis trop hautement les recommander." (1).

C'est dans l'école que se façonnent les hommes, et les hommes font les peuples.

L'éducation est le plus puissant levier de l'action nationale ; elle soulève, elle élève, elle entraîne vers le véritable progrès les générations nouvelles, les forces vives de la patrie.

Mais la valeur des écoles dépend surtout de la valeur des maîtres. Tels professeurs, tels élèves, peut-on dire avec raison ; et la première école sera toujours celle où enseignera l'instituteur le plus entraîné et le plus zélé. Améliorons donc le sort de nos professeurs si nous voulons rendre nos écoles meilleures.

Il promet de faire sa part, toute sa part de ce travail national. Jamais la concurrence n'a été aussi violente, jamais les batailles de la vie économique n'ont été aussi rudes.

L'orateur parle ensuite de la

COLONISATION

Et il aborde la question du remaniement des

SUBSIDES FEDERAUX

Si le subside qu'on a accordé aux provinces en 1867 était une juste compensation de l'abandon des sommes qu'elles percevaient alors comme droits de douane et droits d'accise, le subside qu'elles reçoivent aujourd'hui n'est plus une juste compensation de ce que nous percevrions de ces chefs aujourd'hui. Si le subside qu'on nous a accordé en 1867 répondait aux exigences de notre population de 1867, il ne suffit plus aux besoins du moment.

La solution de cette question du réajustement du subside fédéral s'impose ; et s'il y a des nécessités plus fortes que les gouvernements les plus forts, celle de l'augmentation de la subvention que le gouvernement d'Ottawa paye aux provinces en est une.

Le premier ministre termine en demandant à toutes les énergies et à toutes les bonnes volontés de prendre part au travail qui se prépare.

PARLEMENT FEDERAL

L'hon. M. Tessier, présente ensuite en quelques mots, la santé du parlement fédéral représenté par l'hon. M. Brodeur, l'hon. M. Choquette, etc,

L'HON. M. BRODEUR

L'hon. M. Brodeur se lève ensuite. C'est un plaisir de venir pour lui rendre hommage aux talents. M. Gouin, qui est un homme de caractère, un citoyen intègre, un politique consommé. Le parlement fédéral est fier de lui : et lui donnera la main pour seconder les efforts du gouvernement local, surtout sur la question du subside fédéral.

Le dernier orateur a été l'hon. M. Turgeon, qui a félicité les organisateurs du banquet du succès obtenu.

La Diphterie commence par un mal de gorge.

Guérissez le mal maintenant. Catarrhozone est le seul remède sûr et certain.

Cela peut n'être qu'un léger rhume rien qu'un chatouillement dans la gorge. Mais les petits rhumes s'aggravent bientôt et deviennent dangereux, souvent ils deviennent chroniques, se développent en catarrhe et finissent en consomption.

Catarrhozone est le remède. Il enraye l'inflammation et la sensibilité de la gorge et soulage la toux. Il détruit le phlegme, rend la respiration facile et tue tous les germes logés dans la membrane muqueuse.

Mme Chenowitch, de Glendive, écrit :

"Durant plusieurs mois l'automne dernier j'eus un mauvais rhume qui m'affecta les poumons. Rien de tout ce que j'employai ne put l'enrayer, mais en lisant dans le "Presbyterian Witness", les merveilleuses guérisons de Catarrhozone, je résolus d'en faire l'essai. L'irritabilité et la sensibilité quittèrent ma gorge en quelques jours, et en moins d'une semaine, ma toux fut entièrement guérie".

Catarrhozone guérit toujours parce qu'il va droit au siège du mal, et qu'il guérit rapidement. Il n'a pas d'égal pour guérir rapidement les toux, les rhumes, le catarrhe, la bronchite et les maladies pulmonaires. Un essai vous convaincra.

Deux mois de traitement coûtent une piastre ; grandeur d'essai 25c. Vendu par tous les pharmaciens ou de N. C. Polson & Co., Kingston, Ont. et Hartford, Conn., E. U. A. (13)

Sagesse et Prevoyance

Comment une jeune fille doit se préparer à entrer en ménage.

Il faut Reconstituer sa Santé.

Pour moi, le Vin St-Michel est le plus grand des remèdes. Depuis bien longtemps je souffrais de pauvreté de sang et ma faiblesse était grande. J'ai consulté plusieurs médecins, mais leur traitement ne m'apportait aucun soulagement. Je dépérissais tous les jours et l'on s'inquiétait de ma santé, autour de moi. J'ai pris alors du Vin St-Michel, après en avoir lu l'annonce sur les journaux. Je puis vous affirmer que le résultat a été excellent. Tout le monde l'a remarqué ; mes amies me demandaient quel remède je prenais pour revenir si vite à la santé. Immédiatement, trois personnes de la place, malades comme moi, ont commencé à faire usage du Vin St-Michel, et elles en sont enchantées. Je viens de me marier et je suis heureuse d'avoir pu rétablir mes forces avant d'entrer en ménage. Vive le Vin St-Michel, c'est le remède par excellence, le roi des reconstituants, et toutes les personnes épuisées devraient en faire usage.

Mme JOSEPH LEBLANC Coteau St Pierre

Dame JOSEPH LEBLANC
Coteau Saint Pierre.

Madame W. Fortin, de Hébertville, Lac St-Jean, P.Q., écrit:

Le puissant tonique qui s'appelle le Vin St-Michel a fait pour moi ce qu'il a fait pour plusieurs de mes amies. Il a fait disparaître la pâleur de mes joues, la faiblesse qui m'accablait, et m'a rendu la force et la santé.

M. W. Fortin, son mari, écrit :

Je souffrais de dyspepsie ; après avoir pris deux ou trois bouteilles de Vin St-Michel je sentis du mieux, je continuai et je suis maintenant parfaitement rétabli.

Boivin, Wilson & Cie, 520 rue St. Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

Eastern Drug Store, 14 Fulton St., Boston, Mass., dépositaires pour les Etats-Unis.

SOULAGEZ CES YEUX ENFLAMMÉS!

Pond's Extract

Réduit de moitié avec de l'eau douce et pure appliqué fréquemment sur les yeux fera disparaître la congestion, la douleur et l'inflammation instantanément.

ATTENTION!—Evitez les préparations dangereuses et irritantes de Witch Hazel que l'on dit être "La même chose" que Pond's Extract qui surissent facilement et contiennent généralement de "l'acool de bois" qui est un poison mortel.

PRESENTS GRATIS

Belle Bague, fini Or, de 14 k. et Un Bracelet en Argent ou fini Or, Gratis. Toute personne peut les obtenir. Envoyez votre nom et votre adresse et convenez de vendre 10, seulement, à 10c. chacune, de nos Belles Epinglettes, fini Or. Elles sont faciles à vendre comme nous vous envoyons des Billets pour prix pour donner aux clients, leur donnant droit à de beaux présents de notre part. Lorsque vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent $1.00 et nous vous enverrons une de nos Belles Bagues fini Or, de 14k. garantie montée de pierres précieuses et un de nos beaux Bracelets, en Argent ou fini Or, élégamment gravé et avec Cadenas de fantaisie. Et si vous êtes promptes à répondre à cette annonce et à vendre la marchandise nous vous fournirons une occasion de gagner une de nos Magnifiques Montres fini Or, en outre de la Bague et du Bracelet. Commandez les Epinglettes aujourd'hui, nous vous les confions jusqu'à ce qu'elles soient vendues et nous reprenons toutes celles que vous ne pouvez pas vendre. Adressez The Mutual Credit Co., Ring and Bracelet Dept. 62 TORONTO, ONT.

2 BELLES BAGUES FINI OR, DE 14K. GRATIS

A toute personne nous devant quelques minutes de ses loisirs. Envoyez votre nom et votre adresse et convenez de vendre 10, seulement, de nos belles Epinglettes, fini Or, à 10c. chacune. Nous nous fions à vous et nous vous les envoyons, franco, par la poste. Elles se vendent rapidement comme nous vous envoyons des Billets pour Prix, pour donner gratuitement, avec les épingles, qui donnent, à chaque client, droit à un beau présent extra, de notre part. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent $1.00 et nous vous enverrons 2 Belles Bagues, montées de 1, 2, 3, ou de plusieurs magnifiques pierres précieuses, telles que Marquettes, Turquoises, Rubis, Emeraudes, Saphires, Opales, Brillants et de beaux Diamants Topazes. Et si vous vendez notre marchandise promptement nous vous fournirons une occasion de gagner une de nos Belles Montres pour monsieur ou pour dame sans avoir à vendre d'autres marchandises.

Adressez,—

THE MUTUAL CREDIT CO.,
TORONTO, ONT.,
JEWELRY DEPT. 748

DONNEE Gratuitement

Belle Montre avec beau Boîtier, fini Or, de 14k. magnifiquement ornementé, vrai mouvement Américain à ressort, garanti ; une magnifique Bague fini Or, de 14k. montée de pierres précieuses, une belle chaîne, fini or et une paire de boutons à Manchettes, pour la vente de 10 boites, seulement, à 25c. la boîte, des Pilules Végétales du Dr. Armour pour la guérison de la Constipation, des Maladies du Foie, des Rognons et de l'Estomac, de l'Indigestion, du Rhumatisme, des Désordres Nerveux et des faiblesses particulières aux femmes. Envoyez votre nom et votre adresse et nous vous enverrons 10 boites, franco, par la poste. Vous pourrez les vendre rapidement, car chaque client, qui achète de vous, a droit à un beau présent de notre part. Lorsque vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent $2.50 et nous vous enverrons la Belle Montre, fini Or, de 14k. la chaîne et les boutons à Manchettes, et si vous êtes prompts à répondre et à nous retourner l'argent, nous vous enverrons, comme présent extra, une de nos belles Bagues, fini Or, de 14k. de haute valeur et montée de pierres précieuses. Ne manquez pas cette grande occasion et commandez les 10 boites de Pilules immédiatement. Nous garantissons toutes nos Montres. Adressez, The Dr. Armour Medicine Co., Watch Dept. 678, Toronto, Ont.

L'HECATOMBE DE STE-ANNE

STE-ANNE DE LA POCATIERE, 20 —Madame Boucher et son jeune enfant ne sont pas encore mieux ce matin.

Sauf complications on espère les réchapper, c'est l'opinion du médecin qui les soigne.

Cependant la convalescence sera très longue ; les brûlures à certains endroits sont profondes dans les chairs. Madame Boucher est encore sous le coup d'un énervement facile à comprendre et dont l'intensité de la première heure n'a pas diminué. Elle souffre en outre de douleurs internes, qui inquiètent le médecin.

Monsieur Boucher ne s'est pas encore remis à sa besogne, il est tout occupé à donner les meilleurs soins possibles à son épouse et à son bébé. Ce dernier ne veut pas voir d'autre personne et il n'y a que son père qui puisse le prendre dans ses bras.

Madame Boucher est la seconde femme de M. Boucher et la jeune fille Anna, âgée de 17 ans, qui a péri dans les flammes, avec ses autres frères et sœurs, était du premier lit.

La maîtresse d'école n'a pas fait la classe le lendemain de l'incendie. Elle était dépourvue de tout son linge qui a été détruit par l'incendie.

Elle ne s'est échappée du brasier que vêtue d'une robe de nuit.

On est en train de faire des souscriptions pour venir en aide à M. Boucher.

Le propriétaire de la maison incendiée la reconstruira sous peu.

M. et Mme CHARLES BOUCHER et leur enfant, Joseph. Ce dernier est au nombre des victimes.

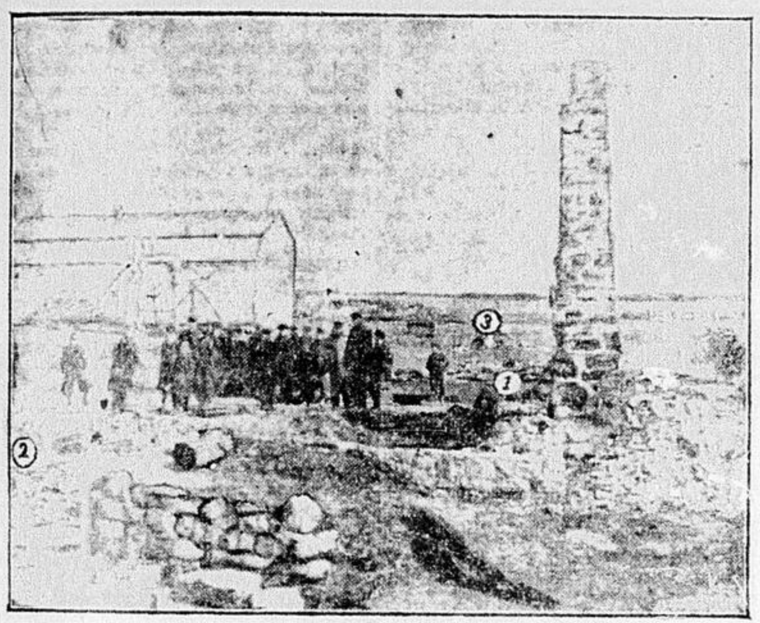

Vue générale des ruines de la maison incendiée de Charles Boucher à Ste-Anne de la Pocatière.
1.—L'endroit précis où l'incendie a commencé.
2.—L'endroit où l'on a retrouvé les restes calcinés des sept victimes.
3.—La glacière.— Au fond, on voit la grange, que l'on a pu sauver des flammes.

DANS LES CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, 20 — Les nombreux amis de notre ville, de M. J. A. Chagnon, propriétaire du "Journal de Waterloo", apprenaient avec peine, hier matin, la mort de son épouse, arrivée lundi. La défunte était fille de feu M. Gabriel Caron, ancien citoyen de notre ville et premier président de la société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke.

UNE INVENTION

M. James Leith, auteur de plusieurs inventions ingénieuses, vient de s'adresser aux gouvernements d'Ottawa et de Washington, pour faire breveter une nouvelle invention qui sera d'une utilité incontestable. Avec l'appareil de notre concitoyen les accidents si fréquents de voitures seront évités, la vie d'un grand nombre de personnes sera épargnée, ainsi que toutes les blessures corporelles qui découlent de ces accidents.

L'invention de M. Leith est pourtant très simple, c'est cependant la clef de tous les appareils qui ont rapporté des millions à leurs propriétaires.

Une famille fait une promenade en voiture, une personne quelconque conduit une voiture, lorsque inopinément le cheval prend le mors aux dents et va tout briser et causer la mort de personnes qui vous sont chères, on va se faire écraser à une traverse de chemin de fer : une chaînette que l'on tire fait fonctionner l'appareil inventé par M. Leith et voilà le cheval libre avec son attelage. C'est fait en moins d'une seconde, la voiture est arrêtée aussi vite.

Un cheval pourra être débarrassé de sa voiture en y songeant. C'est quelque chose de merveilleux.

Un homme arrive à sa maison, il tire la chaînette de l'appareil et voilà que le cheval sort des menoirs et s'en va à l'écurie. C'est aussi vite fait.

M. Leith est l'auteur de plusieurs inventions très utiles : entre autres d'accoupleurs pour les chars dont le brevet lui a été enlevé et est exploité en Angleterre ; d'un appareil pour éviter les collisions sur les chemins de fer ; d'un cadenas à combinaison, d'une boîte à allumettes merveilleuse qu'il fera bientôt breveter. Malheureusement M. Leith n'a pas de fortune et ses inventions lui ont encore peu rapporté.

WINDSOR MILLS

—La grange de M. A. Asselin a été détruite par un incendie samedi soir. Deux chevaux, plusieurs bestiaux, des volailles ont été consumés avec la bâtisse. Le feu s'attaqua à la maison, mais avec le secours des voisins on réussit à la préserver de destruction.

RANDBORO

—Mme D. Munn a vu sa maison détruite par un incendie, vendredi soir pendant qu'elle était seule. Elle aurait été rôtie pendant son sommeil, vers une heure du matin, sans son chien qui l'éveilla en aboyant. En sautant à bas de son lit elle vit que le feu faisait rage à l'étage supérieur. Elle courut avertir ses voisins qui ne réussirent à sauver qu'un peu de ménage. Tout fut consumé. Le feu a pris par une cheminée défectueuse.

SHERBROOKE, 20.—

— M. le juge Hutchinson a rendu jugement, vendredi dernier, dans une cause de Camille Desjarlais, de Ste-Edwidge de Clifton, vs McCleary, de Compton. Il s'agissait d'une action au montant de $247.00. Le demandeur, au mois de septembre 1903, avait acheté la ferme du défendeur, avec les instruments agricoles. Il prétendait qu'il lui en manquait pour le montant réclamé. Avant le procès, le défendeur, sans s'y reconnaître obligé, avait offert de payer $50.00, et ce montant était déposé en cour. Les offres furent déclarées suffisantes, et l'action du demandeur renvoyée avec frais.

—O. Blouin, Jos Veilleux et A. Frenette, ont été condamnés par le magistrat de District, chacun à $2.00 d'amende ou 30 jours de prison pour avoir lancé des cailloux à M. Z. Denault, de la rue St.Michel, Sherbrooke Est.

—Alex. Vallières, de Sherbrooke Est, a été arrêté, mardi soir, sur une accusation d'avoir volé avec un complice du nom de Philibert Dubois, une machine à fabriquer la brique, d'une valeur de $200.

Vallières a été arrêté dans sa maison et subira son procès samedi. Dubois ne peut être trouvé.

—M. Nap. Richard, vient d'intenter, en cour Supérieure, une action en réclamation de dommages au montant de $800 contre la Royal Paper Co., d'East Angus. Il prétend que cette compagnie se sert de tamis à pulpe, semblables à celui qu'il a fait breveté en Canada et aux Etats-Unis, que c'est une infraction à son droit de brevet.

SHERBRROKE, 24

—M. Daniel Lorne, que l'on connaissait pour le plus âgé citoyen des Cantons de l'Est, est décédé, le 18 courant à Lorne. Il avait cent ans et 11 mois.

Il vint dans nos cantons comme ouvrier à la construction du Grand Tronc Lorsque le chemin fut complété, il s'établit sur une ferme, à Lorne, où il a toujours vécu et est mort. Son épouse lui survit, ainsi que deux fils et cinq filles.

DEVANT LE MAGISTRAT

A. Marcheterre, d'East Angus, comparaissait, la semaine dernière, devant le magistrat de district, à la demende de Calixte Champigny. Une nuit, Marcheterre coucha chez Champigny, à Ascot Corner. Celui-ci le fit arrêter sur une accusation de vol d'un billet de $70 et d'une somme de $69 pendant qu'il lui donnait l'hospitalité. L'accusé a été honorablement acquitté. Plusieurs personnes étaient entrées et avaient séjourné chez Champigny en même temps que Marcheterre. La culpabilité de l'accusé n'a pas été prouvée au cours du procès.

—La station de Compton du Grand-Tronc a été détruite par un incendie, mercredi midi. L'incendie a été allumé par des étincelles poussées par le vent et provenant d'un moulin à scie, situé dans les environs. L'ameublement et des papiers de valeur ont été sauvés.

—M. P. Roy, de Bung, poursuit le Pacifique Canadien en dommage au montant de $500. Pendant qu'il était à l'emploi de la compagnie, il se fit casser une jambe par une locomotive et tient les employés responsables de l'accident.

—M. B. A. Dugal, gérant de la Banque Nationale, et Mme Dugal, sont allés passer la fête de Pâques à Québec, chez les parents de Mme Dugal.

—M. Achille Joncas, contracteur, est chargé de l'exécution des travaux suivants: l'érection d'un cottage à six appartements sur le chemin de Lennoxville, pour M. J. A. Bignoche, tailleur de la maison Duncan, l'érection d'une double couverture au bureau de poste, des réparations au montant de $800 à la maison de M. Alex. Coretts, contremaître des mécaniciens de l'usine Paton.

—Vendredi après-midi a eu lieu l'inhumation au cimetière St-Michel, de Marie Belzila âgée de 4 ans et 9 mois, enfant de M. Ernest Bibeau, de la rue St-Antoine. Elle a succombé à la diphthérie après une maladie de deux jours.

—Le club de pêche du Lac Lyster a vendu son établissement de pisciculture $1,000 au gouvernement fédéral. Le club va maintenant se faire construire un magnifique châlet.

—Les tailleurs de pierre de notre ville se sont organisés en union, la semaine dernière. M. G. Flamondon a été élu président ; M. N. P. Matheson, secrétaire. La nouvelle union a immédiatement adopté une résolution pour faire réduire la journée de travail à neuf heures au lieu de 10 heures et se faire payer 36 centins de l'heure au lieu de 30.

—Des listes de souscription ont été mises en circulation par les promoteurs projet de faire élever un monument à la mémoire de feu l'hon. M. McIntosh.

COWANSVILLE

—Pendant la nuit de vendredi la cabane à sucre de M. A. Laramée a été détruite par un incendie avec tout le contenu.

Pendant la même nuit 200 livres de sucre ont été volées dans la cabane à sucre de M. F. Strange.

WINDSOR MILLS

—Mme J. B. Bernier, du 12e rang, mourait, la semaine dernière, après une maladie de trois jours. Son époux et cinq enfants, dont l'aîné n'a que cinq ans, lui survivent.

La défunte a été inhumée à Sherbrooke, vendredi dernier. Elle était la belle-sœur de M. C. Bernier gardien du palais de justice de Sherbrooke.

MAGOG

—La grange de M. James Thompson, de Miletta, a été rasée par un incendie, la semaine dernière. Six bestiaux ont été brûlés.

SHERBROOKE, 25. — Le cadavre d'un homme, qui paraît être âgé de 20 à 30 ans, la tête séparée du tronc, a été trouvé dimanche matin, gisant sur la voie du Grand Tronc, à Richmond, près de l'élévateur à charbon de la compagnie. On a trouvé dans les poches de son habit un billet de Danville à Sherbrooke. Cet homme est parfaitement inconnu à Richmond, et on n'a pu encore l'identifier.

PAQUES

—La fête de Pâques a été célébrée avec beaucoup de solennité dans toutes les églises catholiques de la ville. M. l'abbé Gignac, administrateur du diocèse, a officié à la Cathédrale ; le sermon a été donné par M. l'abbé F.-V. Charest, missionnaire agricole. Les élèves du Séminaire ont chanté la messe Bordelaise.

ACCIDENT

—Vers trois heures, hier après-midi, le cheval de M. Ernest Précourt s'est échappé de la cour de sa résidence, rue Brooks, et a descendu à fond de train la rue Ball. Il est allé s'abattre sur une clôture, longeant la rue Wellington et il la renversa. La voiture à laquelle il était attelé a été considérablement brisée. Le cheval s'est tiré de cette esclandre sans le moindre mal.

—L'ouverture du bazar de l'Harmonie, a eu lieu, lundi soir, dans la bâtisse Murray, rue King. Le nombre des visiteurs a été satisfaisant pour le premier soir. La salle du bazar est décorée avec un goût véritablement artistique.

Tous les soirs du bazar il y aura programme musical par l'Harmonie, l'Orchestre Bourgeault, des dames et demoiselles, chants, divers amusements.

Plusieurs articles de la tombola et du bazar, sont d'une grande valeur.

Un des clous de cet événement annuel est un concours de devinettes pour un seau de sucre candi. Le seau appartiendra au meilleur devineur.

Les visiteurs sont priés de ne pas oublier que leur billet d'admission leur donne droit au tirage d'un $5.00 en or le jour de la clôture, samedi soir.

Les membres de l'Harmonie ont su rendre leur bazar très captivant.

Nous invitons nos concitoyens à aller leur rendre visite, et contribuer au maintien de notre corps de Musique.

—Les personne qui ont retiré par erreur deux lettres, contenant des papiers de valeur, adressées à M. Alex. Carrière, laitier, d'Oxford, sont priées de les retourner à la boîte 118.

LAC MEGANTIC

—La semaine dernière, un cadavre, dans un état avancé de décomposition, était amené ici et déposé chez M. Joseph Dion, entrepreneur de pompes funèbres. Le cadavre fut amené en voiture, et celui qui le conduisait raconta que cette dépouille avait été trouvée dans un chantier abandonné dans les environ d'Eustace, Me.

Une enquête fut tenue dans l'Etat du Maine, et le cadavre reconnu pour celui de Joseph Bolduc, natif de St-François de Beauce.

Bolduc travaillait depuis une dizaine d'années dans les chantiers du Maine. Il serait mort de froid et de manque de nourriture, c'est du moins ce qui a été révélé à l'enquête.

Dans le chantier où le cadavre de Bolduc a été trouvé, un feu avait été allumé, le cadavre avait les pieds tournés au feu; les chaussures étaient grillées preuve que le pauvre bûcheron avait essayé de se réchauffer avant de rendre le dernier soupir.

Le chantier où le cadavre de Bolduc a été trouvé, n'avait pas été visité depuis le commencement de janvier, et sa mort doit remonter vers le 1er janvier.

Les restes de Bolduc ont été envoyés à son père: M. Charles Bolduc, de St-François de la Beauce, par M. Charles Dion, entrepreneur de pompes funèbres.

LE LINIMENT MINARD SOULAGE LA NEVRALGIE.

ECHOS LACH DEUTE

Le Rév. Ernest Thomas, comparaîtra jeudi prochain devant le magistrat Carrier.

(Correspondance régulière)

LACHUTE, 24.—Le plus embarrassé de nos concitoyens, à l'heure actuelle, c'est assurément M. Ernest Thomas, ministre méthodiste. Jeudi prochain, il devra comparaître devant le magistrat Carrier pour répondre à une accusation de libelle.

Voici les faits :

Au commencement de janvier 1905, précisément le jour des Rois, il y a eu un incendie.

Or, ce jour-là, il faisait un froid à faire péter le crâne et un vent très fort activait les flammes. Il était impossible d'avoir des travailleurs ; pas un homme ne pouvait supporter le froid, (la pompe se trouvait placé en plein vent). "Avec de la boisson, peut-être pourrions-nous tenir contre le froid". dirent quelques hommes. Alors deux échevins, qui se trouvaient sur les lieux, voulant empêcher une conflagration, ordonnèrent à M. Albert Guilbault, hôtelier, de donner de la "boisson forte" aux travailleurs.

Grâce aux efforts de ces pompiers improvisés, la maison fut sauvée d'une destruction complète et les dommages furent bientôt insignifiants.

A la réunion suivante du conseil, vers la fin de janvier, M. Guilbault présenta son compte : $17.00, qui fut accepté sans discussion.

Ces choses étaient passées depuis deux mois, quand, le 8 avril, à la dernière réunion du conseil, M. Ernest Thomas, ministre du culte méthodiste, se présenta devant nos édiles pour obtenir d'eux qu'ils reviennent sur leur décision et redemandent à M. Guilbault l'argent qu'ils lui avaient donné. Naturellement, on refusa de l'entendre.

Alors, M. Thomas se fâcha et publia une lettre dans le "Watchman". Cette lettre fit beaucoup de bruit dans Lachute, car elle contenait un libelle des plus outrageants à l'adresse du maire et de tous les échevins. Le pauvre ministre avait oublié le ton évangélique.

Voilà tout ce qui en est.

Il se pourrait que M. Thomas payât cher les excès que lui a fait commettre son zèle. Lundi il a reçu un papier timbré et le jeudi, 27 du courant, il devra comparaître devant le magistrat Carrier pour répondre à une accusation de libelle.

A l'Ange Gardien

L'ANGE GARDIEN, 29 — Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Bélonie Gaucher, de cette paroisse, âgé de 62 ans. M. Calixte Gaucher conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Ed. Larocque, Charles [illegible], Alfred Bernier Flavie Bienvenue. Son service a été chanté par le Révérend M. Létourneau, neveu du défunt, vicaire de Iberville. Tous ses enfants étaient présents, aussi un grand nombre de parents et d'amis.

Infusez du Sang Nouveau dans votre Système

Au moyen de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs et vous n'éprouverez pas les effets déprimants et débilitants du printemps.

Le sang est pauvre et aqueux au printemps.

Il manque des corpuscules rouges dans lesquels se trouvent les principes vitaux qui donnent la force et l'énergie au corps.

Les nerfs deviennent bientôt affaiblis lorsque le sang ne peut fournir la nutrition nécessaire, et conséquemment, il se produit une faiblesse et une torpeur des organes corporels.

Les poumons manquent de vigueur dans leur travail d'oxydation du sang, l'action du coeur s'affaiblit, l'estomac ne digère pas les aliments comme il faut, le foie et les reins n'accomplissent point leur tache de filtrer le sang et de là, cette sensation de misère, de langueur et d'abattement au printemps.

Tout le système devient empoisonné et vous tombez victime de la maladie qui vous guettait.

Infusez du sang nouveau dans votre système par l'usage de la Nourriture du Dr Chase, et non seulement vous éviterez les dangers de la maladie, mais vous échapperez aux effets débilitants et déprimants du printemps.

Il y a, dans la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs, certains éléments naturels qui sont absolument essentiels à la formation d'un sang pur, riche et rouge.

Symptomes

Mal de tête.

Indigestion.

Respiration difficile.

Manque d'énergie, d'ambition et de force.

Incapacité de concentrer l'esprit.

Sensations de découragement et d'abattement

Insomnie.

Irritabilité.

Appétit capricieux.

Douleurs dans les os et les muscles.

Ces ingrédients sont combinés dans ce grand remède de manière à agir doucement et gentiment sur le système, en donnant une vitalité nouvelles au sang et aux nerfs, et par ces derniers, en faisant bénéficier toutes les parties du corps de leur influence bienfaisante.

Il n'y a pas de raison pour que vous ne soyez pas fort et bien portant, en santé et heureux au printemps, si vous assainissez votre sang, si vous le rendez riche et nourrissant au moyen de la nourriture du Dr Chase pour les nerfs.

C'est le sang riche qui reconstiitue de nouveaux tissus. crée une nouvelle force nerveuse, rend la couleur aux joues, la vigueur et l'énergie au corps.

L'usage de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs produit cette condition du sang qui est la base de la la bonne santé et qui permet au système de repousser la maladie.

Presque tout le monde a besoin au printemps d'un secours comme peut en donner la Nourriture du Dr. Chase pour les nerfs. Parce qu'il faut plus de sang, un sang plus pur, un sang plus riche pour conserver la bonne santé et la vigueur à cette époque de l'année.

Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs

La grande créatrice de sang et reconstituante des nerfs. 50 cents la boîte, 6 boîtes pour $2.50, chez tous les marchands ou d'EDMANSON, BATES & CO., Toronto. Les Pilules du Dr. Chase pour les reins et le foie agissent directement sur le foie, guérissant positivement la biliosité et la constipation.

Aux Etats-Unis la Nouriture du Dr. Chase pour les nerfs est connue sous le nom de "Dr. A. W. Chase's Nerve Pills" et est manufacturée et vendue exclusivement par la Dr. A. W. Chase Medicine Co., Buffalo, N.Y. Le portrait et la signature du Dr. A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque boite authentique.

31-P-C

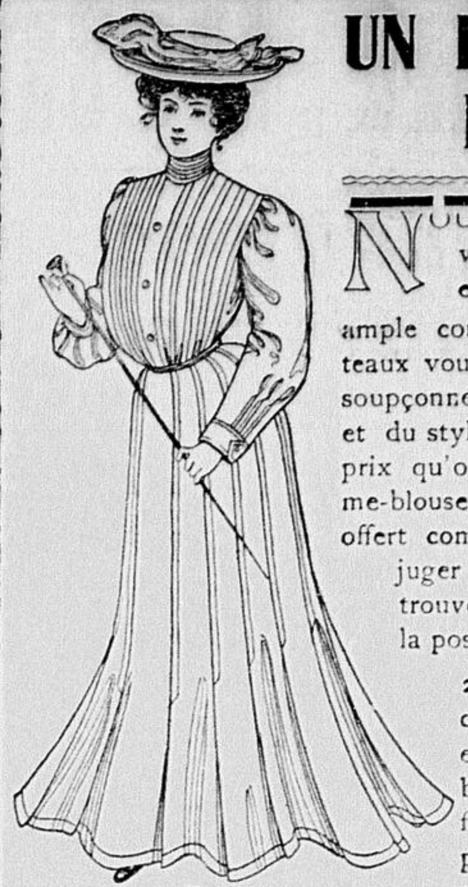

UN ELEGANT COSTUME-BLOUSE, $7.50

No 212, $7.50

Nous faisons une spécialité des "élégants" vêtements prêts à porter pour dames, et nous sommes certains qu'une plus ample connaissance de notre magasin de manteaux vous révèlera un monde de possiblités non soupçonnées relatives à l'adaptation de la beauté et du style réunis aux exceptionnels avantages de prix qu'offre le vêtement prêt à porter. Ce costume-blouse spécialement fait et à prix spécial est offert comme une base par laquelle vous pouvez juger nos méthodes et notre politique. Vous trouverez que notre système de commandes par la poste est éminemment satisfaisant.

212 — Cette vignette illustre l'un des plus chics costumes-blouses pour le printemps et l'été ; confectionné en lustré brillant, bleu-marin, noir et crême, non doublé, fini avec larges plis piqués au bord, les plis tombent larges au bas de la jupe. ce qui lui donne une gracieuse ampleur ; confectionné dans les grandeurs suivantes, à savoir : 32 à 40 pouces de buste. longueur de la jupe 38 à 42 pouces, taille 23 à 28 pouces. On prédit la rareté de ce tissu et c'est pourquoi nous aimerions que vous envoyiez votre commande de bonne heure. $7.50.

THE ROBERT SIMPSON COMPANY LIMITED
TORONTO, CANADA.
Dépt. L. P.

BOULANGER'S
7
OILS LINIMENT
POUR
RHUMATISME
Remède Electrique
PRIX 35 CENTS
La Cie. d'Entreprise Chimique

Le Mal est Vaincu par la Bouteille Merveilleuse

Avec elle plus de douleur ni rhumatisme.

Donne aux nerfs une vigueur extraordinaire.

Découvert après 30 années d'expérience.

INSISTEZ POUR LES

7 Huiles BOULANGER

Si vous ne pouvez vous le procurer de votre Pharmacien ou de votre épicier, adresser-vous au laboratoire de la

CIE D'ENTREPRISES CHIMIQUES

544 AVENUE MONT-ROYAL. :—: TEL. BELL EAST 2897

Le linge vite réduit en lambeaux! Voilà la conséquence inévitable du savon commun—avec des "prix," mais

SAVON SUNLIGHT

RÉDUIT LES DÉPENSES

Demandez la Barre Octogone. 241

Un Couvent Detruit par le Feu

Une religieuse, quatre octogénaires invalides et dix fillettes perdent la vie dans l'incendie du couvent de Ste-Geneviève === Nombre d'autres blessées

Scènes navrante.s— Récits des témoins oculaires.— La panique.

La protection contre les incendies.—Pas d'échelles de sauvetage.

22 avril.

LA POPULATION du paisible village de Sainte-Geneviève, si joli et si riant quand l'été vient semer ses fleurs et l'or de ses blés mûris vient d'être la proie d'un désastre dont l'étendue et l'horreur glaceront pendant longtemps le sourire sur les lèvres de ses habitants.

Un incendie qui se changea bientôt en une horrible hécatombe, s'est déclaré au couvent des Sœurs de Sainte Anne, vers 10.45 heures jeudi soir, et maintenant sous les cendres grises d'où s'échappe une fumée noire, des parents, des amis recherchent des ossements calcinés qu'à travers les larmes ils ne peuvent reconnaître. Il ne reste plus rien que des pans de murs, des décombres noircies, des fragments de chairs, des lambeaux de vêtements.

LA REVERENDE SOEUR MARIE - ADJUTOR, née Poméla Girardin, morte.

Les élèves s'étaient couchées à l'heure habituelle après avoir fait une pieuse station devant le reposoir. La communauté avait fait la même chose un peu plus tard. Une religieuse avait fait le tour du dortoir et écouté le murmure doux des respirations paisibles.

Tout était en ordre.

Cependant une religieuse se sentit dans son sommeil la gorge prise par une sensation âcre de fumée. Elle pensa peut-être qu'elle faisait un mauvais rêve, mais tout à coup elle s'éveilla.

LE FEU ETAIT AU COUVENT!

Comment s'était déclaré cet incendie ?

Pendant la soirée une vieille pensionnaire de l'hospice attenant au couvent, Mme Jolicœur, qui aimait, comme un homme, à fumer sa pipe, alluma un bout de chandelle et, la main tremblottante alla chercher son tabac dans un garde-robe. Laissa-t-elle tomber sa chandelle qui mit le feu aux vêtements ? On ne le sait pas et on ne le saura jamais, car Mme Jolicœur a péri dans les flammes.

La religieuse qui s'était éveillée la première alla ouvrir une fenêtre et la supérieure qui ne dormait pas encore sentant la fumée, se rendit au dortoir où elle tenta d'organiser le sauvetage.

Du dehors, Mme Desjardins, la buraliste du téléphone, avait aperçu les flammes vers 10.45 heures. Une demi-heure auparavant, elle avait bien vu une lueur, mais elle n'y avait pas prêté attention, croyant que c'était l'éclat des cierges allumés au reposoir. Mais cette lueur persistait et augmentait toujours. Le feu est au couvent, pensa-t-elle, et elle donna l'alarme.

La fatale nouvelle se répandit comme une traînée de poudre dans le village. A l'éclat sinistre des flammes on vit accourir tous les habitants. "Le couvent brûle !" "Au feu ! !" s'entendaient partout.

Aux cris de terreur de la foule répondaient

ANGOISSANTES ET SINISTRES

des voix d'enfants qui appelaient au secours. Quand les flammes, qui avaient fini par s'élancer en longues langues, se rabattaient d'un côté ou de l'autre, entraînant avec elles la fumée tourbillonnante, dans les fenêtres s'apercevaient des visages contractés par l'intense terreur de la mort.

C'était horrible.

Que se passait-il pendant ce temps dans les corridors, dans les escaliers ? C'était la bousculade. Les enfants sortaient en costume de nuit, les cheveux dénoués, conduites par des religieuses qui se précipitaient de nouveau dans les flammes pour sauver d'autres enfants. Les unes étaient saines et sauves, d'autres n'avaient pu passer à travers l'incendie sans être brûlées.

MLLE EGLANTINE PROULX, de Montréal, 13 ans, morte.

Toutes tremblaient sous le coup de l'émotion intense.

On se groupait, on s'appelait, des parents, des amis, cherchaient des êtres chers.

Hélas! une religieuse, des enfants, 4 vieilles femmes manquent à l'appel et hier matin, dans les ruines encore fumantes, des gens cherchaient pour ne trouver que des restes méconnaissables.

On téléphona à la Pointe Claire, pour faire venir des secours de Montréal.

Personne ne répondit à l'appel, et livrés à leurs propres ressources, malgré leurs efforts surhumains, les habitants du village virent peu à peu leur cher couvent s'écrouler, ensevelissant sous ses ruines celles que le feu avait déjà tuées.

RECIT DE LA SUPERIEURE.

Notre représentant a recueilli de la bouche même de la révérende Sœur Supérieure des renseignements exacts sur la terrible hécatombe.

Sœur Marie-Adrienne, tel est son nom, est la sœur de l'hon. D. Monet, député de Napierville au provincial.

Elle était au presbytère, quand le reporter du 'Cultivateur' lui a demandé une entrevue.

Assise dans un fauteuil, les yeux en larmes, elle racontait à M. l'abbé Bourget, curé, les scènes tragiques dont elle avit été témoin durant la nuit.

—"Madame la Supérieure, fit notre reporter, permettez-moi de vous offrir les condoléances de la PATRIE dans l'immense malheur qui vient de fondre sur votre maison.

—Je suis très sensible, répondit la Supérieure, au témoignage de sympathie que vous m'apportez.

—Auriez-vous l'obligeance, Madame, de me donner les détails de l'horrible hécatombe de cette nuit.

—Certainement, car le public doit connaître, par la voie de votre journal, toutes les circonstances qui ont précédé et suivi la catastrophe.

Vers neuf heures, hier soir, toutes les religieuses et les élèves de la communauté, mais non les vieilles de l'hospice, étaient en prière à la chapelle.

Un chœur de vingt voix a chanté les cantiques de la Passion, et la cérémonie s'est terminée par une Amende honorable au Christ.

A neuf heures et vingt minutes précises, les élèves sont montées au dortoir situé au quatrième étage du couvent.

Ma chambre était voisine de ce dortoir et je me suis jetée au lit en même temps que les sœurs et les élèves.

Nous reposions paisiblement depuis une heure, quand les révérendes sœurs Marie-Madeléine et Marie-Robertine se sont senties

SUFFOQUEES PAR LA FUMEE.

Je me suis éveillée aux cris de Au feu! au feu ! ! et je me suis levée du lit en toute hâte ; après m'être jetée sur les épaules une couverture de laine, je suis entrée dans le dortoir.

La fumée était si épaisse que j'ai étouffé en franchissant le seuil de la porte.

MLLE MARIA LEGAULT, de Ste-Geneviève, morte.

Deux religieuses et moi avons donné l'éveil aux élèves. Sans perdre mon sang-froid, je leur ai dit :

"Levez-vous immédiatement, car je crois que le feu s'est déclaré dans l'hospice. Ne vous excitez pas, et tâchez de descendre les escaliers en ordre."

MLLE EVA PROULX, une élève, qui a pu échapper sans blessure. Elle est la sœur d'Eglantine, une des victimes.

La sœur Marie-des-Sept-Douleurs a essayé d'allumer les lampes, mais il y avait trop de fumée pour qu'elles éclairassent,

UNE PANIQUE INEVITABLE.

Je savais bien qu'une panique était inévitable, et les pauvres enfants criaient déjà à tue-tête : "Au secours ! au secours ! !"

Sans perdre une minute, je pris une petite fille par la main, et je la conduisis jusqu'à l'escalier, où Marguerite Trépanier, une brave fillette, l'a descendue.

Vous imaginez dans quelle excitation je me trouvais. Depuis quelques années, je souffre d'une maladie de cœur, et je craignais, d'un moment à l'autre, de tomber morte sur le plancher.

Comme j'allais tendre la main à une élève, je sentis quelque chose tomber sur mes pieds. Je me penchai, et je recueillis Marie-Louise Boileau, de l'Ile Bizard. Je lui dis aussitôt : Sauvez-vous par l'escalier, et n'ayez pas de crainte."

La sœur Marie-Hermogène a ouvert une fenêtre pour faire pénétrer l'air, et elle a demandé aux élèves de la suivre. Il était temps, car on entendait déjà les crépitements du bois embrasé.

Plusieurs élèves se sont

JETEES PAR LES FENETRES.

au risque de leur vie.

Les unes sont blessées grièvement, et d'autres n'ont reçu que des égratignures.

"Par qui le feu a-t-il été aperçu pour la première fois ?"

—Par Mme Desjardins, dont la résidence est en face du couvent.

—A-t-elle donné l'alarme immédiatement ?

—La supérieure.—Non, elle croyait que c'était simplement la lumière du sanctuaire qui brûlait.

A dix heures, Mme Desjardins a aperçu une flamme dans une fenêtre de l'hospice, et elle s'est convaincue qu'un incendie était imminent.

Elle est venue frapper à la porte de l'hospice, mais la communauté était déjà en éveil.

—Le reporter.—Quelle est, dans votre opinion,

L'ORIGINE DU FEU?

—La supérieure.—Je ne saurais vous le dire positivement.

Outre le couvent, comme vous le savez, nous avions un hospice pour les vieilles personnes, fondé par feu M. l'abbé Lefebvre.

Nous avions, depuis quelques mois, cinq femmes d'un âge très avancé.

UNE SEULE S'EST SAUVEE.

C'est Mlle Marie Lavigne, de Sainte-Geneviève.

Parmi ces invalides, se trouvait Mme Jolicœur, née Marguerite Poitevin. Elle devait avoir cent ans le 16 mai prochain.

Depuis nombre d'années, elle avait l'habitude de fumer.

On lui avait recommandé, maintes fois, de ne jamais commettre d'imprudence avec sa pipe.

Elle avait toujours soin de ne pas jeter d'allumettes enflammées par terre.

Mlle Lavigne, la moins âgée, des invalides, et la seule sauvée, est venue me raconter, ce matin même, que Mme Jolicœur avait allumé

UN BOUT DE CIERGE,

hier soir, pour aller chercher du tabac dans la garde-robe des vieilles.

MLLE AMANDA GARAND, de Montréal, 15 ans, morte.

A son âge, vous comprenez, elle avait la démarche peu sûre, et sa main tremblotait.

On croit qu'elle a mis le feu aux vêtements qui se trouvaient dans la garde-robe, et que les flammes se sont communiquées à l'extérieur.

LA DERNIERE AU DORTOIR.

La Révérende Sœur Supérieure croit qu'elle est sortie la dernière du dortoir, mais elle ne saurait l'affirmer.

"Dans tous les cas, a-t-elle dit, j'ai conservé ma présence d'esprit jusqu'à la fin, et j'ai tâché d'éviter toute panique.

"C'était une bousculade en règle et j'ai pu relever quelques enfants en descendant.

"Au nom de la communauté, je dois des remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu donner asile, depuis ce matin, à nos chères élèves.

"M. le docteur Ladouceur et autres se sont chargés de prévenir les parents des victimes, et je leur en exprime toute ma reconnaissance."

ON MANQAIT TOTALEMENT D'EAU

La population du village a fait preuve de beaucoup de dévouement au cours de l'incendie, mais elle n'a malheureusement pu rien sauver.

La communauté était pourvue d'un petit boyau à incendie, mais on n'a pu l'utiliser, faute d'eau.

LES POMPIERS DE MONTREAL.

Quand le feu s'est déclaré, des citoyens du village ont tenté inutilement d'appeler la brigade de Montréal par téléphone. Le central de la Pointe-Claire ne répondait pas, comme c'est la coutume la nuit. La population voit là une lacune qu'il faudrait éviter à l'avenir.

Les parents des victimes, qui demeurent à Montréal n'ont appris le sinistre que ce matin. Ce midi plusieurs même ignoraient le sort qui venait de frapper leurs enfants.

UN DESASTRE COMPLET.

La Révérende Mère Ansatasie, supérieure générale des Soeurs de Ste-Anne, à Lachine, et la Révérende Mère Marie-Claire, assistante générale, sont arrivées sur le théâtre du désastre, hier matin. Elles ont été reçues chez M. l'abbé Bourget, curé. Ces deux religieuses ont consolé leurs compagnes et elles ont laissé entrevoir la reconstruction dans un avenir prochain du couvent de Ste-Geneviève. Le personnel du couvent retournera à Lachine aujourd'hui.

LES MORTS

REVERENDE SOEUR MARIE-ADJUTOR, née Poméla Girardin, 33 ans, professeur de musique et de langue anglaise. Sa famille demeure à Montréal, No 227 rue Visitation.

PENSIONNAIRES A L'HOSPICE

Mme J. CARDINAL, 90 ans,
Mme MICHEL LALANDE, 89 ans.
Mme A. ROBERT, 88 ans.
Mme MARGUERITE POITEVIN, 99 ans, toutes de Sainte-Geneviève.

ELEVES

Mlle AMANDA GARAND, 15 ans.
Mlle IRENA BERTRAND, 11 ans.
Mlle ALDEA ROBITAILLE, 12 ans, de Sainte-Geneviève.
Mlle LEONIE DAOUST, 14 ans, île Bizard.
Mlle BERTHE TESSIER, 18 ans, île Bizard.
Mlle EGLANTINE PROULX, 13 ans, nièce et protégée de M. l'échevin Proulx, N.P., de Montréal.
Mlle EMMA PERRAULT, 15 ans, 129 rue Sainte-Elizabeth, Saint-Henri de Montréal.
Mlle PARMELIE DUGAS, 13 ans, Sainte-Geneviève.
Mlle MARCELLINE VILLEMAIRE, 12 ans, 127 rue Sainte-Elizabeth, Saint-Henri de Montréal.
Mlle MARIA LEGAULT, Sainte-Geneviève.

BLESSEES GRIEVEMENT

SOEUR MARIE-THERESE DE JESUS, deuxième maîtresse de classe française, blessée aux bras et à la tête en sautant du troisième étage.

SOEUR MARIE - ROBERTINE, cuisinière, contusions graves à la tête et à l'estomac. Cette religieuse a sauté du second étage, et elle a sauvé des flammes la jeune Laura Berthiaume, de Sainte-Geneviève.

Mlle **HELENE PERRON**, 14 ans, Saint-Henri. En sautant du quatrième étage, elle s'est blessée grièvement aux bras et au flanc droit.

Mlle **EVELINE PAQUIN**, 16 ans, de Sainte-Anne de Bellevue, blessures au dos et luxation de l'épaule.

Mlle **ALEXINA PAIEMENT**, 15 ans, de Sainte-Geneviève. Elle s'est blessée à la tête en sautant du quatrième étage.

Mlle **ALINE LAVALLEE**, 122 Saint-Philippe, St-Henri de Montréal.

Mlle **ZAIRE PILON**, 14 ans, île Bizard. Main gauche écrasée. Sauvée miraculeusement par la révérende soeur Marie-Madeleine.

Mlle **GERMAINE BRUNET**, 8 ans, Sainte-Geneviève. Blessure à la mâchoire.

Mlle **ALBERTA LIBERSAN**, de Ste-Geneviève, légèrement blessée.

Mlle **DORA LAUZON**, de Ste-Geneviève, légèrement blessée.

Mlle **EVA PERRON**, 15 ans, 129 Sainte-Elizabeth, Saint-Henri, blessée grièvement.

Les dommages sont estimés à trente-cinq mille piastres. Tout a été consumé. Il ne reste pas même un seul objet utilisable.

La supérieure a perdu des documents précieux ayant trait à l'histoire de la paroisse de Ste-Geneviève et de la communauté.

La bibliothèque se composait de plusieurs centaines de volumes des mieux choisis et il y avait quelques peintures précieuses dans la petite chapelle de l'hospice.

La chapelle devait subir prochainement d'importantes améliorations.

M. Damien Lalonde, manufacturier de portes et de fenêtres de Montréal avait reçu une commande pour les ornements en boiserie et il était allé à Ste-Geneviève hier matin dans le but de signer un contrat avec la Soeur supérieure.

UNE MAISON DETRUITE.

La maison de M. Joseph Laniel voisine du couvent a été brûlée ainsi qu'une grange dans le voisinage. M. Laniel n'a rien pu sauver et les dommages sont assez considérables.

Il convient de mentionner un sauvetage émouvant accompli par la Révérende Soeur Marie-Magdeleine. Au moment où elle allait descendre l'escalier du troisième étage, la jeune Zaire Pilon s'est jetée dnas ses bras, et lui a dit :

"Sauvez-moi ! Sauvez-moi ! Sauvez-moi ! j'étouffe ! ! !"

La Révérende Soeur Marie-Magdeleine la mit sur ses épaules et descendit quatre à quatre les escaliers chargée de son précieux fardeau. Elle put arriver jusqu'à la porte ouvrant sur la rue.

Des traits d'héroïsme comme celui-là méritent d'être signalés à l'admiration publique.

CHEZ LE Dr LADOUCEUR.

La résidence du docteur Ladouceur a été transformée en hôpital. C'est là que les Révérendes Sœurs Marie Thérèse de Jésus et Marie Robertine reposent dans une des chambres où le soleil pénètre gaiement comme par une ironie du sort, parmi les pensées endeuillées de ces courageuses femmes, victimes de leur devoir et de leur dévouement. Là aussi reposait, dans une autre chambrette, Melle Hélène Perron, de Montréal, blessée au bras et au flanc droit en sautant du quatrième étage. Cette jeune fille a été ramenée à Montréal par le train de 5 heures, hier après-midi, et c'est chose merveilleuse qu'elle ne se soit pas tuée dans sa chute si périlleuse.

MLLE ALINE LAVALLEE, de St-Henri, grièvement blessée.

Profitons de l'occasion pour rendre un hommage mérité au dévouement du docteur Ladouceur, qui s'est prodigué pour porter secours aux blessés et qui a si généreusement transformé sa résidence en hôpital. Lors de l'incendie, le docteur Ladouceur fut l'un des premiers à porter secours aux victimes affolées. Le docteur Ladouceur et les héroïques sauveteurs ont droit à la reconnaissance de tous leurs concitoyens.

M. LE CURE BOURGET.

Le curé Bourget mérite aussi d'être signalé pour son dévouement. Depuis la catastrophe, il se prodigue pour apporter dans les âmes des familles éplorées les consolations que lui dicte son cœur généreux et compatissant. L'excellent curé est désolé au possible du malheur qui frappe sa paroisse.

VERSION DE LA SOEUR MARIE THERESE DE JESUS.

Il était environ 10.45 heures, hier soir quand je fus éveillée par les cris des élèves . Ce fut comme un cauchemar pour moi, ces cris d'alarmes dans le premier sommeil. De toutes jeunes enfants appelaient leur mère avec des voix désespérées. Une épaisse fumée nous asphixiait déjà et nous affolait. Je mis à la hâte quelques vêtements et je me précipitai au secours des voix qui réclamaient notre assistance. Je saisis une des petites élèves dans mes bras et je me précipitai du troisième étage. Je ne saurais vous expliquer comment je ne me brisai aucun membre, mais on me releva privée de sentiment. J'en suis quitte aujourd'hui pour quelques brûlures qui guériront je l'espère. La petite que j'ai voulu sauver, n'a heureusement reçu aucun mal."

SOEUR MARIE ROBERTINE.

Cette religieuse s'est également précipitée du troisième étage, et elle s'en tire avec une fracture d'un bras et de sérieuses contusions aux cuisses. Elle a tenté de sauver quelques-unes des victimes, mais n'eût que le temps de se faire un jour à travers la fumée très dense qu'il y avait. La révérende sœur est encore toute ébranlée par l'horrible tragédie qu'elle ne fit qu'entrevoir.

LA NOUVELLE DU SINISTRE.

La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, à plusieurs milles à la ronde. On voyait de loin, la sinistre lueur et les appels des cloches de l'église éveillèrent la population habituée à dormir paisiblement. Tous les citoyens du village et des concessions se portèrent sur les lieux du sinistre et firent des prodiges pour aider au sauvetage des victimes.

LES SAUVETEURS A L'OEUVRE.

Parmi ces derniers il convient de féliciter ceux dont nous avons pu nous procurer les noms et qui se distinguèrent par des actes d'héroïsme qu'il conviendrait de signaler séparément, si l'occasion nous en était donnée. Ce sont distingués parmi les sauveteurs généreux, MM. Télespohre St-Pierre, le notaire Libersan, H. St-Pierre, Arcade St-Pierre, P. Meloche, D. Provost, Albert Barbeau, maire de Pierpont ; Alp. Amesse, hôtelier à Ste-Geneviève; Albert Théoret, Alp. Pilon, A. Lamarche, etc., etc. Ces braves gens se sont improvisés pompiers et n'ont ménagé leurs efforts et leur vie. Ils ont droit à la reconnaissance de tous leurs concitoyens.

LE SIGNAL DU DESASTRE.

C'est mademoiselle Alberta Libersan, élève du couvent et âgée de 15 ans, qui la premieère, s'aperçut de l'incendie. Elle se leva, prit juste le temps de se chausser et s'en fut prévenir le curé. Pendant ce temps-là, les religieuses de l'institution avaient été prévenues à temps, mais il était trop tard. Tous les moyens de fuite étaient interceptés pour plusieurs et la fumée devenait de plus en plus asphyxiante.

On dit dans le village que les couvents et les institutions publiques, même celles des villes, devraient avoir leurs dortoirs au rez-de-chaussée. Un incendie se découvre presque toujours à temps, pendant le jour, tandis que pendant la nuit, il arrive qu'on découvre le malheur lorsqu'il est beaucoup trop tard.

MONSEIGNEUR BRUCHESI.

Vers trois heures, hier après-midi, Mgr Bruchési téléphonait à M. le curé qu'il

(Suite à la 7e page)

MLLE LEONIE DAOUST, blessée.

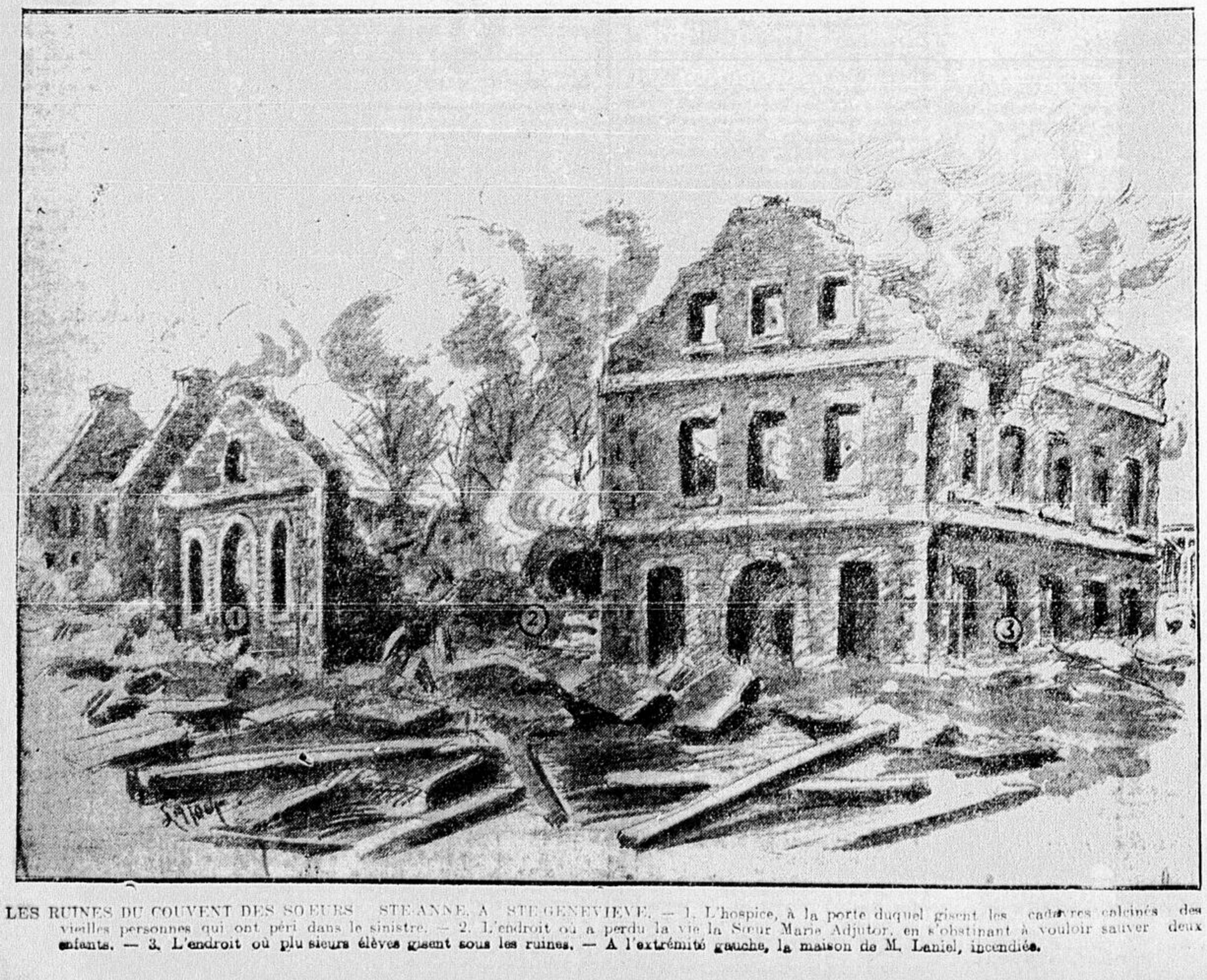

LES RUINES DU COUVENT DES SOEURS STE-ANNE, A STE-GENEVIEVE. — 1. L'hospice, à la porte duquel gisent les cadavres calcinés des vieilles personnes qui ont péri dans le sinistre. — 2. L'endroit où a perdu la vie la Sœur Marie Adjutor, en s'obstinant à vouloir sauver deux enfants. — 3. L'endroit où plusieurs élèves gisent sous les ruines. — A l'extrémité gauche, la maison de M. Laniel, incendiée.

L'HECATOMBE DE STE GENEVIEVE

(Suite de la 6e page)

serait sur les lieux de la catastrophe à dix heures ce matin, alors que les fouilles pour la découverte des cadavres commenceront peut-être, une fois que les débris auront fini de fumer.

DES SCENES D'ANGOISSE.

De tels spectacles ne s'oublient pas. On pouvait voir hier, sur les ruines encore fumantes, des pères, des parents, interroger les débris pour y découvrir les restes calcinés d'être chers. La population assistait silencieusement à ce spectacle, impuissante à consoler les douleurs ambiantes. Des sanglots de mère, de père, de frère éclataient de toutes parts. Un des citoyens les plus connus de Sainte-Geneviève, M. Godfroid Cardinal, cherchait en vain, dans les débris encore chauds, les restes de sa vieille mère. Les ruines fumantes gardaient leur secret et il est plus que probables qu'ils ne nous livreront que des ossements affreusement méconnaissables, si toutefois il est possible de retracer quelques restes.

MLLE IRENA BERTRAND, de Ste-Geneviève (Saraguayville), 10 ans, morte.

Ces quatre murs qui se tiennent encore tous noircis sont sinistres à voir, avec leurs ouvertures béantes où des êtres humains clamaient des appels désespérés, la nuit dernière. Oh! ces deuils indescriptibles qui étreignent les cœurs, cruelles empoignances que notre plume trop inhabile se refuse à décrire!

A QUI INCOMBE LA RESPONSABILITE ?

M. l'échevin Proulx, de Montréal, dont la nièce Eglantine Proulx, a péri dans les flammes, s'est rendu à Sainte-Geneviève, aussitôt qu'il eût appris la terrible nouvelle.

M. Proulx est désolé, et il a fait à notre reporter les remarques suivantes:

"Eglantine était ma protégée, et j'étais chargé de veiller à son instruction.

"C'était une enfant intelligente et qui montrait les plus belles dispositions pour l'étude et le travail.

"Ce matin, vers huit heures, un message téléphonique du docteur Ladouceur me mandait à Sainte-Geneviève, disant que ma petite nièce avait été victime de l'hécatombe du couvent. Je suis venu ici chercher cette pauvre enfant et je n'ai trouvé que des ruines encore fumantes. Comme vous le savez, le couvent n'était pourvu

D'AUCUNE ECHELLE DE SAUVETAGE.

et il est étrange que le gouvernement provincial, qui a le devoir de prendre les mesures nécessaires à la protection et à la vie des citoyens, ne prenne pas les moyens de faire exécuter les règlements en obligeant les maisons d'éducation à se protéger contre les incendies.

"Il y a un inspecteur nommé par le gouvernement local aux fins de faire l'inspection de tous les édifices publics et de veiller à ce qu'ils soient pourvus de tous les appareils de sauvetage.

"Comme membre de la commission du feu et de l'éclairage à l'Hôtel de Ville de Montréal, j'ai souvent demandé aux autorités si l'on faisait cette inspection, et on m'a répondu qu'un employé spécial du gouvernement parcourait périodiquement la province pour constater si, oui ou non, les moyens de protection étaient pris par les autorités laïques ou religieuses.

"Or le couvent de Sainte-Geneviève existait depuis au-delà de trente ans et il est inconcevable que messieurs les inspecteurs provinciaux aient négligé jusqu'à ce jour, de faire respecter la législation relative aux édifices publics."

LES FRERES DE STE-CROIX.

Les Frères du collège de Sainte-Geneviève ont certainement droit à une mention honorable dans cette terrible catastrophe, pour leur dévouement admirable.

MLLE DORA LAUZON, de Ste-Geneviève, légèrement blessée.

Vers onze heures, M. Cardinal, boucher de l'endroit réveillait la communauté pour lui annoncer que le couvent flambait.

Le Rév. Père Pingon, supérieur du collège donnait aussitôt l'ordre aux frères de se porter avec toute la célérité possible au secours des sœurs, des pensionnaires et des élèves.

Le cri d'alarme jeté, non seulement les Frères, mais les novices, au nombre de trente, s'habillèrent promptement pour se rendre sur le théâtre du sinistre.

En voyant arriver les dévoués religieux, les quelques laïques qui déjà combattaient l'incendie, battirent des mains.

Le Rev. Père Pinçon donna des ordres, et ses religieux rivalisèrent d'ardeur pour combattre le feu qui devenait de plus en plus ardent.

Le Rev. Père Pinçon tient surtout à signaler le courage des novices.

L'un de ses derniers, s'est grièvement blessé à la main en brisant le carreau d'une fenêtre.

Les sauvetages opérés par les Frères de Sainte-Croix, sont dignes d'éloges.

Les Frères ne sont rentrés au collège épuisés de fatigue qu'à 2 heures du matin.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

A six heures hier soir nous rencontrions M. Louis Guyon, à sa résidence privée, 14 avenue Laval. C'est l'inspecteur en chef officiel des édifices publics, pour la province de Québec.

Nous lui apprenons la nouvelle de la catastrophe de Ste-Geneviève. Il n'en avait pas encore entendu parler.

Nous lui en donnions les détails lorsqu'il s'exclama: "Quel effroyable malheur et en même temps quelle terrible leçon pour les communautés religieuses. J'espère que cette leçon sera profitable et qu'enfin nous aurons moins de difficulté à faire observer la loi.

Nous l'interrompons pour lui dire que nous sommes justement venu l'interviewer et lui demander pourquoi le couvent de Ste-Geneviève n'avait pas

DES APPAREILS DE SAUVETAGE.

et si l'inspection en avait été faite.

"Je ne sais pas si le couvent de Ste-Geneviève avait des appareils de sauvetage et si l'inspection en a été faite. Si elle l'a été, ce fut par mon prédécesseur en office, M. Jos. Lessard.

MLLE EVA PROULX, une élève, qui a pu échapper sans blessure, elle est la sœur d'Eglantine, une des victimes.

Je suis inspecteur des édifices publics conjointement avec M. James Mitchell, pour le district de Montréal. M. J. P. Jobin est l'inspecteur pour le district de Québec et M. le Dr C. N. Stevenson, de Coaticook, pour les cantons de l'Est.

NOMBREUSES INSPECTIONS.

"Nous nous occupons généralement des fabriques, des théâtres, des églises et des communautés religieuses de Montréal et des banlieues.

Outre l'inspection des fabriques nous avons à faire des enquêtes et rapports au gouvernement sur les accidents qui s'y produisent, et les surveiller pour qu'on n'y emploie pas des enfants avant l'âge requis par la loi.

Ce n'est que lorsque nous avons quelques jours à notre disposition que nous allons visiter les collèges et couvents de la campagne.

Une chose certaine c'est que toutes les communautés ont reçu la loi relative aux édifices publics et d'avoir à s'y conformer et cela à deux reprises depuis 1895. Elles ont été

NOTIFIEES OFFICIELLLEMENT

d'avoir à poser des appareils de sauvetage. La loi est bien explicite et pourtant on ne s'y conforme pas.

Je suis allé à la maison-mère des sœurs de Ste-Anne à Lachine au moins quinze fois. Les autorités ont été notifiées d'avoir à munir leur couvent d'appareils de sauvetage, de coupe-feu, et de voir à ce que leurs maisons succursales en soient aussi pourvues. On a répondu fort maigrement à ces suggestions et je suis assuré que si le feu éclatait

AU COUVENT DE LACHINE

au milieu de la nuit, les pertes de vies seraient considérables.

Aucune autre communauté n'a été avertie comme la communauté des sœurs de Ste-Anne. On répond toujours à l'inspecteur que la communauté est sous une protection spéciale et que l'inspecteur est un alarmiste, etc. Les communautés de la ville de Montréal sont aujourd'hui assez bien munies d'appareils de sauvetage, mais il y a encore beaucoup à faire.

Si je ne me trompe pas

LE COUVENT DE STE-GENEVIEVE

a dû recevoir copie de la loi relativement à la tenue des édifices publics vers le 28 janvier 1899.

En 1899-1900, M. Jos. Lessard avait la charge spéciale de visiter des couvents. Il en a visité 225 à 230 et plus de 60 églises.

L'an dernier, 176 appareils de sauvetage ont été installés dans des couvents et des collèges.

Il y a dix jours je recevais une lettre du collège de Marieville m'informant que cette institution venait de décider d'installer des échelles de sauvetage.

Avec les couvents et collèges nous éprouvons

BEAUCOUP DE DIFFICULTE

à faire appliquer la loi. Il nous faut agir par persuasion, plutôt qu'autrement. Il n'est pas facile d'amener une supérieure de communauté en police correctionnelle et ce n'est pas l'intention du département dont je relève. Actuellement, nous sommes en instance auprès des autorités du couvents et collèges de Hull, Clambly, Granby, Saint-Hyacinthe, etc. Nous nous adressons aux maisons-mères avec instruction de voir à ce que leurs maisons succursales, soient aussi efficacement protégées contre tous les dangers d'incendie.

Bien souvent nous avons à correspondre deux ou trois ans avant d'obtenir un résultat quelque peu appréciable. M. Louis Guyon accompagnera aujourd'hui M. le coroner McMahon à Ste-Geneviève à l'enquête qui sera faite.

PERTES ET ASSURANCES.

L'édifice du couvent était assuré dans la Guardian Assurance Co. pour la somme de $5,000. Les pertes totales s'élèvent à environ $30,000.

LE COUVENT DE SAINTE-GENEVIEVE.

Le couvent de Sainte-Geneviève, fondé en 181, fut le premier confié aux Sœurs de Sainte-Anne. Appelées par feu M. J. M. L. Lefebvre, les religieuses se dévouèrent d'abord à l'instruction de la classe pauvre, mais bientôt leur zèle permit d'ouvrir un pensionnat.

Le premier local fut très modeste; on l'occupa cependant vingt ans. Grâce à la bienveillance et à la générosité des paroissiens on le remplaça en 1871, par une construction en pierre de 70 pieds par 45.

Agréablement situé sur une des branches de l'Outaouais, ce pensionnat jouissait d'avantages remarquables; aussi était-il très prospère. — Les Sœurs y instruisaient avec succès, et dans toutes les spécialités de l'enseignement, plus de 70 externes. La classe sous contrôle comptait 60 enfants.

Depuis 1876, les mêmes religieuses dirigeaient aussi un hospice où elles prodiguaient leurs soins aux vieillards pauvres et infirmes de la paroisse.

Le persannel du couvent se composait de neuf religieuses, cinquante-huit élèves et cinq vieilles à l'hospice.

24 avril.

Les travaux de démolition nous ont assuré les autorités vont se poursuivre avec la plus grande activité.

Depuis l'incendie, on n'a pu retrouver qu'un morceau de chair.

Ce morceau de chair a été pieusement recueilli par un citoyen, déposé dans une boîte qui fut placée ensuite dans le charnier.

Ces restes sont-ils ceux d'une des vieilles pensionnaires de l'hospice ou ceux d'une des fillettes du couvent? Voilà la question que l'on se pose.

Cependant l'endroit ou le lambeau de chair a été recueilli semble indiquer qu'il appartenait au cadavre de l'une des octogénaires.

MONSEIGNEUR BRUCHESI.

A 10.30 heures, samedi matin, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal arrivait à Ste-Geneviève pour s'associer au deuil immense des paroissiens.

A la messe, M. le curé Bourget avait informé les fidèles de la venue du premier pasteur du diocèse et les avait priés de rester à l'issue de l'office divin pour entendre la parole consolatrice de l'Archevêque.

Quand ce dernier arriva, la magnifique église de Ste-Geneviève était remplie de fidèles.

Après avoir été serrer la main à M. le curé Bourget, au presbytère, Monseigneur Bruchési se rendit à l'église, où l'attendait la foule recueillie et terriblement attristée par la catastrophe.

A l'arrivée de Sa Grandeur la foule se jetta à genoux et l'on récita une ardente prière, puis fortement ému l'Archevêque prononça une

ADMIRABLE ALLOCUTION.

On sait que le couvent des Dames de Ste-Anne à Ste-Geneviève était un pensionnat.

Il a été décidé de bâtir une académie seulement.

Monseigneur a expliqué à la supérieure générale que vu qu'il y avait déjà des pensionnats pour les jeunes filles à Vaudreuil, à la Pointe-Claire, à St-Laurent, la nécessité d'en construire un quatrième à Ste-Geneviève ne se faisait pas sentir, maintenant que les communications sont si faciles entre les diverses paroisses.

SOEUR MARIE ROBERTINE, qui a sauté du 3e étage, se blessant grièvement.

La Soeur supérieure a pleinement approuvé l'idée émise par Sa Grandeur. Il ne reste plus à consulter sur ce sujet que messieurs les commissaires. Dans la paroisse on est sous l'impression que ces derniers seront de l'avis de Mgr Bruchési.

La nouvelle Académie coûtera dans les dix mille dollars environ, tandis que pour un couvent, la paroisse aurait été obligée de débourser dans les quaranse à cinquante mille dollars

L'ENQUETE DU CORONER.

M. le coroner McMahon de Montréal, s'est transporté samedi dans la matinée à Sainte-Geneviève pour tenir une enquête sur le feu.

A 12,30 heures précises, M. le Coroner se rendait au domicile du Dr Ladouceur pour ouvrir l'importante enquête.

Les jurés dont les noms suivent furent assermentés: Pierre Paiement, Alcide St-Pierre, Omer Pilon, Gloroïé Laniel, Anthime Chaurest, F. X. Lavigne, Hilaire Mainville, Gatien Claude, Charles Colombier, Joseph St-Pierre, Urgèle Brunet, Wilfrid Desjardins, Joseph Laniel, Etienne Brisebois, Napoléon Chaurest et Adéodat Laniel.

Après la prestation du serment réglementaire par le jurés, M. le Coroner fournit certaines explications.

Il s'agit d'abord dit-il de constater s'il y a eu crime ou non.

Il convient ensuite de rechercher l'origine du feu. Pour lui, il ne lui fait aucun doute que l'incendie n'est pas l'œuvre d'une main criminelle.

Toutefois il fait remarquer qu'il peut y avoir crime non-seulement par commission mais par omission, négligence coupable manque de précautions, etc. Dans le cas actuel il importe de s'assurer si les précautionse exigées par la loi ont été remplies. Le coroner regrette que la paroisse n'ait pas pris des mesures plus sages pour éviter au moins une partie des malheurs survenus.

Quand même, fait remarquer le savant magistrat, la paroisse aurait dépensé une somme additionnelle de quinze cents dollars pour acheter une pompe et

DES APPAREILS DE SAUVETAGE

Cette dépense n'aurait pas représenté le dixième des pertes subies.

Après avoir ajouté quelques autres remarques, M. le coroner explique que généralement les enquêtes qu'il est chargé de présider se tiennent devant les cadavres. Il ne peut en être ainsi dans le cas présent. Pas un des cadavres n'a encore été retiré des décombres.

Le coroner déclare ensuite que deux des principaux témoins, les Sœurs Marie-Thérèse de Jésus et Marie Robertine, blessées toutes deux, lors de l'incendie, et qui occupent des appartements dans le domicile du Dr Ladouceur, qui leur prodigue ses soins, sont incapables de se rendre dans la salle d'enquête pour témoigner. En conséquence, il se trouve dans l'obligation d'aller lui-même interroger les malades dans leur chambre.

SOEUR MARIE THERESE DE JESUS qui se précipita du 3e étage en voulant sauver une jeune élève.

C'est ce qu'il fit sur le champ. A son retour, il fait connaître la substance des témoignages des deux témoins

SOEUR MARIE THERESE DE JESUS,

interrogée par le coroner, dit qu'elle ne connaît rien au sujet des escaliers ou autres issues qui auraient été ajoutés depuis la construction du couvent et ce à la demande des inspecteurs des bâtisses. La première personne qui s'est aperçue de l'incendie est Sœur Marie-Thérèse d'Avila, qui couchait au quatrième étage dans le même dortoir que le témoin. Sœur Marie-Thérèse d'Avila a réveillé le témoin en lui faisant remarquer que le dortoir se remplissait de fumée. Le témoin s'est aussitôt levée, s'est habillée à la hâte, a réveillé les enfants qui dormait au quatrième étage, puis elle est allée réveiller les autres fillettes couchées au troisième.

Dans le moment, Sœur Marie-Thérèse de Jésus ne pensait pas que le feu était au couvent. Après avoir tiré de leur sommeil la Sœur Supérieure et les autres Sœurs, elle est remonté en compagnie de Sœur Marie-Thérèse d'Avila. En arrivant au quatrième étage la fumée remplissait le dortoir, ce que voyant Sœur Marie-Thérèse de Jésus ouvrit une fenêtre, puis elle donna ordre au quinze enfants qu'elle avait sous sa charge de monter dans le grenier situé immédiatement au-dessus du dortoir.

Les enfants obéirent avec empressement. Deux minutes plus tard, le témoin se rendit compte de l'immensité du péril car elle constatait que le feu était réellement au couvent. Elle tenta vainement d'allumer une lampe, La fumée la suffoquait et le vent qui s'engouffrait dans le dortoir par la fenêtre ouverte éteignait ses allumettes —Finalement elle cria aux enfants de descendre jusqu'au deuxième étage. Les enfants obéirent de nouveau. Arrivée au deuxième le témoin se sentant absolument suffoquée par la fumée ouvrit, une fenêtre et se jeta en bas. Elle ajoute qu'elle ne soupçonne personne d'avoir mis le feu.

Le deuxième témoin interrogé privément par M. MacMahon est

SOEUR ROBERTINE.

M. le coroner a également fait rapport aux jurés de l'entretien qu'il avait eu avec la sœur converse. Cette dernière couchait avec la sœur Supérieure dans une chambre attenant à l'hospice.

Quand elle se réveilla il n'y avait pas de fumée, mais quand elle ouvrit la porte la fumée s'engouffra dans la chambre.

Sur le point d'être asphixiée la sœur se précipita dans le corridor, courut vers une fenêtre qu'elle ouvrit. Au moment où elle allait sauter par la fenêtre, plusieurs enfants passaient près d'elle en se lamentant. Elle leur cria d'imiter son exemple. En sautant elle s'est infligée de douloureuses blessures. Elle n'avait rien à faire à l'hospice.

SOEUR MARIE ADRIENNE,

née Josephine Monette, supérieure du couvent de Sainte-Geneviève depuis 7 ans est ensuite interrogée.

A la demande du coroner, elle fournit la liste suivante des enfants manquant à l'appel:

MLLE ALDEA ROBITAILLE, de Sainte-Geneviève (Saraguayville), 10 ans, morte.

Berthe Tessier, 17 ans; Emma Perreault, 16 ans; Léonia Daoust, 14 ans; Amanda Garand, 14 ans; Maria Legault, 13 ans; Parmélia Dugas, 13 ans; Eglantine Proulx, 12 ans; Marceline Villemère, 11 ans; Aldéa Robitaille, 10 ans, Itena Bertrand, 10 ans.

Les vieilles disparues, d'après la sœur Supérieure, sont:

Mme Michel Lalande, 85 ans; Mme. Cardinal, 92 ans; Mme Prs Robert, 99 ans.

La Sœur Marie Adjuteur, âgée de 25 ans, n'a pas encore été retrouvée non plus après l'incendie.

Le témoin continuant dit que dans l'hospice, il y avait une autre vieille personne du nom de Marie Lavigne, âgée de 58 ans. Cette dernière s'est échappée saine et sauve des flammes. Mme Marie Lavigne, au dire de la sœur supérieure, avait un caractère difficile quand elle est arrivée à l'hospice il y a deux ou trois ans, mais dans la suite cette pensionnaire s'est reformée au point de vue du caractère. Elle a même rendu des services à la communauté. Le témoin ne croit pas que Mme Marie Lavigne ait pu mettre le feu au couvent pour se venger, malgré qu'elle fût souvent de mauvaise humeur et qu'elle eût déclaré qu'elle s'en irait après Pâques, parce qu'on lui avait fait laver les prélarts. Le jugement de Marie Lavigne est loin d'être bien équilibré. Cependant, elle aimait à rendre service.

La sœur Supérieure en réponse à d'autres questions du coroner, dit que les vieilles pensionnaires de l'hospice d'après le règlement de l'Institution devaient généralement être couchées à 9 heures. Cependant, il se trouvait parmi elles, une dame Poitevin qui fumait. On permettait à cette pensionnaire de fumer dans le réfectoire. Dans ce dernier endroit il y avait une lampe suspendue assez haute pour qu'il fut impossible de l'atteindre avec la main.

L'huile dont on se servait pour alimenter les lampes étaient déposé dans une dépense dans le pensionnat.

L'hospice communiquait au pensionnat au moyen d'un escalier qui descendait au rez-de-chaussée.

Mme Cardinal, l'une des victimes, couchait également dans l'hospice, mais elle occupait une chambre spéciale, attendu qu'elle payait sa pension. Cette vieille personne marchait avec difficulté. Elle pouvait sortir de sa chambre par un passage aboutissant à un escalier conduisant à la chapelle; elle pouvait aussi passer par le réfectoire pour se rendre dans le dortoir des autres vieilles pensionnaires. Le poêle du réfectoire était chauffé avec du bois. Il y avait aussi dans un passage une fournaise à charbon. Une des sœurs de l'institution avait instruction de veiller pour entretenir le feu quand cela était nécessaire. Le témoin ne sait pas si le soir de l'incendie le poêle chauffait. Le plancher était en bois peinturé. Il y avait une tôle sous le poêle.

La vieille madame Poitevin demeurait à l'hospice depuis 1872. Elle avait l'habitude de s'entourer de précautions quand elle fumait. Elle s'efforçait de toujours jeté ses allumettes dans le crachoir. Cependant il est arrivé que son tablier fut troué par les allumettes. La vieille madame Poitevin était quelquefois prise de faiblesse.

MLLE HELENE PERRON, qui a sauté du 4e étage.

Le témoin dit qu'en son âme et conscience elle ne peut soupçonner Mlle Lavigne d'avoir mis le feu. Elle ne sait pas non plus, si Mlle Lavigne s'est sauvée avec un paquet bien fait.

Il n'y avait pas d'échelles de sauvetages à l'extérieur du couvent et de l'hospice. Cependant avant qu'elle fut supérieure, à la demande de M. l'inspecteur Lessard, les autorités du couvent avaient

FAIT CONSTRUIRE UN ESCALIER

descendait directement de l'étage supérieur jusqu'au rez-de-chaussée. Il y avait en plus d'autres escaliers dans le couvent.

M. Guyon, le nouvel inspecteur des bâtisses demande au témoin, s'il se trouvait dans le couvent quelques moyens d'éteindre le feu.

Aucun, répondit la sœur supérieure. Elle ajoute que M. Lessard, dans sa dernière visite d'inspection avait trouvé le couvent conforme aux règlements régissant les communautés.

M. LOUIS GUYON INSPECTEUR DES FABRIQUES

et communautés religieuses est ensuite assermenté. Il déclare que M. Lessard a été inspecteur des bâtisses de 1896 à 1900.

M. Lessard était inspecteur, quand l'escalier de sauvetage dont parle la sœur supérieure, a été fait.

Le témoin est actuellement inspecteur de l'ouest du district de Montréal.

Il n'avait pas inspecté le couvent incendié. Il n'est pas tenu de visiter les couvents tous les ans.

Il était sous l'impression que le couvent de Sainte-Geneviève était en règle. Il a eu occasion de s'entretenir avec les sœurs du couvent de Lachine. Il leur a indiqué la loi.

La question des moyens de protection contre le feu est laissée à la discrétion de l'inspecteur et quand il ordonne de faire quelque chose, on doit s'y conformer, comme à la loi elle-même.

Dans le cas présent, il n'est pas en état de dire qu'on ait demandé des choses qui n'aient pas été faites.

Il présume que M. Lessard s'est contenté des améliorations faites auparavant. Il déclare que les couvents de campagne ne semblent pas aimer beaucoup les échelles de sauvetage externes, probablement

PAR CRAINTE DES VOLEURS

Ces échelles, d'ailleurs ne sont pas toujours très effectives.

M. Guyon recommande l'emploi de tubes en toile incombustible.

Sœur Marie Madeleine, née Eugénie Richard, a appris que Melle Lavigne a dit à M. J. Bte Claude le gardien du couvent que le feu avait pris naissance dans un porte-manteau, situé entre le passage du couvent et l'hospice. Le témoin ne connait rien personnellement.

Sœur Marie des Sept Douleurs, née Marie Mainville, déclare qu'elle avait la charge de l'hospice.

La dernière chose qu'elle a fait, avant d'aller se coucher fut de [illegible] rer le souper et de mettre la table, dans le réfectoire des vieilles. Il y avait un petit feu dans le poêle. Les fournaises chauffaient. Elle savait que Madame Poitevin fumait. C'est cette dernière ou Melle Lavigne qui allumait la lampe. Les allumettes, pour l'usage général se trouvait dans une boite de fer-blanc, près du lit de Melle Lavigne.

Mme Poitevin avait ses allumettes propres. On lui a dit que le soir du désastre, Mme Poitevin était allée chercher son tabac dans la garde-robe cammune. Mme Lalande avait une garde-robe spéciale.

Les Sœurs, continue le témoin, avait souvent des difficultés avec Melle Lavigne, mais la veille de l'incendie, personne ne s'est plaint de Melle Lavigne. Elle ne se souvient pas que Melle Lavigne n'ait jamais manifesté l'intention de mettre le feu au couvent.

Le soir de l'incendie, dans son excitation, elle n'a pas remarqué si Melle Lavigne avait un paquet sous le bras.

C'est M. J. Bte Claude, le gardien du couvent qui s'occupait généralement de l'entretien des feux dans la grosse et la petite fournaise. Il apportait du bois pour le poêle du refectoire. Le soir de l'incendie la grosse fournaise chauffait bien.

La fournaise avait été nettoyée il y a une quinzaine de jours.

Après le nettoyage il s'échappait beaucoup de fumée de la fournaise.

Le lendemain de l'incendie, Mlle Lavigne lui a dit que Mme Marguerite Poitevin était allée dans la garde-robe avec une bougie. Mlle Lavigne a ajouté qu'elle était couchée quand elle s'est aperçue des flammes. Elle s'est aussitôt levée et s'est mise à crier au feu! Elle a dit aux vieilles de la suivre, puis elle est passée dans la cuisine, a fait un paquet et est sortie. Deux minutes plus tard, Mlle Lavigne constatait que le couvent était en flammes et que les autres vieilles étaient restées dans le couvent.

Le coroner ajourne ensuite l'enquête au 29 avril, à 10 heures du matin. Dans l'intervalle on fera des fouilles dans les ruines.

Plusieurs témoins importants seront entendus à la reprise de l'enquête.

CES EMPLATRES
du DR. LARIVIERE.
ont guéri des milliers de femmes tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Aucun liniment, aucune huile n'agit aussi promptement, de plus ils sont propres à employer. Ils n'irritent pas la peau et enlèvent presqu'instantanément la douleur demandant une application extérieure. Ces Emplâtres sont spécialement préparés pour guérir les troubles ou douleurs inhérents à la femme.
Vendus partout à 25 cts. ou sur réception du prix nous vous les expédierons par malle, à n'importe quelle adresse du Canada ou des Etats-Unis.
La Cie. du Dr. J. LARIVIÈRE,
Boite 1964,
Boston, Mass.

Cognac "BISQUIT"
Walter R. Wonham & Sons, Montreal, Agents.

Pour l'Engourdissement du Foie, le Mal de Tête, la Constipation, l'Etat Bilieux
PRENEZ LES
Pilules de Bristol
Sûres et promptes. Ne causent pas de douleurs dans les entrailles. Ne faillissent jamais. La Médecine des Familles la plus sûre et la plus digne de confiance qui soit connue.
VOYEZ À CE QUE VOTRE DROGUISTE VOUS DONNE TOUJOURS LES
Pilules Végétales Recouvertes de Sucre de BRISTOL

2 Belles Poupees Un Beau Bracelet et Une Belle Bague GRATIS
FILLETTES. Envoyez-nous simplement votre nom et votre adresse, pas d'argent, et nous vous enverrons, franco, par la poste, 15 de nos belles Epinglettes, fini Or. Vous les vendez 10c. chacune. Ce sont de magnifiques Epinglettes qui se vendent rapidement; nous vous envoyons des Billets pour prix pour donner gratuitement avec les épinglettes. Quand vous les aurez vendues, envoyez-nous l'argent $1.50 et nous vous enverrons 2 magnifiques Poupees, un beau Bracelet en argent ou fini Or, avec Cadenas et une belle Bague, fini Or solide, montee de pierres étincelantes.
Nos Belles Grosses Poupees ont presque 18 pouces de hauteur, elles sont magnifiquement habillées au dernier goût, avec chapeau de fantaisie, sous-vêtements garnis de dentelle, souliers, bas, rubans, etc., complètement habillées de la tête aux pieds. Elles ont de beaux yeux bleus, une belle chevelure bouclée, d'une beauté ravissante.
Si vous êtes prompte à répondre à cette annonce, à vendre la marchandise et à nous retourner l'argent nous vous enverrons, comme présent extra, un bel ameublement pour Poupée. Rappelez-vous, Fillettes, que vous n'avez qu'à vendre 15 Belles Epinglettes, fini Or, pour obtenir tous ces beaux présents gratuitement, et outre ces présents, nous vous fournirons, aussi, une occasion de gagner une jolie Montre, fini Or, sans avoir à vendre d'autres marchandises. Aucune autre Maison de Commerce n'a jamais donné un si grand nombre de présents pour si peu de travail. Envoyez votre commande immédiatement, fillettes. Nous vous confions nos marchandises jusqu'à ce qu'elles soient vendues et nous reprenons celles que vous ne pouvez pas vendre. Ecrivez de suite. Adresse The Mutual Credit Co., Doll Dept., 13 Toronto, Ont

AU DEBUT
Pas de souffrance inutiles, si vous prenez, au début de votre rhume, du BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français. 47-2.

SANTE! SANTE!
Tous recherchent avidement ce précieux trésor, mais bien peu le trouvent, parce qu'ils ne dirigent pas leurs recherches là où il se trouve caché. Ne vous laissez pas plus longtemps dans la souffrance, quand vous pouvez être heureux en prenant les fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, qui guérissent infailliblement toutes les maladies, pour la raison qu'ils ne sont composés que d'herbes et de racines. Ces remèdes opèrent de véritables miracles. Tous les jours, des centaines de certificats viennent attester de leur pouvoir curatif. Les maladies qui sont guéries par ces précieux composés végétaux sont innombrables. Il suffit de mentionner les maladies du foie, des rognons, des poumons, la dyspepsie, sous toutes ses formes, les maladies de matrice, les hémorrhoïdes, les névralgies de toutes sortes, les affections de la vessie, les hémorrhagies, la toux, le rhume, les bronchites et tant d'autres. Si vous ne pouvez vous rendre à Québec, vous recevrez ces précieux remèdes par la malle en écrivant à
J. E. P. RACICOT,
No 15 rue St-Joseph.
80-12 ms

Moteur a Petrole "LAIR"
Fonctionne tout aussi bien avec l'huile de charbon qui coûte 40 p.c. meilleur marché que la gazoline et ne présente aucun danger.
Demandez notre catalogue.
PAUL LAIR, 1240 rue Notre-Dame, Montréal
4-jno—Cult jne

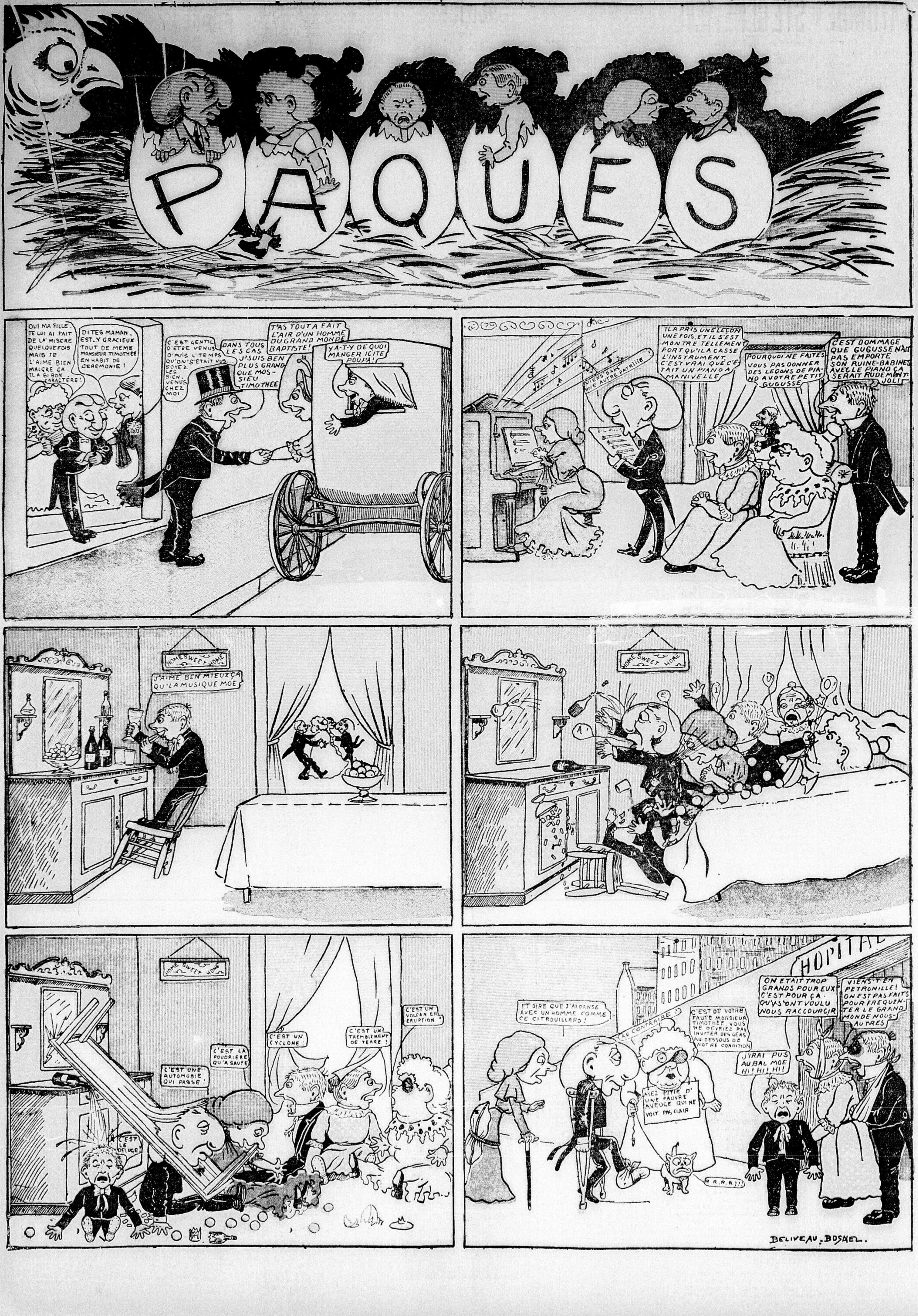
PAQUES
OUI MA FILLE. JE LUI AI FAIT DE LA MISERE QUELQUEFOIS MAIS JE L'AIME BIEN MALGRE ÇA. IL A SI BON CARACTÈRE!
DITES MAMAN. EST-Y GRACIEUX TOUT DE MEME MONSIEUR TIMOTHEE EN HABIT DE CEREMONIE!
C'EST GENTIL D'ETRE VENUS D'PUIS L'TEMPS QU'ON S'ETAIT VUS... SOYEZ LES BIEN-VENUS CHEZ MOI.
DANS TOUS LES CAS J'SUIS BEN PLUS GRAND QUE MOSSIEU TIMOTHEE
T'AS TOUT A FAIT L'AIR D'UN HOMME DU GRAND MONDE BAPTISTE!
YA-T-Y DE QUOI MANGER ICITE POUPA!
VIENS DANS UNE AUTRE PATRIIIE
IL A PRIS UNE LEÇON UNE FOIS, ET IL S'EST MONTRE TELLEMENT FORT QU'IL A CASSE L'INSTRUMENT. C'EST VRAI QUE C'ETAIT UN PIANO A MANIVELLE
POURQUOI NE FAITES VOUS PAS DONNER DES LEÇONS DE PIANO A VOTRE PETIT GUGUSSE
C'EST DOMMAGE QUE GUGUSSE N'AIT PAS EMPORTE SON RUINE-BABINES AVEC LE PIANO ÇA SERAIT RUDEMENT JOLI
HOME SWEET HOME
J'AIME BEN MIEUX ÇA QU'LA MUSIQUE MOE
HOME SWEET HOME
A
E
I
U
O
HOME SWEET HOME
C'EST UNE AUTOMOBIE QUI PASSE!
C'EST LA POUDRIERE QU'A SAUTE
C'EST UN CYCLONE!
C'EST UN TREMBLEMENT DE TERRE!
C'EST UN VOLCAN EN ERUPTION!
C'EST LE DELUGE!
HOPITAL
ET DIRE QUE J'AI DANSE AVEC UN HOMME COMME CE CITROUILLARD!
AU CONTRAIRE!
C'EST DE VOTRE FAUTE MONSIEUR TIMOTHEE, VOUS NE DEVRIEZ PAS INVITER DES GENS AU DESSOUS DE NOTRE CONDITION
AYEZ PITIE D'UNE PAUVRE AVEUGE QUI NE VOIT PAS CLAIR
R.R.R.R!!
ON ETAIT TROP GRANDS POUR EUX C'EST POUR ÇA QU'Y S'ONT VOULU NOUS RACCOURCIR
VIENS-T'EN PETRONILLE! ON EST PAS FAITS POUR FREQUENTER LE GRAND MONDE NOUS-AUTRES
J'IRAI PUS AU BAL MOE HI! HI! HI!
BELIVEAU-BOSHEL.

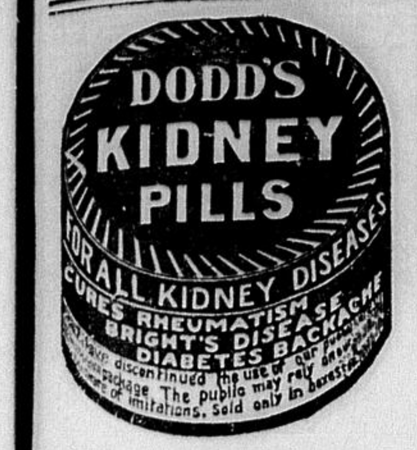
DODD'S
KIDNEY
PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE BACKACHE
DIABETES
Have discontinued the use of our fun... package. The public may rely ... Beware of imitations. Sold only in boxes

LE "MONTCALM" RENTRE AU PORT

A MIDI ET QUARANTE-CINQ MINUTES HIER IL ARRIVAIT A QUEBEC

QUEBEC, 22. — A midi et 45, vendredi, le "Montcalm" arrivait à son quai près de la douane. Des centaines de personnes qui se tenaient sur les quais à Lévis et à Québec et sur la terrasse, pour voir la débâcle qui battait alors son plein ont été témoins de l'entrée du brise-glace dans notre port. L'arrivée du "Montcalm" a dissipé enfin toute l'anxiété qui existait à son endroit. Car le vaisseau était allé s'échouer sur la rive sud.

Jeudi matin au commencement de la débâcle après que le vaisseau eût tenté de se frayer un chemin vers le large, le capitaine Koening reconnut que pour ne pas être broyé par les glaces, il n'avait d'autre alternative que d'aller se réfugier sur la rive sud. Le "Montcalm" fut donc échoué sur un bas fond de sable en bas de la pointe qui lui avait servi d'abri, les jours précédents, et il put attendre là en sûreté le moment favorable pour revenir à Québec.

Il n'est pas aussi endommagé qu'on le prétendait. Il fait un peu d'eau, et il manque quelques palettes à ses hélices.

Durant la nuit de jeudi à vendredi, la glace qui s'était arrêtée à St-Nicholas se remit en mouvement, et pendant toute la journée d'hier elle passa à plein fleuve devant Québec, interrompant presque complètement le service des bateaux traversiers. Vers 10 heures du matin le "Montcalm" est allé se placer au milieu du chenal et s'est laissé ensuite descendre avec le courant. Rendu en bas du pont, il mit ses machines en mouvement et rentra dans le port à pleine vapeur. Le fleuve était alors couvert de glaces d'une rive à l'autre.

Les bateaux traversiers avaient suspendu leur service depuis 10 heures, du matin et se tenaient du côté de Québec en lieu sûr.

Cependant quelques instants après l'arrivée du "Montcalm" le "Polaris" quitta son quai et à la surprise générale, [illegible] de se rendre au quai du Grand-Tronc, [illegible] qui se frayant [illegible] à travers cet immense champ de glace, à la rencontre du courant.

La traversée ne se fit pas sans difficultés, mais le "Polaris" arriva heureusement au quai. Il prit plusieurs passagers et revint ensuite à Québec. Etant donnée l'énorme quantité de glaces qui couvrait le fleuve, cette traversée du "Polaris" constitue un exploit assez extraordinaire.

Le va et vient de la glace devant Québec s'est continué toute la nuit. Ce matin le fleuve est plus libre.

Le gros de la glace est complètement passé. Les bateaux traversiers font leur service assez régulièrement. La navigation est virtuellement ouverte.

Au commencement de la semaine prochaine, nos divers services maritimes seront rétablis pour le reste de la saison.

La débâcle s'est effectuée tranquillement sans accident, et sans causer aucun dommage.

SE DONNA UN EFFORT AU DOS ET AU COTE

"Pendant que je travaillais dans un moulin à scie", écrit C. E. Kennedy, d'Ottawa "je me donnai un tel effort au dos et au côté qu'il me fallut prendre le lit. Tous mes mouvements me causaient la torture. J'essayai différents liniments et huiles, mais rien ne me soulagea, avant que j'eusse employé la Nerviline. La première application même me procura un soulagement considérable. Au bout de trois jours, j'étais encore à l'ouvrage. D'autres hommes du moulin emploient la Nerviline avec un énorme succès".

Un excellent record de près de cinquante ans a établi la valeur de la Nerviline de Polson. (10)

COMMENCEMENT D'INCENDIE

QUEBEC, 24 — Un citoyen du Lac St-Jean, arrivé aujourd'hui à Québec, apporte la nouvelle que la chapelle de St-François de Salles, une localité au nord-est de Sablon, sur le chemin de fer du Lac St-Jean, dans le canton de Ouen, a bien failli être détruite par le feu jeudi dernier. Durant la cérémonie du jeudi saint, les cierges allumés communiquèrent le feu à des tentures. En un instant presque tout l'autel était en feu. On réussit cependant à contrôler l'incendie et à sauver les saintes espèces, mais la plupart des ornements de l'autel ont été détruits et les dommages se chiffrent, dit-on, à une centaine de piastres environ. La petite chapelle n'a été sauvée que grâce au courage et au dévouement des paroissiens.

Récompense de $100.00

Les lecteurs de ce journal apprendront qu'il existe une maladie redoutée que la science n'a pu guérir dans toutes ses phases, et c'est le catarrhe. Le remède de Hall contre le catarrhe est l'unique remède infaillible connu de la faculté médicale. Le catarrhe étant une maladie organique exige un traitement organique. Le remède de Hall contre le catarrhe s'ingurgite, agit directement sur le sang et les surfaces muqueuses du système, détruisant la racine de la maladie, et renforçant le patient en reconstituant le système et en aidant à la nature de faire son oeuvre. Les propriétaires ont tellement confiance en ses propriétés curatives qu'ils offrent cent dollars pour tous les cas qu'il ne pourra guérir. Demandez la liste des témoignages.

Adresse : F. J. CHENEY & CO., Toledo, Ohio.

Vendu chez les pharmaciens à 75c.

Les Pilules de Famille de Hall sont les meilleures.

Mort d'un Compatriote éminent

L'Hon. Gédéon Ouimet, conseiller législatif, ancien premier-ministre et surintendant de l'Instruction Publique, succombe, à 82 ans.

24 avril.

L'hon. Gédéon Ouimet, conseiller législatif et ancien surintendant de l'Instruction Publique, est mort hier l'après-midi, à 5 heures et demie, après une maladie longue.

L'hon. Gédéon Ouimet était le fils de Jean Ouimet, cultivateur, et de Marie-Louise Bautron dit Major. Il est né à Ste-Rose de Laval, le 3 juin 1823. Il reçut son instruction au collège de St-Hyacinthe et au séminaire de Montréal. Il fut admis au barreau en août 1844; en 1867, il était fait conseiller de la Reine. Il devint surintendant de l'instruction publique en 1876, fonction qu'il remplit jusqu'en 1895, alors qu'il fut nommé conseiller législatif. Il fut président de l'association St-Jean-Baptiste, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, docteur du collège Bishop et licencié de l'Université Laval. Le 13 août 1850, il épousa Melle Marie J. Geneviève, fille d'Alexis Pellant.

Il pratiqua aussi le droit, pendant quelques années, dans le district de Terrebonne, en société avec l'hon. M. F. X. Mathieu, C.R., de Ste-Scholastique.

Il fut député conservateur de Beauharnois à la législature, de 1857 à 1861, et de Deux-Montagnes, en 1867. Il fut procureur-général de 1867 à 1873 dans le gouvernement Chauveau. En 1873, il devint premier ministre de la province. Il représentait au conseil législatif la division de Rougemont.

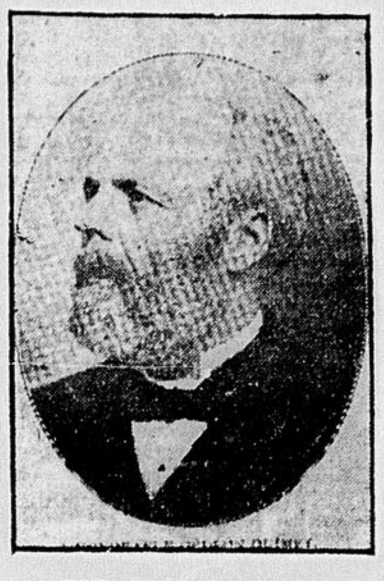
HON. GEDEON OUIMET.

INCENDIE A BUCKINGHAM

HOTEL, MAGASINS ET RESIDENCE PRIVEE SONT DETRUITS — LES POMPIERS IMPUISSANTS.

BUCKINGHAM, 24. — En moins d'une heure, l'hôtel et le magasin situés près du terrain des courses et appartenant à M. Joseph Beauchamp ont été détruits par un violent incendie samedi soir. Le feu s'est déclaré dans la cuisine de l'hôtel, occupé par M. Hormidas Proulx, et en moins de temps qu'il ne faut pour le raconter, il s'est propagé à la salle à dîner et au bar. On courut en toute hâte donner l'alarme à l'hôtel de ville, et quelques pompiers se rendirent à l'appelle mais ce fut chose inutile, car cette partie de la ville qui n'est pas annexée à notre municipalité que depuis l'an dernier, n'a pas encore d'aqueduc. On a du se contenter de regarder en silence les dégâts que faisait l'élément destructeur. Vingt minutes s'étaient à peine écoulées, lorsque l'incendie se communiqua aux hangars attenants à l'hôtel, ensuite au magasin de M. Beauchamps. Ce magasin construit depuis une couple d'année, était occupé par M. D. Beauchamp lui-même.

Les pertes se partagent comme suit: M. Hormidas Proulx, stock de liqueurs, ménage, etc., $1,000, partiellement couvert par les assurances; M. Jos. Beauchamp, hôtel évalué à $2,000, hangars, résidence privée, magasin, marchandises et ameublement, $3,000. Peu d'assurance.

A ST-ROCH L'ACHIGAN

Mort de M. Elizée Forest

(Corr. spéciale)

ST-ROCH-L'ACHIGAN, 24. — M Elizée Forest, propriétaire du moulin à scie et à farine du village, vient de mourir de méningite à la suite d'un accident qui lui était arrivé, dans son moulin, samedi dernier.

Ce jour-là, étant occupé au " planeur ", il voulut changer la courroie de poulie, lorsque une autre courroie lui saisit le pied et l'entraîna violemment dans les roues de la machine en mouvement, lui broyant affreusement une jambe et lui infligeant de sérieuses contusions sur le reste du corps. Tout allait bien la première journée, lorsque le lendemain il fut pris soudainement de symptômes, de méningo-encéphalite et il a succombé après trois jours d'indicibles souffrances.

FEU M. E. FOREST

Sa mort est vivement regrettée par toute la population, car il réunissait en lui toutes les qualités qui font les hommes estimés et populaires.

VOLEURS A SAINT-RAYMOND

ST-RAYMOND, 20 — Vers minuit, hier soir, des voleurs se sont introduits dans la banque du Peuple d'Halifax à St-Raymond, après s'être munis d'outils, pinces, masse, et barres de fer, appartenant au chemin de fer, ont défoncé la porte, sont montés à l'étage supérieur chez un M. Gauvreau, croyant trouver le gardien. Après avoir tiré un coup de revolver, ils lui ont enjoint de sortir. M. Gauvreau a de suite donné l'alarme, et les voleurs se sont enfuis sans avoir eu le temps de rien déranger, sauf la porte. Ils ont pris un "hand-car" et ont filé du côté de Québec. Le "hand car" a été trouvé, ce matin, à Limouilou près du pont du Montmorency et Charlevoix.

FRAPPE DE PARALYSIE

LE DIRECTEUR DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR A BEAUHARNOIS, DANGEREUSEMENT MALADE.

BEAUHARNOIS, 21. — Hier matin vers 8 heures, le Rév. Père L. B. Dufort, Directeur du Collège de St-Viateur de cette ville, a été frappé par une forte attaque de paralysie, qui l'a tenu pendant toute la journée d'hier dans un état d'inconscience presque complète. Ce matin le Directeur du Collège, est encore dans le même état. La paralysie le rend dans l'impossibilité de parler.

Cette attaque de paralysie qui le surprend pour une deuxième fois est très violente, et donne beaucoup à craindre à la communauté.

Le Rév. Père Dufort est Directeur de l'Institution de Saint-Viateur ici depuis 13 ans. Il est âgé de 68 ans.

Toute la population de cette ville a été très attristée de cette nouvelle, et souhaite au directeur un prompt rétablissement.

La nouvelle a été transmise hier à la maison provinciale de l'Ordre, à Outremont, et le Rév. Père Ducharme, supérieur provincial, est accouru par le premier convoi au chevet du malade.

Le Rév. Père Dufort était bien connu à Montréal, et il n'est pas douteux que la nouvelle de sa maladie grave causera un profond regret.

SANTE AU PRINTEMPS

La nature demande du secours pour faire un nouveau sang vivifiant

Le printemps, c'est la saison où votre organisme a besoin d'être tonifié. Au printemps, il vous faut un sang nouveau absolument comme les arbres ont besoin d'une sève nouvelle. La nature l'exige. Sans un sang nouveau vous serez faible et languissant ; vous pouvez être en proie aux tortures du rhumatisme ou de la névralgie, à des maux de tête occasionnels, à un appétit capricieux, à des boutons et éruptions cutanés, ou vous pouvez avoir un teint pâle et pâteux. Ce sont là des signes certains du mauvais état du sang. L'unique moyen sûr d'avoir un sang nouveau et une nouvelle énergie, c'est de prendre les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font réellement un sang nouveau et riche. Elles sont le plus grand remède de printemps qu'il y ait au monde. Les Pilules Roses du Dr Williams éclaircissent le teint, chassent la maladie et rendent gais, actifs et forts les hommes et les femmes fatigués, abattus.

M. Neil H. McDonald, Estmere, N. B., dit: "Je déclare avec plaisir que les Pilules Roses du Dr Williams possèdent toutes les qualités qui leur sont attribuées. J'étais complètement épuisé; mon appétit était capricieux, et je souffrais beaucoup du mal de tête. Les remèdes des médecins ne m'apportant pas le soulagement que j'en attendais, je résolus d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Les premières boites améliorèrent ma santé, et je me sens maintenant un tout autre homme."

Les Pilules Roses du Dr Williams ne sont pas seulement le meilleur tonique de printemps, mais elles sont un remède contre tous les maux dus au mauvais sang et à l'épuisement des nerfs. C'est pourquoi elles guérissent les maux de tête, le mal de dos, le rhumatisme, l'anémie, les affections des reins et du foie et les maux secrets spéciaux des femmes et des filles qui grandissent. Mais il vous faut les véritables, avec le nom au long, "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," imprimé sur l'enveloppe qui entoure chaque boite. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, en écrivant à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (h)

POUR DU SIROP DE GOUDRON

BREF D'INJONCTION

(Corr. spéciale.)

SHERBROOKE, 20.—Le bref d'injonction de la compagnie Mathieu pour empêcher le Dr Lambert, de Montréal, de se servir des mots "Sirop de Goudron et d'Huile de Foie de Morue," pour la vente d'un sirop contre les rhumes, a été maintenu, mardi, en Cour Supérieure, à Montréal. La compagnie Mathieu recevra un dédommagement et tous les frais sont à la charge du Dr Lambert.

SACRILEGE

Un misérable enfonce le tabernacle de l'autel du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Grace

A HULL

OTTAWA, 21 —Un horrible sacrilège a été commis à l'église Notre-Dame de Grâce, de Hull. Le tabernacle de l'autel du Sacré-Coeur a été enfoncé, mais heureusement, il n'y avait aucun vase sacré et le voleur n'a réussi qu'à briser cette partie de l'autel. Il n'a rien enlevé.

Ceci s'est passé mercredi dans la nuit. Le frère Gagnon, qui a charge de l'église, fait sa ronde chaque soir, et mercredi, come d'habitude, il s'acquitta de ce devoir. Il ne découvrit rien de suspect et ce n'est que jeudi matin que l'on s'aperçut de la tentative de vol.

Le voleur a dû se cacher dans l'église le soir pour accomplir son horrible forfait la nuit, se cacher de nouveau et sortir le lendemain matin aussitôt que l'église a été ouverte.

L'EXPEDITION DANS LES REGIONS ARTIQUES

Le dimanche, le capitaine Bernier dit le chapelet et les prières de la messe — Détails intéressants

M. Paul Levasseur qui sert à bord du croiseur fédéral "Arctic" a écrit à son père, le major Levasseur, de Québec, une lettre qui donne des détails très intéressants sur la vie de l'expédition dans les régions arctiques. La lettre est datée du cap Fullerton, 1er février 1905.

Dans ces régions où l'hiver règne en maître, c'est un silence le plus profond à peine interrompu par le sifflement des ouragans de neige. Le thermomètre a descendu jusqu'à 48 degrés au large et à 50 degrés, à terre. La moyenne du froid a été de 35 degrés.

Le service à bord est assez rude ; comme distraction, on a une sauterie tous les vendredis. M. Levasseur tenait l'harmonium qu'on a par la suite abandonné pour l'accordéon. On avait aussi un bal une fois par semaine à bord de l'"Era", une baleinière américaine. Quelques familles d'Esquimaux campaient près du bateau et c'est avec les dames de cette race que dansait l'équipage de l'"Arctic."

L'expédition allait prendre son eau potable dans un petit lac, à quelque distance du steamer. On charroyait la glace douce sur des traineaux tirés par une douzaine de chiens, ou même par des membres de l'équipage, quand les chiens étaient occupés ailleurs.

Le dimanche, le capitaine Bernier lit les prières de la messe et dit le chapelet. Quelques prières sont chantées à l'accompagnement de l'harmonium que tient M. Levasseur. Cet office a lieu d'habitude à 11.30 hrs et est suivi du service religieux des presbytériens que dirige le major Moodie.

A l'époque où M. Levasseur écrivait, le soleil se levait à 11 heures du matin et se couchait vers 2 heures de l'après-midi et alors les jours commençaient à allonger un peu. M. Levasseur dit qu'il existe un peu de nostalgie à bord, et qu'on se dit que le temps de l'expédition pourrait bien être réduit de trois ans à deux. La santé générale est satisfaisante. Au mois de juillet, quand la glace sera partie, l'expédition partira pour Port-Burwell, à environ 800 milles du Cap-Fullerton, où elle rencontrera un croiseur du gouvernement canadien qui lui apportera des provisions et le courrier.

MORT SUBITE A QUEBEC

QUEBEC, 24 — Un jeune garçon de 10 ans, Antoine Deslons, fils de M. Adélard Deslons, est mort subitement samedi à la résidence de ses parents, rue Colombe, Saint-Sauveur, peu de temps après avoir mangé. L'enquête du coroner a établi qu'il avait succombé à une congestion pulmonaire causée par une indigestion.

M. J. P. TARDIVEL

LE DIRECTEUR DE LA "VERITE" EST DECEDE CE MATIN, APRES UNE LONGUE MALADIE — LE DISTINGUE JOURNALISTE A MONTRE UNE PRODIGIEUSE ENERGIE JUSQU'A SA MORT.

QUEBEC, 24. — M. J. P. Tardivel, directeur-propriétaire de la "Vérité", est mort la nuit dernière à 1 heure, succombant à une douloureuse maladie qui le retenait au lit depuis plus de cinq mois. Il était âgé de 54 ans. Né à Corrington, Kentuckey, il était l'aîné des enfants issus du mariage de Claude Tardivel, décédé à Larko Missouri, le 7 janvier 1896, et de Isabella Brest, décédée le 19 septembre 1854.

En 1868, M. J. P. Tardivel entra au collège de Saint-Hyacinthe. Il était âgé de 19 ans et ne connaissait alors pas un mot de français, ayant passé les premières années de sa jeunesse aux Etats-Unis. En 1872, ses études terminées, il retourna aux Etats-Unis, mais l'année suivante, il revint au Canada et entra en qualité de commis chez M. Arthur Boivin, à Saint-Hyacinthe. Le 23 janvier 1873, il publiait son premier article dans le "Courrier de Saint-Hyacinthe" sous le titre "Le Pape selon les idées protestantes". M. Tardivel passa plus tard à la "Minerve" et ensuite au "Canadien".

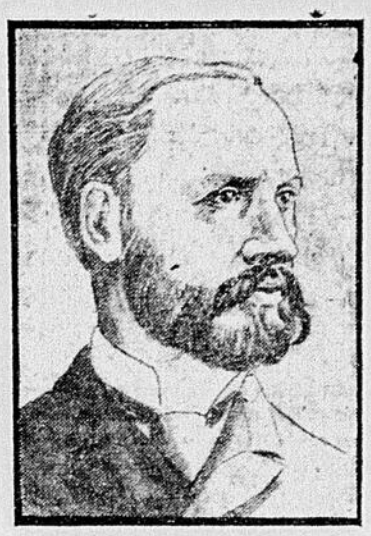
M. J. P. TARDIVEL

En juillet 1881, il fondait la "Vérité". Le 5 février 1874, il épousait Dame Marie Henriette Brunet, fille de feu le notaire Brunet, de Saint-Césaire, comté de Rouville. De ce mariage, sont nés cinq enfants: M. Paul Tardivel, gérant de la "Vérité", et ancien directeur de la "Défense", de Chicoutimi, Mesdames C. J. Magnan, Omer Héroux, Joseph Bégin et Henri Bazin. M. Tardivel, laisse une oeuvre littéraire importante. En dehors du journal, il a publié les ouvrages suivants:

"Mélanges" (trois volumes); "Notes de voyage", (récit de son premier voyage en Europe); "La situation religieuse aux Etats-Unis"; "Illusions et Actualités"; publiée en France; "L'anglicisme voilà l'ennemi", (brochure de combat); "La langue française au Canada" (Conférence;) "Pie IX" (essai biographique); "Pour la Patrie" (roman du XXme siècle).

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures à Notre-Dame du Chemin.

M. Tardivel a fait preuve d'une prodigieuse énergie jusqu'à sa mort. Il y a peine huit jours, au milieu de grandes souffrances, il rédigeait des articles très sérieux sur la question des écoles. Il ne pouvait pas même alors s'asseoir sur son lit sans assistance.

M. GASPARD ROCHETTE

Ses funérailles à Québec

QUEBEC, 20.—Les funérailles de M. Gaspard Rochette ont eu lieu, hier matin, à l'église Jacques-Cartier, à St-Roch, au milieu d'un concours considérables de parents, d'amis et des principaux citoyens de Québec. Le deuil était conduit par les quatre fils du défunt, ses frères et plusieurs autres parents. M. l'abbé Ant. Gauvreau, curé de St-Roch, a fait la levée du corps. M. l'abbé J. H. Cinq-Mars a chanté le service, assisté de MM. les abbés H. Desroches et A. E. Roy, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles, dans le caveau de la famille Rochette.

Sir Wilfrid Laurier a envoyé à la famille un télégramme de sympathie.

JOLIE MONTRE GRATIS

Nous vous confions 12 loquets parfumés ... orientals arabiques, consistant d'un grand joli loquet fini en or, de filigrane, forme de coeur, incluant un rond de parfume oriental très bien parfumé de milliers de roses, le parfume le plus délicieux et qui durera le plus longtemps dans le monde. Ces jolies loquets à parfume se vendent partout à 25c. chaque, et les gens aiment de les acheter. Vous les vendez à **seulement 15c.**, et donnez un certificat valeur de 50c. avec chacun, renvoyez l'argent et nous vous enverrons tout de suite cette **jolie montre** avec boitier en argent solide niquelé, bord de fantaisie, cadran décoré, les aiguilles qui marquent les heures, les minutes et les secondes et les mouvements recommandables importés. **Avec soin elle durera dix ans. Attention. Une prime extra.** Si vous nous écrivez tout de suite et vendez les loquets et renvoyez l'argent pendant une semaine après que vous les avez reçu, nous vous donnerons une jolie **chaine de montre et loquet,** une **bague** ou un **canif,** comme une prime extra. **Gratis.** Ne perdez pas cette prime extra, mais écrivez aujourd'hui. **THE HOME SPECIALTY COMPANY, Dept. 1304, TORONTO, ONT.**

QUEL GARCON VENT AVOIR Une MONTRE et Un BICYCLE?

Si vous voulez en avoir, envoyez-nous votre nom et votre adresse, et nous vous enverrons franco de poste 14 de nos belles photographies du Vatican, 6 x 8 pouces à 15c. chaque. Elles sont les copies exactes d'une Photographie, valeur de $150.00. Envoyez-nous l'argent pour la vente, et nous vous donnerons la meilleure montre de garçon que vous avez jamais vue—boitier en argent solide niquelé, bien poli, mouvements recommandables américains, cadran en porcelaine, chiffres claires, aiguilles en acier bleu, cristal en verre épaisse française—une montre qui tient bien le temps et qui sera plaisir à aucun garçon. **Grand Prix Extra**—Si vous nous écrivez aujourd'hui, et vendrez les photographies vitement, nous vous donnerons une opportunité pour gagner **un Bicycle, modele nouveau, bonne qualite** valeur de $35.00, absolument gratis, sans la vente de plus de photographies. Nous sommes une compagnie recommandable et nous faisons ce que nous disons. Ecrivez tout de suite. **The Photo Art Co., Dept.** 1320 **Toronto**

$2.97 POUR CETTE SERIE D'OBJETS, VALANT $9.00

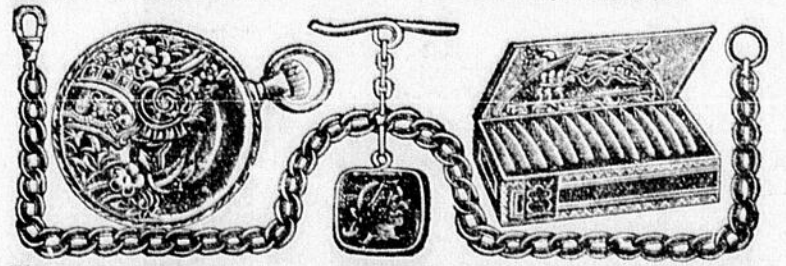

Fumeurs! Nous lançons sur le marché une nouvelle marque de cigares, et afin de vous la faire connaître nous envoyons, avec votre première commande tout ce qui suit: 1 boîte bonne grosseur, de bons cigares longs, bien faits, poids régulier, $1.50; 1 montre découverte, finie en or de 14 carats, pour monsieur; cette montre est à remontoir avec régulateur, élégamment gravée et pourvue d'un mouvement américain durable et précis, et nous la garantissons sous tous rapports. Elle est aussi exacte et précise que toute montre de $50.00 en or massif, $5.00. 1 magnifique chaîne de montre finie en or avec splendide médaillon orné d'une intaille, 50c.; 4 boutons de faux-cols, dessus d'acier fini en or, 25c., 1 bouton de chemise, orné d'une pierre brillant imitant le diamant, 25c.; 1 paire de chaînons de manchettes finis en argent, 25c.; 1 magnifique épingle de cravates de messieurs, 25c. Valeur totale $9.00. Le tout pour $2.97. Qu'un lot de ces objets à ce prix pour chaque personne. N'envoyez pas d'argent. Donnez votre adresse et le nom de votre bureau d'express et nous vous enverrons tous ces articles pour que vous puissiez les examiner. Lorsque vous les aurez soigneusement examinés, si vous êtes convaincu que nous vous offrons de marchandises valant $9.00 pour $2.97, payez à l'agent d'express $2.97 et les frais d'express et prenez tous les objets. Des agents font beaucoup d'argent à vendre ces marchandises. Vous pouvez obtenant facilement vendre la montre et la chaîne $5.00 réalisant, par là, un joli profit sur la transaction, et de plus, les cigares et la bijouterie pour rien. Comme annonce nous avons mis de côté 150 séries de ses objets que nous vendons à ce prix. C'est le plus grand bon marché que nous avons jamais offert. Commandez aujourd'hui. Montre de dames, boitier de chasse, très chic, à la place de celles de messieurs, pour seulement 95c. de plus. Si vous demeurez loin d'un bureau d'express, envoyez l'argent avec la commande et 28c. de plus pour les frais de poste et nous vous enverrons cette série d'objets franco par la poste. **THE SNOW CIGAR CO., DEPT. 1328 TORONTO**

LE POUVOIR PHENOMENAL DU PROFESSEUR ACCOMPLIT DES GUERISONS MIRACULEUSES

LES AVEUGLES VOIENT—LES BOITEUX MARCHENT

Et les invalides sans espoir sont ramenés à la santé alors que les médecins les avaient condamnés à mourir.

PAS DE MALADIE QU'IL NE PUISSE GUERIR

Arrête les douleurs, soulage les blessures, enraye les cancers et les tumeurs et opère des merveilles qui renversent la science médicale moderne et qui ne peuvent être expliquées.

DECLARATION ETONNANTE D'UNE FEMME

Elle dit qu'elle fut ramenée à la vie par la puissance mystérieuse de cet homme.

OFFRE REMARQUABLE DE SERVICE GRATUIT

Aux malades et aux affligés. Il les guérit chez eux aussi facilement que s'ils venaient personnellement. Les médecins invités à lui envoyer des cas réputés incurables.

Rochester, N.-Y., 22 avril (correspondance spéciale) — Les guérisons presque miraculeuses d'invalides, sans espoir, guérisons opérées par le Prof. Thomas F. Adkin, de cette ville, ont été si phénomenales qu'elles provoquent beaucoup d'étonnement, d'admiration et de curiosité.

Maintes fois il a pris des cas réputés incurables par la profession médicale et rétabli les patients à la santé et à la vie d'une manière extraordinaire.

Il y a beaucoup de mystère autour de la méthode d'accomplir ces merveilles, et il est reconnu qu'il n'emploie pas de drogues drastiques et de remèdes dont se servent les médecins. Il prétend avoir découvert qu'une certaine loi de la nature possède des propriétés particulières, jusqu'ici insoupçonnées, et que par l'application de cette loi, il n'y a pas de maladie qu'il ne puisse guérir. Et il a été établi qu'avec le mystérieux pouvoir que lui donne cette découverte, il a rendu la vue aux aveugle et fait marcher les boiteux. Il a ravivé l'étincelle de la vie dans des corps rendus au seuil de la tombe, et rendu la santé à des hommes et des femmes condamnés par les médecins et les spécialistes. Il semble avoir un contrôle absolu sur la vie humaine et les maladies qui l'attaquent. Malgré ce fait qu'il pourrait considérer la chose comme une occasion très favorable, il ne demande pas d'argent à ceux qu'il a guéris, disant: "Carnegie préfère donner des bibliothèques ; je préfère donner la vie et la santé. Je suis bien en mesure d'offrir mes services. Je ne suis pas millionnaire, mais je gratuits aux malades et aux affligés. Ma découverte est à moi en propre. J'en fais ce que je veux, et je pourrais charger un millier de piastres à tous les patients si je le voulais. Mais je ne le veux pas. Et je ne connais pas de loi qui puisse me forcer à accepter de l'argent pour avoir rétabli un homme à la santé. Peu m'importe le genre de la maladie. Je suis également prêt à guérir la consomption, le cancer, la paralysie, la maladie de Bright ou n'importe laquelle des maladies soi-disant incurables, comme je le suis pour guérir le rhumatisme, la maladie stomacale, le catarrhe, les désordres du sang ou tout autre maladie dont la chair est héritière. Je suis aussi prêt que disposé à donner mes services gratuits à un pauvre homme comme à un riche. Lorsqu'il s'agit de vie ou de mort, de maladie ou de santé, le montant d'argent qu'un homme possède ne me fait aucune différence.

Prince ou pauvre, je traite tout le monde de la même manière. Pour moi comme pour la loi, tous sont égaux. Je ne vois et n'admets pas de différence entre le patient en autant que je suis concerné. Si je préfère secourir gratuitement tous ceux qui sont malades, il n'y a rien qui puisse m'en empêcher. Et je puis vous dire ici que j'ai l'intention de continuer à guérir tous ceux qui souffrent de n'importe quelle maladie. Ce que les autres hommes font, ce qu'ils ne font pas, ou ce qu'ils chargent m'est indifférent. Je crois de mon devoir de mettre mes plans à exécution et à ma manière, quel que soit le prix. Je ne puis croire que des hommes, des femmes et des petits enfants continuent à souffrir et meurent lorsque j'ai le pouvoir de les sauver et de leur rendre aussi facilement et aussi rapidement la santé et la vie. Et il n'existe pas de maladie que je ne puisse guérir.

"Vous croyez que c'est une grande déclaration? Eh bien! soit, mais pas plus grande que la vérité. Je connais la merveilleuse puissance que je possède parce que je l'ai éprouvée dans des milliers de cas. Vous savez que la consomption est supposée incurable. Eh bien! il n'y a pas longtemps j'avais une demoiselle comme patiente, Mlle H. L. Kelly, de Seal Cove, Maine. Les médecins lui dirent qu'elle souffrait de consomption et ne pouvait vivre, que son cas était incurable. Et pour eux, il l'était. La pauvre fille était découragée, croyant que ses jours étaient comptés. Mais je la guéris en dépit de tout ce que les médecins avaient dit ; je rendis ses poumons sains et forts, et je fis engraisser son corps maigre.

Le traitement médical ordinaire guérit rarement le cancer, si toutefois il le guérit. Les médecins peuvent le couper bien des fois, mais il revient toujours et apporte la mort avec lui. Mais je le guéris, sans avoir recours au bistouri, je ne coupe pas la chair et ne gratte pas les os. Mon traitement est facile, doux et sans douleur, mais la maladie disparaît.

L'une de mes patientes, Mme M. W. Nolen, de Covington, Ga., voyait sa vie rongée par le cancer. Elle ne voyait rien qu'une mort affreuse devant elle lorsque je pris son cas ; mais je la guéris entièrement et permanemment.

La paralysie est une autre maladie réputée incurable.

M. R. A. Wollen, de Finey, Mo., était paralysé depuis quatre ans et rien de ce que les médecins lui donnaient ne pouvait le soulager.

Cela ne me découragea pas, je pris le cas en présence de leur verdict et aujourd'hui l'homme marche comme vous et moi. Il en fut ainsi de Mme L. A. Phillips, de Tex. Elle avait gardé le lit depuis cinq ans, dans douze hôpitaux et sous les soins de différents médecins dont aucun ne put la guérir de la complication de maladies dont elle souffrait, y compris la maladie rénale, le catarrhe de la vessie, la gravelle, la faiblesse féminine, les ulcères, l'indigestion chronique et une extrême nervosité. La médecine que les médecins lui donnèrent ne lui fit aucun bien, mais mon traitement la rétablit. Je la guéris et elle dit que "je l'ai sauvée de la mort".

Ce ne sont que quelques cas pris au hasard parmi les centaines que j'ai guéris, et je les mentionne simplement pour vous montrer que c'est une erreur de dire que toute maladie est incurable. Elles peuvent avoir été incurables avant que j'aie fait ma découverte, mais elles ne le sont plus."

Mais comment opérez-vous ces guérisons merveilleuses ? Quel pouvoir possédez-vous ? demanda le reporter.

"Cela serait trop long de vous le dire, mais voici une copie d'un livre que j'ai écrit, décrivant ma découverte et ma méthode de traitement. Je ne le vends pas. Je l'ai fait imprimer pour être distribué parmi mes amis et patients et parmi ceux qui s'intéressent à cette étude d'une science nouvelle. Je suis heureux de le leur donner sur demande. Si la lecture du livre ne vous satisfait pas, et si vous voulez en savoir plus long sur la manière dont je guéris n'importe quelle maladie, dites à quiconque qui est malade de m'écrire, de me dire le nom de sa maladie et ses principaux symptômes, son âge, son sexe, en adressant sa lettre ainsi: Prof. Thomas F. Adkin, Bureau 417 B, Rochester, N.-Y., et je prouverai ma puissance à accomplir tout ce que je dis, et j'en donnerai la preuve sans charger un sou pour mes services."

"Dois-je comprendre que n'importe qui peut accepter cette offre ?"

"Pour toute personne qui est malade, d'une cause quelconque, qui constata que les médecins ne comprennent pas le cas ou qui ne peut pas payer de comptes de médecins ou de pharmaciens.

"Mais pour ceux qui sont à distance—pouvez-vous les guérir aussi ?"

"Aussi facilement et aussi sûrement que ceux qui viennent à mon bureau. Qu'ils soient à un ou à des milliers de milles, c'est la même chose. Une lettre à mon adresse fait autant de bien qu'une visite personnelle."

"Et l'on n'a pas besoin d'envoyer d'argent ?"

"Pas un seul sou. Qu'on m'écrive simplement en me demandant d'être guéri."

"Mais cela semble étrange."

"Etrange ou non. Je sais ce que je dis comme on pourra le constater en m'écrivant." 28-1

LA CHANCE DE LA SAISON

Ordinaire $15 Longues-vues pour le jour et le soir, servant sur terre et sur eau Seulement $4.35

Nous vous offrons cette Longue-Vue supérieure comme l'égale de tout ce que vous pourriez acheter chez votre fournisseur local, à trois fois le prix indiqué. C'est un instrument d'une beauté exceptionnelle, d'un travail parfait, construction d'un fini d'optique et nous pouvons garantir qu'elle donnera parfaite satisfaction. Elle mesure 10 pouces de long dans toute sa longueur, elle est solidement et magnifiquement construite, les garnitures, les traverses et les tubes sont fortement nickelés et la couverture est en cuir vert de la meilleure qualité, dessin alligator; elle est pourvue d'un abat-jour à extension qui peut être rabattu sur les lentilles objectives, permettant ainsi de se servir des longues-vues, la nuit, avec des résultats remarquables. Comme on le voit dans la vignette, les longues-vues sont faites pour s'ajuster parfaitement aux yeux, une caractéristique qui ajoute merveilleusement à la netteté de la vue. Enfin les tubes sont pourvus de SIX INGENIEUSES LENTILLES ACROMATIQUES SPECIALEMENT DEPOLIES, (les lentilles extérieures ou objectives ayant plus de 2 pouces de diamètre), d'un pouvoir quatre fois plus grand, donnant une parfaite perception et une grande netteté.

La raison qui nous permet d'offrir ces longues-vues à un prix si exceptionnellement bas, c'est que ce sont les dernières d'un immense stock fabriqué par un manufacturier français durant la morte-saison d'hiver. Nous les achetâmes à très bas prix, ce qui nous permet de vous les offrir À MOINS QUE VOUS POURRIEZ LES PAYER EN GROS. C'est sans contredit la plus belle chance de la saison. Nous n'en avons que 80 (68 sont recouvertes en alligator vert) et 12 sont recouvertes en alligator brun tan) et cette annonce ne paraîtra qu'une fois. Nous vous faisons une offre juste et franche. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Seulement votre nom, votre adresse et le nom de votre bureau d'express le plus rapproché, et nous vous expédierons les longues-vues C.S.L., dans une superbe boîte en peau d'alligator, avec courroie en cuir pour le transport, à votre bureau d'express le plus rapproché.

Vous pourrez les examiner en détail, vous en servir pour regarder et si vous ne les considérez pas égales à tout ce que vous pouvez avoir dans votre ville à trois ou quatre fois le prix, vous n'aurez pas un sou à payer et vous nous les renverrez. Si vous êtes parfaitement satisfait, payez à l'agent d'express $4.35 et les frais d'express.

Si vous réfléchissez aux nombreux avantages que vous avez en possédant une puissante longue-vue, aux milles de route que cet instrument vous épargnera chaque année, à l'argent que vous épargnerez en achetant de nous, vous n'hésiterez pas à nous écrire. Rappelez-vous que nous n'en avons que 80 et cette annonce ne paraîtra qu'une fois.

Adressez : THE NATIONAL TRADING CO., Dépt. L. C., Toronto.

C.29—P.29-6.

UNE SAINE VIEILLESSE

SOUVENT LA PLUS BELLE PARTIE DE LA VIE

Aide les femmes au retour de l'âge

La Providence a alloué à chacun de nous au moins soixante-dix ans pour accomplir notre mission en cette vie, et c'est généralement de notre faute si nous mourrons prématurément.

Mrs. M. J. Dabbruzz

L'épuisement nerveux, provoque la maladie. Cet axiome est absolument vrai.

Quand tout devient un fardeau et que la moindre marche vous cause une fatigue excessive, que vous transpirez facilement, que votre figure s'empourpre, et que vous vous excitez à la moindre provocation, et que vous n'acceptez aucune contrariété, vous êtes en danger ; vos nerfs sont épuisés, il vous faut vous soigner immédiatement ! Pour reconstituer le système nerveux d'une femme lors du *retour de l'âge* nous ne connaissons pas de meilleur remède que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. En voici un exemple.

Mde Mary J. Dabbruzz, 150 Main St., Winnipeg, Man., écrit :

Chère Madame Pinkham :—

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a été pour moi une bénédiction pendant cette période délicate connue sous le nom de retour de l'âge. Pendant dix ans elle désorganisa complètement mon système. J'avais des chaleurs, j'étais extrêmement nerveuse, je devenais pâle et débile ; mes menstrues étaient très irrégulières et tout mon sang semblait affluer à la tête. J'avais de fréquentes palpitations de cœur ; de fait, tout mon système était désorganisé.

"Je ne reçu aucun soulagement aux souffrances inhérentes à cette période jusqu'à ce que j'eusse pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham ; mais je date le soulagement que j'éprouvai du jour où j'en pris la première bouteille. Mon état s'améliora graduellement ; la nature reprit son cours sans douleur et en un temps normal j'étais complètement rétablie."

Madame Pinkham, de Lynn, Mass., invite toutes les femmes malades et souffrantes à lui écrire pour lui demander son avis. Sa grande expérience est à leur service gratuitement.

DEMISSION RETIREE

M. Delcassé ministre des Affaires Etrangères de France garde son portefeuille

POLITIQUE FERME

PARIS, 14 — Samedi après-midi, M. Delcassé a informé M. Rouvier qu'il garderait le portefeuille des Affaires Etrangères. Dans la soirée a eu lieu une séance spéciale du cabinet. M. Delcassé a officiellement retiré sa démission à cette séance. Après une discussion de la politique marocaine et de la politique française vis-à-vis de la Russie, les membres du cabinet ont approuvé la politique suivie jusqu'à ce jour par M. Delcassé. Cette solution de l'incident rend plus forte la position de M. Delcassé dans le cabinet Rouvier.

La décision du ministre des Affaires Etrangères a été accueillie dans tous les cercles avec staisfaction.

Dans sa lettre de démission, M. Delcassé ne donnait d'autres motifs de sa retraite que l'état précaire de sa santé. Il ne faisait aucune allusion à ne divergence de vues entre lui et ses collègues. Il est certain que M. Delcassé est en ce moment très fatigué par les devoirs de sa charge et il avait déjà annoncé à ses amis son intention de prendre quelque repos.

Il est revenu sur sa décision à la prière de M. Loubet, de MM. Léon Bourgeois, Henri Brisson et des autres chefs de la majorité.

IL NE SUFFIT PAS DE MANGER

Pour jouir d'une bonne santé, mais il faut surtout bien digérer

Nous voyons assez souvent des personnes faibles et sans appétit, se forcer pour manger. C'est là une grave erreur, car les aliments que l'on prend sans goût, sont ordinairement mal digérés et font plus de mal que de bien. Pour jouir d'une bonne santé, il faut nécessairement manger, mais manger avec goût et digérer facilement.

Aux personnes faibles et sans appétit, nous recommandons de prendre avant chaque repas, un verre de Vin St-Michel. C'est un tonique qui excite l'appétit et prépare l'estomac à faire facilement le travail de la digestion. Sous l'influence de ce Vin si agréable au goût, tous les mets sont bons et se digèrent facilement. La nourriture devient alors profitable, elle répand dans tout le système ses propriétés nutritives et aidé des effets reconstituants du Vin St-Michel, le sang devient riche et coloré, la pâleur et la faiblesse sont anéanties : c'est la force, la vigueur et la santé.

A LONDRES

LONDRES 24 — Il est heureux que la Bourse de Londres ait été fermée samedi et dimanche, car la nouvelle de la prétendue démission de M. Delcassé aurait eu un effet malheureux sur les cours du marché. La situation de toute l'Europe repose sur des questions purement diplomatiques et on s'imagine aisément le krach qui se serait produit si le ministre des Affaires Etrangères en France avait quitté son poste.

AVEC UN ORANG-OUTANG

La lutte angoissante d'une jeune fille à New-York

LA BRUTE VAINCUE

UN EXPLOIT presque invraisemblable vient d'être accompli à New-York, par une jeune fille de dix ans environ. Elle a soutenu pendant une heure et demie, une lutte opiniâtre, contre un orang-outang, échappé de sa cage et n'a pu se soustraire aux attaques de ce dernier que par l'arrivée inespérée de trois hommes, dont l'intervention l'a empêchée de recevoir de graves blessures.

L'énorme singe, qui mesure quatre pieds de taille et pèse 110 livres, faisait partie d'une consignation récemment arrivée des Indes.

La jolie Lillian Bartles est la fille d'un importateur de bêtes sauvages, William Bartles, dont l'établissement se trouve au No 160 Greenwich Street. La jeune fille se tient généralement, pour porter son aide quand il y a lieu, dans l'immense magasin, où sont offerts en vente toutes sortes d'animaux, d'oiseaux et de poissons.

A 9 heures du soir, les portes avaient été fermées à clef, le temps des affaires étant passé. La jeune fille, tranquillement assise à son pupitre, était occupée à fermer les comptes de la journée, lorsque, sans crier gare, l'énorme orang-outang saisit les barreaux de sa cage et

LES BRISA EN MORCEAUX.

L'instant d'après il sautait sur le plancher.

Mlle Bartles fut effrayée de l'apparition du monstre, mais elle ne perdit pas sa présence d'esprit. Elle s'approcha tranquillement de l'animal, dont chaque geste était pour elle une horrible menace, et par des cajoleries, elle essaya de l'attirer vers sa cage, pendant que toutes les autres bêtes et tous les oiseaux unissaient leurs voix sauvages en un charivari furieux. C'était un tapage terrifiant.

Le magasin était brillamment illuminés, les stores levés, et bientôt plusieurs centaines de personnes se trouvèrent massés devant les vitrines pour suivre cet étrange spectacle. Quelques-uns essayèrent de forcer les portes pour porter secours à la jeune fille dont la position semblait devenir de plus en plus critique.

Mlle Bartles fixait sur la brute ses grands yeux bruns limpides et essayait de la réduire à l'obéissance. Elle n'appelait pas à l'aide. Un moment la bête se leva en montrant ses fortes dents blanches. Lentement, la jeune fille l'approcha, tenant dans sa main une pomme qu'elle lui présentait comme appât. Arrivée à un pied du singe, ce dernier bondit vers l'escalier tournant en fer qui conduit du magasin à la demeure de la famille Bartles.

Alors commença une course étrange. Jusqu'au troisième étage, la jeune fille eut l'orang-outang sur les talons. La porte donnant sur l'escalier se trouvait fermée. Le singe se retourna pour faire face à la jeune fille. Les rôles se trouvaient renversés.

Mlle Bartles dût dégringoler les escaliers avec le singe à ses trousses. Le courage qu'elle avait montré devant son terrible prisonnier s'évanouit dès qu'elle se vit

POURSUIVIE.

Redescendue au premier étage, elle chercha un refuge derrière un meuble qui pût la protéger contre la brute devenue furieuse. Les spectateurs stationnés sur le trottoirs étaient terrifiés. On avait essayé d'appeler la police, les pompiers, on avait fait maints efforts pour forcer les portes et cherché divers moyens de porter secours à l'infortunée jeune fille. Trois hommes, plus avisés que les autres avaient grimpé jusqu'à la demeure de la famille Bartles et suivi le singe dans sa descente jusqu'au magasin.

La bête s'aperçut alors que la partie n'était pas égale. Elle prit son élan vers la vitrine avec l'espoir de passer à travers et de recouvrer sa liberté dans la rue. Un autre obstacle se rencontra sur son chemin. Devant la fenêtre se trouve un grand réservoir où s'ébattent mille poissons de fantaisie : le singe courut s'y plonger. Son excitation se trouva refroidie d'autant. Il se mit à patauger et à se débattre comme un homme qui se noie.

A ce moment Mlle Lillian, renforcée de sa cousine, Mlle Féda Bartles, se ralliait aux trois poursuivants et prenait la direction de l'attaque, donnant des ordres à ses aides volontaires. A l'un elle passa un grand bâton en lui disant de tenir la tête du singe dans l'eau. Mais le singe suffoqué se releva d'un bond et laboura de ses griffes le visage de son antagoniste.

Les deux autres combattants fondirent sur la brute et après lui avoir administré force coups de bâtons parvinrent à la réduire à l'obéissance et à la réintégrer dans sa cage.

Mlle Lillian n'a reçu que quelques égratignures, mais l'inconnu qui lui avait si généreusement porté secours ne s'en est pas tiré à aussi bon marché. Outre les blessures reçues au visage, il avait au bras une douloureuse morsure. Il est retourné chez lui après s'être fait panser à la pharmacie du coin.

FRANCE ET MAROC

PARIS, 21 — M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, a soulevé les applaudissements hier à la Chambre des Députés en déclarant que si l'Allemagne considérait les explications de la France, sur sa politique du Maroc, insuffisantes, il était prêt à prendre les moyens d'éviter tout malentendu.

M. Rouvier dit alors : "l'Allemagne demande que ses intérêts du Maroc soient protégés, nous ne voulons rien autre chose".

ROME, 21—Le Pape a adressé mardi une encyclique à tous les membres du clergé catholique du monde entier, sur la manière d'enseigner la doctrine chrétienne.

TABLETTES PURGATIVES

CONSTIPATION

Un véritable spécifique de la **Constipation** sont les **Tablettes Purgatives** de la **Cie Chimique Franco-Américaine.** Elles agissent sûrement sans coliques, ni chaleurs à l'estomac. Prix partout 25 cts la boite. Par la poste, sur réception du montant. **Echantillon gratuit.**

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue St-Denis, Montréal.

COUP DE GRISOU

Une explosion se produit dans un des puits de la Cabin Creek Mining Co.

TROIS VICTIMES

CHARLESTON, W. Virginie, 21.— Un coup de grisou s'est produit dans un des puits de la Cabin Creek Mining Co., près de Kayford, à environ trente milles d'ici. L'explosion s'est produite aujourd'hui. On suppose que trois mineurs ont été ensevelis, trois autres ont été blessés mortellement.

Vers cinq heures, alors que les hommes venaient d'évacuer les puits, on perçut à la surface une faible explosion suivie presqu'immédiatement d'une autre d'une force terrible. Les débris volèrent de toutes parts par l'ouverture du puits. Les boisages et les ascenseurs prirent feu. Il restait encore neuf hommes dans la mine au moment où l'explosion se produisit. Quatre d'entr'eux, aidés de leurs camarades, purent sortir de la mine. Trois d'entre ces derniers ont été si grièvement brûlés qu'on n'espère pas les voir survivre. Les cinq hommes restants demeurèrent au fond de la mine. Jusqu'à présent on n'a pu encore les sortir. On suppose qu'ils ont dû être tués sur le coup par la force de l'explosion.

On a commencé immédiatement après l'exploration des fouilles pour tenter de sortir les cadavres des décombres.

Voici un remède contre

L'INSOMNIE

Des hommes et des femmes faibles, apathiques, sans sommeil sont guéris tous les jours par les Pilules du Dr Hamilton.

La souffrance physique et l'angoisse mentale qu'endurent les victimes de l'insomnie sont vraiment bien tristes. Mais dans les Pilules du Dr Hamilton, il y a un soulagement rapide pour cette affreuse condition. Des milliers ont prouvé le mérite de ce grand remède, entre autres Mme G. T. Lyons, l'une des personnes les mieux connues de Geneva, qui écrit : "Ma santé s'épuisa et je devins incapable de dormir. J'avais mal à la tête et des douleurs dans les différentes parties du corps. Le matin, j'étais abattue et épuisée, les quelques instants de sommeil que j'avais ne me procuraient ni repos ni confort.

Les Pilules du Dr Hamilton me rétablirent. Après la première nuit, je jouis d'un sommeil rafraichissant, cette lassitude extrême me quitta et je me guéris très rapidement.

Aucun remède que j'ai employé ne quables que les Pilules de Mandragore et de noix."

Ne laissez pas l'insomnie vous abattre : prenez les Pilules du Dr Hamilton et portez-vous bien. Votre poids augmentera, votre appétit sera vigoureux, la force et l'énergie seront acquises à votre système nerveux.

En nourrissant et en purifiant le sang et en stimulant l'action des reins, du foie et de l'estomac, les Pilules du Dr Hamilton accomplissent des merveilles. Essayez une boite de 25c, ou cinq boites pour $1, chez tous les marchands ou de N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., E. U. d'A., et Kingston, Ont.

NAN PATTERSON

NEW YORK, 21— Après le choix des jurés, mercredi, le procès a été ajourné à lundi. Les trois avocats de Nan Patterson dans son procès pour le meurtre de César Young, ont eu une conférence, aujourd'hui, avec elle dans la prison des Tombes, dans laquelle on a discuté les plans de la défense et la formation du jury. Mademoiselle Patterson a exprimé sa satisfaction de la composition du jury, et regrette le retard apporté par la remise du procès à lundi.

"Je suis sûre d'un acquittement à cette époque, dit-elle à l'avocat Levy, et chaque jour ajoute à ma vie misérable dans les Tombes! Dix mois et trois semaines c'est bien long à passer en prison.

L'avocat Levy a dit aujourdhui : "Nous avons des témoins qui établiront l'innocence de Nan Patterson sans le moindre doute. Nous arrivons à ce procès de cent pour cent plus forts au point de vue de l'évidence que nous l'étions au dernier procès. Nous ne demandons pas seulement un acquittement faute de preuves suffisantes, nous venons pour prouver l'innocence de Nan Patterson.

CHICAGO, 24— Samuel Rissemberg, le Juif russe qui a déclaré avoir vu un homme se tuer lui-même dans un cab où il se trouvait avec une femme le 4 juin 1904 dans Broadway Ouest a exprimé le désir aujourd'hui d'être appelé comme témoin à New-York dans le procès de Nan Patterson.

"Le cab dans lequel Young et Nan Patterson se trouvaient est passé à cinq pieds de moi." dit Rissemberg aujourd'hui. L'homme paraissait ivre et luttait avec la femme. Allin lui serrait les mains avec force. Le cab allait très doucement et la femme dit quelquechose au cocher qui activa l'allure de son cheval. Soudain l'homme délivra ses mains et tira un revolver de sa poche. Sa main s'éleva et s'abaissa puis une détonation retentit. L'homme tomba en avant, le revolver lui échappa de la main et Young tomba sur les genoux de la femme qui parut s'évanouir parce que sa tête tomba sur l'épaule du mort.

NEW-YORK, 24— L'avocat Levy, conseil de Nan Patterson a télégraphié à un avocat de Chicago au sujet du récit ci-dessus de Samuel Rissemberg. Ce récit est exact et cet homme est prêt à venir témoigné.

LE LINIMENT MINARD GUERIT LES PELLICULES.

CONSUL ANGLAIS A ST-PIERRE.

LONDRES, 21 — Un consul anglais vient d'être nommé à Saint-Pierre Miquelon. En vertu d'une entente entre l'Angleterre et la France intervenue en 1904 le gouvernement français après bien des hésitations s'est décidé à accepter M. E. S. Hampson, comme consul anglais. Ce dernier ira à Halifax en se rendant à Saint-Pierre. Le gouvernement anglais l'a chargé spécialement de veiller aussi à la sauvegarde des intérêts canadiens dans cette colonie.

FRANCE ET JAPON

Le ministre Japonais s'est borné à demander à la France d'observer la neutralité

RIEN D'ALARMANT

PARIS, 21.—Agissant suivant les instructions de son gouvernement, le Dr Motono ambassadeur du Japon en France, s'est rendu hier soir chez M. Delcasséi ministre des affaires étrangères et lui a soumis les représentations du Japon au sujet de la présence de l'escadre russe dans la baie de Kamrah. D'après une communication officielle publiée après l'entretien la démarche de M. Motono n'a pas le caractère d'une protestation formelle, et ne déclare pas qu'il y a eu violation de neutralité mais a pour but d'obtenir l'assurance que la France observera une stricte neutralité.

Malgré cette version officielle on peut regarder l'action de M. Motono comme une protestation.

M. Delcassé a répondu aux représentations du ministre japonais en déclarant que toutes les précautions avaient été prises par le gouvernement français pour protéger la neutralité et que les craintes du Japon paraissaient exagérées. Les termes de la réponse de la France donnent la réplique à toutes les observations du Japon.

Il reste à Tokio à voir si la réponse est suffisante. L'opinion générale ici est que la réponse de M. Delcassé est de nature à éviter toute complication sérieuse.

L'OPINION A LONDRES

LONDRES, 21.— Malgré le grand tapage mené par la presse jingo, les autorités continuent à déclarer imperturbablement qu'il n'y a actuellement rien dans la situation en Extrême-Orient qui soit de nature à alarmer l'opinion. Rien ne semble présager que les choses puissent à un certain moment devenir menaçantes, et que l'Angleterre puisse être appelée à entrer dans le conflit.

L'annonce de la visite de M. Motono, ministre du Japon, au ministère des affaires étrangères, n'a pas changé le sens des déclarations des autorités. On explique la visite de M. Motono, en disant qu'il a été chargé de demander à M. Delcassé de faire observer la neutralité de la France en Extrême-Orient. Il est, d'autre part, absolument certain que la France donnera telle assurance au Japon.

On n'admet pas au Foreign Office que l'Angleterre puisse intervenir en cette affaire pour appuyer la demande du Japon. On déclare de plus, au Foreign Office, qu'il n'appert pas jusqu'ici que la neutralité ait été violée par la France. On met en évidence que les Japonais ont fait entendre de semblables réclamations quand la flotte russe s'est arrêtée dans les possessions anglaises de Nossi-bé, et, cependant, il n'est pas probable que les autorités anglaises aient violé la neutralité en faveur des Russes.

LES NIPPONS FURIEUX

TOKIO, 21.—L'opinion publique au Japon semble considérer avec une colère grandissante la présence de la flotte russe dans la baie de Kamrah. Le peuple demande chaque jour avec plus d'insistance une forte action du gouvernement auprès de la France. Les clubs politiques, les corporations, etc., demandent chaque jour au gouvernement de protester vigoureusement contre la violation de neutralité de la France. D'ici quelques jours une assemblée populaire monstre aura lieu à Tokio sur la place du palais impérial.

Le Nichi-Nichi déclare que la violation de neutralité est évidente, attendu que l'amiral Rojestvensky se sert de la baie Kamrah comme d'une base navale.

Un ancien ministre dans une entrevue donnée au représentant de la presse associée, déclare que si la France permet à la Russie de se servir de la baie de Kamrah comme base navale, il n'y a pas de raison pour que l'Angleterre ne donne pas les mêmes facilités aux Japonais dans le port de Hong-Kong.

TOUTES LES PRECAUTIONS SONT PRISES

PARIS, 21.—Une dépêche de St-Pétersbourg, que l'on estime provenir de source officielle mande :

Le ministère de la marine a fait parvenir à l'amiral Rotjestvensky les instructions lui démontrant qu'en stationnant plus longtemps dans la baie de Kamrah, cela pourrait déterminer une situation des plus graves qui pourrait même devenir susceptible de déterminer une déclaration de guerre entre le Japon et la France.

La dépêche conclut :

Nul doute que l'amiral tiendra compte de ces instructions et ne s'y conformera.

ST-PETERSBOURG, 21.—Le ministère de la marine dément que le gouvernement russe aurait acheté plusieurs navires de guerre sud-américains par l'intermédiaire de courtiers français.

PARIS, 21.—A la suite de communications qui ont eu lieu entre les gouvernements de Paris et de Pétersbourg, les autorités russes ont envoyé à l'amiral Rojestvensjy des instructions urgentes de respecter rigoureusement la neutralité des eaux françaises. Ceci doit être considéré comme une mesure de précaution.

De plus, M. Delcassé a envoyé d'une part à M. Beau gouverneur général de l'Indo-Chine française des instructions précises de faire respecter la neutralité, et d'autre part il a donné instruction au ministre français, au Japon, de donner au gouvernement nippon les assurances les plus formelles que la neutralité française serait strictement observée.

L'ESCADRE ANGLAISE

HONG KONG, 21.—Une grande activité règne à bord des navires de l'escadre anglaise des mers de Chine. Le croiseur protégé Hogue a reçu instruction de se tenir prêt à prendre la mer à deux heures d'avis. Le Hogue maintient ses chaudières sous pression.

EN DECA DE LA LIMITE

PARIS, 21.— Le docteur Motono, ministre du Japon, dans une interview accordée à un journaliste, a déclaré que l'objet de sa visite à M. Delcassé était de lui demander de faire observer la neutralité française en Extrême-Orient par la flotte de l'amiral Rotjestvensky.

Le ministre a déclaré avoir affirmé à M. Delcassé que la flotte est en deça et non au-delà de la limite des eaux françaises à la baie de Kamrah.

LA PRESSE JAPONAISE SE CALME

LONDON, 21.—Le gouvernement japonais continue à garder la plus entière discrétion sur les incidents de la baie de Kamrah, ce qui donne à penser que la correspondance engagée à ce sujet avec le gouvernement français n'est pas encore terminée. On croit que les autorités françaises prennent des informations sur la réelle situation de Kamrah.

Le gouvernement a fait aviser les directeurs des grands journaux japonais d'avoir à modérer la virulence excessive de leurs commentaires. Le premier ministre Katsura et le ministre des affaires étrangères Komura ont été reçus aujourd'hui en audience particulière par l'empereur.

PAS DE PROTESTATION

PARIS, 20 — On n'a aucune confirmation du rapport que les Japonais ont protesté contre la présence de l'escadre russe dans les eaux de l'Indo-Chine. Les renseignements puisés aux meilleures sources indiquent qu'il n'y a apas lieu de s'alarmer des clameurs des journaux japonais et que Rojestvensky, doit être à la distance règlementaire établie par les lois internationales.

Les Medecins disent que

Les tumeurs et les Enflures externes degenerent en plaies coulantes

Mde Jacob Kaehler, Zurich, Ont., dit que

Burdock Blood Bitters

L'a delivree de plusieurs annees de souffrances

Elle écrit: "Imaginez-vous combien joyeuse et grande fut ma surprise quand un ami me dit que Burdock Blood Bitters me guérirait; que les tumeurs et les enflures externes que le médecin disait devoir tourner en plaies coulantes, disparaitraient. Je suivis son conseil, et je puis dire que je n'ai aucun doute que Burdock Blood Bitters m'a délivrée de plusieurs années de souffrances. C'est avec le plus grand plaisir et reconnaissance que je donne ce témoignage, sachant que Burdock Blood Bitters a beaucoup fait pour moi, et vous êtes parfaitement libre d'employer ce témoignage pour le bénéfice d'autres affligés du même mal.

Burdock Blood Bitters est la meilleure médecine sur le marché aujourd'hui pour le sang, et elle est entièrement composée de racines, d'herbes, d'écorces et de graines.

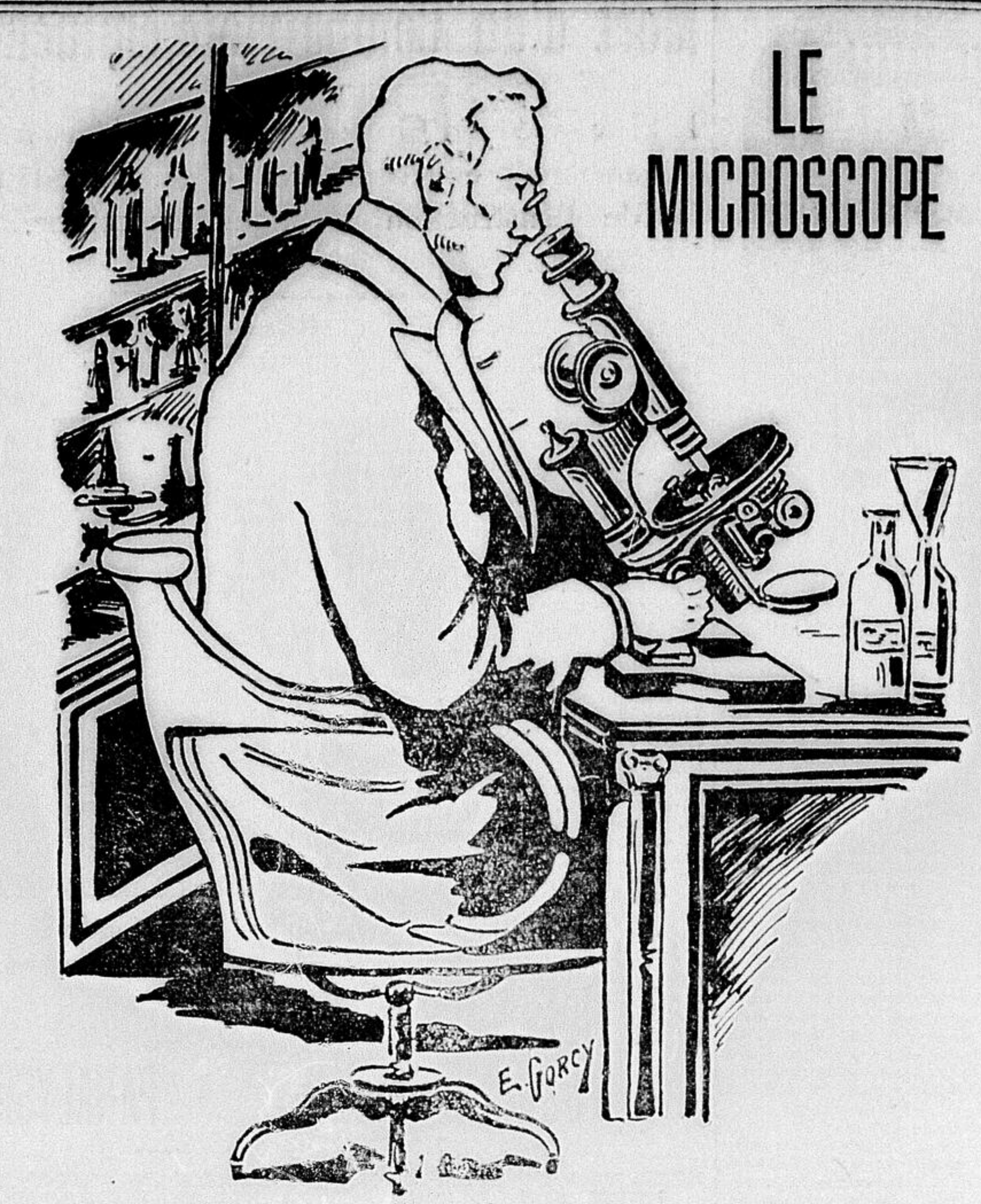

LE MICROSCOPE

Le génie inventif de nos savants contemporains est sans cesse en éveil. Aussi chaque jour, pour ainsi dire, il apparait, dans le domaine de la science, des découvertes extraordinaires. Parmi ces travailleurs infatigables, qui consacrent tout leur temps et vouent les plus fortes énergies de leur cerveau, il convient de citer, au premier rang, nos grands chimistes et les plus illustres médecins. Chez eux la science trouve ses plus fervents adeptes.

Grâce au zèle constant de ces véritables apôtres du progrès, notre âge, et plus particulièrement depuis la fin du siècle dernier, a été très fécond en découvertes produites par l'esprit, l'intelligence et le dévouement de ces dignes bienfaiteurs de l'humanité. Et la plus étonnante découverte des temps modernes est bien, sans contredit, l'invention du MICROSCOPE.

En effet, le microscope est aujourd'hui reconnu universellement utile. On l'emploie pour des fins multiples. Il est devenu l'accessoire indispensable des chimistes qui y ont toujours recours pour l'examen minutieux des corps minuscules, des substances imperceptibles qu'ils ont besoin de découvrir, d'étudier et de décrire, etc.

Dans les mines, le microscope est aussi utilisé avec profit pour l'examen des divers réseaux, où il rend des services signalés. Mais où ce merveilleux instrument d'optique est surtout aussi précieux qu'admirable, c'est chez le médecin, où il sert dans diverses analyses et tout particulièrement dans le diagnostic de la tuberculose.

Il est indubitablement admis aujourd'hui que le germe de cette effroyable maladie est un tout petit animacule invisible à l'œil nu, et que ce germe microscopique se développe avec une rapidité extraordinaire.

Ces redoutables propagateurs de la tuberculose, à coup sûr la plus terrifiante des maladies, se logent peu à peu dans les différents organes et de préférence dans les poumons où ils sèment des ravages souvent irréparables.

Or, pour diagnostiquer positivement la tuberculose, il faut, de toute nécessité, se servir d'un microscope spécial et faire un examen scientifique des expectorations.

Encore là faut-il que le médecin analyste sache utiliser savamment le microscope.

En général les médecins ne sont pas en mesure de s'entourer des accessoires nécessaires et de se monter un laboratoire particulièrement aménagé pour les examens de ce genre. Cette installation, très dispendieuse d'abord, demande un local spécial.

Nos médecins de campagne et ceux des quartiers populeux n'ont certainement pas le loisir de s'adonner à ces études facultatives qui demandent beaucoup de temps, et tout le monde comprend parfaitement qu'un praticien que l'on dérange à toutes heures du jour et de la nuit, n'ait pas le temps de s'adonner à ces spécialités qui occasionnent un travail long et sérieux.

C'est pour rémédier à cet état de choses que nous mettons à la disposition du public nos laboratoires et les services éminemment précieux de savants analystes.

CRACHEZ-VOUS, TOUSSEZ-VOUS, AVEZ-VOUS RAISON DE CROIRE QUE VOS POUMONS SONT ENVAHIS OU SIMPLEMENT MENACES PAR LA TUBERCULOSE!

N'hésitez pas, mais surtout ne retardez pas à nous envoyer vos expectorations, crachats, que vous aurez soin de déposer dans une une bouteille lavée à l'eau bouillante hermétiquement fermée. Avec cela écrivez-nous et faites connaître brièvement votre histoire. Dites-nous ce que vous ressentez et décrivez vos symptômes.

Nous ferons l'examen microscopique et nous pourrons vous dire tout de suite si vos poumons sont sains, menacés ou déjà malades.

Après cela vous serez tranquilles et saurez à quoi vous en tenir. Si vous avez des précautions à prendre, vous en serez sérieusement informés.

TOUS CES SAGES CONSEILS ET CES PRECIEUX AVIS VOUS SONT OFFERTS POUR RIEN, DE TELLES OFFRES GRATUITES NE SONT PAS A REFUSER

Pourquoi n'en pas profiter immédiatement !

Songez un peu quels affreux malheurs vous pourriez ainsi éviter.

De telles précautions ne sont jamais de trop. C'est même, jusqu'à un certain point, une obligation que vous vous devez à vous-même et à vos proches. Parlez de la chose à vos parents et à vos amis. Informez-en vos voisins. Ne craignez pas de vous rendre importuns.

C'est une offre que nous faisons à tous, d'un grand coeur et dans l'espérance que tout le monde comprendra la portée et les avantages. Cette offre s'adresse aux hommes comme aux femmes.

Adressez-vous personnellement par lettre ,CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 St-Denis, Montréal.

BANQUIER DEFALCATAIRE

LA "FIRST NATIONAL BANK" DE MILWAUKEE VOLEE PAR ON PRESIDENT

Milwaukee, 25.— L'arrestation de Frank Bigelow, sous l'accusation d'avoir détourné un million et demi des fonds de la banque Nationale, vient de faire découvrir un des plus grands scandales financiers dont on ait entendu parler. Le vol a été commis par Bigelow dans le but de sauver la réputation financière de son fils Gordon Bigelow. La découverte de l'affaire a tout fait manquer. Le fils avait, lui aussi, employé l'argent de la maison dont il faisait partie, à conduire des opérations de Bourse plus ou moins réussies.

L'arrestation a eu lieu au domicile du président de la banque par un shérif. Le banquier défalcataire était sur le point de se mettre à table quand on vint l'arrêter. Le caissier de la banque est disparu. On dit qu'il a falsifié les livres dans le but de cacher les défalcations du président.

LA PANIQUE

En dépit des assurances données que la Metropolitan Trust Co. n'était en aucune façon atteinte par les troubles financiers de Frank O. Bigelow, ancien président de la première Banque Nationale de Milwaukee, qui vient de se déclarer défalcataire de plus d'un million de dollars, une foule énorme attendait depuis longtemps l'ouverture des portes de cette compagnie pour retirer ses dépôts.

Bigelow avait été directeur de la Milwaukee Trust Company, mais aussitôt que ses défalcations furent connues, il avait été destitué par le bureau des directeurs. Ce fait a été annoncé par des affiches posées sur les fenêtres de la Cie et déclarant que la société était en mesure de faire face à toutes les demandes des dépositaires et des actionnaires. Les avis placés également sur l'édifice de la National Bank et signés des directeurs, déclarent que la banque peut rencontrer ses obligations et le public est quelque peu rassuré. D'ailleurs, les experts qui ont examiné les affaires de la banque expriment toute leur confiance dans la solvabilité de cette institution et sont pleins de louanges pour l'habileté avec laquelle elle fait face à tout ce qui peut arriver. Henry G. Goll, l'assistant caissier de la banque, accusé d'avoir falsifié les livres, est en fuite. Toutefois, le marshall Reed déclare qu'il s'attend à arrêter Goll aujourd'hui.

DEFAUT DE CONSTRUCTION

MADRID, 21 — La cause du terrible accident qui a eu lieu au réservoir de Madrid a été attribué à un défaut de construction.

SALSEPAREILLE d'Ayer

Bonne pour n'importe quoi ? Interrogez vos parents, vos grands parents, vos voisins et votre médecin. Nous nous en rapportons à eux. C'est le meilleur remède pour le sang. Le meilleur tonique pour les nerfs.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

LA FERME

ACHAT DE CHEVAUX EN CANADA

Pour le service de l'armée impériale

Il existe une grande différence d'opinion à propos du but que s'est proposé le gouvernement impérial en envoyant des officiers en ce pays pour acheter, ou plutôt, s'enquérir s'il serait possible d'acheter des chevaux propres au service de l'armée anglaise. Le court aperçu que nous publions plus bas sera certainement d'une grande valeur; ce document peut être considéré comme absolument correct.

Tout d'abord, la demande pour l'armée anglaise peut être facilement, en temps de paix, remplie et se trouver dans le Royaume-Uni même. Cette demande n'est pas considérable et peut s'élever à 2,500 chevaux, et pour certaines années peut-être à 3,500 de toutes les classes et de toutes espèces.

On croit à l'étranger, et certains ministres et hommes d'état de ce pays ont émis l'idée, et peuvent en être considérés responsables, que si le gouvernement impérial achetait annuellement un certain nombre de chevaux, soit de 300 à 500 en Canada, cela créerait un grand stimulant pour les éleveurs de chevaux en général, et de chevaux de type militaire en particulier.

Partant de cette idée, les autorités impériales sont anxieuses de la mettre à l'essai et pour des raisons personnelles ils reconnaissent que l'Empire tirerait un grand avantage d'un marché considérable et sans limite, dans le cas d'une demande très forte faite en temps de guerre.

La question à laquelle on doit répondre par une expérience pratique pour les quelques mois qui suivront est celle-ci : Est-il possible de se procurer à un prix moyen des chevaux propres au service militaire, qui, lorsqu'ils seront livrés en Angleterre, pourront se comparer avec le prix payé pour les chevaux de même service achetés dans la Grande-Bretagne et en Irlande ?

Le prix moyen payé en Angleterre est bien connu: 40 louis, ou $200. Le prix du fret, et de l'assurance n'excédera certainement pas $50, ce qui laisse $150 ou peut-être un peu plus, pour les animaux choisis sur les lieux.

On peut payer un prix plus élevé pour des chevaux d'une couleur et d'un type spéciaux, tel que pour les chevaux au service des officiers de cavalerie.

Il est donc évident que le Canada est sur le point de pouvoir fournir des chevaux propres au service de l'armée.

Il est en outre de la plus grande importance pour le Canada, plus que pour tout autre pays, que les chevaux achetés ici soient considérés en Angleterre aussi bien que dans ce pays comme d'un caractère spécial ou typique. Ce serait un grand malheur que ceux qui ont été choisis ici soient d'une classe ou d'une qualité qui pourraient faire naître l'idée que le cheval canadien est d'un type inférieur. Une telle croyance pourrait faire plus de mal à l'élevage du cheval canadien et à la réputation des chevaux canadiens, que toute autre chose.

Deux classes doivent être achetées.

1. Chevaux d'équitation, pour cavalerie légère et pesante, soit de 15 à 15 3-4 mains.

2. Chevaux de traits d'artillerie de campagne. Ces derniers ne devraient pas peser moins de 1200 livres, et de 15.2 à 15.3 1-2 de hauteur, être forts, actifs, posséder de bonnes épaules, pour la course rapide, et être capables de galoper si nécessaire. Dans tous les cas le gouvernement anglais a besoin de chevaux à reins courts avec de bonnes épaules, et osseux, preuve bien distincte de la qualité. Ils devront avoir de quatre à six ans.

Pour ce qui concerne les chevaux d'équitation, les officiers savent toujours distinguer à la moindre marque, ceux de race supérieure. Les officiers choisis pour l'achat de chevaux pour le service militaire ont tous les moyens de reconnaître en détail les qualités voulues et nécessaires aux chevaux de cette sorte.

LES PROFITS

De l'industrie laitière

A la Ferme expérimentale de Nappan (Nouvelle-Ecosse) on a fait d'intéressantes expériences pour déterminer si un assez bon troupeau laitier, bien nourri et bien soigné, donnerait un profit après paiement des aliments consommés, le lait étant envoyé à la beurrerie et les aliments étant estimés aux prix courants du marché.

On a compté les différents aliments aux prix suivants :—Son de blé, $20 la tonne ; avoine $25 la tonne ; tourteau de lin $33 la tonne ; farine de gluten $28 la tonne ; ce qui d'après la proportion de chacun dans la nourriture des vaches, fait que la ration de farine, mêlée revient à 1 centin 1-5 la livre. Nous comptons les racines à $2 la tonne et le foin à $8 la tonne.

La ration distribuée aux vaches en pleine lactation a [illegible]é : ensilage ou racines, 50 livres ; farine, 10 livres; foin, 10 livres ; le coût étant de 21 centins par vache par jour.

Tandis qu'elles donnaient du lait pendant l'été, les vaches ont été débitées de $2.50 par mois et tandis qu'elles étaient taries de $1 par mois.

Tandis qu'elles étaient taries en hiver, elles ont été débitées de $3 par mois. Il a été distribué différentes quantités aux différentes vaches suivant leur capacité pour consommer et pour produire, et elles ont été débitées en conséquence.

On a gardées à l'étable depuis le 1ler novembre 1902 jusqu'au 1er juin 1903, excepté parfois par une belle journée, où on les laissait sortir dans la cour.

Elles recevaient leur nourriture et étaient abreuvées et traites chaque jour et, autant que possible, à intervalles réguliers et par les mêmes personnes.

La nourriture pendant l'été a été à très peu près toute du fourrage fauché vert — seigle, trèfle, avoine, pois et lentilles semés ensemble à différentes dates.

Le lait de chaque vache était pesé à chaque traite deux fois par jour, et il était soigneusement pris note du poids.

Le pour cent de matière grasse dans le lait a été déterminé au moyen de l'appareil Babcock, et nous avons crédité les vaches d'autant, sur le pied de 85 livres de matière grasse pour la production de 100 livres de beurre marchand.

Le lait a été envoyé à la station de laiterie de Nappan, et les vaches ont été créditées du poids du beurre produit aux prix payés à tous les patrons de cette station ; la moyenne de ces prix pendant les mois d'hiver a été de 24 centins la livre et pendant les mois d'été de 21 centins 1-3 la livre, ce qui, après déduction faite de 4 centins par livre pour frais de fabrication du beurre et de transport du lait, laisse 20 centins par livre pour le beurre d'hiver et 17 centins 1-3 par livre pour le beurre d'été.

On a donné le lait écrémé aux veaux et aux porcs et on en a crédité les vaches à raison de 5 centins par 100 livres.

Et l'on a obtenu les bénéfices suivants :

Eva Rooker, holstein, 8 ans, $34.61.
Corie, croisée ayrshire, 6 ans, $33.99.
Aiton, id, 8 ans, $30.93.
Mally, id, 10 ans, $29.55.
Lucy, id, 10 ans, $26.29.
Curly, croisée ayrshire-guernsey, 4 ans, $24.41.
Ilda Rooker, holstein, 4 ans, $23.01.
Rex's Maud, guernsey, 8 ans, $21.63.
Carrie, croisée ayrshire, 10 ans, $19.49.

Les autres vaches ont rapporté respectivement $16,97, $16.88, $8.48, $5.42, $2.75, $2.17, $0.51 et $0.24.

Eva Rooker a donné 10,940 livres de lait qui ont rapporté $100.95 et a consommé pour $66.34 d'aliments.

Ida B., croisée ayrshire de 11 ans, a donné 5,240 livres de lait qui ont rapporté $53.41 et a consommé pour $53.17 d'aliments.

LA GALE DES MOUTONS

La gale des brebis s'est déclarée dans l'Ouest d'Ontario. La gale des brebis est causée par un parasite et, comme c'est un fait bien connu, que ces parasites ne peuvent vivre que d'impuretés, il s'ensuit que la brebis avec un sang pur offrira plus de résistance à l'attaque du parasite de la gale que la brebis qui sera dans un état d'épuisement. Il a été prouvé au delà de tout doute que les parasites ne peuvent vivre sur une brebis régulièrement nourrie à l'Herbageum, qui en assurant l'assimilation parfaite de la nourriture, fait un sang pur et les parasites ne peuvent vivre sur un sang pur. Nous n'avons pas de preuve que l'Herbageum préviendra ou guérira la gale des brebis, mais il y a tout lieu de croire qu'il en sera ainsi. Le fait que le sang pur c'est la mort des parasites, et le fait que l'Herbageum quand on le donne régulièrement fait un sang pur est presque une preuve que l'Herbageum préviendra et guérira la gale des brebis.

La chose vaut la peine qu'on en fasse l'expérience et en vue de cette expérience, les manufacturiers de l'Herbageum seraient contents de correspondre avec n'importe quels propriétaires de brebis dans les cantons où la gale des brebis a fait son apparition.

Adresse :—The Beaver Mfg Co., Galt, Ont. Cult23-1

LE PISSENLIT

Culture et étiolage en cave

Aimez-vous le pissenlit? C'est une très bonne salade à laquelle on attribue des propriétés toniques, dépuratives, fébrifuges même, et les médecins qui le connaissent ne disent pas le contraire. Généralement on se contente d'aller cueillir le pissenlit dans les champs où il vient spontanément. On en trouve parfois qui sont partiellement et naturellement étiolés sous des mottes de terre retournées par la charrue.

Mais, la saison de ces pissenlits blancs, au cœur, tendres, modérément amers, est d'assez courte durée; bientôt, sous l'action du soleil printanier, leurs feuilles sortent complètement de terre, elles verdissent, durcissent, deviennent fortement amères, et ne fournissent plus qu'une salade de médiocre qualité.

Sans aucun doute, c'est cet inconvénient joint à celui de la lenteur de la récolte, qui a amené l'idée de cultiver le pissenlit dans les jardins; évidemment, là on peut l'obtenir plus beau, l'étioler à sa guise en le couvrant d'une couche de terreau ou de terre dont on augmente successivement l'épaisseur; on l'a aussi sous la main.

Cette culture excessivement simple et très avantageuse devrait être plus répandue; d'après ce que l'on dit, elle n'aurait été tentée pour la première fois qu'en 1839, par un cultivateur de Châlons-sur-Marne, (France).

Aujourd'hui, nous voudrions attirer l'attention de nos lecteurs sur un autre procédé qui permet d'obtenir du pissenlit entièrement blanc, au cœur même de l'hiver, alors que, presque toujours, la salade fait défaut à la ferme.

Disons tout de suite que nous ne cultiverons pas le pissenlit, celui que l'on trouve à l'état sauvage; on possède maintenant des variétés d'un bien meilleur rendement: le "pissenlit amélioré à cœur plein," le "pissenlit mousse" au feuillage serré, touffu, le "pissenlit chicorée" dont les feuilles sont encore plus développées, larges et dressées.

Nous sèmerons seulement à la fin de mai; certains auteurs recommandent de semer plus tôt, mais, en réalité, il y a avantage à attendre un peu plus tard, les pissenlits issus des semis hâtifs du printemps arrivent tous à fleurir pendant l'été, et après cette floraison leur courte tige se ramifie, au lieu d'une seule rosette de feuilles, il s'en forme plusieurs petites, dont l'ensemble, néanmoins, ne fournit pas une aussi belle récolte que la rosette primitive.

Comme la graine est très fine, nous la mélangerons à du sable et nous la répandrons assez clair, dans des rayons distants de 10 pouces.

Après la levée, les jeunes pissenlits seront soignés convenablement, esherbés, arrosés quelquefois; on les éclaircira dans les endroits où ils se trouveront trop drus, où les lignes seront larges; mais il n'y a aucun inconvénient à ce qu'ils se touchent sur la ligne, car ce que nous cherchons à obtenir, ce sont des racines d'une belle grosseur, longues et effilées.

Il reste bien peu de chose à faire après cet éclaircissage: entretenir le sol propre et meuble jusqu'à l'entrée de l'hiver; grâce à ses longues racines pivotantes, le pissenlit trouve généralement assez d'humidité et peut se passer d'arrosages.

Avant les grands froids, nous viendrons arracher; non pas que nous ayons à redouter la gelée, le pissenlit est absolument rustique; mais, si nous attendons que la terre soit "prise" sur 10 pouces d'épaisseur, nous ne pourrions évidemment plus extraire nos racines et les avoir au moment voulu.

L'arrachage se fait facilement à la fourche à dents plates; les racines, d'abord disposées en lignes et en bon ordre, tous les collets du même côté, sont ensuite portées dans une large jauge où on les replace obliquement par rangées d'une assez grande épaisseur; une surface de quelques verges carrées peut contenir bien des racines; cette faible surface est très facile à abriter au moment des forces gelées, il suffit de la couvrir de longue litière, de feuilles, de fumier, pour en empêcher la terre de geler et rendre le déjaugeage facile en tout temps.

Maintenant, nous pourrons commencer à puiser dans notre provision de racines aussitôt que nous le voudrons.

A ce moment, nous établirons, dans une cave obscure, plutôt chaude qu'humide, une couche formée de 15 pouces de fumier frais; pour en conserver la chaleur et en absorber l'humidité dégagée en excès, nous la recouvrirons d'un peu de terre.

D'autre part, nous déjaugerons une certaine quantité de racines de pissenlit, nous les éplucherons une à une, en retirant les feuilles pourries ou les fragments de feuilles qu'elles pourront encore porter; il suffit de conserver au collet un petit bourgeon central; on casse aussi toutes les racines secondaires; puis, nous les réunirons en petites bottes, tous les collets placés à la même hauteur, nous les attacherons et, d'un coup de serpette, nous égaliserons les extrémités inférieures.

Il ne nous restera plus qu'à planter ces bottes de racines sur notre couche; nous les enfoncerons dans le fumier même jusqu'à moitié de leur hauteur, un bon bassinage terminera l'opération.

Trois ou quatre semaines après nous pourrons venir récolter. Il suffit d'arracher les bottes et d'en couper leurs leurs feuilles près du collet. Une seule botte peut fournir une quantité de salade suffisante pour deux ou trois personnes; il est facile par conséquent de calculer le nombre de bottes que l'on devra planter sur la couche chaque semaine, par exemple, pour ne jamais manquer de salade.

La même couche peut servir pendant tout l'hiver, si on a besoin de la remanier à mesure qu'elle se dégarnit et de la refaire en l'additionnant de fumier frais.

Quant aux racines, après avoir subi leur premier forçage, elles sont généralement jetées au fumier; cependant, si l'on n'en possédait qu'une quantité restreinte, on pourrait encore les soumettre à un second forçage; il faudrait alors les éplucher à nouveau, les débarrasser des morceaux de feuilles restés autour du collet; en se décomposant, ces fragments de feuilles pourraient infester tout le reste, de pourriture; dans tous les cas, la seconde récolte est loin d'égaler la première, elle n'en atteint même pas la moitié, c'est pour cela que, presque toujours, on préfère la sacrifier.

Dans une ferme, les racines ne doivent cependant pas être jetées, elles peuvent entrer dans l'alimentation des animaux; les porcs, notamment, s'en régalent si on les leur donne cuites et mélangées avec moitié de pommes de terre; les vaches les mangent également, mais leur lait prend un goût amer.

En somme, le traitement que nous venons d'indiquer pour les racines de pissenlit est celui que l'on applique fréquemment à la chicorée sauvage pour l'obtention de ce que l'on nomme la "barbe de capucin"; mais les longues feuilles des pissenlits améliorés, poussées et étiolées en cave, sont certainement supérieures à celles de la chicorée sauvage, elles sont meilleures, plus belles, plus appétissantes.

Les racines de pissenlit se prêtent aussi à des procédés d'étiolage en cave plus simples, employés parfois pour produire la barbe de capucin; au lieu de les réunir en bottes, on peut les repiquer simplement en lignes sur la couche chargée de 12 pouces de terre, ou encore les disposer horizontalement par lits alternant avec des lits de terre fraiche; nous avons même vu des jardiniers lever seulement leurs pissenlits à la bêche et les transporter avec leur motte sur l'aire d'une cave. Les feuilles se développent alors plus lentement, jamais elles n'atteignent les dimensions que leur donne la culture sur couche chaude, leur récolte est aussi rendue plus difficile; on obtient, il est vrai, trois et quatre coupes de ces feuilles, mais, toutes choses égales, le rendement est inférieur.

Enfin, qu'on les traite d'une manière ou d'une autre, les racines de pissenlit donnent un produit excellent, précieux pendant l'hiver; le principal c'est d'en avoir à sa disposition, n'oubliez donc pas, amis lecteurs, de semer vers la fin de mai un bon carré de pissenlit.

Garanti devoir donner Satisfaction
LE BAUME CAUSTIQUE de GOMBAULT
des Imitateurs mais pas de Rivaux
Un remède sûr, rapide et positif contre Courbes, suros, "sweeney", capelet, tendons foulés, courbatures, enflures et toutes douleurs provenant de l'éparvin, du bourrelet ou de toute autre tumeur des os. Il guérit toutes les maladies de la peau et enrave les parasites, la teigne, la diphtérie. Détruit toutes les bosses chez les chevaux ou les bêtes à cornes.
Pour l'homme, c'est un remède inestimable contre le RHUMATISME, les ENTORSES, le mal de gorge, etc.
Toute bouteille de BAUME CAUSTIQUE qui est vendue est garantie devoir donner satisfaction. Prix, $1.50 la bouteille.
En vente chez les pharmaciens, ou envoyé par express, frais payés, avec directions complètes pour son usage.
Ecrivez pour avoir nos circulaires descriptives, témoignages etc. Adressez
THE LAWRENCE-WILLIAMS CO.,
Clevsland, O. Toronto, Ont.

DE BONNES PATATES RAPPORTENT DE HAUTS PRIX.
Pour avoir une récolte de bonnes patates, le sol doit contenir beaucoup de potasse.
Les tomates, melons, choux, navets, laitues—de fait, tous les légumes enlèvent au sol de grandes quantités de potasse. Employez de la
POTASSE
en abondance au moyen de fertilisateurs ne contenant pas moins de 10 p.c. de potasse. Vous être sûr d'avoir des récoltes meilleures et plus profitables.
Nos pamphlets ne sont pas des circulaires pour annoncer des fertilisateurs spéciaux, mais ils contiennent des informations de valeur pour les fermiers. Envoyés gratis sur demande. Ecrivez maintenant.
GERMAN KALI WORKS
93 Nassau Street. New York.

LES BOITES DE BEURRE

NE DOIVENT CONTENIR NI PLUS, NI MOINS DE 56 LIVRES

Ottawa, 21 avril 1905.

Monsieur le Rédacteur,

Les principaux commerçants de beurre de la Grande-Bretagne, ainsi que d'autres personnes intéressées, ont fait dernièrement des représentations au sujet du manque d'uniformité de la quantité de beurre mise dans les boîtes censée contenir 56 livres. Il paraît que, fréquemment, ces boîtes portent la marque de 57, 58, et même 60 livres. On ne se plaint pas qu'elles contiennent moins que le poids marqué, pas plus que celles qui portent la marque de 56 livres, mais on s'oppose à ce que ces boîtes contiennent plus ou moins de 56 livres.

Les fabricants de beurre de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de l'Argentine sont très exacts à ce sujet, et le commerce est très satisfait de l'uniformité de poids de leurs boîtes de beurre.

La boîte de 56 livres a été adoptée parce qu'elle représente la moitié d'un quintal anglais. Si l'on marque un autre poids sur la boîte et sur la facture, l'avantage de ce choix n'existe plus. Un détail de ce genre compte pour autant auprès des marchands de beurre de la Grande-Bretagne que la qualité du beurre lui-même. Si le beurre de la Nouvelle-Zélande se vend plus cher que le beurre Canadien aujourd'hui sur le marché anglais, cela est dû plus à son uniformité sous tous les rapports, aux boîtes de qualité supérieure, au fort papier parchemin, et à l'attention donnée au pesage et au marquage, que parce que la qualité en est meilleure. En Nouvelle-Zélande, c'est une offense pénale que de marquer tout autre poids que le poids net sur une boîte de beurre ou de fromage.

On devrait peser chaque boîte de beurre après y avoir mis le papier parchemin, marquer la tare, puis la remplir avec une quantité de beurre suffisante pour qu'il en sorte 56 livres de beurre.

J. A. RUDDICK,
Commissaire de l'Industrie Laitière.

Entre braves :

—Moi, dit l'un d'eux, j'ai été plus de vingt fois sur le point de me battre. Malheureusement, arrivé sur le terrain, mon adversaire me faisait toujours des excuses. Une fois, cependant, un jeune imprudent voulut s'entêter.

—Et que fis-tu ?

—J'eus pitié de lui, et je lui fis des excuses. C'était bien mon tour, n'est-ce pas !

Le Loquet Frost
Est si simple que vous vous demandez pourquoi il n'a pas été inventé il y a cent ans. Si grand qu'il fait de la clôture de broche "Frost" la meilleure au monde.
Le loquet en métal Frost réunit ensemble les broches horizontales et verticales.
Il ne les plie pas et ne les noue pas. Ils les unit simplement de manière qu'elles ne puissent former sac, plier, frotter ou suspendre. C'est la seule invention existante qui unit deux grosses broches sans qu'elles se détériorent l'une et l'autre. Il est galvanisé pour empêcher la rouille. Une clôture de broche qui est unie par de petites broches molles est tout aussi forte que ces broches sans consistance et pas plus forte. Un loquet qui a besoin d'être plié pour rester en place, affaiblit toute la clôture. Lorsque les chevaux ou les vaches vont pour la briser en l'enfonçant, ces endroits faibles se cassent net comme une bulle d'air qui crève.
La Cloture de Broche Frost
est en broche d'acier flexible, et chaque tige est capable de porter une pesanteur de 2,000 livres. Les broches verticales sont grosses et fortes, et le loquet Frost soutient les broches droites et horizontales dans un tout compact que même les taureaux du Texas ne peuvent briser.
Ecrivez pour catalogue. C'est gratuit.
Frost Wire Fence Co., Limited.
WINNIPEG, Man. HAMILTON, Ont. CLEVELAND, Ohio.
S 29 Av—13 Mai

Pourquoi Perdre du Fil
sur des étais prétendus solides quand avec la même pesanteur vous pouvez construire une cloture de
Deux Pieds plus Haute
Si pour le même prix vous pouvez mettre trois supports de plus par verge.
Si cette cloture est construite avec la fameuse machine London.
Ecrivez pour avoir notre nouveau livre "Economie Pratique dans la Construction de Clôtures en fil de fer", (gratis aux fermiers) et apprenez comment construire une clôture [illegible] la meilleur marché qui existe.
C'EST CE QUE FERA LA MACHINE A CLOTURE LONDON.
LONDON FENCE MACHINE CO., Ltd.
London, - Ontario.
A. E. Hinds & Co., - - Winnipeg.
Phelps & Smith, - - Montreal.
J. W. Boulter, - - - Summerside.

LES FURONCLES sont difficiles à guérir, cependant
ABSORBINE
les enraye et ne laisse pas de trace. Elle ne forme pas d'empoules ou n'enlève pas le poil. Elle guérit n'importe quelle enflure ou bouffissure. $2.00 la bouteille, livrée. Livre 7-B gratis.
ABSORBINE JR., pour le monde, $1.00 la bouteille, guérit furoncles, contusions, vieilles blessures, enflures, etc. Manufacturée par
W. F. YOUNG, P.D.F., 70, Rue Monmouth, Springfield, Mass.
Agents Canadiens : LYMAN SONS & CO., Montréal.

Bureau : Tel. Bell Main—2581
Entrepot " " Est—2204
Résidence " " Est—2364
MICHAUD, FRERES & CIE,
Exportateurs de Grains.
Bureau : 91 rue St-François-Xavier
Marchands de Farine, Son, Moulée, Etc.
Entrepot : No 273 rue Notre-Dame, Hochelaga
MONTREAL.
Nous avons constamment en entrepot les produits suivants :
Farine d'avoine. Farine patente à boulanger. Farine forte à boulanger. Farine patente à pâtisseries. Son de blé-d'Inde. Blé-d'Inde américain. Blé à volailles. Grains de blé.
204—1 an P-1-e—C

Le Moulin du Meunier Sans-Souci.

Le meunier Sans-Souci avait un moulin. —Un joli moulin situé sur la colline.

—Il chantait gaiement accompagné par le bruit des ailes de son moulin.

Le meunier Sans-Souci faisait la plus belle farine de la région.

—Le Roi lui-même n'était pas plus heureux que lui.

—Mais c'était la vieille méthode, à mesure que le meunier se faisait vieux d'autres méthodes arrivaient, plus rapides, plus commodes.

—Le vieux mourut.

Son fils hérita du joli moulin sur la colline et continua les affaires de son père.

—Mais le fils avait appris beaucoup de choses dans ses voyages à la ville. Il avait vu des moulins perfectionnés.

—Des moulins où la farine était plus blanche que la neige la plus pure, plus douce que le plus doux miel.

—Il avait vu tout cela et réfléchissait.

—Pourquoi n'en ferais-je pas autant ?

Il retourna à la ville et alla visiter un moulin dont il avait entendu parler depuis quelque temps.

—Un moulin MODERNE, où se fait la Farine "Royal Household".

—Il y vit des choses surprenantes, des choses qui l'étonnèrent pendant de longs jours.

—La mouture s'y faisait par d'énormes machines, dont la plus petite était plus grosse que tout son moulin.

—La farine tamisée dans des tamis énormes,—gigantesques.

—La farine, une fois tamisee, était tamisée de nouveau.

—Puis, elle était purifiée.

—Repurifiée.

—Et enfin, une fois sortie du dernier crible était la plus belle farine qui se puisse voir.

—Mais ce n'était pas fini, le plus extraordinaire était encore à venir.

—La farine était soumise à un fort courant électrique.

—Vous avez bien lu.

UN COURANT ELECTRIQUE.

Le jeune meunier ne savait pas ce que l'électricité venait faire là, mais un ami se chargea de le lui expliquer.

—"Comme après une journée d'orage, nous nous apercevons que l'air est plus pur,—il est plus léger.

—C'est l'électricité qui l'a purifié.

—Elle en a enlevé tous les miasmes et tous les germes dangereux.

—De même, elle purifie la farine,—la rend meilleure,—plus légère,—plus facile à digérer".

Et ainsi purifiée, cette farine porte le nom de "Royal Household".

—Elle est en effet digne de la table du Roi".

Elle ne saurait être égalée.

—Encore moins surpassée.

—Le pain et les pâtisseries que l'on fait avec sont les plus légers et les meilleurs au monde.

Le meunier fut bien étonné.

—Il n'était pas encore au bout de ses étonnements.

—Il apprit bien d'autres choses encore.

Il sut que les ménagères qui ont essayé une fois la farine "Royal Household", n'en veulent jamais d'autre.

—N'est-ce pas la meilleure ?

—Et pourquoi prendre une mauvaise marchandise quand vous pouvez en avoir de bonne ?

—Bien à regret—car il y était attaché—il vendit son moulin—le joli moulin sur la colline.

Et il se mit à vendre de la farine "Royal Household".

—Ce fut là le commencement de son succès.

—Partout où il allait il était bien reçu.

Tout le monde le complimentait sur la qualité de la farine qu'il vendait.

—Jamais on n'en avait eu de meilleure.

—Elle était parfaite sous tous les rapports.

—L'avez-vous essayée ?

Ecrivez tout de suite,—pas demain.

—Aujourd'hui.

Demandez les recettes pour faire le meilleur pain et les meilleurs gâteaux du monde.

Adressez votre commande à The Ogilvie Flour Mills Co., Ltd, Montréal.

Ils vous les enverront pour rien.

—Le meunier vous recommande de le faire et demeure,

Votre dévoué,
(5) Meunier SANS-SOUCI.

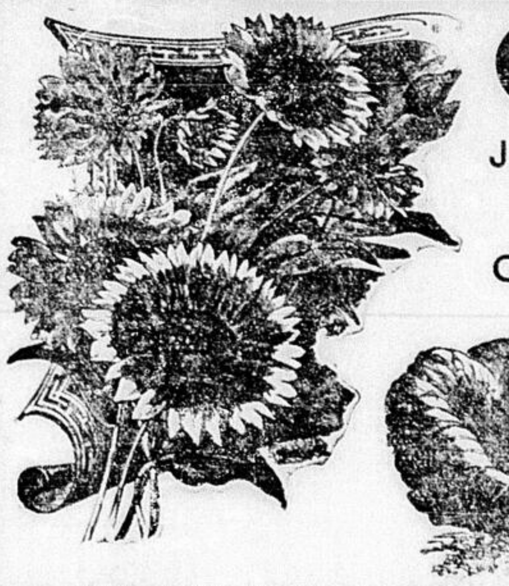

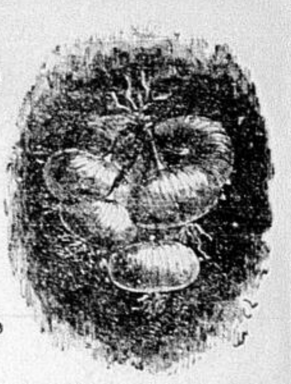

GRAINES
JARDINIERS
Demandez les Graines de Fleurs et Légumes de :: ::
EWING
CULTIVATEURS
Rien n'approche en qualité les Grains Trèfle, Mil, Blé d'Inde, Engrais, etc., de EWING. Prix sur demande.
Ecrivez pour notre Catalogue Illustré, Nous le Mallerons GRATIS
Wm. EWING & CIE., 142 à 146 RUE McGILL, MONTREAL.

Steele Briggs
Famous Garden Seeds
Garden Seeds

Les graines de Steele, Briggs
Sont les meilleures qui poussent.
VOUS ne sauriez perdre des semaines et des mois de temps et d'énergie en cultivant des graines soi-disant bon marché. Ce que vous voulez, ce sont des PAQUETS DE GRANDE DIMENSION à des prix populaires. Graines EPROUVEES ET ESSAYEES. Elles ne désappointent pas. Vous en avez pour votre argent chaque fois. Si vous voulez faire un succès de votre travail de l'année, insistez pour avoir les
GRAINES DE STEELE, BRIGGS
non pas parce que nous vous le disons, mais parce qu'elles sont connues d'un bout du Canada à l'autre comme étant absolument recommandables. Vous avez ce que vous désirez obtenir chaque fois. Il n'y a jamais d'à-peu près quant aux résultats. Nous vous assurons que les graines sont excellentes et nous garantissons que la qualité est toujours la meilleure.
Si votre marchand ne peut vous en fournir, demandez notre catalogue et donnez directement votre commande par la poste.
The STEELE, BRIGGS SEED CO., Limited
TORONTO, Ont. HAMILTON, Ont., WINNIPEG, Man.
19-1-3 av

LA FERME

LE CHOLERA DES POULES

Le choléra des poules, en particulier, est une maladie microbienne, virulente, transmissible par contagion ou par inoculation.

La bactérie qui lui donne naissance avait déjà été signalée dans le sang des poules mortes de cette maladie vers 1878 ; mais Pasteur, en 1880, en fit une étude spéciale et arriva même à atténuer la virulence du microbe et à en faire des cultures affaiblies susceptibles d'être transformées en virus vaccinal. L'inoculation de ce virus détermine une affection bénigne, suffisante pour procurer l'immunisation contre des injections de virus pur et "a fortiori" contre les atteintes de la contagion.

Dans les conditions ordinaires, le lapin lui-même peut contracter cette maladie, mais ce n'est que par des virus exaltés qu'on arrive à tuer les gros animaux, comme le chien, le porc, le bœuf et le cheval, etc. Cependant, quelques auteurs ont constaté l'existence simultanée de cette épidémie sur les poules et sur les porcs.

ETIOLOGIE ou CAUSES DE L'INFECTION. — Si la poule et le pigeon sont plus facilement affectés, le canard, l'oie et le dindon n'en sont pas exempts, surtout quand cette maladie sévit avec intensité dans une ferme.

Comme beaucoup d'autres affections contagieuses, elle se manifeste par intermittences : pendant une période déterminée, elle étend ses ravages sur toute une région, puis la contagion se ralentit, l'épizootie décroit ou s'atténue et, enfin, disparait. Il en est de même, d'ailleurs, de la fièvre aphteuse. Il semble que les microbes ayant perdu leur énergie ont besoin de se retremper dans un autre milieu. Il serait probablement plus exact de dire qu'ils retournent à une forme évolutive moins dangereuse. Effectivement, avant de vivre de la vie parasitaire dans l'organisme des oiseaux, ils revêtent dans le sol un état différent dit saprophytique, où ils n'attendent pour jouer un rôle plus actif et surtout plus tangible que des circonstances favorables à leur évolution. Il est même remarquable que ces microbes saprophytes sont plus répandues dans certains sols que dans d'autres à tel point qu'en Angleterre le choléra des poules n'aurait jamais été observé. Ces formes transitoires du microbe expliquent l'explosion soudaine et simultanée de certaines épidémies, en différents points d'une contrée, sous l'influence de conditions climatériques ou autres encore insuffisamment étudiées. La contagion à elle seule ne suffirait pas pour donner une explication plausible de l'apparition subite de ces foyers multiples.

Mais quand la maladie est déclarée dans une basse-cour, elle se développe très rapidement. Les poules malades répandent partout leurs déjections virulentes, aussi bien sur les aliments que sur le sol et leurs congénères ne tardent pas à être infectées. La propagation se fait aussi par les personnes, les animaux de toute espèce, les oiseaux, etc., ce qui en rend la diffusion si rapide. Les oiseaux transportés sèment la contagion au loin.

L'appareil digestif est la voie de pénétration la plus commune, bien que l'infection puisse se faire par tous les points du corps, surtout quand il y a plaie.

Symptômes. — La marche de cette maladie n'est pas toujours la même, et affecte des caractères bien différents ; aussi lui reconnait-on une forme "foudroyante," une forme "aiguë" et une forme "chronique," avec des épiphénomènes variés.

Dans la "forme foudroyante," la mort peut survenir en quelques instants, comme elle peut se produire en l'espace de deux à cinq heures.

Dans le premier cas, les sujets sont comme frappés d'apoplexie; sinon les symptômes se succèdent avec rapidité. L'oiseau devient seulement immobile ou s'isole dans un endroit calme et frais, dès les premières atteintes du mal. Il est abattu, indifférent à ce qui l'entoure. L'œil est à demi-clos ; la tête et l'encolure reviennent sur le tronc dans lequel elles paraissent s'enfoncer; les ailes sont soulevées à leur partie supérieure, et leur extrémité est tombante; les plumes sont hérissées. Il en résulte un aspect particulier qui fait que l'animal se met "en boule." La crête et les muqueuses sont violacées. Un mucus filant s'échappe du bec. Tout dénote l'inconscience. La volatile ne tarde pas à succomber.

Dans la "forme aigue", la maladie évolue entre 12 et 60 heures. La mort en est encore la terminaison la plus fréquente; cependant, mais rarement, l'animal survit; la diarrhée, qui a persisté pendant huit ou quinze jours, a déterminé un état cachectique, qui a ruiné l'organisme et dont il se relève difficilement. Si les symptômes ont une marche relativement plus lente, il est manifeste, toutefois, qu'aussitôt touché par le mal, l'animal a perdu sa vivacité et sa démarche devient nonchalante. La tristesse, l'abattement se dessinent bientôt, avec des alternatives de somnolence et d'immobilité. L'animal recherche l'isolement, et ce n'est que par intermittence que son instinct le sollicite à faire quelques pas pour aller boire de préférence, car les aliments ne le tentent plus. Mais bientôt l'état comateux s'accentue, quelques frémissements vermiculaires parcourent la peau et l'on observe également des contractions aux muscles de l'abdomen.

La crête s'affaisse et prend une teinte rouge brun. La diarrhée entre en scène à son tour; de grisâtre, au début, elle devient sanguinolente, mousseuse, puis mélangée d'une matière blanchâtre, rappelant l'oeuf cuit. La faiblesse est arrivée aux dernières limites, et l'animal ne se déplace plus qu'en titubant, se laisse tomber pour ne se relever que péniblement et épuisé. La crête et les muqueuses sont devenues plus foncées, et la peau elle-même présente des plaques bleuâtres. Enfin, la respiration se fait péniblement et le bec s'entrouvre presque à chaque inspiration, comme pour y suppléer; mais la crête noircit, les extrémités se refroidissent et l'agonie se termine par quelques mouvements convulsifs suivis du dernier cri que l'oiseau pousse en expirant.

La forme chronique constituerait plutôt la série des accidents que l'on observe chez les oiseaux qui ont résisté aux atteintes du mal, sous une forme plus aiguë.

La plupart des symptômes relatés ci-dessus ont une marche plus lente ou sont moins accusés ou intermittents.— Mais il y a une faiblesse générale et un dépérissement progressif, favorisés par une diarrhée qui se produit d'une manière plus ou moins continue et qui occasionne de l'inappétence. L'aspect général si caractéristique se constate également.

Mais les complications qui surviennent généralement, sont des arthrites, aux membres inférieurs et le plus souvent aux articulations fémoro-tibiales ou tarsiennes, soit sur un membre ou sur les deux; et, dans ce dernier cas, la marche est pour ainsi dire impossible.

La région se gonfle, devient sensible, dure, puis fluctuante en certains points —Bientôt l'ulcération se produit et il s'écoule un pus de mauvaise nature. La nécrose peut même envahir les surfaces articulaires et les volailles succombent dans le marasme. Parfois la résolution s'opère, mais les articulations p.us leur intégrité première et conservent toujours une certaine raideur.

En résumé, il n'y a guère de maladie épidémique frappant l'homme ou les animaux qui soient aussi graves. C'est une septicémie qui, en huit ou quinze jours, peut dépeupler un poulailler car, en certains cas, ils meurent 8 et 9 animaux sur 10.

Le caractère envahissant de cette affection et ses symptômes propres, suffisent à la différencier de la plupart des autres maladies qui attaquent les poules; toutefois, la peste aviaire qui a une marche identique pourrait être confondue avec elle, et ce n'est guère qu'à l'autopsie, "d'après l'intensité des lésions inflammatoires de la plèvre et du péricarde", qu'on pourrait formuler un diagnostic précis.

CUISINE RUSTIQUE

Quelques bons plats pas cher

Cœur de bœuf et cœur de veau. — Voici trois procédés de cuisson, parmi lesquels chaque ménagère saura choisir celui qui convient le mieux à ses goûts et au temps dont elle dispose.

1o Cuisson à la casserole. — Le cœur étant bien frais, fendez-le, retirez le sang coagulé qui s'y trouve, lavez et essuyez avec un torchon. Il faut alors larder le cœur; pour cela coupez dans du gras de lard, des languettes de l'épaisseur d'un gros crayon et longues de 3 pouces, roulez-les dans un mélange de sel, poivre et persil finement haché, et introduisez-les dans des trous faits à travers le cœur soit à l'aide d'une lardoire, soit, à défaut, à l'aide d'un couteau étroit et pointu. — Ficelez le cœur afin de tenir les deux moitiés rapprochées, et mettez-le dans une casserole en fonte avec un bon morceau de beurre. Faites jaunir de tous les côtés, puis ajoutez deux tasses de bouillon, salez, poivrez, couvrez, et faites cuires deux heures à petit feu.

2o Cœur à la mode. — Opérez comme précédemment. Quand le cœur a jauni, ajoutez deux tasses à café de bouillon et, si vous en avez, un verre de vin blanc; ajoutez aussi des carottes coupées en rondelles, quatre, cinq, six, autant que vous voudrez; en cuisant avec la viande, elles prennent un goût excellent; ajoutez encore de la couenne de lard fraiche, un morceau grand comme la moitié de la main, — puis du pied ou du jarret de veau, environ une demi-livre, — quelques petit oignons entiers, — un bouquet garni (persil, thym et laurier), — sel et poivre. Couvrez bien et laissez cuire à petit feu pendant deux heures et demie ou trois heures.

Servez chaud avec les carottes.

3o Cuisson sur gril. — Coupez le cœur en tranche d'un demi pouce d'épaisseur, que vous ferez cuire à feu vif sur le gril. Un quart d'heure de cuisson suffire; grillée trop longtemps, la viande en deviendrait dure et coriace. Mettez poivre et sel sur le côté grillé, au moment où vous retournez, et sur le deuxième côté quand vous mettez les morceau sur le plat qui doit être légèrement chauffé d'avance. Pétrissez alors un morceau de beurre sur chaque tranche, à l'aide de la lame d'un couteau; recouvrez ensuite, si vous voulez, de persil et d'échalotes finement hachés. Servez en accompagnant de n'importe quels légumes.

Rognon de bœuf (ou de veau). — C'est presque un plat extra, surtout celui de veau, beaucoup plus fin et plus délicat que le rognon de bœuf. Informez-vous du prix de ce morceau, et ne manquez pas, si vous le trouvez avantageux, (ce qui se produit là où il est peu demandé) d'en acheter un de temps en temps. Vous le ferez cuire par un des deux procédés suivants:

1o Rognon à l'échalote. — Dans un bon morceau de beurre fondu dans une casserole, jetez le rognon coupé en morceau de la grosseur d'une petite noix. Les peaux blanches qui existent au centre du rognon doivent être enlevées, cela se conçoit. Remuez dans le beurre, pendant une dizaine de minutes, sans couvrir. La viande ayant pris couleur, salez, poivrez, couvrez la casserole et laissez cuire à petit feu pendant environ un quart d'heure. Ajoutez alors du persil et de l'échalote finement hachés; laissez encore trois minutes sur le feu et servez.

2o Rognon aux champignons.—Jetez, comme précédemment, les morceaux de rognon dans une poêle ou casserole de fonte, avec un bon morceau de beurre. Remuez une dizaine de minutes, puis saupoudrez le tout d'une cuillerée de farine et continuez de chauffer et de remuer pendant une ou deux minutes, c'est-à-dire jusqu'à ce que la farine ait pris une teinte rousse. Versez-y alors un verre de vin blanc que vous pouvez remplacer par du bouillon additionné d'un verre à goutte d'eau-de-vie; salez, poivrez ajoutez les champignons, laissez cuire vingt minutes, — et servez. — Une cuisson trop prolongée durcirait le rognon, au lieu de l'attendrir.

LE LINIMENT MINARD EST EN VENTE PARTOUT.

CULTURE DU PERSIL

Le Persil, de la famille des Ombellifères, est cultivé comme plante bisannuelle ou annuelle.

Pendant la première année de culture, le persil se présente en touffe plus ou moins fournie de feuilles glabres, luisantes, d'un vert foncé, plusieurs fois divisées. Du milieu de la rosette se développe, l'année d'après, une tige florale striée, rameuse, haute de 25 pouces environ, sont terminées par des ombelles de petites fleurs verdâtres, auxquelles succèdent les fruits. Ces fruits, qui sont pour nous les graines, sont trigones, plus ou moins grisâtres, plats sur deux faces et convexes sur la troisième qui porte cinq côtes saillantes; ils ne renferment qu'une seule graine qui conserve pendant trois ans sa faculté germinative.

Le Persil commun, dont nous venons de définir les caractères, est très souvent confondu avec la petite Ciguë (AEthusa cynapium), ombellifère dangereuse qu'on trouve souvent dans les jardins où elles se mêle aux plantes cultivées, ou bien encore près des habitations et dans les endroits qui sont recouverts de décombres ou de démolitions. La similitude des feuilles est telle dans les deux plantes que même un jardinier exercé n'est pas certain de les distinguer, et il n'est pas étonnant que cette ressemblance ait été la cause de nombreux accidents, les feuilles de l'Ethuse Céleri-des-Chiens (comme on appelle encore la petite ciguë) renfermant un poison très violent.

Il est donc insurpassable de savoir reconnaitre sûrement un pied de cette plante dangereuse qui aurait poussé malencontreusement dans une culture de persil.

PERSIL

Folioles larges et divisées incomplètement en lobes peu effilés.

Nombreuses petites folioles au-dessous des ombelles secondaires.

Fleurs de couleur jaune-verdâtre.

Odeur caractéristique en froissant les feuilles.

PETITE CIGUE

Folioles plus pointues et plus profondément divisées que celles du persil.

Trois bractées allongées et pendantes au-dessous des ombelles secondaires.

Fleurs de couleur blanche.

Odeur nauséeuse qui impressionne désagréablement l'odorat.

Avec le dernier caractère surtout, la confusion est impossible.

Veut-on avoir une sécurité parfaite ? Désire-t-on se mettre complètement à l'abri d'une erreur possible par défaut d'attention ? Rien de plus commode : il suffit d'avoir recours à la culture des "persils frisés" ou "doubles", qui ont la même saveur que la variété commune et sont plus recherchés que celle-ci pour la décoration et la garniture des plats. A signaler tout spécialement le "Persil frisé" et le "Persil nain très frisé". On cultive encore le "Persil frisé vert foncé", caractérisé par la teinte vert foncé de ses feuilles, le "Persil à feuilles de fougère", etc. — Toutes ces variétés de persil aiment un sol en bon état, fumé autant que possible de l'année précédente, profond, frais et ombragé.

Les semis se font pendant toute la belle saison, en bordure ou en planche, à la volée ou en lignes. Dans les petits jardins, où il n'est pas nécessaire d'en avoir de grandes quantités, on élève le persil en bordure. Dans d'autres conditions on le cultive en planches. A cause de la facilité avec laquelle on peut entretenir le terrain net de mauvaises herbes, il est préférable d'adopter la culture en rayons plutôt que le semis à la volée. Les rayons étant espacés de 10 à 12 pouces, on y répartit la graine, graine de deux ans de préférence, et on l'enterre avec le dos du rateau de fer, ou bien on recouvre la planche d'un peu de terreau. Arroser de temps en temps pour activer la germination qui est, en général, assez lente. Il est rare que la graine de persil germe avant un mois (20 jours au minimum).

Les soins d'entretien se bornent à quelques binages, un éclaircissage des plants au besoin, et de copieux arrosages matin et soir dans les temps de sécheresse.

Deux mois et demi à trois mois après le semis, il est possible de commencer la récolte des feuilles. Il faut éviter de raser les feuilles avec un couteau. Les cueillir une à une et en petit nombre sur chaque pied : le produit est plus abondant et les souches dont le cœur a été respecté se conservent plus robustes, sont plus résistantes aux rigueurs de la mauvaise saison.

Le Persil est, en effet, assez sensible au froid. Les gelées arrêtent sa végétation et peuvent même tuer la plante.

Pour ne pas en manquer l'hiver, il est bon de la garantir des atteintes de la gelée au moyen de feuilles sèches, de grande litière, de paillassons, de l'abriter sous chassis ou, ce qui se fait généralement au Canada, d'en saler une certaine quantité. Pour éviter le jaunissement et la disparition des plantes, ne pas oublier de donner de l'air pendant les journées douces.

Choisir les porte-graines parmi les plus beaux pieds d'un semis "tardif" de l'année précédente; soutenir les tiges, au printemps avec des tuteurs; récolter les ombelles en août-septembre, le matin à la rosée de préférence; laisser sécher à mi-ombre sur une toile, battre, ensacher, étiqueter.

Le Persil est d'une utilité journalière en cuisine.

On l'emploie, comme condiment, cuit ou cru, dans les sauces, les ragouts, les soupes maigres, pour orner les plats.

Dans une ménagerie.
Gavroche rencontre un couple d'une laideur grotesque.
—Tiens ! s'écrie-t-il en se dandinant, les mains dans ses poches, on a donc ouvert la cage aux singes !
Le monsieur, furieux.
—Est-ce pour moi que vous dites cela ?
—Non, monsieur.
—Alors, c'est pour ma femme ?
—Non.
—Alors, pour qui est-ce donc ?
Gavroche se sauvant :
—C'est pour les deusses !...

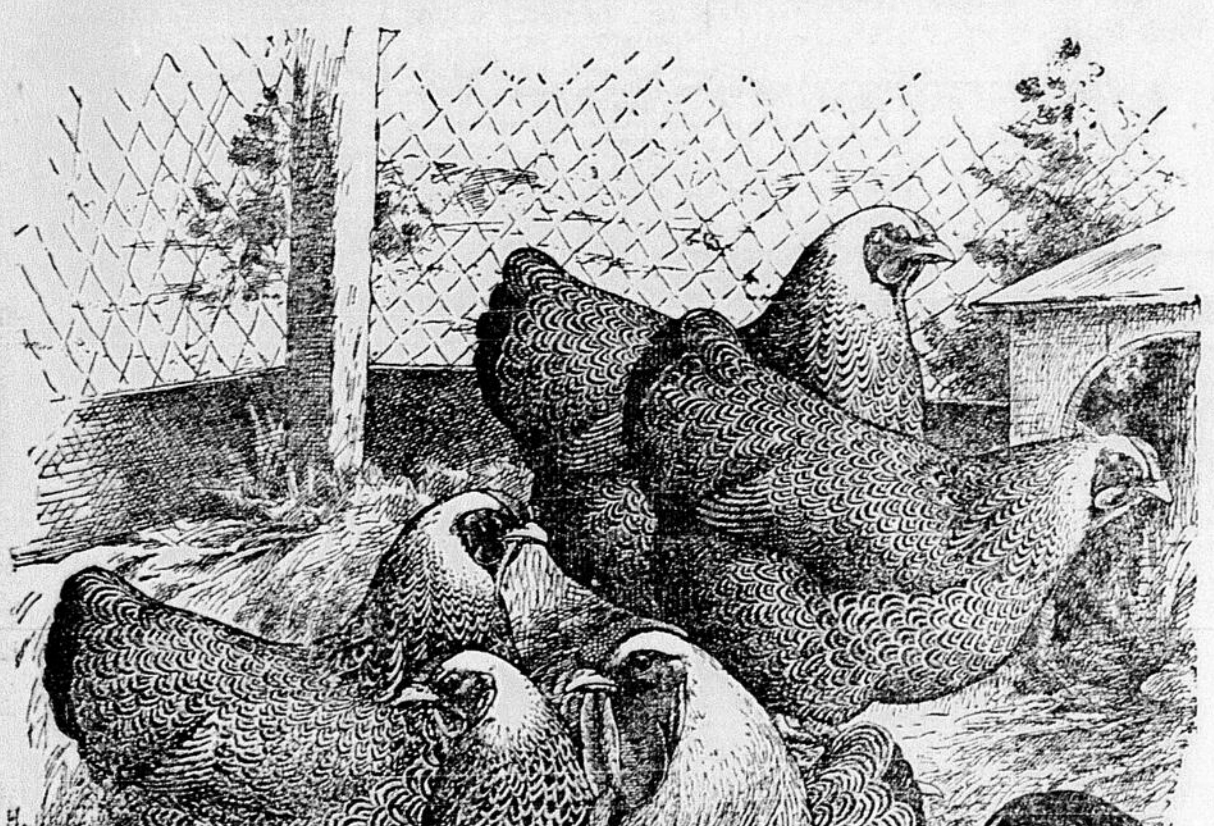

WYANDOTTES ARGENTES, COQ ET POULES, PREMIER PRIX A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE SAINT-LOUIS.

La Couleur à Beurre Perfectionnée
de WELLS, RICHARDSON & CO.
PAS DE VASE ! PARFAITEMENT EXEMPTE DE TOUTES IMPURETÉS !
Le beurre coloré avec la Couleur à Beurre Perfectionnée de Wells, Richardson & Co. ne prend jamais une teinte rougeâtre ou de brique, mais conserve toujours la belle couleur dorée du beurre de Juin.
ASSUREZ VOUS QU'ON VOUS DONNE LA VÉRITABLE
qui est aussi claire que le cristal, qui ne ternit jamais, et qui est vendu avec la garantie formelle d'être plus forte que les autres couleurs. En vente chez tous les pharmaciens, marchands et fournisseurs d'articles pour la fabrication du beurre.

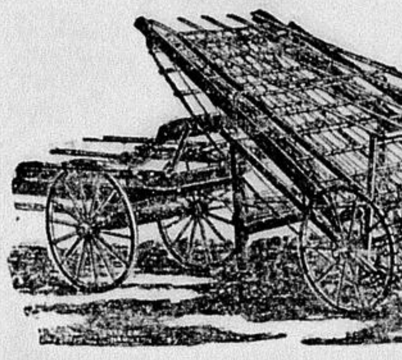

LE MEILLEUR CHARGEUR DE FOIN
NOUS fabriquons une ligne complète d'instruments de ferme, Tondeuses, Moissonneuses, Rateaux, Herses, etc. Nous fournissons aussi les réparations pour toutes machines vendues par
The COSSITT BROS, Dans la Province de Québec.
AGENTS: MM. Phelps & Smith, 60 McGILL, Montréal. Québec.
The COSSITT CO., Limited, BROCKVILLE, Ont.

Nouvelle Herse pour les Abatis
7 Dents de 1½ pc. — Pesanteur 60 lbs.
Dessin enregistre a Ottawa en 1903
Cette herse est faite spécialement pour travailler dans les terres nouvelles et à travers les souches, elle résistera partout. Nous avons aussi les charrues pour la terre nouvelle.
Si nous n'avons pas d'agent dans votre paroisse, écrivez et nous vous donnerons nos prix du Gros.
A. BELANGER, Montmagny, Qué.

EAST
SOUTH
NORTH
WEST
Après, et au Loin Partout
Les Laitiers Progressistes Emploient

L'Ecremeuse United States,
car ils ont fait l'expérience que l'U. S. est le producteur d'argent le plus sûr et le plus simple pour la ferme. Son bol simple, mû par un fort engrenage entièrement enfermé dans une forte monture, est facile à tourner et sépare toute la crème—elle détient le record du monde pour l'écrémage propre. Remarquez le bas réservoir d'alimentation.
Il y a d'autres avantages à faire usage de l'U. S., en outre de l'écrémage merveilleusement propre, et qui sont donnés dans notre magnifique livret, "The Dairy". Demandez-le immédiatement ; il est gratuit.
Vermont Farm Machine Co., Bellows Falls, Vt.
Entrepôts de distribution à Chicago, Minneapolis, Omaha, La Crosse, Wis., Sioux City, Ia.; Kansas City, Mo ; Salt Lake City, Utah, San Francisco, Cal., Portland, Oré.; Buffalo, N.Y.; Portland, Me.; Montréal et Sherbrooke, Qué., Hamilton, Ont.
Adressez toutes vos lettres à Bellows Falls, Vt.
LA CIE DE LAITERIE ST-LAURENT, 10 PLACE D'YOUVILLE, MONTREAL. Représentant dans la Province de Québec, de grandeurs pour beurreries. Tient aussi en stock des morceaux supplémentaires pour formats de beurreries et de fermes des écrémeuses U.S. 22 jno

Faites plus d'Argent avec votre Lait.
Si vous connaissiez un moyen par lequel vous pourriez doubler vos profits avec vos vaches laitières et vous épargner en même temps beaucoup de dur labeur, vous l'adopteriez immédiatement. Eh bien !
L'ECREMEUSE EMPIRE
fera cela pour vous. Nous voulons vous montrer COMMENT et POURQUOI. C'est l'écrémeuse la plus simple qui soit; elle se compose de quelques parties, rien ne se dérange, elle fonctionne facilement, écrème parfaitement; se nettoie facilement, est absolument sûre, dure plus longtemps, donne plus grande satisfaction et vous rapporte plus d'argent que toute autre— parce qu'elle est très bien et très simplement construite.
Aucune écrémeuse n'a jamais établi pareil record de popularité de ventes, —parceque tout homme qui l'achète en EST SATISFAIT. Notre agent peut-il aller vous montrer comment elle fonctionne ? N'achetez pas d'écrémeuse avant d'avoir examiné l'"Empire".
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE. Permettez-nous de vous envoyer notre nouveau catalogue. Demandez le livre No 15
EMPIRE CREAM SEPARATOR CO., of Canada, Ltd., Toronto, Ont.

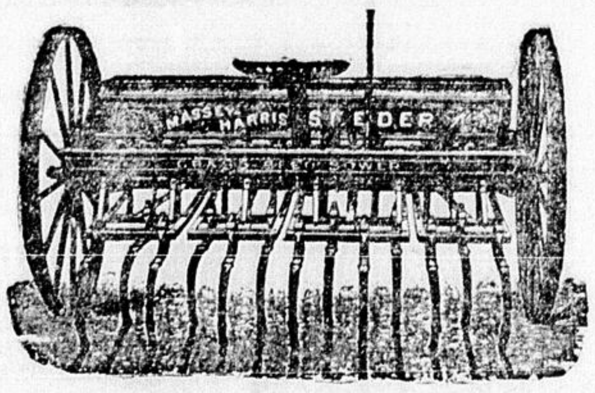

LE SEMOIR MASSEY-HARRIS
Beaucoup de fermiers disent qu'il n'a pas d'égal comme CULTIVATEUR ou comme SEMOIR.
Il CULTIVE le terrain peu profond ou profond. De fait, c'est dans un travail de profondeur que cette machine démontre sa supériorité. Elle résistera à l'effort de deux, trois ou même quatre chevaux dans un sol durci. Chaque section fonctionne avec un mouvement élevé ou abaissé, suivant l'inégalité du terrain indépendamment des autres.
Il sèmera de UN à SEPT boisseaux de grain, de trois à dix-huit livres de mil et de trois à vingt-trois livres de trèfle par acre et il les sèmera uniformément.
Il est muni de larges roues qui le font circuler facilement.
Il a un levier commode pour lever entièrement les dents du sol ou les presser dans le terrain durci, comme on le désire.
Chaque dent a un long auxiliaire en acier qui augmente matériellement sa force; et elle est pourvue d'un point d'acier reversible.
Des centaines de fermiers satisfaits constituent les meilleures recommandations. En voici quelques exemples : Joseph St-Julien, St-Léon, Qué., écrit : "J'en fais usage (du semoir) depuis onze ans et je le trouve sans défaut." Henry Turcotte, St-Maurice, P.Q., dit: "Mon semoir est très léger à tirer et me donne satisfaction."
R. N. Findlay, Pinnacle, Qué., écrit: "Je trouve que le semoir est un instrument très efficace. JE L'AIME BEAUCOUP."
Pour la ligne complète des instruments agricoles, demandez le nouveau catalogue à
Massey-Harris, Co., Ltd., Montréal,

BARRIERES METALLIQUES DE PAGE
Largeur 3 pieds, Hauteur 4 pieds, y inclus gonds et loquets $2.25
Largeur 10 pieds, Hauteur 4 pieds, y inclus gonds et loquets 5.25
Autres dimensions en proportion. Fournies par nous ou le marchand local.
THE PAGE WIRE FENCE CO. Limited 207F
Walkerville, Montréal, Toronto, Winnipeg, St. John

Graine de Mil
GRAINE DE MIL CANADIENNE SPÉCIALE POUR CERCLES AGRICOLES
Toujours en mains du mil canadien. Cultivateurs qui en avez besoin envoyez votre argent avec votre commande et vous serez satisfaits. Demandez avant les échantillons et les prix.
REGIS RAVARY. Ste-Marthe Co. Vaudreuil, P.Q. 20-4

Fermes à Vendre
Dans un milieu français dans le Nouvel Ontario.
PRES DE L'EGLISE ET DES ECOLES
☞ Tous les Prix.
MULLIGAN & MELDRUM,
C-234-m Sudbury, Ontario.

POUR UNE PIASTRE
Vous recevrez par la malle :
1. Une sonde trayeuse, avec direction et le traitement de toutes les maladies du pis et des trayons.
2. Le Petit Livre d'Or qui traite de toutes les maladies du cheval, de la vache, du mouton, du porc, des volailles et du chien.
3. Les secrets de la chasse, pour renards, belettes, bêtes puantes, fouines, visons, Rats-musqués, et loutres, avec direction et composition de l'onguent à pièges à renards et du poison à renards ainsi que des drogues à pièges pour les autres bêtes à fourrure.
PHARMACIE VETERINAIRE DU Dr GRIGNON.
STE-ADELE, P. Q.

Les MARCHES AGRICOLES

A Montréal, à Québec, à Ottawa et à travers la province

LES DERNIERS PRIX

COMMERCE

BEURRE, FROMAGE, OEUFS

Le marché au fromage reste stable. Prix sans changement. Le fromage de production ancienne devient très rare. On le vend de 12c à 12 1-2c ; fromages de lait de vaches à l'étable, de 11c à 11 1-2c.

Le ton du marché au beurre est plus faible par suite des arrivages nombreux et considérables.

Crêmeries de choix, 20c en gros ; beurre de ferme, 17c.

Le fromage a baissé de 2s à Londres, soit à 56s. A Bristol, prix fermes, à 57s 6d et 59s.

A 13 et 13 1-2c, les œufs ont subi encore une baisse due aux arrivages toujours de plus en plus considérables. Il en est arrivé hier 2,016 caisses.

VIANDES ET SALAISONS

Le prix du porc abattu n'a pas subi d'important changement. Il reste ferme de $9.25 à $9.50 pour porc abattu de l'abattoir.

A $7.25 par 100 lbs., le porc sur pied subit une augmentation.

Salaisons. Porc canadien, massé, $18 à $19 ; léger, $16 à $17.

Saindoux composé, 375 livres, 5 3-4c à 6c ; tinette, 6c à 6 1-4c ; seaux, 20 livres, 6 1-4c à 6 1-2c.

Saindoux fondu, 375 livres, 9 1-4c à 9 1-2c ; boites, 10c à 10 1-2c ; saindoux pur, 375 livres, 8 1-4c à 8 1-2c.

Jambons, 28 livres, 10c ; 18 à 25 livres, 11 ; 12 à 17 livres, 12c à 13c ; bacon, 12 1-2c à 13c.

PRODUITS DE LA FERME

Les fèves se vendent de $1.65 à $1.70 ; miel, prix nominalement sans changement, blanc, 7c à 7 1-2c ; brun, 6 1-2c à 7c ; miel en gâteau, 13c à 13 1-2c.

Sirop et sucre d'érable. Gallon, mesure à vin, 66c à 70c ; mesure impériale, 75c à 80c. Sucre, de 8 1-2c à 9c. Patates, prix en baisse, à cause de l'abondance des arrivages. Lots de wagon, 45c.

MARCHE DE GRAINS

Malgré la tentative récente d'agiotage, ou de "corner", sur le blé de Chicago, en vue d'obtenir toute la livraison de blé disponible de mai, en Amérique, tentative que M. John W. Gates et ses associés ont voté, du reste, notre marché local de farines est resté stable. Le volume des transactions est cependant minime. On cote les patentes de printemps de Manitoba : $5.50 à $5.60 ; celles d'hiver $5.50 à $5.60, strong bakers, $5.20 à $5.30 ; straight rollers, $5.25 à $5.30 ; en sac, $2.45 à $2.55.

Après avoir descendu à 92 1-2, hier, Chicago fermait hier à 93 pour le blé de mai. On croit que la baisse est finie et l'on compte sur un raffermissement aujourd'hui.

A Winnipeg, le blé à terme a été plus faible, avec baisse de 2c, fermant à 89 3-4c, avril 90 5-8c mai, et 92 7-8c juillet.

Blé du nord, No 1, 91 1-2c ; No 2, 87 1-2c ; No 3, 82c ; No 4c, 72 1-4c ; No 5, 63 1-2c.

A Montréal, aucun changement. La demande locale pour grains de toutes sortes est très limitée. On cote, avoine blanche, No 2, 45 1-2c, et No 3, 44 1-2c.

AUX ABATTOIRS

Les arrivages sont peu considérables, surtout pour la semaine de Pâques, et les affaires ont été plutôt tranquilles aux prix que nous avons cotés samedi, excepté pour le porc dont nous venons de signaler la hausse.

—o—

MARCHE DE CHICAGO

La crise semble un peu apaisée sur le blé de mai qui, sans remonter encore ne s'éloigne guère que d'une fraction, de 93 sa fermeture d'hier. Il ouvre à 93 1-4 3-4 ferme à 92 3-4 et passe par ces extrêmes fermé à 46 1-2 1-4, ouvre à 46 1-2 3-8, ouvre à 85 1-8, ferme à 85 à 1-8 et atteint 85 1-8 et 84 5-8.

—Le maïs de mai: fermeture 46 ; ouverture 46—5 3-4; fermeture 45 3-4 3-8 ; points extrêmes 46.45 1-2; celui de juillet fermé à 46 1-2 1-4, ouvre à 46 1-8 3-8, ferme à 46 5-8 et passe par 46 1-2 — 46 1-4, septembre est à 46 3-4.

—L'avoine de mai, fermée à 29 5-8, ouvre à 28 1-2 B, ferme à 28 3-8 S et passe par 28 3-4—28 3-8 S; celle de juillet fermée à 29 7-8, ouvre à 90 1-2 B, ferme à 90 5-8 et passe par 91 S et 90 1-2 B.

A WINNIPEG

Ouverture à 89 3-4 pour avril et stabilité générale, Mai, fermé à 90 5-8, ouvre à 88 1-2 B, ferme à 88 3-8 S et passe par 89 3-4—88 3-8 S. Juillet, fermé à 92 7-8, ouvre à 90 1-2 B, ferme à 90 5-8 a et passe par 91 S et 90 1-2 B.

MARCHES

MARCHE BONSECOURS

Asperges. la doz	5 00	7 00
Baume la doz		0 50
Betteraves le panier		0 40
Carottes le sac		1 00
Céleri de Floride, le crate		5.50
Choux le quart	1 75	2 00
Choux nouveaux le crate		4 50
Champignons. la lb.	0 90	1 00
Concombres la doz.		2 00
Cresson doz. pqts.		0 75
Epinards le qt.		2 25
Fèves jaunes et vertes les panier		4 50
Navets le sac		0 90
Oignons rouges, le sac, la lb.		0 03 1-2
Patates (au char) le sac de 90 lbs		0 50
Patates (au détail,) le sac de 90 lbs		0 65
Poireaux la paquet		1 10
Persil Bermudes doz. pqts		0 75
Piment le panier		0 70
Pois-verts le panier		4 00
Radis. la doz.		0 60
Raifort	0 13	0 15
Rhubarbe la doz. de paquets	0 80	1 00
Salade de Boston	0 75	1 25
Salade de Waterloo la bte		2 50
Tomates Floride la crate		6 00
Tomates de Cuba le crate		5 50

LE·LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

MARCHE DE QUEBEC

GRAINS ET FARINES
(Prix du gros)

Avoine, 34 lbs ord	0 52	0 50
Orge à drèche	0 70	0 75
Sarrasin	0 70	0 80
Blé d'Inde	61	0 62
Orge, ord, par 48 lbs	0.75	0.80
Farines :		
Patente d'hiver	5.50	5.60
Patente Man	6 00	6 10
Straight roller	5.30	5.40
Extra, par brl	000	5.00
Superfine par baril	4.90	0.00
Farine de boul. par brl	5 80	0 00
Patent Hung, 98 lbs	2 90	0 00
Farine forte à levain	2 60	2 76
Patente d'Ontario	2 70	0 00
Straight Roller	2.60	0.00
Extra	2 40	2 50
Superfine	2 15	2 25
Fine	2 15	0 00
Son, par 100 lbs	0 00	0.95
Gru blanc	1 25	1 30
Moulée d'avoine	1 45	1 50
Avoine roulée	0 00	2 25
Barley	1.95	2.00
Farine de blé-d'Inde	0.00	1.35

PROVISIONS

Bœuf salé mess 200 brl	15 00	00 00
Lard short cut brl	00 00	18 00
Lard clear Back	20 00	21 00
Pommes de terre:		
Par lot de char pr sac	0 00	0 00
Par jobs "	0 00	0 00
Fèves:		
Blanches triées, pr. 60 lbs.	1 90	1 90
Yellow Eye	2 50	3 00
Prov. de Québec	2 50	3 00
Fourrages:		
Foin prsé nov Nolton	0 00	10 50
" No 2 "	0 00	9 50
Paille pressée, tonne	6 00	6 50

PEAUX ET SUIF

Prix payés aux bouchers:

Pauv'te No 1 p. 100 lbs.	0 00	8 00
Peaux v'tes No 2	6 00	7 00
Peaux v'tes No 3	0 00	6 00
Bull, 100 lbs	0 00	6 00
Peaux agneau	0 25	0 50
Peaux mout. tond "	0 10	0 25
Peaux veaux lb	0 00	0 10
Hamilton No 1, insp	0 00	7 50
" No 2, "	0 00	6 50
Toronto, No 1, "	0 00	7 50
" No 2.	0 00	6 50
Montréal No 1, "	0 00	7 50
" No 2, "	0 00	6 50
" No 3, "	0 00	5 50

Ces prix sont ceux de l'ouest.

Suif raffiné, 100 lbs	5 00	6 00
Suif brut	2 50	3 00

PELLETERIES

Les prix donnés plus bas sont strictement pour des peaux de bonnes saisons qui ne sont pas endommagées, suivant la grandeur et la couleur.

Vison	2 50	4 00
Martre Clair	2 00	3 00
Renard rouge	2 00	3 00
Bêtes Puants	50	80
Ours noire	5 00	14 00
Rat Musqué (grand)	14	15
" (petits	3	5
Pécan	3 00	6 00
Loup Cervier	1 50	5 50
Loutre	10 00	18 00
Cararou	3 00	4 50

PRODUITS DE LA FERME

Beurre:		
Frais de laiteire	0 23	0 24
Crêmeries choix, lb	0 25	0 26
Second choix, lb	0 23	0 23
En rouleau	0 20	0 22
Fromage:		
Frais	0 11	0 12
Vieux	0 12	0 13
Divers:		
Oeufs frais	0 16	0 17
" d'automne	0 00	0 00
" chaulés	0 00	0 00
Sucre d'érable, liv	0 08	0 09
Sirop " gal	0 70	1 00
Boeuf par lbs	0 04 à	0 08
Mouton par lbs	0 06 à	0 07
Agneau par quartier	0 75 à	1 00
Veau do	0 60 à	1 00

VOLAILLES ET GIBIERS

Poules par couple	0 80 à	0 90
Poulets do	0 90 à	1 00

LEGUMES ET FRUITS

Patates (2 minots)	1 00 à	1 20
Navets par minot	0 25 à	0 35
Carottes do	0 25 à	0 30
Oignons par minot	1 00 à	1 25
do par tresse	0 15 à	0 20
Ail par tresse	0 15 à	0 25
Fèves par minot	1 50 à	2 00
Choux (la pomme)	0 03 à	0 06
Noix par minot	0 00 à	0 00
Pommes par minot	1 25 à	1 50

LAITERIE ET DIVERS

Beurre frais par lbs	0 20 à	022
do salé do	0 18 à	0 20
Oeufs par douzaine	0 20 à	0 22
Saindoux par lbs.	0 10 à	0 12
Sucre par lbs	0 08 à	0 09
Sirop d'érable par gallon	1 00 à	1 25
Miel par livre.	0 10 à	0 12
Laine par livre	0 50 à	0 60
Laine en écheveaux par lb	0 60 à	0 70
Savon	0 05 à	0 06
Peaux par livre	0 06 à	0 07
Foin par cent bottes.	5 00 à	5 50
Foin par botte	0 06 à	0 08

MARCHE DE SOREL

—Nous avons eu un assez bon marché samedi. Il y avait beaucoup de sirop d'érable, d'œufs, de légumes et de grains. Le sirop s'est vendu généralement 80c le gallon, une certaine quantité, 75c. Les œufs 18c, les pommes de terre, 50c le minot; les navets 45c; les choux de Siam, 45c; les fèves 8c la pinte; les oignons 20 cents la petite tresse et $2.50 le minot; le blé d'inde $1.25, les fèves, au minot, $1.80; les pois, $1.30; le sarrazin, 80c ; l'avoine 45c le minot; le beurre 23 et 24 cents. Les autres denrées et produits se sont vendus aux prix ordinaires.

MARCHE DE SHERBROOKE

GRAINS — Orge, 65 cts; blé, $1.25; pois $1.20; sarrasin, 70c ; blé d'inde 65c.

VIANDES—Lard par 100 livres, 8c Lard salé, 12 cents ; Lard frais, par livre, 11c, Bœuf, par 100 livres, 4c à 8c; quartier de devant, 5 à 8 cts, quartier de derrière, 10c à 14c.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, 65 cents; fèves le minot $2.00; pommes le baril $4.50 ; —Persil, le paquet 5c. Oignons, la livre, 5c; Ail la doz. 10c; Fèves la pinte, 10c. Betteraves le minot, 40c; salade, la doz 30c.

VOLAILLES — Dinde, à la livre, 18 cts. Poule à la livre 12c, oies, à la livre, 12c; canards à la livre, 12c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme, la livre 22 cents ; œufs, par douzaine, 18c; sirop le gallon, $1.00; pommes de terre, 65 cts. Sucre la livre, 10 cts; fromage la livre, 16 cents miel en gâteau, 15 cents; miel coulé, 20c; saindoux, 13c; laine 40c. Peaux de mouton, 40c, Peaux de veaux, 75c.

FARINE ET MOULEE — Moulée de maïs, $1.25, son de blé, $1.00; gru, $1.25.

FOIN— Foin pressé à la tonne, $12; Foin non pressé, $10.

CHEVAUX — Chers.

BOIS DE CORDE — $3. à $4.

VACHES A LAIT — Chers.

ANIMAUX DE BOUCHERIE—Chers.

MARCHE DE JOLIETTE

GRAINS

Avoine par minot	0 45 à	0 50
Orge par 50 lbs	0 95 à	1 00
Blé par minot	0 00 à	0 00
Pois par minot	1 40 à	1 50
Sarrasin 50 lbs	0 60 à	0 70
Blé-d'Inde par minot	0 90 à	1 00

VIANDES

Lard par 100 lbs	9 00 à	9 50
Lard frais par lbs	0 11 à	0 12
Lard salé do	0 11 à	0 12

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS.—Avoine, par minot, 50 cts; orge, $1.00 ; blé, $1.40 ; pois, $1.10, sarrasin, 65c, blé-d'Inde, 80c.

VIANDES—Lard par 100 livres 7 cts. ; lard frais par lb. 9 cents; Lard salé, 10c Bœuf par livre 6c par 100 livres, 5; quartier de devant 4 cts. quartier de derrière, 8 et 10c. Agneau le quartier 80c, la livre 10c.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates, le minot, 60 cts ; oignons, $1.00 ; fèves, $1.50 ; Pommes, 60 cents ; salade, la douzaine, 5 cents; persil, le paquet, 5 cts ; oignons, le paquet, 5 cts ; ail, la douzaine, 5 cts ; fèves, la pinte, 5 cts ; betteraves au paquet, 5 cts ; carottes, au paquet, 5 cts ; navets, au paquet, 5 cts, le minot, 20 cts.

VOLAILLES—Dinde la pièce $1.50, à la livre, 16c, poules, couple $1.25; poulets couple, $1.25; Oies, pièce, 60 cts, à la livre 10c. Canard 75c.

LAITERIE ET DIVERS.—Beurre de ferme, la livre, 30 à 35 cents, œufs, par douzaine, 25 à 30c ; sirop, le gallon, $1; (nouveau 35c pinte) sucre, lb 10c; fromage lb. 12 miel en gâteaux, la livre, 16 cts ; miel coulé, 16 cts ; saindoux, 12 cts ; laine, 40 cts ; peaux, 7 cts à 7 1-2 cts ; peaux de mouton, 75 cts ; peaux de veaux, 10 cents.

FARINE ET MOULEE.—Moulée de maïs, $1.60; graine de lin, $1.50; son de blé, $1.00. Gru $1.20.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, de $8 à $8.50.Foin non pressé, de $6 à $6.50.

CHEVAUX.—De $100 à $200.

BOIS DE CORDE—$3.50 à $5.00.

VACHES A LAIT, $30.

MARCHE DE VALLEYFIELD

GRAINS.—Avoine, par minot, 50c ; orge, 55c ; sarrasin, 50c.

VIANDES.—Bœuf, par livre, quartier de devant, 5c, quartier de derrière, 6c; agneau, le quartier, 75c.

LEGUMES ET FRUITS—Patates, le minot, 60c à 65c, le sac 50c.

LAITERIES ET DIVERS—Beurre de ferme, la livre, 17c ; œufs, par doz., 17 à 18c ; sirop, le gallon, 80c à $1.00 ; sucre, la livre, 10c.

FOIN—Foin pressé, à la tonne, de $6.00 à $8.00 ; foin, non pressé, de $5.00 à $7.00.

MARCHE DE ST HYACINTHE

GRAINS. — Avoine, par minot, 50c; Orge, 1.10; Blé, 1.40 ; Pois, 1.50 ; Sarrasin, 65c ; blé-d'Inde, $1.00.

VIANDES.— Lard, par 100 livres, 7c Lard frais, par livre, 10c ; lard salé, 11 à 12c ; Bœuf, par livre, 6 ; par cent livres, quartier de devant, 3 c; quartier de derrière, 6 à 8c, agneau le quartier, $1.00, la livre, 11 à 12c.

LEGUMES ET FRUITS.—Patates le minot, 65c ; oignons, $1.75 ; fèves, $2 ; pommes, de $50c à 60c le quart ; persil, le paquet, 10c ; oignons, le paquet 10c ; Ail, la doz, 10c ; Fèves la pinte, 9c ; Betterave, au paquet, 5cts; Carottes, au paquet 5c; Navets, au paquet, 5, le minot, 30c.

VOLAILLES.—Dinde, la pièce, $2.00; à la livre, 17c ; poule, couple, $1.10 ; oies pièce, $1.00, à la livre, 9c ; canard, 60c.

LAITERIE ET DIVERS.— Beurre de ferme, la lb 27 à 28c;œufs par doz. 20c sirop le gallon, ancien, 75c ; nouveau, 30c la pinte ; sucre, la livre, ancien, 8 cts ; nouveau, 15 cts; fromage la livre, 13c ; miel, en gâteaux, la liv. 14c; miel coulé, 12c ; saindoux, 13c ; peaux de mouton, 50c ; peaux de veaux, 6 à 7 cts.

FARINE ET MOULEE.— Moulée de de blé, 1.10 ; Gru, 1.20.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, de 8.00 à 9.00; Foin non pressé, de 7.00 à maïs, $1.25 ; graine de lin, 95c son 8.50.

CHEVAUX: — de $150 à $250.

BOIS DE CORDE.—De $3.00 à $5.00.

VACHES A LAIT, —$40 à $50.

ANIMAUX DE BOUCHERIE. — De $13, à $25.

MARCHE DE ST JEROME

GRAINS.—Avoine, par minot, 90c à 95c.

VIANDES.—Lard, par 100 livres, $7.50 à $8.00; lard frais, par livre 10c; lard salé, 10c; bœuf, par livre, 12c; par cent livres, 4c à 4 1-2c; agneau, le quartier, 6c, la livre, 8c à 10c.

LEGUMES ET FRUITS.— Patates, 50c. la poche; oignons, $1.00 le minot; pommes, $1.50 à $2.00 le baril ; betteraves, 50c le minot; navets, le minot, 20c.

VOLAILLES.— Dinde, la pièce, $1.25; à la livre, 18c; poule, couple, 50c à 60c; poulets, couple, 50c.

LAITERIE ET DIVERS.— Beurre de ferme, la livre, 22c; œufs, par doz., 30c; sirop, le gallon, 85c; sucre, la livre, 10c; miel, en gâteaux, la livre, 14c; saindoux, 14c; laine, 25c.

FOIN.—Foin pressé, à la tonne, de $8.00.

BOIC DE CORDE.—$3.75.

L'inquiétude ne saura guérir une toux. Quand vous vous apercevez qu'une toux persiste—quand toute autre chose a failli—essayez

Shiloh's Consumption Cure Le Tonique pour les Poumons

Elle est garantie guérir. Essayez une bouteille—Si elle ne vous guerit pas, nous vous remettrons votre argent.

Prix 25c., 50c. et $1.00

S. C. WELLS & CIE.
Toronto, Ont. LeRoy, N.Y. 304F

DE L'ARGENT DANS VOTRE POCHE

En Voici les Raisons

Il y a un cercle de logique irréfutable au sujet de la supériorité de la

Ligne International de Machines Agricoles et d'Outils de Ferme.

Les fermiers en achètent plus que de toutes les autres marques combinées.

Parcequ'ils ont constaté que ces instruments donnent un meilleur service, un plus long usage et une satisfaction plus générale. Ils en est ainsi

Parcequ'ils sont mieux construits — plus soigneusement et plus parfaitement construits. Ils sont mieux construits

Parceque leurs fabricants ont, pour les manufacturer, des facilités supérieures que ne possède aucun autre fabricant dans cette ligne. Ces spécialités sont possibles

Parceque la grande demande pour la ligne de Machines International les rend nécessaires. Cette demande existe

Parceque plus de fermiers achètent la ligne International de préférence à toutes les autres combinées, et là, nous revenons au point d'où nous sommes partis.

En d'autres termes : l'excellence supérieure de la ligne International crée une demande qui rend possibles des facilités supérieures, celles-ci rendent possible un produit supérieur qui, à son tour, augmente la demande qui rend possibles des facilités encore plus grandes et un produit encore meilleur — c'est une progression continuelle.

Voilà pourquoi cela vous paiera d'examiner entièrement les machines agricoles, les instruments de culture et de labourage et les engins à gazoline de l'International. Adressez-vous à n'importe quelle agence de l'International pour avoir un catalogue et des renseignements complets. L'agent se fera un plaisir de vous montrer ces machines.

Les machines de l'International sont représentées par différents marchands. Voyez-les pour catalogues de

McCORMICK & DEERING

Lieuse, Moissonneuse, Faucheuses, Rateaux, Epandeuses de foin, Lieuses de blé, Vanneuse et Concasseurs, Engins à gazoline, Meules à repasser les couteaux, Herses à disque, Herses à aplanir, Herses à levier, Herses à dents élastiques, Sarcleurs, Semoirs à disque, Cultivateurs et semoirs, Semoirs à grand jet, Scufflers, Ficelle à lieuse. Aussi agents vendeurs pour les Wagons Chatham et Petrolia.

— ATELIERS DE LA —

International Harvester Co., of Canada, (Limited) a Hamilton, Ontario.

Un nouveau catalogue

La London Fence Machine Company, de London, Ont., et de Cleveland, Ohio., a publié un nouveau catalogue rempli d'excellentes informations sur les clôtures de ferme et d'ornementation et nous pouvons dire que ces informations sont de grande valeur pour les fermiers. Le catalogue est gratuit sur demande. Les affaires de cette compagnie, cette saison, sont le double de celles l'an dernier. Partout où sa machine est employée, elle est fort estimée.

MARCHE D'OTTAWA

Avoine, par minot 0.36 à 0.38 ; Orge, 0.50 à 0.55 ; Blé, 0.85 à 0.90 ; Pois, 80c à 0.85 ; Sarrasin, 0.65 à 0.75.

VIANDES—Lard frais, par livre, 8 à 10c ; Lard salé, 0.10 à 0.12 1-2c ; Bœuf par livre, 0.08 à 0.10 ; Agneau, la livre, 0.12.

LEGUMES ET FRUITS—Patates, le sac 0.65 à 0.75 ; Oignons, le sac 1.25 à 1.50 ; Fèves, le minot, 1.50 à 1.75 ; Pommes 2.00 à 2.75 ; Fèves, la pinte, 0.05 ; Betteraves le sac 0.35 ; Carottes, le sac, 0.35 ; Navets, 0.30.

VOLAILLES—Dinde, la pièce, $1.25 ; à 1.50 ; Poule, couple, 0.50 à 0.60 ; Poulets, couple, 60 à 75 ; Oies, pièce, 75 à 1.00 Canard, le couple, 50 à 60c.

LAITERIE ET DIVERS—Beurre de ferme, la livre 20 à 25c ; Oeufs, par doz., 26 à 28 ; Sirop, le gallon, 1.00 à 1.25 ; Sucre, la livre, 09c à 11 ; fromage, la livre, 12 à 14 ; miel, en gateaux la livre, 12 à 14 ; Miel coulé, 08 à 10; Saindoux, 10 ; Laine lavée, 20c ; Peaux de mouton, 50 à 75 ; Peaux de veaux,

MARCHE DE ST-JEAN

Avoine par poche	80 à	85
Pois, le minot	1.10 "	1.25
Orge "	45 "	50
Sarrasin "	50 "	52
Fèves "	1.40 "	1.60
Blé d'inde, le minot	90 à	1.00
Fleur de famille	2.80 à	3.00
Oeufs par douzaine	15 "	18
Beurre en tinette	25 "	28
Beurre frais par livre	22 "	25
Graisse par livre	12 "	15
Sirop d'érable	1.00 "	1.20
Sucre d'érable la lb	9 "	10
Patates par poche	75 "	80
Lard frais, par 100 lbs	8.50 "	9.00
Bœuf	8.50 "	9.00
Poules, le couple	80 "	90
Poulets, le couple	50 "	70
Dindes	2.50 "	3.00
Oies	1.50 "	2.50
Foin, par 100 bottes	6.00 "	6.50
Paille	2.00 "	3.00
Moulée, par 100 livres	1.20 "	1.30
Gru	1.00 "	1.13

MARCHE DE WINNIPEG

No 1 Northern	98c
No 2 Northern	95c
Feed No 2	55c
FARINES : —	
Lac des Bois 5 roses	$2.95
Red Patent	2.75
Medora	2.15
XXXX	1.30
Hungarian	2.75
Glenora	2.55
Manitoba	2 à 2.30
Imperial XXXX	1.40
ISSUES : —	
Son	$13.00
Gru	17.00
GRAINS CASSES : —	
Par tonne en poche, 1.50 en plus.	
Avoine la tonne	$26.00
Orge, la tonne	20.00
AVOINE : —	
	1ère qualité
En char, à Winnipeg	33c
ORGE : —	
Orge de brasserie	38 à 40c
Orge commune	36c
FOIN : —La tonne:	
En charge	$5 à $6.
VOLAILLES : —	
Poules	10c la lb
Poulets de printemps	45 à 75c la couple
Canard	12c
Oies	12c
Dindes	16c
BEURRE : — La livre:	
De laiterie	28c
D'habitant	18 à 22c
No 3 Northern	89c
No 4 Wheat	79c
Feed Wheat	58c
FROMAGE : —	
Prix des entrepôts	11c
LEGUMES : —	
Pommes de terre, à Winnipeg	65c
Carottes, betteraves	50c
Céleri le paquet	30c
VIANDES : —	
Bœuf, ville, la lb	5 1-2c à 6 1-2c
Bœuf d'habitant	5c
Veau	10 à 11c
Mouton	7 1-2c à 8 1-2c
Agneau	9c
Porc	6 3-4
PEAUX : —	
No 1 la livre	7c
No 2 la livre	6c
No 3 la livre	5c

A BUCKINGHAM

—Le marché, samedi, a été assez bon. Les prix n'ont guère changé. Le sirop ne s'est vendu qu'un dollar et même 90 cts le gallon. Les œufs ont baissé. Ils se sont vendus 15 cts la doz. Il y en avait une assez grande quantité. Le beurre des cultivateurs tient bon. Les prix sont de 18 cts à 20c.

Légumes.—Pommes de terre, la poche, 80c à 85c. Oignons au minot, $1.40 à $1.50. Céleri, la doz. 20c à 25c. Navets, la poche, 35c à 40c.

Volailles.—Poulets, la lb., 10 à 12 cts. Oies, la lb., 8 à 10c. Dinde, la lb, 12 à 14c.

Viandes.—Boeuf, quartier devant, la lb, 5 à 6 cts. Boeuf, quartier derrière, la lb., 6 à 7c. Boeuf taillé en steak, la lb., 10 à 12½c. Porc frais, en steak, la lb., 10 à 12c. Porc dressé, au quartier, la lb., 8 à 9 cts. Veau, la lb., 5 à 6 cts. Mouton, la lb., 8 à 9 cts. Agneau, la lb., 10 à 12 cts.

St Pierre les Becquets

ST-PIERRE LES BECQUETS, 22 — Dimanche, le 16 du courant, avait lieu dans cette paroisse, l'installation d'un bureau de perception de l'Alliance Nationale. Cette séance était présidée par M. O. Dépatie, organisateur. Etaient présents à ses côtés : M. l'abbé Gouin, curé ; M. le vicaire Joyal, l'hon. M. F.X.O. Méthot, M. A. Marchildon, M.-P.-P., M. D. E. Archambault, M.-D., M. H. R. Dufresne, N.-P. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : M. A. Marchildon, président ; MM. H. Perrault, et E. Demers, membres du comité ; M. H. R. Dufresne, percepteur, M. D. E. Archambault, médecin-examinateur. M. le curé Gouin, dans une allocution éloquente, a trouvé des paroles vraiment heureuses pour encourager les membres à travailler au recrutement. M. le vicaire Joyal, l'hon. M. F.X.O. Méthot, M. A. Marchildon, M. le Dr Archambault et M. le notaire Dufresne adressèrent aussi la parole et firent l'éloge de la mutualité et de l'Alliance Nationale. Les officiers et les membres fondateurs fournissent tous les éléments nécessaires à sa prospérité.

St Ubald

ST-UBALDE, 21.—Mlle Clara Dussablon, de St-Casimir, est en promenade chez son neveu, M. Honoré Rompré.

—Le temps du sucre est à peu près terminé. Tous les fabricants de sucre sont heureux de voir que les érables, malgré les mauvaises apparences, leur ont procuré une bonne quantité de sucre.

ALLEN'S LUNG BALSAM
(BAUME D'ALLEN)
guérira positivement
les TOUX, les RHUMES, le CROUP
Profondément enracinés.
Une bouteille de 25c. pour un simple rhume.
" " 50c. " " gros rhume.
" " $1.00 " " une toux, profondément enracinée.
En vente chez tous les pharmaciens.

Colonne d'Echanges du Fermier
Prix reduits speciaux pour les Annonces de Betail du Fermier

Demandé ou A Vendre...... Emplois Vacants ou Demandes... Fermes à Vendre... Etc., Etc.,	Un demi cent le mot, chaque insertion, strictement payable d'avance

AGENTS DEMANDES

HOMMES.—On demande des hommes de confiance pour vendre des pommiers russes, des arbres à fruits et des arbres décoratifs, garantis et vigoureux. Bon salaire chaque semaine. Equipement gratuit. Pour les meilleures conditions, écrire à la Pelham Nursery Co., Toronto, Ont. 51—jno

$5 PAR JOUR pour vendre l'"Auto-Spray". Le meilleur arrosoir à air comprimé et à main—une nécessité absolue pour toute ferme et jardin. Retenez territoire immédiatement. Ecrivez pour détails et machine-échantillon, à Cavers Bros., Galt, Ont. 11 O—jno

A VENDRE

A VENDRE — Rhode Island Reds. A crête rose (exclusivement), élevage de six ans pour bonnes pondeuses d'hiver ; gros œufs bruns. Couvée, $1.50. Satisfaction garantie. Jno. Luscombe, Merton, Ont. 20-6

A VENDRE.—Magnifique Horse Power simple, avec scie ronde pour dice de bois, le tout neuf. Vendra $50.00. S'adresser à Joseph Thérien, 1765 St-Laurent. 22-29

OEUFS A VENDRE.—Tantramar Orpington Farm, où l'on élève des Orpingtons d'exposition et d'utilité, offre en vente :

De jaunes à C. S., poulailler 1, $3.00 pour 15, $5.00 pour 30 oeufs.

De jaunes à C. S., poulailler 2, $1.50 pour 15, $2.50 pour 30 oeufs.

De noires à C. R., poulailler 3, $2.00 pour 15, $3.50 pour 30 oeufs.

De noires à C. R., poulailler 4, $1.50 pour 15, $2.50 pour 30 oeufs.

Ont remporté 7 prix à l'Exposition d'hiver des Pro. Mar., sur 8 entrées, en décembre dernier, et les volailles provenant des oeufs vendus par moi ont remporté des prix à St-Jean, Chatham et à l'Exposition d'hiver. Ecrivez pour catalogue et au sujet de l'accouplement. Edgar Ayer, Sackville, N.B. 22-4

DIVERS

EMPLOI DEMANDE.—Une institutrice qualifiée pour enseigner le français et l'anglais, diplôme d'académie, 15 ans d'expérience, demande une école de village où on emploie une assistante. S'adresser à Institutrice, Ecole Modèle, St-Bruno, Chambly. 23-2

CHAUFFEURS ET SERRE-FREINS pour les chemins de fer de partout. Expérience pas nécessaire. Gros salaires, promotion. Nommez la position préférée, mentionnez votre âge. Timbre-poste pour détails, Railway Association, chambre 268-227 rue Monroe, Brooklyn, N.Y. 21-1

MESDAMES

Employez notre excellent régulateur mensuel. Demandez un essai gratuit. PARIS CHEMICAL CO., Milwaukee, Wis. 10-32

INSTITUTRICE.— Une institutrice qualifiée pour enseigner le français et l'anglais, diplôme d'académie, 15 ans d'expérience, demande une école de village où on emploie une assistante. S'adresser à Institutrice, St-Bruno, Chambly. 22-3

SERVANTE DEMANDEE.—Une bonne servante pour ouvrage de maison, bon salaire à une personne compétente. S'adresser à E. Pelletier, Ste-Rosalie, Co. Bagot. 18-6

J. A. TREMBLAY, COURTIER D'IMMEUBLES

500 acres des plus belles terres d'alluvion à vendre dans la zone de l'huile des comtés de Kent et d'Essex, Ontario, "Le Jardin du Canada". Ce terrain est bien égoutté, pas de roche, produit toute sorte de fruits, céréales, tabac, graine de trèfle en abondance.

Aussi 70 lots à bâtir dans la prospère petite ville de Tilbury. Deux mois d'hiver. Ecoles catholiques. Prêtres canadiens.

Hâtez-vous de vous adresser à
J. A. TREMBLAY,
C-18-10ts Tilbury, Ont.

BONS ROMANS

Voulez-vous occuper agréablement vos heures de loisir ? Sur réception d'une piastre, j'enverrai franco douze volumes choisis parmi les ouvrages des romanciers les plus célèbres. En voici les titres : Les Fiançailles d'Yvonne.—Vengeance de Femme, en 2 vols.—La Capitaine.—Le Château de Villebon.—Miséricorde. — La Cosaque.—Le Missel de la Grand'Mère.—La Loi d'Amour.—L'ami du Château.—La Belle Tiennette.—Un Duel à mort.—La Fiancée du Tueur de Lion.—Le Mendiant Noir.—La Lanterne Rouge.—L'Enveloppe Noire. — Chagrin d'Aimer.—Le Sacrifice d'une Femme.—La Dame d'Auteuil.—La Voleuse d'Enfants.—Le Secret du Blessé.—Le Compagnon Invisible.—Mariage aux Roses.—Les dix-sept ans de Marthe.—La Bruyère d'Yvonne.—La Langue de Mme Z.—Coeur de Sceptique.—Un Mariage de Confiance.—La Fille des Vagues.—La Vierge des Maquis.—Un numéro spécimen expédié franco, sur réception de dix cents. Adressez : Déom Frère, 1877 rue Ste-Catherine, Montréal. Dernière nouveauté : MERE CRUCIFIEE, 15 cents.

AVIS est donné que pendant la présente Session de la Législature de Québec, les Curés et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Ste-Cunégonde de Montréal, ainsi que les syndics de la paroisse de Ste-Cunégonde de Montréal, demanderont l'adoption d'une loi pour faire disparaître certains doutes concernant la répartition affectant les immeubles des francs-tenanciers catholiques situés dans le territoire dénommé depuis le commencement de la dite répartition.

Ste-Cunégonde, 3 Avril 1905.—M. Morin, président des syndics. F. ç. Eug. Ecrément, Ptre, Curé. 20-5

CHEMIN DE FER
DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN
AUX COLONS
Terres à blé, bon climat, bon Bois, Excellente Eau.

DANS LA VALLEE DU LAC ST-JEAN, LE GRENIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Le gouvernement provincial offre en vente au-delà de 2,000,000 d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec, à VINGT CENTINS L'ACRE, à une distance de dix heures seulement de Québec, (190 milles), par la voie ferrée, dans le territoire du Lac Saint-Jean.

Transport gratuit des nouveaux colons, de leurs familles et d'une quantité limitée de leurs effets de ménage, entre Québec et le Lac Saint-Jean.

Pour un magnifique guide illustré du Colon et autres renseignements, adressez-vous à
RENE DUPONT, Agent de Colonisation, Bureau principal, à Québec.
J. G. SCOTT, Gérant Général.
ALEX. HARDY, Agent Gén. du F. et P.
32-s-jno—Oult

L'Empoisonnement du Sang
Est la cause des CLOUS, des ERUPTIONS DE LA PEAU, de l'ECZEMA et des AFFECTIONS SCROFULEUSES
LE SIROP DE WEAVER
LES GUÉRIT RADICALEMENT
Davis & Lawrence Co., Ltd., Montréal

Appareil à déchargement de Buchanan

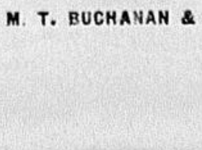

Fonctionne bien sur les meules et dans les granges. Décharge toutes sortes de foin, de grain, libres ou en faisceaux.
Ecrivez pour avoir un catalogue, à
M. T. BUCHANAN & Co., Ingersoll, Ont.
21-31

SON MARI ETAIT IVROGNE

Lettre touchante d'une dame qui a guéri son mari de l'habitude de s'enivrer. Histoire de sa lutte si fructueuse.

J'avais déjà pensé à me servir du remède sans saveur "Samaria" pour guérir mon mari de l'habitude de s'enivrer, mais je craignais qu'il ne s'en aperçut. J'ai hésité ainsi pendant huit jours, mais un soir qu'il rentrait ivre après avoir dépensé presque tout son salaire, je me décidai à agir pour sauver notre foyer. J'envoyai chercher votre remède et le versai dans son café à midi et encore au soir, guettant l'effet qu'il produirait et priant pour qu'il fut favorable. Il ne s'en est jamais aperçu et je n'ai plus hésité à lui en donner régulièrement. J'eus bientôt le plaisir de l'entendre dire à un ami qu'il prenait le whisky en dégoût. Ce fut le commencement de sa guérison et je n'avais pas fini de lui donner tout le traitement qu'il avait complètement cessé de boire. J'en ai envoyé chercher d'autre, de crainte qu'il ne recommence, mais ce fut inutile et je suis réellement heureuse dans mon chez moi et prends ma part des douceurs de la vie. Mon mari est toujours attentif et aimant et il est inutile d'ajouter que je pense tout le bien possible de votre remède.

ECHANTILLON GRATUIT et circulaire contenant détails, témoignages, et prix, envoyés dans une enveloppe cachetée. Correspondance religieusement confidentielle. Joignez un timbre pour la réponse. Pas de droits à payer. Toutes les commandes des E.-U., sont remplies à notre Bureau américain.

Adressez : THE SAMARIA REMEDY CO.,
23 Jordan Street, Toronto, Canada.

Feuilleton du " Cultivateur "

" LE FANTOME ROUGE "

9 (Suite)

—Vraiment, fit le rédacteur du "Basilic" d'une voix dolente, il faut venir à Bry-le-Noir, pour boire du champagne dans des flûtes...

Qu'est-ce que Georgette dirait, si elle était là?

—Au fait, demanda Antony Trichet, avec une certaine timidité, où donc est-elle, Melle de Rally?

Odéy fit un geste d'ignorance, soufla devant lui la fumée de sa cigarette.

Georgette lui avait seulement dit qu'elle avait une course à faire, qu'elle le rejoindrait plus tard. Une course? Quelle course? Dans ce pays où les magasins manquent?

Clicholles posa sa main sur l'épaule d'Antony Trichet

—Dis-donc! fit-il, elle t' intéresse beaucoup, Melle de Rally.

—Moi! fit Antony Trichet, en devenant cramoisi.

—Toi-même,... Quand elle est là, tu la dévores littéralement des yeux et quand elle n'y est pas tu soupires comme un "âne en peine"... Est-ce que tu en serais amoureux, par hasard, hé, hé! mon gaillard!

—Moi! répéta Antony Trichet, dont la rougeur s'accentua.

Quelle idée, tu est fou!

Batignon essayait de faire causer M. Margerie.

—Pardon, M. le maire, vous avez lu sans doute, les dépêches que j'ai envoyées à l'"Irréductible" sur l'événement dont Bry-le-Noir a été le théâtre?...

Mais M. Margerie secouait négativement la tête. Non, il n'avait pas lu les dépêches de Batignon.

Cependant, le bruit devait s'être répandu aux alentours, de la présence de M. le maire au Café du Commerce. Peu à peu, la salle, où seuls tout à l'heure, ou à peu près, les journalistes causaient en dégustant des boissons quelconques, se garnissait.

Au moment où le sieur Dromard reparut avec un panier de fer garni de six bouteilles de champagne, M. Watripon, l'énorme marchand de toile, le deuxième adjoint, entrait dans le café, bientôt suivi de M. Delansaye, le boulanger, de M. Barbançois, l'ancien notaire, de M. Grimonprez, comme aussi de quelques autres personnages de moindre importance. Ils vinrent successivement serrer la main de M. Margerie avec un certain embarras, une gêne un peu visible, puis s'assirent et restèrent silencieux, les mains posées sur les genoux.

Le sieur Dromard venait, en rougissant violemment, d'avouer que son établissement ne possédait pas de coupes à champagne et Odéy l'avait accablé de son mépris indigné. Des flûtes ! on le forçait, lui, à boire dans une flûte !

—Quel pays !... Enfin, versez !...

Le bouchon vola au plafond avec un bruit brusque ; la mousse parut, tumultueuse, au goulot de la bouteille, et quand il y eut un peu de champagne dans chacun des verres, Odéy leva le sien, disant :

—Monsieur le maire, à votre santé !

Et tous répétèrent, soulevés à demi de leurs chaises :

—A la santé de monsieur le maire !

Il répondit en saluant de la tête ; il trempa le bord de ses lèvres dans la mousse pétillante ; puis, reposa son verre et resta immobile, les yeux vagues.

Autour de lui, les voix parlaient :

—Eh bien ! disait Odéy, très en verve... vous devez être contents messieurs ? La crise que vous redoutiez est évitée ; tout va rentrer dans l'ordre ; il n'y aura pas de grève.

MM. Delansaye, Watripon, Grimonprez, Barbançois, les autres, comme aussi le sieur Dromard qui écoutait, un peu à l'écart, sa serviette sous le bras, hochèrent la tête avec tranquillité. Oui, ils étaient satisfaits.

Et des phrases lentement mâchées louèrent la Compagnie minière des excellentes mesures, paternelles, qu'elle avait prises pour faire cesser au plus tôt un déplorable conflit. Le matin même, de grandes affiches avaient été posées, exhortant les charbonniers au calme ; promettant la clémence et l'oubli, sauf, bien entendu, pour ceux qui avaient directement participé au meurtre de Boisjelin, fixant d'avance au lundi de la semaine prochaine la reprise du travail. Ces affiches, en des expressions à dessein embrouillées et confuses, flétrissaient les excitateurs inconnus qui avaient empoisonnés une population laborieuse ; disaient l'estime profonde de la Compagnie pour les ouvriers, qu'elle appelait ses modestes et dévoués collaborateurs.

A la Société coopérative, il n'était pas fait une seule allusion dans les affiches, mais le bruit avait été répandu dans la ville et au coron que les bureaux étaient fermés ; on était venu voir ; on avait constaté qu'en effet ils étaient fermés. Ceux qui avaient vu étaient allés le dire aux autres. On pouvait être tranquille. Les bureaux ne rouvriraient pas.

En somme, — c'était bien l'impression qui se dégageait de la conversation de ces messieurs, — c'était fini. On avait fait à Boisjelin de belles funérailles ; la Société coopérative était supprimée ; il n'y avait plus aucune cause de grève ; les charbonniers allaient redescendre ; les bourgeois pouvaient dormir tranquilles; les soldats pouvaient s'en aller ; il n'y aurait plus rien, c'était fini.

Ce mot : fini, M. Barbançois, l'ancien notaire, le laissait suinter d'entre ses lèvres glabres et minces, avec un petit sifflement ; M. Delansaye, le boulanger, le prononçait avec autorité ; M. Watripon l'exhalait en un soupir béat, en écartant davantage ses jambes afin de donner plus de place à son ventre. Et tous souriaient.

Et l'on sentait en eux comme une sourde irritation, point formulée, bien entendu, contre les gens de justice, qui risquaient de perpétuer l'agitation par leurs recherches des assassins de l'ingénieur. Oh! sans doute, il fallait laisser la justice accomplir son oeuvre; mais qu'elle se hâtât!...

Et M. Barbançois haussait les épaules:

—Est-ce qu'on les tient, d'abord, les coupables?... Est-ce qu'on les tiendra jamais?... On a arrêté ceux qui avaient été délégués par leurs camarades auprès de M. Boisjelin... Mais qu'est-ce qui prouve qu'ils ont pris une part directe, effective au meurtre?... Rien, absolument... On les fera payer pour d'autres, pour ceux que l'on ne connaîtra pas... Et ce sera là la justice!...

Il secouait la tête, d'un air de dédain; les autres approuvaient du geste.

—Dites donc, fit Odéy à l'oreille de Clicholles, j'ai envie de porter la santé des sympathiques assassins.

Mais Clicholles ne répondit que par un amer sourire. Odéy, superficiel et d'intelligence très moyenne, ne songeait qu'à blaguer; Batignon, hypnotisé par ses hantises révolutionnaires, ne songeait qu'à haïr, lui; Clicholles, devenu sceptique à force d'avoir vécu au milieu des hommes, sans cheveux sur la tête et sans illusions dans le coeur, peau rance et âme flétrie, usé dans la bohème, n'espérant plus rien, ne croyant à rien, observait. Et, comme, vieilli au spectacle des laideurs humaines, il se savait fini lui-même, raté, plus rien ne restait en lui de vivant, hors le mépris.

Alors, il voulut, lui, le vieux journaliste fané, se jouer un peu de ces bourgeois au milieu desquels il se trouvait; être pour une heure celui qui tient les ficelles et fait mouvoir les pantins. Des conseillers municipaux qui étaient là, M. Grimonprez, le vieux petit rentier, tête sans cervelle, langue prodigue de paroles, se livra le premier.

Clicholles avait commencé par un insidieux:

—En somme, cette Société coopérative n'avait guère réussi...

M. Grimonprez parla, donnant pour raison de son langage qu'il était bien désintéressé dans la question, lui point commerçant. Mais il était bien forcé de dire la vérité; de constater que cette Société coopérative nuisait fort aux plus respectables intérêts.

Et Batignon ayant pris la parole pour défendre le principe de la coopération, les autres se mêlèrent à la conversation, oublièrent toute prudence, perdirent toute pudeur. Ils s'animaient, rouges, même tapaient du poing sur la table. M. Delansaye, le boulanger, cria péremptoirement:

—Enfin, il faut bien que je vive moi!...

Tous approuvèrent, énergiquement. Oui, c'était bien cela: il fallait qu'ils vécussent, eux, et leurs familles, qu'ils gagnassent leur vie, qu'ils gagnassent de l'argent. Ils étaient des commerçants, établis, notables, payant loyer, payant patente:

—Savez-vous combien je paye, moi? demandait M. Watripon dont une colère secouait les masses adipeuses.

La colère arrondissait leurs yeux, faisait tantôt pâles, tantôt rouges leurs visages. Ils étalaient leurs griefs, chiffraient les pertes que leur avait infligées cette maudite Société coopérative, se félicitaient tout haut, à ventre déboutonné, de sa chute, de sa ruine, de sa mort. Et leurs paroles étaient comme des pelletées de terre sur la tombe de Boisjelin.

M. Margerie écoutait, sans que l'on pût dire s'il entendait; ses mains molles reposaient, ouvertes sur ses cuisses; il avait bu une gorgée de champagne et avait oublié de s'essuyer les lèvres. Quand on lui parlait, il avait un petit frémissement de tout le corps, un vague sourire convulsait un instant ses traits; puis il retombait dans son immobilité; ses yeux, seulement, allant avec lenteur de l'un à l'autre de ceux qui l'entouraient, selon que c'était celui-ci ou celui-là qui parlait.

Mais Odéy, incapable de rien comprendre à ce qui se passait sous ses yeux, déclara "rasante" cette discussion, qu'il qualifiait "d'économie politique". Il fit revenir du champagne, prononça quelques paroles cordiales, offrit de trinquer. On choqua les flûtes. Le café se remplissait.

M. Piquandaire, le premier adjoint, arriva non sans majesté, comme à son ordinaire, tenant son grand nez de trois quarts. L'opinion publique le portait à la mairie, le désignait comme le successeur nécessaire de M. Margerie. Il vint, avec un air d'empereur, tendre la main à l'homme écroulé qui était encore, mais seulement de nom, monsieur le maire. Il s'assit largement, but. Et comme il échangeait des courtoisies avec ces "messieurs de Paris", un groupe d'officiers entra dans le café parmi eux, M. de Juvécourt.

Dans le cercle qui s'était peu à peu élargi autour des bouteilles de champagne, on s'occupait de l'élection à laquelle allait donner lieu le décès de M. de Cauroir, le député de la circonscription. L'éventualité de la candidature de M. Gibaudan, le maître des forges, qui s'était déjà présenté sans succès deux ans auparavant, était affirmée par les uns, niée par les autres. M. Barbançois déclarait que l'intention de M. Gibaudan de se porter à nouveau ne pouvait être douteuse. M. Watripon se montrait incrédule ; M. Gibaudan lui avait à lui-même, au lendemain de son échec, signifié de la façon la plus formelle sa résolution de ne pas affronter à nouveau la bataille électorale. Enfin, on verrait.

Les conservateurs, cela était sûr, tâcheraient de conserver le siège de M. de Cauroir ; mais quel serait leur porte-drapeau? Ils avaient à choisir entre plusieurs personnes, dont M. de Cauroir fils, malgré sa jeunesse, paraissait encore celui qui réunissait le plus de chances. Quant aux socialistes, il était vraisemblable qu'au lendemain de la mort tragique de l'ingénieur, ils auraient le bon sens de rester tranquilles.

—Tiens ! pensait rêveusement Batignon, si je me portais...

—Mais, fit M. Grimonprez, est-ce que le bruit n'a pas couru ?...

Il s'interrompit ; tous les regards s'étaient tournés vers lui ; il toussa dans sa main et reprit :

—Est-ce que la nouvelle n'a pas été répandue... J'en appelle à votre souvenir, messieurs, et je ne crois pas dire une chose si extraordinaire !... la nouvelle d'une autre candidature, qui serait, assurément, de nature à rallier tous les suffrages ?...

Assurément, pas un de ceux qui étaient là, ... sauf les officiers, bien entendu, — ne pouvait ne pas comprendre à quoi et à qui M. Grimonprez faisait allusion ; mais tous restèrent immobiles, silencieux, comme gênés.

M. Grimonprez n'était pas assez subtil pour s'apercevoir de ce silence, il continua, souriant:

—On nous avait dit... et certes, messieurs, la nouvelle avait été accueillie par une satisfaction générale... unanime, j'ose dire... on nous avait annoncé que notre digne maire, M. Margerie ici présent, et que je suis heureux de saluer, en l'assurant, au milieu des douloureuses circonstances qu'il traverse, de notre sympathie à tous, messieurs, n'est-ce pas?...

M. Grimonprez, tant, d'ordinaire, il multipliait, en parlant, les parenthèses, ne parvenait que rarement, égaré à travers les incidentes, à finir ses phrases. Un murmure approbatif vint ici à son secours, en l'empêchant de terminer celle-là, dont il fût malaisément sorti.

Les assistants, pour ne pas avoir à faire attention à ce que disait M. Grimonprez, relativement à la candidature, s'empressèrent, par des exclamations apitoyées, de témoigner de leur sympathie envers M. Margerie.

Celui-ci les regardait, de ses gros yeux ronds, ses joues tremblotaient.

—Ce pauvre M. Margerie.

—Quel coup ç'a été pour vous!... Car enfin, il était presque de votre famille, déjà!...

—Et vous étiez là?... Vous avez assisté à cette scène épouvantable!

—Croyez, que nous prenons bien part!...

M. Barbançois, l'ancien notaire, eut un petit sifflement de ses lèvres minces, en demandant:

—Et Mlle Léontine?... Pouvons-nous avoir des nouvelles de sa santé?... Ah! la malheureuse enfant! Le courage dont elle a fait preuve lors des funérailles de celui qui avait été son fiancé nous a bien émus, allez!...

M. Margerie répondait d'une voix lourde et pâteuse:

—Je vous remercie... Elle va bien. Assez bien... Merci...

Un silence suivit. Chacun cherchait le moyen de détourner la conversation. M. de Juvécourt regardait obstinément du côté de la porte, toujours déçu dans son espoir de voir arriver Georgette. D'autres officiers s'étaient mis à jouer aux cartes. Du fond de la salle, où était le billard, arrivait un bruit de carambolages. Le sieur Dromard s'affairait, servant des absinthes.

M. Margerie, les yeux fixes, comme absent, songeait, se rappelait d'abord toutes les fois où il avait été plus ou moins vaguement question pour lui de cette candidature législative, et les rêves ambitieux qui s'étaient lentement amassés en lui; puis la façon dont les choses s'étaient précisées; il revivait sa conversation avec Antony Trichet: la nouvelle de la mort de M. de Cauroir, le plan imaginé par le secrétaire de la mairie; oui, oui, c'était fort ingénieux, il profitait de l'agitation ouvrière, à lui seul apaisait la foule ameutée, obtenait de Boisjelin les concessions que son orgueil refusait, était acclamé, porté en triomphe; oui, c'était fort bien combiné...

Mais c'était devenu terrible.

Les épaules de M. Margerie se courbèrent sous un long frisson; son coeur se serrait; il avait froid, jusque dans les os. Il se sentait mal à l'aise; une sensation imprécise, fade, d'écoeurement, de nausée.

Pourquoi parlait-on autour de lui de ces choses qui lui semblaient si anciennes, si passées, reculées déjà dans un "vécu" si lointain? Un moment, il fut étonné de se trouver au milieu de tous ces hommes.

Pourquoi était-il là? Il les voyait en un brouillard, et leurs visages grimaçaient. Il se dit :

—Je vais m'en aller.

Mais ses jambes étaient molles, ses pieds lourds ; il restait assis, comme attaché sur la banquette. Ses oreilles bourdonnaient. Il lui sembla entendre de vagues craquements. La pensée lui vint, distincte, que, s'il était seul, bien sûr, il verrait le fantôme.

Alors, sans lever les yeux, il parla d'une voix lente, blanche, sans inflexion ; il dit :

—Je ne serai pas candidat...

Il y eut, autour de lui, une émotion une rumeur. Des têtes s'avancèrent, oreilles dressées, prunelles agrandies. M. Grimonprez, toujours plus prompt que tous les autres à parler, s'écria :

—Eh ! bon Dieu ! qu'est-ce que vous dites là, monsieur le maire ? ...

Tandis qu'Antony Trichet se sentait frissonner au plus profond de son être, seul, dans l'assistance, il se rendait compte des souffrances qu'endurait M. Margerie, des remords auxquels il était en proie ; seul, il put penser et pensa que cet abandon d'une candidature tant désirée était le sacrifice fait aux mânes irritées de Boisjelin.

Batignon se pencha à l'oreille d'Odéy, lui dit tout bas, en désignant M. Margerie des yeux :

—Est-il bête !...

Mais Clicholles, au contraire, s'écria :

A la bonne heure !... Monsieur le maire, permettez-moi de vous approuver hautement... Vrai ! ça fait plaisir chaque fois qu'on rencontre un citoyen dédaigneux de ces ambitions mesquines, misérables !... Candidat, allons donc !... Mais il ne faut pas avoir de sang dans les veines, il faut être plus lâche et plus plat qu'il n'est vraiment permis de l'être, pour consentir à faire ce métier de candidat... Mes félicitations, monsieur le maire !...

—Cependant ! fit M. Grimonprez, très choqué... A la Chambre !...

—Bah ! riposta Clicholles, en haussant péremptoirement les épaules, laissez-moi donc tranquille... La Chambre, c'est tous des mufles...

Un murmure s'éleva. Assurément, ce libre langage heurtait fort les convictions intimes des bourgeois de Bry-le-Noir ; et, offensés, ils regardaient de travers le journaliste. Et ce fut M. Barbançois, l'ancien notaire, qui parla.

—Permettez, dit-il... Je ne veux pas discuter vos opinions, monsieur, mais il est certain qu'à la Chambre M. Margerie, riche et considéré comme il l'est... de plus chevalier de la Légion d'honneur... avec son expérience bien connue des affaires, eût été un excellent représentant de notre circonscription... L'annonce de sa candidature avait été, il le sait, accueillie avec une faveur marquée ; elle était, cette candidature, assurée du succès, et la détermination qu'il vient de nous annoncer causera dans toute notre ville de vifs regrets, unanimes... J'ose le dire... Mais nous comprenons trop, n'est-ce pas, messieurs ?...... les motifs qui inspirent notre cher et excellent maire, pour nous permettre d'insister auprès de lui... Nous comprenons trop qu'après les tragiques événements auxquels il vient d'être si douloureusement mêlé, il éprouve le légitime désir, l'impérieux besoin de tranquillité, de repos... Je suis sûr, messieurs, que vous vous associerez aux sentiments que j'exprime...

—Bien sûr... Evidemment... Comment donc !... firent-ils, en faisant de la tête d'énergiques signes d'approbation.

Même quelques-uns cherchèrent les mains de M. Margerie, les prirent, les secouèrent, les serrèrent.

Ceux d'entre eux qui connaissaient les relations d'amitié existant entre M. Barbançois et ce maître de forges, M. Gibaudan, qui ayant déjà été candidat le serait probablement encore, admirèrent la façon dont l'ancien notaire avait pris acte tout de suite, sans retard, du désistement de M. Margerie. C'était chose faite, maintenant ; le soir même toute la ville saurait que M. Margerie avait officiellement renoncé à la candidature. Le terrain, de la sorte, se trouvait déblayé.

Antony Trichet regardait M. Margerie qui avait de nouveau courbé la tête, et dont le menton, ce menton si large, si rose, si gras, s'écrasait sur la poitrine ; il pensait, plein de pitié :

—Pauvre homme !...

Puis, comme un silence gêné suivait, Grimonprez crut habile et nécessaire, dans une bonne intention, de faire une diversion.

—A propos, messieurs !...

Tous les regards, de nouveau, se tournèrent vers lui.

—Sans doute, reprit-il, devrais-je attendre préférablement que le conseil municipal fut réuni ; mais je puis vous entretenir officieusement, n'est-ce pas! de ce petit projet...

Voici ... Vous n'ignorez pas messieurs, que la tranquillité pouvant être considérée comme rétablie... Dieu merci!... et le travail devant incessamment reprendre... les soldats qui ont été envoyés ici pour protéger nos propriétés et nos personnes nous quitteront sous peu de jours... Eh bien, voici, messieurs... Quand ils sont arrivés, nous avons dû, en raison des circonstances terribles que nous traversions, nous abstenir de toute réception qui, par sa gaieté, eût forcément contrasté, de façon... comment dirai-je? choquante, avec la tristesse... Enfin, bref!...

Mais, devons-nous, messieurs ... pour ma part je ne le pense pas... laisser s'éloigner ces braves militaires qui ont volé à notre secours, sans leur avoir témoigné d'une façon quelconque notre haute estime et notre vive reconnaissance?... Ces messieurs les officiers refuseraient-ils de venir choquer leurs verres contre les nôtres?... Que penseriez-vous, messieurs, d'une soirée à l'Hôtel de Ville, un punch, un vin d'honneur, que sais-je? qui nous permettrait d'affirmer en même temps nos sentiments patriotiques à l'égard de l'armée nationale?...

Cette fois, M. Guimonprez eut lieu d'être satisfait, car on lui cria bravo, on l'applaudit, on le félicita:

— A la bonne heure...

— Excellente idée!

— Certainement, certainement!... Un vin d'honneur!

M. de Juvécourt et les autres officiers présents souriaient avec condescendance; au fond très flattés, bien que tout disposés à dire que ce serait "rasoir" en diable, cette réception.

C'était à M. de Juvécourt, comme étant le plus élevé en grade, qu'il appartenait de remercier; il ne se déroba pas à ce devoir.

— Assurément, messieurs, je suis l'interprète de tous mes camarades en vous disant que votre invitation si cordiale sera acceptée avec plaisir... Seulement, diable!... le temps va manquer... Car nous partons dimanche au petit jour.

— Dimanche!... Et nous sommes jeudi... Eh bien! on peut organiser cela pour samedi.

— Oh! non! fit un des officiers d'infanterie... Nous partons dimanche, à cinq heures du matin... Tout le monde voudra se coucher de bonne heure, la veille.

— Eh bien! en ce cas, demain ... N'est-ce pas, messieurs, en y mettant un peu de bonne volonté, d'activité?...

— Evidemment!... Evidemment!...

M. Grimonprez, enivré de son succès, s'écria:

— Justement, messieurs, nous avons la bonne fortune de posséder en ce moment, au milieu de nous, notre digne maire...

Son sourire, ses deux mains ouvertes et tendues, le geste de tout son corps en avant, invitaient M. Margerie à répondre.

Un frisson avait couru, pénible, angoissant, sur le visage de M. Margerie. Il leva les yeux, lentement, pesamment; et dit, de la même voix blanche, éteinte, comme cassée:

— Je ne suis plus M. le monsieur...

Il y eut une stupeur.

— Quoi? s'écria M. Grimonprez.

Et M. Barbançois:

— Y pensez-vous, M. Margerie?.. Mais vous savez combien on vous aime ici... Les services que vous avez rendus à la commune!...

M. Piquandaire, silencieux depuis le début de la conversation, n'avait pu retenir un tressaillement; le sang lui était monté au visage, avait allumé son grand nez, et fait cramoisies ses oreilles.

M. Margerie eut de la main droite un geste écourté, maladroit; il dit, si bas qu'il fallut se pencher pour l'entendre:

— Demain... ce soir, j'enverrai ma démission au préfet.

Ce fut tout. Personne ne lui répondit. Personne ne lui fit d'objection. Personne ne l'interrogea. Et le silence de tous prit acte de cette démission.

M. Margerie fit, des yeux, le tour de l'assistance.

Seul Antony Trichet — et il ne le vit pas — le regardait avec une commisération vraie, émue. Les autres baissaient les yeux, évitaient ses regards.

Alors, péniblement, M. Margerie se leva.

— Comment, lui dit M. Watripon, vous vous retirez?

Et M. Poillereau, le menuisier:

— Vous n'avez seulement pas vidé votre verre...

Il répondit:

— Oui... Non... J'ai besoin de repos.

Et il répéta, comme machinalement, la même phrase qu'il avait déjà dite au juge d'instruction :

—Je ne me sens pas bien....Je ne me sens pas bien.

—Si vous êtes souffrant, dit M. Grimonprez, il faut en effet, rentrer, vous coucher bien vite, vous tenir bien chaudement...

—A votre place, dit M. Huchard, le coiffeur, je prendrais une bonne tasse de tilleul avant de me mettre au lit.

On s'écartait, on se dérangeait pour lui faire place ; plusieurs s'étaient levés ; les mains se tendaient vers lui, molles, hésitantes ; il les effleura en passant, sans les voir.

M' Piquandaire serait monsieur le maire demain.

Le dos rond, courbé, de M. Margerie s'éloigna, disparut au delà de la porte.

Les autres s'entre-regardèrent.

—Un homme malheureux ! murmura M. de Juvécourt, en tordant sa moustache.

—Un homme fichu ! rectifia Clicholles.

Batignon coupa l'air, devant lui, de sa main, horizontalement, avec raideur. Rasé, fini, réglé ; quand un homme en est là, qu'il renonce ainsi, qu'il se dépouille lui-même, il n'est plus bon que pour la fosse.

Quand M. Margerie fut sorti du café, ces messieurs les conseillers municipaux eurent, d'abord, une attitude plutôt gênée.

—C'est bien étrange !...C'est vraiment bien étrange ! répétait M. Watripon en roulant ses gros yeux de vache.

—Pauvre homme ! fit M. Barbançois ; il a été rudement touché.

Et M. Grimonprez, avec empressement :

—Mais ce ne sera pas cela qui pourra nous empêcher de donner suite au projet que vous avez tout à l'heure..... et je vous en remercie, messieurs......... accueilli avec tant de faveur.........Au surplus, Bry-le-Noir ne saurait rester longtemps sans maire. Le successeur de M. Margerie....de ce pauvre M. Margerie...est déjà tout désigné....Et nous pouvons, certes, espérer que notre honorable adjoint, M. Piquandaire....

—Oh ! oh ! comme vous y allez, cher ami, dit celui-ci, en ébauchant un geste de modeste protestation.

—Comment, donc, mais il a raison! s'écrièrent confusément plusieurs voix.

—En vérité, messieurs, reprit M. Piquandaire, vous me voyez confus. Je n'ai pas mérité un tel honneur. Si toutefois vous pensiez que je puisse rendre quelques services...Vous connaissez mon dévouement à la commune.

M. Margerie s'était laissé tomber sur la banquette de sa voiture. Il défaillait, à bout de forces.

Le soir montait. Dans ce ciel verdi où s'étaient éteintes les rougeurs du couchant s'allumaient déjà quelques étoiles. La campagne plate s'assoupissait Il n'y avait plus personne dans les champs, et une brise légère agitait doucement les feuilles des ormes.

La voiture filait le long de la route.

M. Margerie, le coeur tordu, pensait à ce que venait de lui dire M. Barbançois : "M. Margerie, riche et considéré comme il est, chevalier de la Légion d'honneur..." Chevalier de la Légion d'honneur !... Oui, c'était vrai, il était chevalier de la Légion d'honneur ...Il lui restait encore cela... Il avait cela encore à arracher de lui-même, à jeter loin de lui.....

A de certains moments de souffrance exacerbé, l'homme en proie au désespoir, l'homme qui ne lutte plus, vaincu, comme trouvant trop lente sa chute irrémédiable, comme éprouvant le besoin pervers de hâter l'oeuvre de la destruction, se déchire lui-même, avec ses dents, avec ses ongles, et semble éprouver une sorte de volupté à tuer en lui, avant qu'il meure, tout ce qui était à lui.

M. Margerie se rappelait le jour où il avait reçu du ministre de l'Intérieur une dépêche lui annonçant que sa nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur apparaîtrait le lendemain au "Journal officiel." Comme il avait bien dîné ce soir-là ! Comme il était de belle humeur ! Un mendiant étant passé, humblement, devant la fenêtre, il avait jeté, d'un geste large, dans le chapeau tendu, une pièce de cent sous.

Les félicitation qu'il avait reçues ; la croix en diamants que le personnel de la raffinerie s'était cotisé pour lui offrir ; le banquet qu'il avait donné en remerciement et qu'il avait présidé, cette croix au revers de son habit ; le discours qu'il avait prononcé, reportant sur ses ouvriers, ses collaborateurs, l'honneur qui lui était fait !...

MADAME L. THORA

LE SECRET D'UN Buste Parfait

ENVOYÉ GRATUITEMENT

Le Système Corsine Français de Mme Thora pour développer le Buste est un traitement domestique simple, garanti augmenter le Buste de six pouces; il remplit aussi les parties creuses du cou et de la poitrine. Il est employé depuis plus de 20 ans par les principales actrices et les dames de la société. Livre contenant des renseignements complets ENVOYÉ GRATUITEMENT. Il est très bien illustré de dames photographiées avant et après avoir employé le Système Corsine. Toute lettre absolument confidentielle.

Ecrivez maintenant à Madame Thora pour avoir le splendide livre gratuit, ainsi que toutes les informations concernant le Système Corsine. Incluez un timbre de deux centins et votre adresse. Nous avons une agence aux Etats-Unis d'où nous faisons parvenir nos traitements à nos clientes américaines afin de leur éviter de payer les droits.

The MADAME THORA TOILET COMPANY
TORONTO, Canada.

Hélas !... Ce passé-là était mort... Tout était mort .

Tremblantes, les deux mains de M. Margerie montèrent jusqu'à la boutonnière de sa redingote... Les doigts, péniblement, en détachèrent le ruban rouge, le froissèrent un instant ; et, d'un geste brusque, le jetèrent au dehors, sur la route.

Puis M. Margerie se replia sur lui-même ; et, affaissé, les coudes sur les genoux, le front dans ses mains vides, pleura.

XIX

L'ANCIENNE

Après avoir vu son père partir pour Bry-le-Noir où l'appelait la convocation du juge d'instruction, Léontine, ce même jour, s'était acheminée, seule, à pied, vers la ville.

Elle allait, — comme elle avait été la veille, comme elle irait le lendemain, comme elle irait tous les jours suivants, — au cimetière.

Elle était vêtue de ce deuil qu'elle avait fait le serment de ne plus quitter jamais ; les plis noirs de son long voile se confondaient avec les plis noirs de sa robe ; et tout ce crêpe sévère et dur, d'une austère simplicité, était — comme cherché par la plus savante coquetterie — le cadre exquis de sa jeune beauté blonde.

Les traces des épouvantables journées de terreur et de désespoir qu'elle venait de vivre s'étaient peu à peu effacées sur son visage.

Sur ses joues, les larmes n'avaient pu creuser des sillons bien profonds.

Il avait suffi d'une nuit de calme sommeil pour rendre aux yeux leur pureté.

Maintenant, ce visage charmant n'exprimait plus que la tristesse, une mélancolie d'une infinie douceur.

Car la vie ne se laisse pas étouffer par le chagrin ; elle proteste et ne veut pas périr.

Avant la catastrophe, Léontine n'était peut-être que jolie ; maintenant, elle était belle ; à sa grâce, à son charme, la souffrance avait ajouté quelque chose de plus, quelque chose de plus grand. Son front s'auréolait de rêverie ; son regard avait pris une mansuétude ; sa bouche, une douceur. L'enfant ignorante, insoucieuse, qu'elle avait été, semblait être, à présent, une de ces créatures d'élection que le malheur a touchées de son aile, pour en faire, au milieu de la pauvre humanité, des anges.

Sous le vêtement noir, la peau de son cou paraissait plus blanche ; et le noir du voile piqué dans ses cheveux en faisait plus éclatante la superbe couleur d'or. Plusieurs de ceux qui, ce jour-là, la rencontrèrent, tandis que, de son pas léger, elle allait au champ du repos, après l'avoir saluée, se retournèrent, pour la suivre du regard, émus par tant d'affliction, séduits par tant de beauté. A des femmes qu'elle connaissait, qui, apitoyées, lui disaient : "Bonjour", rapidement, affectueusement, elle répondit d'un pâle sourire, et passa sans s'arrêter.

La nature, autour d'elle, rayonnait. Lavée, rafraîchie par le terrible orage qui avait eu lieu, la terre, comme revivifiée, s'étalait avec un frisson de volupté, sous les chauds rayons du soleil. Le ciel était d'un bleu tendre, avec de molles vapeurs indécisément blanchâtres, semblables à de longues balayures; une légère brise courait, caressante; il faisait bon vivre.

Léontine gravit la côte qui conduisait au cimetière, franchit la grille. Sur le seuil de sa petite maisonnette, en bras de chemise, un bonnet bleu de travers sur ses cheveux gris, le père Watine, le gardien, fossoyeur en même temps et jardinier, fumait sa pipe au soleil, béatement. Quand il vit approcher Mlle Margerie, il retira sa pipe de sa bouche et son bonnet de dessus sa tête:

—Salut bien, mademoiselle, dit-il en s'avançant d'un pas... Vous venez voir la tombe, je suppose... Que vous serez contente, j'espère!... J'ai bien suivi vos instructions, allez!... Dame! ça n'était point commode, à vrai dire, de trouver tant de pâquerettes... Enfin, c'est fait, tout de même... J'y ai travaillé toute la matinée, dame!..... Mais que c'est donc frais et fleuri, et bien soigné et bien blanc!... Enfin, si vous n'étiez point satisfaite, quoique ça il faudrait me le dire, mademoiselle, car je tâcherais à mieux faire une autre fois, vous savez.

—Merci, monsieur Watine, répondit Léontine; je suis sûre que cela sera très bien.

—Dame! on a fait de son mieux, mademoiselle, voilà.

Et se retournant, pour appeler, derrière lui:

—Hé! Catherine!... que tu es bien impolie encore, vraiment, de ne pas venir saluer cette chère Mlle Léontine.

—Me voilà, me voilà, répondit-on.

Une femme sortit de la maisonnette; jeune, grasse et fraîche, portant dans ses bras un enfant auquel elle était sans doute en train de donner le sein quand le vieux l'avait appelée. Le bébé, du lait aux lèvres, souriait, extasié, remuant ses petits poings.

—Votre servante, mademoiselle.

—Bonjour Catherine, dit Mlle Margerie avec affabilité; il ne fallait point vous déranger, mais je suis heureuse de vous voir. Le petit se porte toujours bien?

—Comme vous voyez mademoiselle; c'est à ravir... C'est-à-dire qu'il mange comme un ogre... Qu'il est toujours affamé, donc!...

Elle riait, robuste, la poitrine rebondie le fossoyeur les couvrait, elle et l'enfant, d'un silencieux regard de grand-père.

Ainsi que charmé par la vue de Léontine, le petit eut un geste vague, et doucement jasa.

—Il est bien beau, dit Léontine, et vous pouvez en être fière.

Elle se pencha, effleura de ces lèvres le front du bébé.

—Ah! ma pauvre demoiselle, fit Catherine...

Mais elle s'arrêta toute rouge à la pensée de ce qu'elle avait été sur le point de dire, innocemment. Ce qui, du fond de son coeur simple et naïf, était monté jusqu'à sa bouche, c'était ceci "Ah! mademoiselle, c'est il bien vrai que vous voulez être toujours la fiancée du mort, et qu'ainsi vous ne deviez jamais connaître la joie d'avoir un enfant à vous?..." Elle comprit que ce n'était pas à dire et se tut, interdite.

Peut-être Léontine comprit-elle cette pensée point exprimée, mais que les yeux attendris de la jeune femme purent laisser deviner. Elle eut un grave sourire, et, sans ajouter une parole, s'éloigna. Le fossoyeur savait qu'elle ne voulait point être accompagnée; lui et sa fille la suivirent seulement des yeux muets. L'enfant fermait ses paupières comme ébloui par la clarté du jour.

A peine si deux ou trois mausolées, disgracieux cubes de pierres, déparaient par leur lourde blancheur, le cimetière de Bry-le-Noir. La plupart des tombes n'étaient marquées que par une croix, parfois une stèle de marbre, un encadrement de bois noir. Entre ces tombes Léontine marchait lentement; elle laissait errer son regard rêveur, et ses narines s'ouvraient au parfum des fleurs éparses autour d'elle.

Certaines tombes, amoureusement entretenues, étaient de vrais jardins; les roses, les oeillets montaient autour des croix noires et blanches et couvraient les dalles de pierre où les noms des morts avaient été gravés.

Autour de ces corolles épanouies, des papillons, les uns tout blanc, avec seulement de petites taches noires sur les ailes, d'autres d'un jaune pâle, d'autres encore revêtus de riches et chatoyantes couleurs, des abeilles; de gros bourdons à abdomen jaune ou rouge ; des cétoines d'un vert métallique, à reflets superbes, bourdonnaient, venant chercher leur vie au fond de ces fleurs nées de la mort; dans les branches des cyprès sombres qui s'élevaient chaient, avec un léger frétillement d'ailes; et le puissant murmure de la vie universelle emplissait, ainsi, le champ de l'éternel repos.

Comme grisée un peu par les parfums pénétrants exhalés par toutes ces fleurs éparses autour d'elle, et aussi par les ardeurs du soleil qui, près d'achever sa course, couvrait de ses flammes obliques la campagne et allumait, partout où ses rayons se brisaient contre une vitre, une ardoise, des rejaillissements d'étincelles. Léontine, insensiblement, ralentissait sa marche. Ses yeux, machinalement, lurent, à droite et à gauche, quelques-uns des noms écrits sur les croix. Là, sous ce tas de lis, dormait un enfant; Jean Léguillon, âgé de vingt-deux mois. Hélas ! pauvre petit être, parti si vite ! Qu'était-il venu faire sur cette terre qu'il devait quitter avant d'avoir rien pu apprendre, rien pu savoir de ce qu'est la vie? Mais n'était-elle pas semblable à lui, la triste Melle Margerie, qui s'en irait, elle aussi, avec sa robe toute blanche, ayant assez vécu pour connaître les tristesses, les épouvantes de la vie, mais sans rien connaître, sans rien savoir de ce qui peut en être la consolation, la récompense, la beauté. Plus loin, elle lut: "Cécile Gérard, épouse Leguaërt, morte à vingt ans". Vingt ans, c'était presque l'âge de Léontine; mais celle-ci, au moins cette Cécile, enlevée si jeune, avait été aimée, avait été mariée, avait été heureuse'.. Plus loin encore, au-dessous d'un autre nom de femme, deux dates disaient l'âge de la morte: soixante-dix-huit ans; et il y avait: regrettée de ses enfants, de ses petits enfants et de ses arrière petits-enfants." Et le soleil entourait comme d'une gloire la tombe de cette aïeule qui avait si complètement vécu, puisque vivre c'est donner la vie; et Léontine songeait que celle-là avait été heureuse...

Le cimetière était vide. Du moins Léontine n'aperçut-elle aucun être humain. Elle arrivait à l'endroit où l'on avait creusé la fosse pour le cercueil de Boisjelin. C'était tout en haut; et de là, par-dessus les murs bas, la vue s'étendait sur la campagne. Le fossoyeur comme il l'avait dit, avait bien travaillé. Le sol qui, détrempé par la pluie d'orage, avait été tout piétiné le jour des funérailles, et n'était alors que boue jaunâtre et gluante, était maintenant bien propre. La croix noire se dressait portant ce seul nom : Maurice Boisjelin: et à ses pieds s'entassaient les couronnes qui, portées à la suite du cercueil, achevaient là de se faner, la couronne de la Compagnie minière, celle de la municipalité de Bry-le-Noir, les autres. Puis, dessinant le carré long du cercueil, c'étaient des pâquerettes, rien que des pâquerettes, entassées, pressées les unes contre les autres, de sorte que cette tombe était toute blanche, d'une blancheur de neige, à cette heure où sous les rayons du soleil les pétales blancs s'étalaient.

Plus tard, dans une heure, quand le soleil se serait abaissé derrière l'horizon, les pétales, refermées, ne montreraient plus que leur envers, et ce serait alors tout rose ; maintenant, c'était tout blanc.

Léontine vait voulu toutes ces pâquerettes, en souvenir du petit bouquet qui était tombé lorsqu'on avait défait les vêtements de Boisjelin massacré ; qu'il portait sur sa poitrine au moment du danger ; qu'il avait voulu effleurer, dans un baiser, de son dernier souffle ; et que sa main roidie par la mort avait emportée dans la tombe. Rien que des pâquerettes ; des pâquerettes toujours ; le fossoyeur les arrosait, les empêchait d'être étouffées par les mauvaises herbes, il remplacerait au fur et à mesure les plants épuisés; de sorte que cette tombe serait toujours ainsi toute blanche sous le so-

Poils Follets Enleves

"THORENE", le nouveau traitement, enlève les poils follets sûrement, sans danger et sans douleur. Pas d'acides ni autres ingrédients malfaisants. Toute dame ainsi affligée devrait employer le remède souverain, envoyé par la poste, scellé sûrement. $1.00. Adressez :

THE MADAM THORA TOILETTE CO.
Toronto, Canada.

UN BEAU TEINT fait Toujours Plaisir

L'ORIENTAL CREAM ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud

Purifie et embellit la Peau. Aucun autre cosmétique fera cela.

Fait disparaître le teint basané, les boutons, taches de rousseurs, vers, maladies de la peau et tout ce qui porte atteinte à la beauté et cela sans qu'on s'aperçoive que l'on s'est servi de remède. Il a été essayé pendant 57 ans et est si inoffensif que nous savons pour certain qu'il est fait convenablement. N'acceptez pas de contrefaçon de nom semblable. Le Dr L. A. Sayre disait à une dame de haut ton (une patiente) "Comme vous vous en servirez, vous les dames, je recommande la "Crème de Gouraud" comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. Une bouteille employée tous les jours durera six mois. LA POUDRE SUBTILE GOURAUD enlève les pellicules sans détériorer la peau. En vente chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie des Etats-Unis du Canada et de l'Europe. Ecrivez pour avoir le catalogue et des circulaires donnant des informations complètes sur cette préparation, et mentionnez ce journal. FRED. T. HOPKINS, Prop., 37 Great Jones St., N.-Y.

m-j-e-jno

leil, vêtue des fleurs de fiançailles. Et Léontine éprouva une satisfaction attendrie à voir que ses désirs avaient été compris, ses ordres fidèlement exécutés.

Des larmes étaient montées à ses yeux; un brouillard humide obscurcissait sa vue; son cœur battait; elle murmura très doucement, tout bas :

—Pauvre ami... pauvre ami...

Le petit bouquet qu'il avait avec lui dans le cercueil, comme lui était fané, flétri, mort; mais les pâquerettes refleurissaient, refleuriraient toujours sur sa tombe, symbole d'éternel regret, d'éternelle fidélité, d'éternel amour.

Elle joignit les mains, les yeux perdus dans le bleu du ciel, avec ferveur elle pria pour l'âme de celui qu'elle appelait, au fond d'elle-même, son mari. Puis, agenouillée devant cette tombe aimée, longuement, douloureusement, elle rêva. Elle n'était plus en ces instants de désespoir fou, où l'on se révolte, où l'on crie sa colère impuissante; mais que d'amertume demeurait en elle contre la destinée injuste et cruelle! Elle n'était pas de celles qui se résignent, qui courbent passivement le front et l'âme. Il y avait trop de vie en elle pour que le regret cessât d'être cuisant.

Dire qu'elle avait dû être épouse et que, sans savoir au juste ce que c'est que la maternité, elle s'était vue, en de lointains et radieux rêves d'avenir, mère! Mère, comme cette jeune et vigoureuse Catherine, dont elle venait d'embrasser l'enfant. Un enfant... Sans doute, si elle avait été l'épouse de Boisjelin, elle aurait eu un enfant, des enfants. Son père lui avait dit bien des fois : — Tu me donneras un petit-fils!... Hélas! que d'espoirs, que d'ambitions, que de projets étaient enfouis à jamais, là, dans cette fosse, sous cette terre fleurie! Ah! les pâquerettes avaient beau, par centaines, ouvrir leurs blancs pétales; ce n'était que l'illusion, le mensonge de la vie, une vie factice, artificielle, n'empêchant pas de voir la mort en dessous. Et elle était, elle, la triste Léontine, le petit bouquet qu'on avait enfermé avec le cadavre dans la fosse, et qui comme lui était fané, flétri, mort; et ne ressusciterait jamais.

Sur son rêve envolé, sur son bonheur tué avant d'être, sur son avenir qui n'avait pas eu le temps d'éclore, sur lui, le fiancé, sur elle la veuve, Léontine désolément pleurait; et ses larmes amères scintillaient au bord de ses longs cils de soie avant de rouler une à une sur ses joues.

Depuis combien de temps était-elle là, plongée dans cette rêverie qui, peu à peu, tuait ses forces, son courage, annihilait toute volonté en elle? Lentement, sous la fatigue, sous l'émotion sans cesse accrue, son corps avait plié; elle n'était plus à genoux, mais couchée presque devant cette fosse... Quelle heure était-il? Elle avait perdu toute notion du temps, comme si rien au monde n'existait plus pour elle, comme si elle fût morte au milieu des morts...

Soudain, un bruit léger se fit entendre près d'elle : le craquement d'une bottine, le souffle contenu d'une respiration. Elle se redressa à demi, appuyée sur son coude; sa tête lourde, vacillait; ses regards voyaient mal... Elle n'était plus seule. Quelqu'un était là.

Puis elle vit, debout à quelques pas d'elle, une femme.

Et tout à coup, brusquement, la mémoire lui revint, la netteté de son esprit fut entière.

Cette femme, elle la reconnaissait.

C'était celle qu'elle avait rencontrée déjà près du cercueil de Boisjelin, le jour de la mise en bière, dans la petite chambre de l'hôtel du "Singe d'Or".

C'était celle qui avait assisté aux funérailles, et qui, pendant les discours, s'était tenue là, derrière la tombe, regardant si fixement Léontine que celle-ci s'en était sentie gênée, et, instinctivement offensée.

Elle se rappela ce qu'elle avait entendu dire, tout près d'elle, en ce jour de deuil, de cette femme.

Qu'est-ce que cette femme venait faire ici?

Elle était à Bry-le-Noir, Léontine se souvenait aussi de l'avoir entendu dire, avec les journalistes de Paris, venus pour la grève. Sa présence était sans doute un hasard; simple curiosité, voilà tout.

Mais que pouvait vouloir dire son onstination à revenir près de cette tombe.

Geoegette de Rally, s'aperçut, au brusque mouvement que fit Léontine, que la jeune fille l'avait vue.

—Oh je vous demande pardon, dit-elle.

Et comme Léontine ne répondait pas elle ajouta:

—Je vous ai dérangée... pourtant je m'efforçais bien de ne pas faire de bruit!—Voyez-vous j'avais tant de peine à vous voir pleurer ainsi... Ah! mademoiselle, je pleure avec vous, allez...!

C'était vrai, elle ne mentait pas, le petit mouchoir très brodé, qu'elle tenait à la main était tout humide d'avoir essuyé les larmes qui coulaient des ses yeux.

Que signifiait, cela? Léontine se sentit blessée dans ses plus intimes pudeurs. Qu'est-ce que c'était donc que cette femme qui, non seulement, la regardait pleurer, mais encore s'arrogeait le droit de partager sa douleur.

Il y eut une courte flamme dans ses prunelles, et Georgette de Rally, interdite, se hâta d'ajouter.

Je vous prie de vouloir bien m'excuser... Sans doute, je vous opportune... Pourtant, ne croyez pas de ma part à une indiscrète curiosité... Ma sympathie est bien sincère, allez...! Et je voudrais vous en convaincre... et vous me feriez bien plaisir... mais là, vraiment, bien plaisir si vous me permettiez de m'agenouillee à côté de vous sur cette tombe, pour prier comme vous.

Un flot de sang empourpra, comme sous le choc d'un outrage, les joues pâles de Léontine. Il lui sembla que cette femme venait de lui proposer une véritable profanation.

A genoux sur cette tombe, elle, cette étrangère, cette inconnue, cette créature!...

D'un bond, presque, Léontine se trouva debout, et sans répondre, elle couvrit Melle de Rally d'un long regard hostile et méprisant.

—Mon Dieu, reprit Georgette, d'une voix mal assurée, je vois bien que je vous ai déplu, que je vous ai fait de la peine... J'en suis désolée, vraiment! Je ne voulais pas vous causer de chagrin ou d'ennui, moi, au contraire..... Oh! je sais bien que vous étiez sa fiancée, je comprends tout ce que vous devez ressentir, et je vous plains... Ah! je vous plains de tout mon cœur, croyez-le!...

Evidemment, Melle de Rally était sincère; dans sa voix, il y avait des larmes contenues et le regard de ses yeux ne mentait pas.

Et sans qu'elle pût, le moins du monde, prévoir ce qui allait se passer, une sourde inquiétude, vague, angoissante, mordit le cœur de Léontine.

—Je ne vous comprends pas, murmura-t-elle. Que voulez-vous dire?

Alors, Georgette de Rally eut un sourire triste et se montrant du geste, elle dit:

—Ne voyez-vous pas que je porte aussi son deuil, moi?

Son deuil? Léontine ne comprit pas d'abord... Oui, cette femme était vêtue de noir, oui... Un deuil, à vrai dire, singulièrement élégant.

Les hautes plumes noires de son chapeau se balançaient sur son front, le tulle de son corsage était tout miroitant de jais, ainsi que l'étoffe légère de sa double jupe, et si ses gants noirs empêchaient de voir les bagues, dont ses mains étaient couvertes, à ses poignets, à ses oreilles, à son cou, brillaient ses bijoux; elle avait à la main, une élégante ombrelle de dentelle noire, et de la même main tenait sa petite trousse d'objets mignons en or.

Son deuil,? cette femme pouvait-elle donc avoir eu quelque chose de commun avec Boisjelin?

Léontine était redevenue très pâle, tout son sang avait reflué sur son cœur; droite, les lèvres serrées, elle interrogea.

—Vous connaissiez donc celui qui est couché sous cette croix?

Georgette de Rally remua affirmativement la tête.

Léontine questionna:

—Nous pensions qu'il n'avait pas de famille... Jamais il ne nous a dit qu'il eût encore une famille... Etes-vous donc une personne de sa famille?

—Oh! non, répondit Georgette.

Et elle eut un sourire très significatif.

Qui donc êtes-vous, alors? demanda Léontine toute tremblante?

Georgette fit un pas en avant:

—Tenez, mademoiselle, fit-elle. Bien sûr, si Maurice était vivant, je n'aurais jamais voulu me trouver avec vous... Je ne l'aurais pas osé, d'abord, bien sûr... Mais on n'est pas jaloux de ceux qui sont morts, n'est-ce pas?...

—Jaloux?...

La voix de Léontine s'étranglait ce fut avec peine qu'elle put demander:

—Est-ce que vous voudriez dire?...

—Je crois que vous deviné, mademoiselle, répondit Georgette... Voyez-vous, pardonnez-moi. On m'a dit souvent que j'étais une drôle de fille, et que je n'avais pas les idées de tout le monde... C'est peut-être vrai... Dès que j'ai su, en arrivant ici, que Maurice, quand il a été assassiné, était sur le point de se marier, j'ai eu le désir de connaître sa fiancée... pour lui dire, mon Dieu! voilà... qu'elle n'est pas seule à pleurer... qu'il y a une autre femme qui se souvient de Maurice.... Tenez, ça a eu l'air de vous étonner, de vous déplaire, quand je vous ai, tout à l'heure, demandé la permission de prier à côté de vous... Je voudrais pourtant que vous n'ayez pas l'idée que je suis une farceuse... Parce que, voyez-vous, j'ai un peu le droit, moi aussi, d'être ici...

Léontine n'avait guère entendu qu'un nom, le nom de Maurice, deux fois répété. Chaque fois, ç'avait été une blessure, une morsure pour son cœur. Jamais elle n'avait appelé ainsi son fiancé; et c'était à peine si, depuis qu'il était mort, elle se permettait de prononcer tout bas, et en prières, mains jointes, en parlant à Dieu, ce "petit" nom.

Elle demanda, balbutiante, et pourtant toute fiévreuse de révolte intérieure:

—Pourquoi l'appelez-vous Maurice?

—Dame!... fit Georgette.

Ce "dame!" et le sourire qui l'accompagnait eussent été éloquents pour toute autre que Léontine; mais celle-ci était loin encore de se douter de la vérité.

—Vous ne comprenez pas? interrogea Georgette.

Muette, Léontine fit signe qu'elle ne comprenait pas.

Alors, Georgette, avec un soupir, les yeux au ciel.

—C'est que, voyez-vous, nous nous sommes bien aimés!...

Ce fut un cri qui jaillit hors des lèvres de Léontine; un cri de douleur, un cri d'angoisse. Ses mains, convulsivement presque, s'appuyèrent sur sa poitrine; ses lèvres étaient devenues toutes blanches.

Elle demanda, penchée en avant, égarée:

—Qu'est-ce que vous dites?...

Tout étonnée, dans sa candeur spéciale, de l'effet qu'elle produisait, Georgette de Rally, très embarrassée, maintenant, crut devoir donner des explications.

—Vraiment! fit-elle... vous auriez tort de vous faire du mauvais sang pour ça... C'est bien naturel, au bout du compte... Je vous parle d'il y a longtemps... Des années... Dame! ce sont là des choses qui arrivent, vous savez... Maurice habitait Paris, dans ce temps-là... Nous avons fait connaissance... Je ne me rappelle plus où, par exemple, mais ça ne fait rien, n'est-ce pas? Et ça a duré assez longtemps pour que je ne l'oublie jamais, moi... Vous avez l'air toute mécontente... Voyons, qu'est-ce que ça peut vous faire, après tout, qu'il y ait une autre fille comme moi qui pleure à côté de vous, en se rappelant comme il était gentil celui que ces canailles de mineurs ont massacré?...

Elle disait la vérité : elle pleurait; de grosses larmes ruisselaient sur ses joues; et fraternellement, sans, évidemment, se rendre un compte exact de ce qu'elle faisait, elle s'avançait, tendait presque les mains à Léontine qui recula.

Ce que la jeune fille éprouvait, c'était presque du vertige; il lui semblait que la terre tremblait, manquait sous ses pieds, qu'elle allait être précipitée au fond d'un abîme.

Elle bégaya, les yeux agrandis, dilatés par la terreur :

—Je ne comprends pas...

—Mon Dieu! répondit Georgette, c'est pourtant bien simple, allez!

—Vous avez connu M. Boisjelin?

—Maurice?... Bien sûr!... Si je l'ai connu? Mais puisque je vous dis que nous avons été ensemble pendant deux ans.

—Alors, interrogea Léontine, frissonnante, il vous a aimée, lui?...

Léontine, livide, avait chancelé, serait tombée, si, d'un geste instinctif, elle ne se fût raccrochée à la croix de bois noir sur laquelle était écrit ce nom : "Maurice Boisjelin."

Georgette s'était élancée.

—Mademoiselle!... Mon Dieu!... Qu'avez-vous?

Mais déjà Léontine s'était ressaisie; raidie dans un effort de volonté, elle tint à distance, du geste, Melle de Rally.

—Vraiment! fit-elle, je suis au désespoir... Vous êtes souffrante! Voulez-vous que j'appelle!

—Non, répondit la jeune fille... Ce n'est rien...

—Mon Dieu! c'est ma faute... Si j'avais su!... Est-ce que je pouvais me douter, moi!

—Ce n'est rien, répéta Léontine, héroïquement.

Et après avoir rassemblé ses forces :

—Maintenant, dites-moi...

—Ah! non, par exemple! s'écria Melle de Rally; j'en ai trop dit déjà, j'en ai assez!...

Mais Léontine fixa sur elle des yeux étincelants.

Le regard de Léontine exprimait une interrogation ardente; Georgette eut, le buste légèrement penché en avant, les mains un peu écartées du corps, la bouche ouverte, les sourcils surélevés, cette mimique par laquelle se traduit l'impuissance où l'on est d'en dire plus long, d'entrer dans plus de détails, de s'exprimer davantage.

—Oh! oui taisez-vous! taisez-vous!... murmura Léontine, en cachant, de honte, son visage entre ses mains.

Léontine défaillait, elle eut un râle sourd, une prière désespérée.

Alors Georgette s'aperçut de ce qu'elle avait fait: elle tressaillit, comprenant vaguement, malgré son inconscience, qu'elle venait d'infliger une blessure mortelle à la jeune fille.

—Oh! pardon, murmura-t-elle...

Et comme Léontine se taisait, écrasée, les bras pendants, tournant vers le ciel son pâle visage de crucifiée, Georgette reprit, sincèrement émue.

—Je crois bien que j'ai fait une bêtise tout de même... et que je n'aurais pas dû vous dire tout ça... Vrai je n'étais pas venu pour vous le dire. Je ne sais pas comment ça s'est fait. Je voulais tout simplement vous dire quelle part je prends à votre douleur et combien je sympathise... de tout mon cœur...allez... avec vous... Vous ne m'en voulez pas, dites?

Léontine restait silencieuse, comme frappée de stupeur.

—J'ai peur que vous me preniez pour une menteuse, reprit Georgette... Je vous ai parlé de lettres... Je ne les ai pas sur moi, mais elle sont à l'hôtel dans ma chambre, dans mon sac— Si vous voulez, je vous les enverrai, aujourd'hui même... Comme ça vous verrez que je ne vous ai pas trompée... Et puis je ne veux garder rien qui me vienne de Maurice... Ce ne serait pas bien...

Elle fit encore un pas vers Léontine:

C'est drôle tout de même... Tout à l'heure, je disais que nous n'allions pas être jalouses d'un mort, bien sûr. Et voilà que nous avons parlé comme si nous étions jalouses.

C'est drôle...

Elle fit encore un pas vers Léontine.

—Tenez, mademoiselle, dit-elle, très doucement j'aurais vraiment du chagrin si je pouvais croire que vous m'en voulhez... que vous conserviez une mauvaise idée de moi... Je vous en prie, dites-mois que vous me pardonnez-

Léontine avait repris à peu près possession d'elle-même; ses joues sur lesquelles ne coulaient plus de larmes, étaient de marbre; ses yeux secs regardaient fixement devant elle.

—Je n'ai rien à vous pardonner, dit-elle, froidement.

Georgette voulut répondre. Léontine de la main lui imposa le silence.

Et elle dit, laissant tomber les mots un à un et lentement devant elle, comme dans un trou.

—Je vous laisse prier sur sa tombe.

Georgette interdite, interloquée la regardait s'éloigner.

Elle marchait d'un pas de rêve, semblait glisser entre les tombes.

La journée s'achevait, le soleil venait de disparaître sous l'horizon, une intense lueur d'incendie emplissait tout un côté du ciel; l'air était très pur, très calme; la campagne, paisiblement, s'assoupissait; le crépuscule commençait à monter du fond des vallées.

Georgette de Rally, immobile, debout à côté de la croix de bois noir sur laquelle se lisait le nom de Boisjelin, regarda s'éloigner, puis disparaître la robe noire, le voile noir de Melle Margerie.

—Pauvre petite! murmura-t-elle d'un accent indéfinissable.

De nouveau, les larmes frangeaient ses longs cils de soie, d'une finesse de rêve; toute désorientée, elle laissait errer ses yeux autour d'elle.

Maintenant que le soleil était couché, les pâquerettes qui couvraient la tombe s'étaient lentement refermées; les pétales montraient leur envers rose.

De bouquet blanc, la tombe de Boisjelin était devenue bouquet rose.

—Tiens! comme c'est joli! murmura Mlle de Rally, séduite, charmée...

XX

LES LETTRES

Léontine sortit du cimetière sans répondre au salut respectueux du père Watine, le fossoyeur, sans le voir; et se hâta, sur la route.

A peine si elle pouvait réfléchir, penser à ce qu'elle venait d'entendre.

Il semblait qu'un choc eût tout brisé en elle.

Elle n'avait eu qu'une pensée : fuir, se mettre au plus vite à l'abri, chez elle. Elle marchait vite, ne sentant point de fatigue.

Elle ne mit qu'une demi-heure à peine à franchir la distance qui la séparait de la maison paternelle.

Quand elle rentra. Cadie, la femme de chambre, et Anna, la cuisinière, remarquèrent l'altération de ses traits, échangèrent un regard apitoyé. Vraiment, c'était bien malheureux que mademoiselle s'obstinât ainsi à ces longues visites au cimetière; la pauvre enfant; vraiment, ça n'avait pas de bon sens!

M. Margerie n'était pas rentré encore. A ce moment, il était au "Café du Commerce", avec des journalistes et les conseillers municipaux.

Quand Léontine traversa la cour, elle vit le rideau de la chambre occupée par le commandant César de Thun se soulever légèrement. Mais personne ne se montra.

Léontine remonta dans sa chambre, s'enferma.

Nerveusement, elle se débarrassa de son chapeau, de son voile, ôta ses gants.

Elle étouffait; elle avait besoin d'air; elle ouvrit la fenêtre; puis d'un peu d'eau elle humecta légèrement ses tempes, où battait la fièvre.

Près de cette fenêtre ouverte, elle s'assit, essaya de réfléchir.

Qu'éprouvait-elle, au juste? Quelle était la raison précise de l'agitation à laquelle elle était en proie? Qu'y avait-il donc de changé depuis tout à l'heure?

Hélas! elle avait laissé une autre qu'elle priant, là-bas, sur la tombe chérie. Elle n'était pas seule à pleurer le mort! Une autre femme avait surgi soudainement.

N'était-ce pas abominable, cela, mon Dieu?... Et Léontine, frissonnante, fermait les yeux, comme devant un abîme, balbutiant :

—A quoi donc croire?... Hélas!... Hélas! et qui croire?...

La beauté pure de son éternel regret était ternie; sa robe de veuve était tachée. Et voilà que sa pensée inquiète n'osait presque plus aller à Boisjelin, comme craignant d'évoquer d'autres idées. Le souvenir n'était plus intact. Quelque chose s'était cassé. Quelque chose était fini.

Oh! sans doute, elle resterait fidèle, quand même, au fiancé disparu; sans doute elle garderait sa mémoire; et son serment de vivre tout ce qui pouvait rester de jours et d'années devant elle dans le deuil inguérissable demeurait tout entier. Mais serait-ce sa faute si, désormais, à cette douleur, à ces regrets, devait se mêler une amertume?

Léontine pleurait ses illusions mortes. Hélas! retrouverait-elle jamais la paix dans laquelle elle avait voulu s'ensevelir, morte au monde, morte à la vie? Pourrait-elle jamais reconquérir cette sérénité qui, depuis l'effroyable fracas de la catastrophe, était descendue, comme les plis d'un long voile sur elle?

Des coups discrets furent frappés à la porte de sa chambre, elle tressaillit, demanda :

—Qui est là?... Que me veut-on?...

—Je demande pardon à mademoiselle de la déranger, répondit la voix de Cadie... On apporte quelque chose pour mademoiselle.

Léontine, avec lassitude, tira le verrou, ouvrit la porte.

Cadie lui tendait un petit paquet, enveloppé d'un papier blanc, noué d'une faveur rose.

—Qu'est-ce que c'est que cela? demanda Léontine.

—Je ne sais pas mademoiselle....Ça vient d'être apporté par le petit de M. Rozendaal, le marchand de tabac.. Il est venu avec sa bicyclette...Il paraît que c'est très pressé.

—Mais de qui cela me vient-il? interrogea Léontine qui semblait éprouver quelque répugnance à toucher ce paquet.

—C'est ça...Tout de suite... c'est très pressé...Et ne perds rien!..

—Non, madame.

Le gars s'était précipité sur son "clou"; et pendant que Georgette, satisfaite comme d'un devoir rempli, rentrait dans le "Café du Commerce", il s'était si bien dépêché, pédalant avec tant d'énergie, qu'il avait couvert la distance en douze minutes...

Lorsque Léontine, très pâle, eut dans la main le petit paquet lié d'une faveur rose, elle comprit.

Cadie attendait :

—Mademoiselle n'a besoin de rien?

—Non.

Cadie se retira.

Léontine, derrière elle, referma la porte, poussa le verrou.

Son premier mouvement, quand elle se trouva seule, enfermée dans sa chambre, le paquet de lettres à la main, fut de colère.

Ainsi cette femme la poursuivait jusque chez elle.

Le parfum pénétrant qui s'exhalait des lettres offensa ses narines. Elle ne connaissait pas cette odeur forte, qu'elle trouva brutale; elle s'en sentit écœurée.

Ces lettres!... Est-ce qu'elle les lirait?... Non, certes... Avait-elle besoin, d'ailleurs, d'en apprendre davantage? Ce que lui avait dit Melle de Rally ne lui suffisait-il pas?

Et puis, cette pensée qui avait été la pensée de Boisjelin ne lui appartenait pas. Elle n'aurait pu, davantage, préciser le sentiment qui était en elle, mais il lui semblait, de façon confuse, que ce serait presque commettre une impudeur que de violer le secret de cette correspondance. Dénouer cette faveur rose, ouvrir ces lettres, n'eût-ce pas été, à peu près, comme profaner une tombe?

Un passé dormait là qui devait, quel qu'il fût, être respecté.

Et ce qu'il y avait encore, tout au fond de ce sentiment mal exprimé, mal défini, c'était à l'insu même de Léontine, ou bien sans qu'elle voulût se l'avouer, la crainte d'en apprendre davantage sur le compte du mort, de pénétrer plus avant dans ce qui avait été sa vie; c'est-à-dire la crainte d'y découvrir des atteintes nouvelles à la confiance, à l'amour dont elle avait voulu l'entourer.

Lentement, Léontine secoua la tête. Non, elle ne lirait pas ces lettres.

A quoi bon? Pourquoi faire? Cela ne la regardait pas.

Elle la déposa doucement sur le marbre d'un petit chiffonnier de marqueterie qui occupait un des angles de sa chambre; et, très froide, elle revint s'accouder à la fenêtre.

Mais il lui fut impossible de penser à autre chose. A quoi aurait-elle pu penser? De ce que lui avait dit Melle de Rally au cimetière sa tête était pleine; son cœur lacéré saignait; malgré sa volonté d'être calme, tout son corps frémissait; ses nerfs étaient tendus comme des cordes prêtes à se briser.

Elle voulut, sans se rendre compte, la pauvre âme blessée, que c'était là manquer à la foi jurée au fiancé, attirer son esprit sur d'autres pensées; elle tâcha de s'intéresser à cet enfant qu'elle avait vu tout à l'heure dans les bras de Catherine, la fille du fossoyeur; elle voulut se gronder parce que, depuis des jours, elle ne s'occupait plus du tout de la maison, laissait Cadie, Anna et Joséphine sans surveillance, et que tout ainsi devait aller à la dérive; elle se demanda si elle ne ferait pas bien de songer à son père, de l'arracher à ce milieu où il souffrait, de lui proposer peut-être un voyage.

(A suivre)

MENTHOL COUGH SYRUP

GUERISON CERTAINE POUR

Les premières attaques de Consomption, le Rhume, la Toux, l'Asthme, la Bronchite, la Grippe, la Coqueluche, l'Enrouement et toutes les maladies des Poumons et de la Gorge.

PRIX 25 CTS.

Seuls Agents

Lyman, Knox Co.

MONTREAL, P. Q.

UNE GARANTIE AUX MERES

On ne peut offrir aux mères, pour les bébés et les enfants, qu'un seul remède garanti libre de tout opiacé et toutes substances délétères. Ce remède, c'est les Tablettes Baby's Own. Milton L. Hersey, M. Sc., analyste public pour la province de Québec, et professeur de chimie à l'Université McGill, dit: "Je certifie, par la présente, que j'ai fait une analyse soignée des Tablettes Baby's Own, que j'ai achetées personnellement dans une pharmacie de Montréal, et le résultat de cette analyse n'a révélé la présence d'aucun opiacé ou narcotique dans ce remède." Ces tablettes guérissent toutes indispositions anodines des bébés, telles que la dentition, les fièvres anodines, les rhumes, la constipation, la diarrhée, la colique et les vers. Elles donnent aux bébés un sommeil naturel, car elles font disparaître la cause de l'insomnie. C'est une bénédiction pour les mères, et aucun foyer où il y a des petits enfants ne devrait se passer des Tablettes Baby's Own. Vendues chez tous marchands de remèdes, ou expédiées par la poste, à 25 cents la boîte par Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

GRAND CONCOURS DU "CULTIVATEUR"

Voulez-vous gagner, tout en causant avec vos amis et connaissances, dans vos moments de loisir,

Une Moissonneuse-Lieuse, Un Semoir-Cultivateur, une Faucheuse, Un Rateau à Cheval ou Une Charrue ?

Prenez part au Grand Concours d'Abonnements que nous venons d'ouvrir.

AVANT LE 1er JUILLET 1905

Les listes d'abonnés nouveaux et le montant des abonnements devront être à nos bureaux AVANT le 1er JUILLET PROCHAIN.

Aux cinq personnes qui nous auront procuré le plus grand nombre d'abonnés nous donnerons en plus de la commission qu'elles auront déjà reçue :

A la première, une Moissonneuse-Lieuse ;
A la deuxième, un Semoir-cultivateur ;
A la troisième, une Faucheuse ;
A la quatrième, un Rateau à Cheval ;
A la cinquième, une Charrue.

AVIS IMPORTANT

Aucun des concurrents ne pourra s'attendre à gagner l'un de trois premiers prix s'il ne nous a pas procuré au moins cinquante (50) nouveaux abonnés.

Le minimum des abonnements pour le quatrieme prix sera de trente (30), et, pour le cinquieme de vingt (20).

Le gagnant d'un prix aura le droit de choisir entre l'instrument et la valeur de celui-ci en argent.

Les gagnants pourront choisir la marque de fabrique CANADIENNE qui leur conviendra.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

IL S'AGIT SIMPLEMENT DE RECRUTER CHEZ VOUS OU DANS D'AUTRES PAROISSES DE NOMBREUX ABONNES POUR "LE CULTIVATEUR", LE JOURNAL DE LA CLASSE AGRICOLE. SI VOUS VOULEZ VOUS METTRE A L'OEUVRE, FAITES REMARQUER A VOS VOISINS, A VOS AMIS, ETC., QUE NOTRE JOURNAL SE COMPOSE DE SEIZE GRANDES PAGES CHAQUE SEMAINE ET CONTIENT UNE FOULE DE NOUVELLES DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET DES AUTRES PARTIES DU CANADA, DES ETATS-UNIS ET DU MONDE ENTIER; DES ARTICLES POLITIQUES TOUJOURS SOIGNES, DES RENSEIGNEMENTS DE TOUTES SORTES, PARTICULIEREMENT SUR L'AGRICULTURE DONT NOUS NOUS APPLIQUONS A SUIVRE TOUS LES PROGRES POUR LE PLUS GRAND AVANTAGE DE NOS LECTEURS, UN FEUILLETON TOUJOURS INTERESSANT ET MORAL, DES PAGES EN COULEURS AMUSANTES, DE NOMBREUSES VIGNETTES, ETC., ET QUE L'ABONNEMENT N'EST QUE DE $1.00 PAR ANNEE.

QUAND VOUS AUREZ PRIS DES ABONNEMENTS, ENVOYEZ-NOUS LA LISTE DES ABONNES AVEC LEURS NOMS ET ADRESSES (ECRIRE BIEN LISIBLEMENT) ET LE MONTANT DES ABONNEMENTS MOINS

50 P. C. DE COMMISSION

PAR EXEMPLE, SI VOUS AVEZ RECU $10.00 POUR DIX ABONNEMENTS D'UN AN OU VINGT DE SIX MOIS, ENVOYEZ-NOUS $5.00 ET GARDEZ $5.00 POUR VOUS.

N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS N'ACCEPTONS PAS D'ABONNEMENTS POUR MOINS DE SIX MOIS ET QUE TOUT ABONNE DOIT PAYER D'AVANCE.

COMME VOUS LE VOYEZ, CETTE COMMISSION VOUSRECOMPENSE DEJA DE VOS PEINES.

NOUS INSCRIRONS A VOTRE CREDIT LE NOMBRE DES ABONNES QUE VOUS AUREZ PRIS, CHAQUE FOIS QUE VOUS NOUS ENVERREZ UNE LISTE D'ABONNEMENTS, ET NOUS VOUS FERONS PARVENIR VOS RECUS SANS RETARD.

TOUT LE MONDE, ABONNE OU NON DU "CULTIVATEUR", DEMEURANT AU CANADA OU AUX ETATS-UNIS, PEUT PRENDRE PART A NOTRE GRAND CONCOURS.

QUE CHACUN PROFITE DES OFFRES ALLECHANTES, CROYONS-NOUS, QUE NOUS FAISONS AUJOURD'HUI. PAREILLES OCCASIONS DE FAIRE DE L'ARGENT ET DE GAGNER DE SUPERBES PRIX NE SE TROUVENT PAS SOUVENT.

Résumé des Conditions du Concours.

1o—Trouver de nouveaux abonnés pour "Le Cultivateur" et leur faire payer d'avance $1.00 pour un an ou 50c pour six mois.

2o—Garder 50 pour cent de commission sur chaque envoi.

3o—Nous envoyer la ou les listes d'abonnés écrites bien lisiblement c'est-à-dire le nom et adresse de chaque abonné avec votre propre signature et votre adresse, ainsi que le montant des abonnements, moins la commission de 50 pour cent.

4o—Les listes devront porter la mention " CONCOURS DU CULTIVATEUR."

5o—Toutes les listes devront être reçues à nos bureaux avant le 1er Juillet 1905.

6o—La personne qui nous aura envoyé le plus grand nombre d'abonnements avec le prix de ces abonnements (deux abonnements de six mois ne compteront que pour "un an") recevra une Moissonneuse-Lieuse. Le deuxième prix, un Semoir-cultivateur; le troisième, une Faucheuse; le quatrième, un Rateau à Cheval et le cinquième, une Charrue, seront donnés aux quatre concurrents qui la suivront de plus près.

7o—Tout le monde peut prendre part à notre concours.

8o—Faire remise par lettre enregistrée et mentionner que l'on veut prendre part au concours.

"Le Cultivateur"

Edition Hebdomadaire de "La Patrie"

La Cie de Publication de la "Patrie" Limitée.

BUREAU PRINCIPAL:
79 77-et 81 RUE ST-JACQUES,
MONTREA, Qué.

1. LE CULTIVATEUR est publié tous les vendredis (52 numéros par année). Il est complètement indépendant de tous les partis politiques, magnifiquement illustré de gravures et dessins en plusieurs couleurs, et donne en outre des informations très pratiques et des plus précieuses pour les fermiers, métayers, jardiniers, etc.
2. TAUX D'ABONNEMENT :—Pour le Canada et les Etats-Unis. Un an (douze mois) $1.00 ; six mois, $0.50 ; trois mois, $0.25. Pour les autres pays, mêmes taux plus les frais de poste.
3. TARIF D'ANNONCES. — Première insertion, 10 cts la ligne agate, insertions subséquentes, 5 cts la ligne agate. Prix spéciaux, pour annonces régulières, fournis sur demande.
4. LE CULTIVATEUR est expédié aux abonnés jusqu'à ce qu'on nous fasse parvenir un ordre explicite d'en discontinuer l'envoi.
5. LA LOI DIT que tout abonné à un journal sera tenu responsable jusqu'à ce que tous les arrérages soient payés et qu'il ait donné ordre de discontinuer l'envoi.
6. LES PAIEMENTS doivent être faits directement au bureau principal, soit par Mandat Poste ou Lettre Enrégistrée, à nos risques.
7. LA DATE SUR VOTRE ETIQUETTE indique l'échéance de votre abonnement.
8. CHANGEMENT D'ADRESSE.—Lorsque les abonnés désirent que nous fassions un changement, ils doivent donner leur nouvelle et leur ancienne adresse.
9. NOUS INVITONS LES FERMIERS à nous écrire sur n'importe quel sujet touchant à l'agriculture. Nous sommes toujours heureux de recevoir de bons articles sur des idées pratiques. La critique de nos articles, les suggestions pour l'amélioration du "Cultivateur", les résultats d'un essai quelconque, ou des méthodes améliorées de culture seront reçues avec plaisir. Les manuscrits qui nous seront confiés ne devront pas être portés à la connaissance des autres journaux avant que nous les ayons publiés. La matière qui ne sera pas acceptée sera retournée sur réception des frais de poste. TOUTE CORRESPONDANCE concernant notre journal, devra être adressée comme ci-dessous et non pas à l'un de nos employés personnellement.

Adressez: "LE CULTIVATEUR"
77-79 et 81 RUE St-JACQUES,
Montréal, Can

MONTREAL, SAMEDI, 29 AVRIL

ATTENTION !

Le Grand Concours

— DU —

"*Cultivateur*"

NOUS publions sur une autre page de ce journal tous les renseignements désirables au sujet du grand concours que nous venons d'ouvrir et auquel tout le monde, abonné ou non du 'CULTIVATEUR,' pourra prendre part.

Lisez ces renseignements attentivement et vous constaterez que nous vous offrons une excellente occasion de gagner, sans aucune peine, de l'argent et des prix d'une grande valeur, dans vos moments de loisir.

AVIS IMPORTANT

A la demande de plusieurs concurrents la durée du concours est prolongée d'un mois. Les listes d'abonnements, etc., devront donc être entre nos mains avant le 1er juillet prochain, et non avant le 1er juin.

BUDGET PROVINCIAL

26 avril.

La Législature de Québec a repris la séance hier. Ainsi qu'il l'avait promis, la veille de l'ajournement, il y a un mois, l'hon. M. McCorkill, trésorier de la province arrivait à la Chambre tout armé, son discours sur le budget à la main. Enfin, nos législateurs allaient s'occuper des affaires de la province elle-même.

Le discours sur le budget présente naturellement la situation financière sous son plus beau jour. Pour l'année finissant le 30 juin 1906, le total des recettes ordinaires est estimé à $4,883,922.87, et le total des dépenses à $4,835,819.87. Il reste donc un surplus de $48,103.00.

Les principales sources du revenu de la province sont les licences, les droits de sucession et les droits de coupes. M. McCorkill constate une augmentation considérable dans les revenus du département des Terres de la Couronne, pour l'an dernier, et il en prend occasion pour rendre hommage à la bonne administration du premier ministre démissionnaire, si violemment critiquée.

Nous n'avons pas le loisir aujourd'hui d'étudier en détail le discours sur le budget, mais cette partie du discours qui concerne le revenu des terres pourra faire à la Chambre le sujet d'une intéressante discussion. Il est incontestable qu'il y a une augmentation dans le revenu des terres, mais les critiques de l'opposition et même d'une fraction du parti ministériel portaient précisément sur la façon dont ces revenus mêmes étaient perçus. Pourrait-on percevoir encore davantage ou bien ces revenus sont-ils perçus, comme on le prétend, au détriment de notre domaine national? Ce sont deux questions que nous ne résolvons pas, mais qu'il faudrait éclaircir. Tout le monde admet que des modifications s'imposent dans l'administration des terres de la Couronne.

Mais il est un point du discours sur le budget qu'appelle particulièrement notre attention. Il s'agit de l'instruction publique. M. McCorkill dit que l'intention du premier ministre est de porter une attention spéciale à l'amélioration de nos écoles primaires, et qu'il y sera pourvu durant la session par une augmentation considérable des subsides éducationnels.

Il ne saurait y avoir d'opposition à ce chapitre du budget. Depuis trop longtemps nous nous plaignons avec raison que le gouvernement provincial ne fait pas assez pour la cause de l'éducation, celle peut-être qui intéresse le plus l'avenir de notre province. On peut blâmer certaines autres dépenses exagérées, mais il ne faut pas craindre d'accroître celles de l'instruction publique, car elles sont nécessaires.

Tout le monde ne pourra qu'en féliciter le gouvernement, pourvu que ces dépenses soient faites intelligemment.

Nous ne pouvons donc qu'approuver le principe et nous attendons le gouvernement à l'œuvre pour apprécier l'exécution.

DRAME SANGLANT A LANCASTER

Des cambrioleurs à la Banque des Marchands. Lutte acharnée avec un employé. Une arrestation.

UN BANDIT TUE

Lancaster, Ont., 26—Vers deux heures, ce matin, un drame des plus sensationnels se déroulait au village de Lancaster.

Pendant que toutes les familles reposaient quatre audacieux voleurs accomplissaient leur œuvre infâme.

Masqués et

REVOLVER AU POING

ils firent irruption dans l'édifice de la Banque des Marchands, après avoir enfoncé la porte d'entrée avec un dormant qu'ils ont dû prendre à la gare du Grand-Tronc.

L'un des commis de la Banque, M. Herman Von Metzke, était alors couché dans une chambre en arrière de la bâtisse.

Réveillé en sursaut par le bruit qui venait de se produire, il voulut se lever et saisir le revolver qui se trouvait sous l'oreiller, mais l'un des voleurs l'avait déjà empoigné par les épaules.

Une bataille en règle allait se livrer entre M. Von Metzke et les bandits.

Ces derniers frappaient, avec leurs revolvers, sur la tête du commis, et

LE SANG COULAIT

abondamment.

Un des voleurs voulut enlever des mains de M. Metzke le pistolet qu'il pointait sur ses assaillants. Par un effort suprême, le commis réussit à se dégager de son terrible adversaire, et il lui tira un coup

EN PLEINE POITRINE

Le voleur tomba lourdement sur le plancher, et ses compagnons le relevèrent.

Voyant que M. Metzke était lui-même armé jusqu'aux dents, les trois individus qui n'avaient pas encore été atteints prirent le parti de s'enfuir, emmenant avec eux le blessé qu'ils traînèrent jusqu'aux environs de la gare, à quatre cents pieds de la banque, où on le trouva ce matin.

La nouvelle de cette terrible affaire s'est répandue comme une traînée de poudre, ce matin, dans le village et les cantons environnants.

On avait d'abord annoncé que le brave commis avait succombé aux blessures qu'il avait reçues, mais il n'en était rien. Cependant, les médecins considèrent que son état est grave. Sa tête porte les marques des coups de revolver que les voleurs lui ont administrés.

Les cambrioleurs ont laissé, dans la chambre, deux revolver calibre 32, dont l'un était encore chargé.

Le coroner Hamilton, de Cornwall, a ouvert

UNE ENQUETE

ce matin sur la mort de l'individu qui a été trouvé près de la gare.

L'enquête a été ajournée à lundi prochain, car M. Von Metzke, le blessé, n'est pas assez bien pour rendre témoignage.

Les jurés suivants ont été assermentés: MM. R. J. Nicholson, A. Sauriol, P. Bonneville, O. Bourgie, W. G. Robson, Wm. Henderson, Wm. J. Gunn, D. J. Totsin, A. B. McDonnel, John McEwen, Wm. E. Brady, E. J. Harkness, E. J. Fraser, J. A. McArthur.

UNE ARRESTATION

Un jeune homme a été arrêté, ce matin, soupçonné d'avoir été vu, hier soir, en compagnie du défunt.

Il dit se nommer Collin et venir de Summerstown, où il est allé rendre visite à des parents.

Quand il a été arrêté, il a déclaré au policier qu'il s'en allait à Montréal.

Il nie positivement avoir vu le défunt, et il affirme qu'il ne le connaissait pas.

M. Von Metze, dont la bravoure et le sang-froid ont épargné un grand vol, est originaire d'Halifax, N. E.

Le défunt était ici, samedi, et il s'était enrégistré, à l'hôtel, sous le nam de J. Dixon, St-Jean, Qué.

Il avait passé la journée de dimanche dans une des salles de l'hôtel, lisant un numéro du magazine Munsey. Il parlait bien peu.

—o—

Le chef de la sûreté, M. Silas H. Carpenter, a eu une entrevue ce matin avec le gérant général de la Banque des Marchands, à Montréal, au sujet du drame de Lancaster.

Le gérant a dit que le bandit tué par le brave caissier de la succursale de Lancaster n'appartenait pas à la catégorie des "tramps". Au contraire, les habits portés par le bandit démontrent que ce dernier faisait partie de cette classe de filous vivant dans l'argent et qui font surtout métier de

PILLER LES BANQUES

et les grands magasins.

Ces bandits sont audacieux et rusés. Ils sont la terreur des grandes villes car la police ne parvient que très rarement à leur mettre le grappin dessus.

Deux jours avant le coup de mains sur la succursale de la banque de Lancaster, le même voleur dont le cadavre a été trouvé à la gare de l'endroit, avait été remarqué flânant auà alentours de la banque. Il fumait généralement un cigare et à Lencaster, il passait pour un

ETRANGER DE DISTINCTION

Le gérant et les employés de la banque ont positivement reconnu ce matin, le bandit mort pour l'individu qui avait fait son apparition à Lancaster deux jours auparavant.

Il n'y a pas de doute, qu'il avait été envoyé en reconnaissance par la bande redoutable à laquelle il appartenait. Il devait dresser un plan de la banque et s'assurer du moment où les coffres de l'institution regorgeraient d'or.

La bravoure du caissier a fait manquer aux bandits une fort belle opération.

Le gérant a également informé le chef Carpenter qui avant de laisser le cadavre sur la plateforme de la gare, les trois bandits l'ont dépouillé de ses chaussures et de son chapeau.

On a remarqué aussi que le voleur tué par le caissier a les dents aurifiées.

Le chef de la sûreté, aussitôt après son entrevue avec le gérant, a envoyé le détective Dan McLaughlin à Lancaster, avec mission d'établir si possible l'identité du cadavre. McLaughlin a eu pendant longtemps la surveillance des banques à Montréal. Il connait un grand nombre de personnages suspects.

27 avril.

Aussitôt après avoir été informé du drame de Lancater, hier matin, le chef de la sûté de Montréal, Monsieur Carpenter, a télégraphié à toutes les gares du Pacifique Canadien demandant aux employés de surveiller étroitement les individus à mine suspecte qui tenteraient de monter à bord des trains de fret.

Dans le courant de la nuit dernière, se conformant aux ordres du policier montréalais, les employés de la gare Kamptville, 30 milles de Lancaster, ont arrêté trois individus. Ces derniers vont être interrogés avec soin, et s'ils ne peuvent rendre un compte satisfaisant de leur pas et démarches depuis la nuit du drame, ils seront aussitôt conduits à Lancaster pour être confronter avec le caissier de la banque des Marchands.

Voici le signalement complet du bandit tué, J. Dixon.

J. Dixon, âgé, 30 à 35 ans, grandeur 5 pieds 8 3-4 pouces, poids, 135 à 140 livres, taille mince, teint pâle, yeux bleus, cils très blonds et minces à peine visibles, sourcils proéminents, pommettes saillantes, cheveux d'un brun léger et légèrement gris aux tempes, oreilles grandes aux lobes épais et légèrement tournés en dedans, dents longues et saillantes, dents supérieures hautes, première incisive supérieure et première molaire plombées en or et quatre dents à couronne d'or, front élevé et fuyant; mains petites et douces, tachées toutes les deux par la cigarette, grandeur du collet 14 1-2.

UNE MAISON DETRUITE

Le feu rase en plein jour une maison et ses dépendances.

A ST-GERMAIN, KAMOURASKA

SAINT-GERMAIN, (Kamouraska), 25. — Un grand malheur est venu fondre sur la famille de Mme veuve Henri Dumais, de cette paroisse. La maison, ainsi que les dépendances, qui comprenaient une laiterie, un hangar, une porcherie, etc., a été détruite par l'incendie, hier avant-midi. Le feu a pris à la toiture, à 11 heures. Il a, sans doute, été allumé par une étincelle sortie de la cheminée.

Tout a été détruit. C'est à peine si on a pu sauver quelques objets de ménage; un poêle, une machine à coudre, une valise et quelques autres articles. Un voisin, M. François Dion, a été le premier à apercevoir le feu; il a aussitôt donné l'alarme et averti Mme Dumais. Malheureusement, il était trop tard pour sauver l'habitation, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'un monceau de cendres fumantes.

Madame Dumais n'est pas riche, et cette perte en est une très lourde pour elle. Mme Dumais a cinq enfants. La maison était évaluée à $2 000.

MM. C. C. Richards & Cie.

Messieurs,—Le petit garçon de mon voisin, âgé de 4 ans, tomba dans une cuvette d'eau bouillante et fut terriblement ébouillanté. Quelques jours plus tard ses jambes enflèrent à trois fois leur grosseur naturelle et il s'y forma des plaies coulantes.

Ses parents ne pouvaient rien se procurer qui pût le soulager, lorsque je leur recommadai le LINIMENT MINARD.

Après en avoir employé deux bouteilles, l'enfant fut complètement guéri, et je connais ici plusieurs autres cas presque aussi remarquables, guéris par le même liniment; je puis dire en toute sincérité que je n'ai jamais eu un remède dont la vente soit aussi excellente ou qui ait donné une satisfaction aussi générale.

M. HIBERT,
marchand général.

Le Savon "Monkey Brand" rend l'étain semblable à l'argent, la vaisselle semblable au marbre, les vitres semblables au cristal. 14

SENSATION A OTTAWA

DANS UNE MALHEUREUSE DISCUSSION, Mtre C. B. MAJOR, EX-DEPUTE D'OTTAWA, LANCE SON VERRE A LA FIGURE DE SON CONFRERE, Mtre RENE DeSALABERRY—CELUI-CI EST AFFREUSEMENT BLESSE A LA TEMPE—IL RECOIT LES DERNIERS SACREMENTS ET FAIT SON TESTAMENT — CE QUE DIT M. MAJOR.

OTTAWA, 27 — L'inauguration du club Préfontaine à Hull, hier soir, s'est terminée par une tragédie qui a failli causer une perte de vie, celle de M. René de Salaberry, avocat bien connu. Ce dernier a été frappé à la tempe par un gros verre lancé par M. C. B. Major, ex-député provincial du comté d'Ottawa. Dans l'après-midi, il y avait eu à Ottawa discussion entre ces deux personnes au sujet de l'appui que M. De Salaberry a donné au député Gendron, aux dernières élections. A l'hôtel Impérial, hier soir, les députés Devlin, Dubeau, prenaient le souper avec MM. De Salaberry et Major, lorsque la discussion reprit. Sur remarques vives de M. De Salaberry, M. Major lança son verre à la figure de De Salaberry. Ce dernier tomba sans connaissance, ayant une blessure de deux pouces à la tempe. Les docteurs Fontaine et Pelletier furent appelés et firent un pansement.

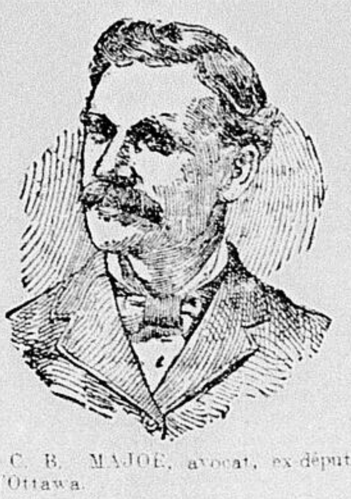

M. C. B. MAJOE, avocat, ex-député d'Ottawa.

Le blessé ne reprit connaissance qu'à dix heures et son état était si grave que trois autres médecins furent mandés, les docteurs Paquette, Aubry et Archambault.

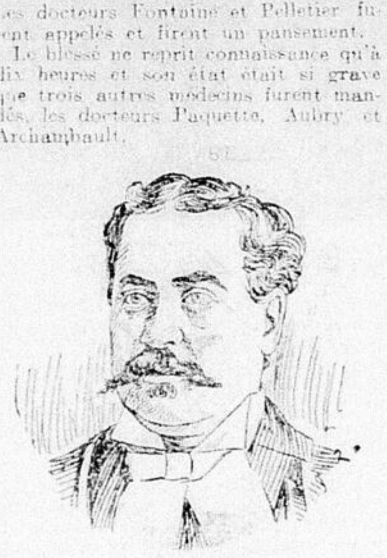

M. RENE DE SALABERRY, avocat de Hull.

Le R. P. Barrette, O.M.I., administra les derniers sacrements au blessé qui fit ensuite son testament. A onze heures, M. DeSalaberry fut transporté à sa résidence. Il a passé presque toute la nuit sans connaissance, mais il prend un peu de mieux depuis quatre heures, ce matin. A neuf heures, ce matin, les médecins ne pouvaient encore dire que leur patient était hors de danger. Mais, à midi, ils déclarèrent M. DeSalaberry hors de danger.

Le blessé est encore bien faible. Le coup a été si violent qu'il a affecté le nerf tempal.

M. Major est très peiné de son action et dit qu'il a agi dans un moment de surexcitation inexplicable. Cette affaire a causé une sensation générale à Hull et à Ottawa. Ce matin, l'on ne parle que de cela dans les couloirs de la Chambre.

AUTRES VERSIONS

Voici une autre version corroborée par les intéressés. MM. Dubeau, député de Joliette et Devlin, député de Wright, soupaient à l'hôtel Impérial, pour se rendre ensuite à l'inauguration du Club Préfontaine, lorsque M. de Salaberry entra et sur invitation se joignit à ses amis. Quelques instants plus tard, M. Major fit son entrée et tous quatre se mirent à causer. La discussion s'éleva entre MM. Major et De Salaberry, sur la part active que ce dernier a pris dans l'organisation de la campagne provinciale en faveur de M. Gendron contre M. Major. M. De Salaberry critiqua la carrière politique de l'ex-député. M. Major lança son verre rempli de lait et atteignit De Salaberry.

Ce verre gros, épais, qu'on appelle "Schooner," se brisa par la violence du choc. La blessure consiste en une entaille du nerf tempal. Le blessé, contrairement à ce qui a été annoncé, n'a pas fait de testament, mais a été administré. Il a été transporté chez lui en voiture, ce matin. Si le coup avait été porté avec une bouteille, au lieu d'un verre, la mort était certaine.

M. A. FORTIER

Au correspondant du 'Cultivateur', ce matin, M. Adélard Fortier, gendre de M. Major, dit que l'on a beaucoup exagéré l'affaire qui se résume à une bagatelle. M. De Salaberry, dit-il, est bien mieux. Le coup a été porté dans un moment de surexcitation, pendant la chaleur de la discussion.

M. Major a rencontré, à midi, M. Archer, avocat, de Montréal, beau-frère du blessé, et lui a dit que l'affaire a été faite sans y songer. Le coup a été porté avant qu'il y pensa, dans un moment de surexcitation, après avoir été insultée par M. De Salaberry.

M. DUBEAU, M. P.

M. Dubeau dit que la discussion a commencé sur d'anciennes affaires de profession, et que M. Major cherchait à l'éviter. De Salaberry a injurié M. Major, et celui-ci a jeté le contenu de son verre à la figure de de Salaberry, et le verre a suivi le même chemin.

Le verre en se brisant, a blessé Dubeau à la main. Rien de sérieux.

L'APPEL DE FOUQUET

La Cour le renvoie et maintient la sentence prononcée contre le condamné

L'exécution fixée au 12 mai

27 avril.

NAPOLEON FOUQUET sera pendu à Sherbrooke le 12 mai prochain, à moins qu'il n'obtienne sa grâce du gouverneur-général; ainsi l'a décidé ce matin la Cour d'Appel qui a renvoyé la requête du malheureux condamné.

Napoléon Fouquet, dont le procès a eu lieu à Sherbrooke, a été trouvé coupable du meurtre de la petite fille de sa femme et condamné à mort par l'hon. juge Lemieux.

Ses avocats, Mtres Panneton et Bélanger, de Sherbrooke, ont obtenu en janvier dernier, de la Cour d'Appel, la permission de soumettre à cette cour certains faits de cette cause, de nature à faire casser le verdict. Ils alléguaient que l'assermentation du grand jury avait été faite d'une façon irrégulière et illégale, et que l'hon. juge Lemieux dans le résumé de sa cause aux jurés ne leur aurait pas indiquer clairement dans les conclusions les verdicts qu'ils pouvaient rendre. Il aurait conclu par les verdicts coupable et non coupable, sans mentionner une troisième alternation, celle d'homicide involontaire.

La Cour d'Appel déclare par un jugement que l'hon. juge Lemieux, dans sa charge a indiqué et expliqué ce qu'était l'homicide involontaire; la cour déclare en outre que l'assermentation des grands jurés a été régulière, suffisamment pour ne pas vicier les procédures. En conséquence, l'appel de Fouquet est renvoyé, et en conformité avec l'ordre de la cour, il sera pendu le 12 mai.

La cour fait cependant remarquer que les moyens invoqués par les avocats du condamné sont de ceux que l'on peut faire valoir devant le Gouverneur-Général en Conseil.

Conflagration à Saint-André de Kamouraska

Le feu détruit la fonderie, la forge et les immenses usines de la compagnie Desjardins, ainsi qu'une maison voisine.

SAINT-ANDRE, Kamouraska, 25. — Notre village vient d'être le théâtre d'une conflagration qui n'a pas occasionné de pertes de vies, mais qui n'en est pas moins désastreuse; les superbes usines de la Cie Desjardins ont, de bonne heure, ce matin, été incendiées de fond en comble.

Le feu a été découvert vers 4.30 hrs., ce matin, par Mme Joseph Desjardins, bru du président de la compagnie. Les flammes qui avaient éclaté dans la fonderie, avaient déjà fait de tels ravages qu'il fut impossible de les combattre efficacement. D'ailleurs, St-André n'a pas d'appareils à incendies, il y a, il est vrai, un petit aqueduc qui appartient au président de la compagnie, M. Alfred Desjardins, mais on ne pouvait s'en servir.

Les flammes se sont communiquées de la fonderie à la boutique de menuiserie, où se fabriquent les machines à battre le grain, les machines à scier le bois, et où se font les travaux de bois et de peinture. De là elles ont attaqué une maison qui appartient à M. A. Desjardins, et qui était occupée par M. Joseph Larouche et sa famille. Celle-ci s'est sauvée sans difficulté, après avoir observé pendant quelque temps le progrès de l'incendie.

Ont aussi été détruites une boutique de 100 pieds de longueur par 50 pieds de largeur, à trois étages, une boutique de 200 pieds par 55, à quatre étages, une boutique de 200 pieds par 60, à cinq étages, et une forge de 50 pieds par 25, à un étage; ces deux dernières avaient été construites en 1900.

La demeure particulière de M. Desjardins, où se trouvent les bureaux, la poste et le téléphone central, est située à 5 arpents des usines, et a, par conséquent, échappé aux désastre.

Les assurances ne sont pas, dit-on, très élevées.

Les usines avaient été fondées par M. Alfred Desjardins, qui en fut le seul propriétaire jusqu'en 1900. A cette époque se forma une compagnie à fonds social au capital de $100,000, dont M. Desjardins fut nommé président.

Les usines étaient construites sur la grève, du côté sud du fleuve, à environ 200 pieds du chemin du roi; un chemin qu'on appelle la rue du Quai, passe à 20 pieds des usines, et descend vers le fleuve. La fonderie où a commencé l'incendie, mesurait 150 pieds de longueur par 40 pieds de largeur; les autres ateliers étaient placés à 60 pieds plus loin et leurs machines étaient mises en mouvement par un arbre de couche, qui portait des chaudières de la fonderie.

Toutes les constructions incendiées étaient en bois.

ST-ANDRE DE KAMOURASKA, 25— On a réussi à sauver des flammes qui dévoraient les ateliers de la compagnie Desjardins, vingt machines à battre et une machine à vapeur. Les pertes sont énormes, et notre village en souffrira sa part, car les usines donnaient du travail à cent quatre-vingts ouvriers, qui vont forcément se trouver sans emploi.

Une dépêche a été adressée aux autorités de la Rivière-du-Loup, demandant l'aide des pompiers, mais il a été impossible de transporter ces derniers. La distance entre St-André et la Rivière-du-Loup, est de 18 milles.

NAN PATTERSON

Son troisième procès commencé — Apparition des époux Morgan Smith

LES TEMOIGNAGES

NEW-YORK, 25 — Le troisième procès de Nan Patterson, l'actrice accusée du meurtre de César Young, le "bookmaker", a été commencé hier devant le juge Goff en cour des sessions générales. A l'audience du matin, Nan Patterson était si faible que la cour dut prononcer l'ajournement; l'après-midi, elle se trouvait complètement rétablie à l'ouverture de l'audience. La poursuite fit une charge à fond par le ministère de l'attorney Rand, dans laquelle elle expose les points qu'elle voulait prouver. Le ministère public déclara que Young n'avait jamais porté un revolver et que le gouvernement prouverait que le revolver qui avait servi à tuer Young avait été acheté par Joseph Morgan Smith, le beau-frère de Nan Patterson. Le procureur Rand dit aussi qu'il prouvera que pendant un an Young avait subvenu à toutes les dépenses de l'accusée.

L'actrice et les Smith accusés de conspiration avec elle avaient pour but d'empêcher le départ de Young, ce qui aurait tari le pactole qui servait à l'existence de Nan Patterson.

Les témoins de la journée furent Jos. Ireland, un dessinateur, qui reconnut les plans et esquisses qu'il avait tracés à l'époque de la tragédie et montrait les différents actes de cette mystérieuse aventure, et le sergent de ville Junior qui raconte les scènes qui suivirent le coup de revolver lorsque la police sauta dans la voiture pour la faire diriger vers un hôpital; le gardien Edouard J. Quin qui conduisit Miss Patterson de l'hôpital au poste de police et Harold L. Cole, un photographe qui reconnut les vues prises après le drame. Après l'audition du dessinateur et du photographe, le sergent de ville, Wm. J. Junior rendit son témoignage. Ce fut le policier qui fut mêlé aux incidents qui suivirent immédiatement la mort de Young et il identifia l'accusée comme étant bien la femme qui était dans le "cab." Nan Patterson dit au témoin que son compagnon était César Young et qu'il s'était tué lui-même. Avant de se tuer Young avait dit à la jeune femme je vais partir, vous ne me reverrez jamais. Le policier demandant où était le revolver, Nan Patterson répondit qu'elle n'en savait rien. Cette arme fut retrouvée quelques minutes après dans la poche droite du pardessus de Young. Junior reconnait le revolver. Il déclare que dans le trajet pour se rendre à l'hôpital, Nan Patterson se tordait les mains et disait à César, César qu'avez-vous fait.

Lorsqu'ils furent arrivés à l'hôpital et que les docteurs constatèrent la mort de Young, l'accusée se jeta sur le cadavre à moitié évanouie.

Junior dit qu'il avait laissé Nan Patterson dans le "cab" lorsque l'on transporta le cadavre à l'hôpital. Mais elle le suivit et le rejoignit dans la salle d'opération quelques minutes après.

Un juré demande au témoins si Nan Patterson avait connaissance de ses actes lorsqu'elle entra à l'hôpital.

"Oui, répondit le témoin. Elle marcha sans être soutenue et elle criait. Le policier déclare que lorsqu'il sauta dans le "cab" l'accusée était pâle et avait les yeux remplis de larmes. A la requête de l'avocat Levy, le témoin décrit la position dans laquelle il trouva Young dans le "cab".

Junior dit que Young avait le bras gauche derrière Nan Patterson, la partie supérieure du corps reposait sur les genoux de l'actrice, la figure tournée vers la porte du "cab". Le bras droit pendant devant la défenderesse.

"Lui avez-vous demandé si cet homme était son mari?" demanda l'avocat Levy.

"Oui, et elle répondit que c'était son ami César Young le bookmaker".

Morgan Smith et sa femme ont comparu hier pour la première fois dans ce procès fameux. Après avoir été identifiés par le gardien Quinn ils furent reconduits à la prison des Tombes.

Quinn a déclaré que Nan Patterson fut dans un état nerveux terrible dans le transport de l'hôpital à la station de police. Arrivée au poste elle devint plus calme. Smith vint l'y trouver et lorsqu'elle lui apprit la mort de Young celui-ci changea de couleur.

DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Le "Scott Act" subit une défaite dans Restigouche.

DALHOUSIE, N.B., 27.—Le "Scott Act" a été battu dans Restigouche, hier, après une lutte chaude, par une majorité de 150.

— — —

L'un des oncles du jeune Toto est gravement malade.

Le soir, avant de se mettre au lit, le gamin fait en ces termes sa touchante prière :

—Mon Dieu, je vous en prie, conservez mon oncle Emile... au moins jusqu'aux étrennes !

NAISSANCE

DEROCHERS. — A Cartierville, le 15 courant, l'épouse de M. Nap. Desrochers un fils, Janvier, Georges, Eugène.

Parrain et marraine, M. Janvier Jasmin et Mlle Albina Lahaie de St-Laurent cousin et tante de l'enfant.

BRUNEL.— A Notre-Dame de Grâce, le 12 courant, l'épouse de M. Ernest Brunel, un fils, Marie Joseph Laurent Jules.

Parrain et marraine, M. Maurice Fa-reau et Mademoiselle Aimée Favreau, cousin et cousine de l'enfant.

PLOUFFE.— A Ville St-Louis, le 19 courant, au No. 1351 rue Cadieux, l'épouse de M. Norbert Plouffe, un fils.

Parrain et marraine, M. Daniel Plouffe et Melle Yvonne Bernier.

SAURIOL. — Le 24 avril, l'épouse de M. Césaire Sauriol, 815 rue Huntley, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph Eugène Césaire Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Eugénie Letourneau, grands-parents de l'enfant. 6

DECES

BEAUDOIN— En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 37 ans, 2 mois et 24 jours, Eugène Beaudoin, forgeron.

BELANGER.— A l'Hospice Gamelin, le 18 courant, à l'âge de 80 ans, Philippe Bélanger, navigateur.

BLOUIN — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 67 ans, Paul Blouin.

BRAULT— A Ville Saint-Louis, le 18 courant, à l'âge de 7 mois et 24 jours, René, fils de Henri Brault, barbier.

DEMERS — A Providence, R.I., le 6 courant, est décédé Joseph Albert Demers, fils de Louis Demers, à l'âge de un an et dix-neuf jours.

DE TONNANCOUR — En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 1 an et 24 jours, Marie Andrée, enfant de M. et Madame L. G. de Tonnancour.

DUPUIS — A St-Michel de Napierville, à l'âge de 63 ans, F. M. Dupuis, forgeron.

QUAIN — En cette ville, le 18 courant, M. Edouard Quain, épicier retiré, fils de feu Patrick Quain.

VEILLETTE — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 14 ans et 7 mois, Reina, fille de François Veillette, boulanger.

HAMELIN — A St-Henri, le 19 courant, à l'âge de 26 ans, Angélina, fille de Zéphirin Hamelin, ingénieur.

MATHIEU — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 1 an, 8 mois et 15 jours, Joseph Paul Emile, fils de Sylvio Mathieu, mouleur.

PLESSIS - BELAIR — A Saint-Henri le 20 courant, à l'âge de 62 ans et 9 mois, Rose Paquette, veuve de Napoléon Plessis-Bélair, peintre.

ROCHON — A Saint-Henri, le 19 courant, à l'âge de 2 ans et 10 mois, Doreta, fille de David Rochon, ingénieur.

SABOURIN— A Ste-Cunégonde, le 18 courant, à l'âge de 19 ans, Ernest Sabourin, mécanicien, fils de Léon Sabourin.

TOUPIN— En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 52 ans, Rosana Viau, veuve de feu Alphonse Toupin.

BRISEBOIS— A Sainte - Cunégonde, autrefois de Sainte-Geneviève, le 21 courant, à l'âge de 73 ans et 13 jours, Xavier Brisebois.

BELLEFLEUR — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 28 ans, 2 mois et 12 jours, Léa, fille de Alphonse Bellefleur, menuisier.

CHARTIER— A Saint-Paul l'Ermite, le 20 avril 1905, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédée Adeline Jetté, épouse de feu J. B. Chartier, en son vivant, bourgeois.

DANSEREAU— A Saint-Henri, le 21 courant, à l'âge de 58 ans et 6 mois, M. le Docteur Elzéar Hubert Dansereau.

DUFORT. — En cette ville, le 19 courant, à l'âge de 22 ans, 11 mois et 9 jours, Florence Dufort, fille de Hormisdas Dufort, épicier.

ETHIER — A la Longue-Pointe, le 21 courant, à l'âge de 3 ans, Juliette fille de Faustin Ethier, ajusteur à vapeur.

ETHIER — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 77 ans, Henriette Roy, veuve de Joseph Ethier, laitier.

HEMOND — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 88 ans et 7 mois, Pierre Hémond, ancien fabricant de chaussures.

JANVIER — En cette ville, le 26 courant, à l'âge de 51 ans, Anna Bissonnette, épouse de Pierre Janvier.

LARIVIERE— En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 67 ans et 10 mois, Edmond Larivière, bourgeois.

PRIEUR — A Coteau Station, le 19 courant, à l'âge de 34 ans et 11 mois, Albertine Lalonde, veuve en 1ère noces de feu Alphonse Asselin et en seconde noces épouse de Eugène Prieur.

PINOTEAU — En cette ville, le 20 courant, à l'âge de 3 ans et 10 mois, Marie-Louise-Adrienne, fille de Charles Pinoteau, peintre.

SAUVE DIT LAPLANTE— A Lachine, est décédé, hier, le 19 courant, le Capitaine Prospère Sauvé dit Laplante, à l'âge de 69 ans, 8 mois et 3 jours.

STARR — En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 3 mois, Gilbert Timothy, fils de William Starr, bourgeois.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, le 22 courant.

BOUTHILLIER — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 1 an, 5 mois et 12 jours, Charles Edouard, fils de Victorien Médéric Bouthillier, peintre.

BLANCHARD — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 65 ans et 7 mois, Dame Marthe Blanchard, née Malvina Bernard.

BAZINET — A St-Hugues, le 22 courant, à l'âge de 62 ans et 7 mois, Célina Guillemette, épouse de Delphis Bazinet.

CADIEUX — A St-Henri, le 23 courant, à l'âge de 1 an et 4 mois, Alexina, fille de Georges Cadieux, ferblantier, au No 865 rue Sibert.

DESROCHES — A St-Henri, le 24 courant, à l'âge de 24 ans, Marguerite Rheaume, épouse de Napoléon Desroches.

FORTIN — A Ville St-Louis, le 22 courant, à l'âge de 11 mois, Joseph Octave Gaston, fils de Alphonse Fortin, manchonnier, au No 75 rue Laurata.

HURTUBISE — En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 73 ans, Barnabé Hurtubise, forgeron.

LAROCQUE— En cette ville, le 21 courant, à l'âge de 60 ans, 5 mois et 18 jours, Chevalier Larocque.

PREFONTAINE — En cette ville, au No 117 rue St-Denis, le 24 courant, à l'âge de 68 ans et 9 mois, Odile Duval, épouse de feu Joseph Préfontaine, autrefois de Longueuil.

PHELAN — En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 40 ans, Joseph Phelan, journalier.

RAYMOND — A St-Henri, le 23 courant, à l'âge de 21 ans, Elizabeth, fille de Suprême Raymond, boucher.

BEAUSOLEIL — En cette ville, le 22 avril courant, à l'âge de 58 ans et 2 mois, M. Léandre Beausoleil, commerçant.

BROUSSEAU — En cette ville, à l'hôpital Notre-Dame, le 24 courant, à l'âge de 60 ans, Ernest Brousseau, ex-député protonotaire de la Cour Supérieure de Montréal.

CARPENTIER— A la Providence, le 25 courant, à l'âge de 89 ans, Adèle Descoteaux, veuve de Georges Carpentier, maçon.

FOISY— En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 79 ans, Louis Foisy, cordonnier.

LEGER — A St-Henri, à l'âge de 85 ans, Eusèbe Léger, bourgeois.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 27 courant.

MARTIN.— En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 62 ans et 5 mois, Uclide Martin, peintre.

Hotel EIFFEL
Coin Amherst et Demontigny
CHAS. GAGNON, Prop.

Edifice complètement remis à neuf
Belles chambres bien aérées, et
Pension table d'hôte.

PRIX POPULAIRES.
P 29—C 21